

**Mémoires de
Napoléon (Tome 3)
- L'île d'Elbe et les
Cent-Jours**

Napoléon

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

MÉMOIRES DE NAPOLÉON

L'ÎLE D'ELBE ET LES CENT-JOURS

Édition présentée par Thierry Lentz



© Tallandier

MÉMOIRES DE NAPOLÉON

L'ÎLE D'ELBE ET LES CENT-JOURS

Édition présentée par Thierry Lentz



© Tallandier

MÉMOIRES DE NAPOLÉON***

L'île d'Elbe et les Cent-Jours

1814-1815

Édition présentée par Thierry Lentz

TALLANDIER



Éditions Tallandier – 2, rue Rotrou 75006 Paris

www.tallandier.com

© Éditions Tallandier, 2013 pour la présente édition numérique



PRÉSENTATION DES MÉMOIRES DE NAPOLEON

Le 20 avril 1814, dans la cour du château de Fontainebleau, Napoléon fit ses adieux à la Garde impériale. Par un traité signé une dizaine de jours plus tôt, il avait obtenu de ses vainqueurs la souveraineté de l'île d'Elbe. Dans son adresse aux vieux grognards, après leur avoir expliqué les raisons de son abdication et les avoir remerciés de leur dévouement pendant les vingt dernières années, il annonça le programme qu'il s'était fixé pour occuper désormais son temps : « Ne plaignez pas mon sort ; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire ; *je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble*(1). » Cet engagement ne fut pas tenu pendant ce premier exil. En mars 1815, l'empereur rentrait en effet en France et remontait sur le trône. L'aventure dura un peu moins de cent jours, s'achevant avec la défaite de Waterloo et une seconde abdication. Un gouvernement provisoire prit les rênes et exigea que le vaincu s'éloigne au plus tôt de Paris. Un des derniers actes de Napoléon avant de quitter le palais de l'Élysée (où il s'était installé, de préférence aux Tuileries) fut de faire adresser à son bibliothécaire Barbier un ordre par lequel il le priait de « faire passer en Amérique par Le Havre » une importante bibliothèque de voyage(2).

Ces livres devaient constituer la base documentaire du travail à venir. Si l'ancien maître de l'Europe allait bien cette fois s'atteler à l'écriture de ses Mémoires, ce ne fut pas en Amérique mais sur une île perdue où les Alliés avaient décidé de le confiner et de le surveiller de près. Là, il mena presque à bien son entreprise : commencée sur le vaisseau qui le transportait à Sainte-Hélène, poursuivie au pavillon des Briars qu'il occupa pendant quelques semaines, elle prit fin dans sa résidence définitive, la maison de Longwood, quelques semaines avant sa mort, le 5 mai 1821.

Ces textes ne doivent pas être confondus avec ce qu'on appelle les « mémoriaux », propos retranscrits et encombrés de considérations personnelles ou d'ajouts par les fidèles qui l'accompagnèrent et l'écoutèrent parler dans la « dernière phase » de sa carrière(3). Parmi ces témoignages que Heinrich Heine appela les « évangiles », le fameux *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases(4) et le *Napoléon dans l'exil* du docteur O'Meara(5) occupent une place de choix. Publiés dès la mort de l'empereur, ils furent augmentés plus tard des *Récits de captivité* du général de Montholon(6) puis des journaux, mémoires ou cahiers du général Gourgaud, du valet de chambre Marchand et du grand maréchal du palais Bertrand(7), voire d'autres encore(8). Leur succès populaire a quasiment

fait tomber dans l'oubli les « vrais » Mémoires de Napoléon, ceux qu'il a lui-même voulus, dictés, corrigés et laissés en dépôt à ses compagnons pour qu'ils en assurent la diffusion. Alors qu'à juste titre, les historiens font appel à des dizaines de témoignages d'acteurs importants ou secondaires du Consulat et de l'Empire⁽⁹⁾, ils font plus rarement référence à celui-ci, qui est pourtant celui du scénariste, metteur en scène et rôle principal de l'épopée. Il est pourtant essentiel pour connaître le point de vue de Napoléon Bonaparte sur plusieurs étapes importantes de son propre parcours en même temps qu'il a participé à l'écriture postérieure de l'épisode napoléonien.

*

* *

« Le siècle avait un écrivain immortel, immortel comme César ; c'était le souverain lui-même, grand écrivain parce qu'il était grand esprit » s'enthousiasmait Thiers⁽¹⁰⁾. On ne contredira pas l'auteur d'une des plus monumentales histoires du Consulat et de l'Empire : Napoléon aurait pu être écrivain. Peut-être même l'aurait-il souhaité si les événements et sa *virtù* n'avaient favorisé la carrière que l'on connaît. Dans son jeune temps, il s'était d'ailleurs essayé, avec un inégal bonheur, à tous les genres ou presque, rédigeant nombre de textes dont beaucoup nous sont parvenus, bien qu'il ait tenté plus tard de faire disparaître les plus personnels : des romans, tels *Le Comte d'Essex* (1789), *Le Masque Prophète* (1789), *La Nouvelle Corse* (1789) et *Clisson et Eugénie* (1795) ; des essais philosophiques, tels le *Parallèle entre l'Amour de la Patrie et l'Amour de la Gloire* (1786), le *Discours de Lyon* (1791) ou le *Dialogue sur l'Amour* (1796) ; des écrits purement politiques comme *Les Corses ont-ils eu le droit de secouer le joug des Génois ?* (1786), la *Constitution de la Calotte du Régiment de la Fère* (1789), la *Lettre à Matteo Buttafoco* (1791) ou le fameux *Souper de Beaucaire*, son premier ouvrage imprimé, en 1793⁽¹¹⁾. Ces écrits de jeunesse relèvent de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle et portent la marque des Lumières, ce qui les rend parfois difficile à apprécier par nos esprits formés par les romantiques et leurs successeurs. Certains n'en sont pas moins de qualité.

La suite de l'œuvre écrite napoléonienne est d'un autre calibre et c'est avec elle qu'éclate la précision du style, les formules ciselées – presque des maximes⁽¹²⁾ –, et pas seulement dans un travail de propagandiste. Tout au long de sa vie, Napoléon ne cessa en effet d'écrire (de son écriture illisible) ou de dicter (à des secrétaires ayant du mal à le suivre). Le tout représenterait des dizaines de milliers de pages : correspondances⁽¹³⁾, ordres, proclamations, notes, textes juridiques et même des articles de journaux qu'il faisait insérer au *Moniteur universel*, journal officiel du gouvernement. Alors, pourquoi pas au soir de sa carrière écrire ses Mémoires et laisser un témoignage aux générations futures ? Comme le dit encore Thiers, cette tâche « n'était pas indigne de

lui(14) ».

Conscient du caractère exceptionnel de son destin, immodestie qui, convenons-en, n'est pas sans justification, il ne voulait laisser à personne le soin de le raconter ou de l'interpréter avant qu'il ait donné sa propre version des faits. Ayant renoncé à ce travail lorsqu'il était souverain de l'île d'Elbe, il décida de s'y consacrer vraiment après Waterloo (18 juin 1815) et sa deuxième abdication (22 juin). Après quelques jours passés à Malmaison, il gagna Rochefort puis l'île d'Aix d'où il espérait pouvoir se réfugier aux États-Unis pour y vivre en bourgeois, y récupérer les caisses expédiées par Barbier et se mettre à l'ouvrage. Le départ pour le Nouveau Monde s'étant avéré impossible, il choisit de se rendre à bord du vaisseau *HMS Bellérophon* et de solliciter l'hospitalité du pays qui avait été, selon les termes de sa lettre de reddition, « [son] plus constant ennemi » (15 juillet). Il espérait, disait-il sans trop y croire, qu'on l'installerait quelque part dans la campagne anglaise où il regarderait passer les jours dans un confortable cottage en s'occupant de son dernier chef-d'œuvre : l'écriture de sa propre histoire. On connaît la suite : le piège se referma et il fut informé que son lieu de séjour serait Sainte-Hélène, île volcanique au cœur de l'Atlantique sud. Apprenant la nouvelle, il interrogea Las Cases : « Que pourrons-nous faire dans ce lieu perdu ? » Il s'entendit répondre : « Sire, nous vivrons du passé ; il y a de quoi nous satisfaire. Ne jouissons-nous pas de la vie de César, de celle d'Alexandre ? Nous posséderons mieux, vous vous relirez, Sire ! » Et le captif de l'Europe d'acquiescer : « Eh bien ! nous écrirons nos Mémoires. Oui, il faut travailler ; le travail aussi est la faux du temps. Après tout, on doit remplir ses destinées ; c'est aussi ma grande doctrine. Eh bien ! que les miennes s'accomplissent(15) ! » Le 4 août 1815, accompagné de trois généraux, d'un secrétaire et de quelques domestiques, il fut transféré à bord du *Northumberland* qui mit la voile vers la prison du bout du monde. Il y débarqua le 17 octobre 1815. Depuis plusieurs semaines, il avait commencé à dicter.

Chateaubriand n'eut pas raison d'écrire : « Heureusement pour lui, il n'a point écrit sa vie ; il l'eût rapetissée : les hommes de cette nature doivent laisser leurs mémoires à raconter par cette voix inconnue qui n'appartient à personne et qui sort des peuples et des siècles(16). » Napoléon voulut en effet participer à cette bataille pour la postérité. Pour cela, il allait comme de coutume tout organiser, tout contrôler, tout décider. Pendant plus de cinq ans, il allait être la tête – et à la tête – d'une véritable « entreprise » agissant dans deux directions : la transmission de sa parole (œuvre dans laquelle allaient exceller Las Cases et, à un niveau moindre, les autres mémorialistes) et l'intervention directe dans l'écriture de l'histoire avec les Mémoires. Pour cette seconde production, celle qui nous intéresse ici, il ne ménagea ni son temps, ni ses collaborateurs. Même s'il quitta la France sans la documentation qu'il avait demandée à son bibliothécaire, il parvint à s'en constituer une suffisamment fournie pour fonder ses dictées sur des matériaux solides.

Comment fonctionna cette fabrique historique ? D'abord par la mise à contribution des compagnons d'exil. Le captif avait été autorisé à se faire accompagner par trois officiers et un secrétaire. Après quelques hésitations, il choisit les généraux Bertrand, Montholon et Gourgaud, auxquels il adjoignit le conseiller d'État Las Cases(17).

Emmanuel de Las Cases (1776-1842) avait été officier de marine avant d'émigrer en Angleterre où il avait publié, sous le pseudonyme de Lesage, un *Atlas géographique et historique* réputé(18). Rentré en France à la faveur de l'amnistie décrétée par Bonaparte (1802), il se mit au service du régime et put rattraper le temps perdu, devenant chambellan (1809), maître des requêtes (1810) puis conseiller d'État (24 mars 1815). Son emploi de chambellan lui valut le titre de comte de l'Empire. Ayant compris l'intérêt d'être témoin de l'exil définitif de l'empereur, il s'attacha à lui et le suivit jusqu'à embarquer sur le *Northumberland*. C'est à bord du navire britannique qu'il gagna définitivement la confiance de son maître et le convainquit de commencer sans attendre la dictée de ses campagnes militaires... tout en tenant lui-même un journal qui allait devenir le *Mémorial*. Expulsé de l'île pour avoir tenté d'en faire sortir une correspondance clandestine (décembre 1816), il ne vit pas la fin du travail qu'il avait initié, mais s'en consola avec le succès planétaire de ses propres écrits(19).

Homme bien formé et très tôt remarqué par ses maîtres pour la clarté et la précision de son style, le général comte Henri-Gatien Bertrand (1773-1844) s'était illustré à de nombreuses reprises pendant les campagnes napoléoniennes et avait exercé les importantes fonctions de gouverneur général des Provinces Illyriennes. Il avait succédé à Duroc (tué au combat en 1813) dans les fonctions de grand maréchal du Palais. Il devint ainsi le plus proche collaborateur du souverain au sein de sa Maison, responsable du service général et de la sécurité. Homme cultivé, il fut mis à contribution pour discuter, commenter, étudier quelques points obscurs et, comme les autres, écrire sous la dictée(20). Il fut parfois tenu à l'écart de la composition des Mémoires à la fin de la captivité, subissant une sorte de disgrâce parce qu'il n'avait pas osé rejeter le projet d'un retour en Europe que caressait son épouse, Fanny Dillon. Bertrand n'en demeure pas moins un des gros travailleurs de Sainte-Hélène et, sans conteste, l'acteur le plus attachant et admirable du drame final.

Le général comte Charles-Tristan de Montholon-Sémonville (1783-1853) avait été aide de camp du maréchal Berthier (1807), colonel deux ans plus tard, chambellan de l'impératrice Joséphine puis ministre plénipotentiaire dans le grand-duché de Wurzburg. Un moment tenu à l'écart en raison d'un « mauvais » mariage avec une divorcée, Albine de Vassal, il avait repris du service en 1814, comme commandant de la garde nationale du département de la Loire. Après la première abdication, il s'était rallié à Louis XVIII qui l'avait nommé maréchal de camp (général de brigade), promotion confirmée aux Cent-Jours. Après Waterloo, ce général-aventurier devint aide de camp de l'empereur,

choisit de lui rester fidèle et le suivit donc à Sainte-Hélène. Son intervention dans la préparation des Mémoires fut importante, surtout vers la fin de l'exil, à un moment où Las Cases et Gourgaud étaient rentrés en Europe et où Bertrand était un peu boudé par son maître(21).

Troisième officier, le général baron Gaspard Gourgaud (1783-1852) avait passionnément lié son sort à celui de Napoléon. Homme de bonne éducation et de bonne culture, polytechnicien et officier d'artillerie, il avait participé à la quasi-totalité des campagnes de l'Empire avant de devenir officier puis Premier officier d'ordonnance de l'empereur (fonction spécialement créée pour lui) en 1813. Il avait même sauvé la vie de son souverain à Brienne, le 29 janvier 1814, en abattant un cosaque qui allait l'embrocher. Il ne fut nommé général et aide de camp que le 21 juin 1815, veille de la deuxième abdication. Jaloux de l'intérêt que son idole portait à d'autres que lui, il fit montre pendant tout son séjour à Sainte-Hélène d'un mauvais caractère tel que Napoléon ne le retint pas lorsqu'il voulut rentrer en Europe, à la fin février 1818. Lui aussi transpira beaucoup à tenter de suivre le débit des dictées impériales. Un des plus célèbres tableaux représentant l'exil hélénien est d'ailleurs une œuvre de Karl-August von Steuben, *Napoléon dictant ses mémoires au général Gourgaud*(22).

Autre intervenant, le médecin anglo-irlandais Barry O'Meara (1782-1836), chirurgien de bord du *Bellérophon*, avait été détaché auprès de l'empereur. Il devint un de ses intimes, eut droit à sa part de confidences et participa sans doute à la mise sur papier de quelques dictées. Sa proximité avec les Français et son indépendance d'esprit finirent par le brouiller avec le gouverneur de Sainte-Hélène, Sir Hudson Lowe, qui l'expulsa de l'île en juillet 1818. Le médecin se vengea en publiant plusieurs ouvrages qui atteignirent la réputation de son ennemi jusque dans son propre pays. Lui aussi participa à faire très tôt connaître les *Mémoires de Napoléon*(23).

À côté de ces « intellectuels », en tout cas reconnus comme tels par l'empereur, d'autres furent mis à contribution mais sans intervenir sur le fond, à l'exception toutefois du valet de chambre Louis Marchand (1791-1876), le seul des domestiques à avoir eu l'honneur de quelques dictées. Les autres personnes de ce deuxième cercle servirent en quelque sorte de « machines à écrire » (Jacques Jourquin), recopiant sans cesse les différents jets. Deux noms émergent : le jeune Emmanuel de Las Cases (1800-1854), fils du conseiller d'État, et Louis-Étienne Saint-Denis (1788-1856), plus connu sous le nom de « mamelouk Ali ». Le premier fut surtout occupé à mettre au net les notes de son père pour le *Mémorial*, mais il travailla aussi sur les œuvres de Napoléon. Saint-Denis fut plus directement impliqué dans la composition des Mémoires. Ce Versaillais avait servi aux écuries de la Maison de l'empereur (1806) et avait été nommé second mamelouk en 1811(24). On lui donna alors le nom de « Ali ». Il suivit Napoléon à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène où il exerça les fonctions de valet de chambre, chasseur, bibliothécaire et inlassable copiste (sans plus jamais revêtir le rutilant uniforme de mamelouk). Toute sa vie, cet ancien employé chez un notaire à la « charmante écriture fine » (Marchand) prit des notes, rédigea

des pense-bêtes et conserva de nombreux papiers. De retour en Europe, il allait même aider Las Cases et O'Meara à classer les leurs⁽²⁵⁾. Pendant l'exil, il passa des heures à recopier les gribouillis sortis du cabinet de l'empereur : « Sans cesse l'Empereur corrigeait tout ce qu'il avait fait faire ; sans cesse il faisait gratter des mots, des phrases, des lignes entières, et même jusqu'à des quarts de page ; constamment il fallait ajouter, changer, retrancher ; c'étaient des corrections sur des corrections, même dans les mises au net, qu'il considérait comme un travail fini. Il disait à ce sujet : "Hé ! Rousseau a bien recopié sept fois sa *Nouvelle Héloïse*." » Sans ostentation (ça n'était pas son genre), le même confia au papier : « Il est à observer que tous les manuscrits de Longwood sont tous de ma main excepté quelques-uns de peu d'importance ou qui n'auraient eu qu'une première dictée⁽²⁶⁾. » Le faux mamelouk exagérait à peine. Lorsque la machine s'emballait et que la masse de travail devenait trop importante, il put toutefois arriver que les généraux soient contraints de s'adonner à l'activité de mise au propre. Montholon fut ainsi chargé de recopier un chapitre sur le siège de Toulon⁽²⁷⁾. De même, lors de la regrettable dispersion des papiers Bertrand (trois ventes entre 1982 et 1986), de très nombreux brouillons et recopiations de la main du grand maréchal passèrent en vente.

Dès les premiers miles parcourus par le *Northumberland*, Napoléon comprit que ses compagnons d'infortune tenaient tous peu ou prou un journal dans lequel ils notaient ses faits et gestes ou ses déclarations sur les sujets les plus divers. Au début, il le leur reprocha, même s'il savait le phénomène inévitable, puis finit par admettre que ces témoignages sur le vif pourraient intéresser un large public et faire pénétrer sa vision des choses, des hommes ou des événements dans des couches que n'atteindraient pas forcément les Mémoires qu'il voulait documentés, didactiques, nets et précis. Ce projet-là était plutôt destiné aux élites et, plus tard, aux historiens.

Pour le mener à bien, il fallait plus que des mots et des souvenirs. Napoléon n'avait pas tout en tête et il ne voulait pas que les déformations de sa mémoire, inhérentes au temps qui avait passé et à la masse d'événements dont il avait été le centre, viennent gâter son travail historique : « [L'empereur] disait qu'une tête sans mémoire est une place sans garnison », nota Las Cases qui ajouta cependant : « [Sa mémoire] était heureuse ; elle n'était point générale, mais relative, fidèle et seulement pour ce qui lui était nécessaire⁽²⁸⁾. » Pour la rafraîchir et l'étayer, on se mit en quête de documentation. Il fallut des mois pour constituer une bibliothèque digne de ce nom, encore qu'incomplète par rapport aux besoins. Napoléon voulait faire œuvre d'historien, au sens où il entendait ce métier : « Les historiens rendent trop souvent l'histoire inintelligible par leur ignorance ou leur paresse. Quand ils ne comprennent pas ou ne savent pas, ils font de l'esprit au lieu de faire des recherches qui leur apprendraient la vérité⁽²⁹⁾. » Et comme il n'était pas « paresseux », il désira dès les premiers instants appuyer ses dictées sur de nombreuses sources externes qui seraient autant les béquilles de sa mémoire que celles des éléments de discussion ou de

raisonnement.



Les « secrétaires » de Napoléon pour la rédaction de ses Mémoires : les Las Cases, Montholon, Gourgaud et Bertrand. (Gravures, milieu du xixe siècle, coll. de la Fondation Napoléon.)

Le président du gouvernement provisoire, Fouché, n'avait pas permis le départ des livres demandés à Barbier. Il avait toutefois proposé comme solution de rechange de céder à l'empereur la bibliothèque de Trianon. La chambre des représentants avait voté une motion en ce sens. Les Prussiens, qui occupaient le domaine de Versailles, s'opposèrent à sa mise en œuvre. Napoléon parvint malgré tout à prélever quelques livres de la collection conservée à Malmaison et quatre cents volumes de la bibliothèque du château de Rambouillet. Mais il s'agissait essentiellement d'ouvrages littéraires peu utiles à un véritable travail historique(30). Lors d'une escale à Madère, on fit donc passer au cabinet de Londres une première liste de ce que le captif souhaitait posséder : ces livres arrivèrent six mois plus tard. Ils comprenaient une collection (incomplète) du *Moniteur universel* sur laquelle Napoléon se « jeta » littéralement, saisissant même des outils pour ouvrir lui-même les caisses : « J'ai trouvé [Napoléon] dans sa chambre, entouré de monceaux de volumes : le sourire brillait sur sa figure ; il était d'une humeur charmante. Il avait passé presque toute la nuit à lire », témoigna O'Meara(31). Avant cela, on avait pu emprunter quelques collections de journaux et de bulletins de la Grande Armée à diverses personnalités de Sainte-Hélène. Puis, pendant quelques mois arrivèrent des dons isolés, mémoires de contemporains, livres d'histoire, dictionnaires, études particulières. C'est ainsi que deux admirateurs britanniques de haut rang, Lord et Lady Holland envoyèrent régulièrement quelques nouvelles parutions ou des ouvrages plus anciens(32). En juin 1818, une nouvelle commande fut adressée au gouvernement britannique. Elle fut largement honorée et vint grossir la bibliothèque gérée par Ali(33). Enfin, alors que la santé de l'empereur allait se dégradant et que les travaux de dictée s'espaciaient, un ultime flot parvint jusqu'à Longwood, dont environ deux cents volumes, encore offerts par Lady Holland.

Au total, trois mille cinq cents ouvrages avaient été réunis. Moins de la moitié traitaient d'histoire, de géographie, d'art militaire et de politique(34). Napoléon se plaignit au gouverneur Lowe de la pauvreté de sa bibliothèque, estimant qu'un « homme dans sa position » avait besoin de « 60 000 volumes » pour bien travailler. Il dut se contenter de ce qu'il avait, avec une sorte de prédilection pour les journaux. On doit reconnaître que, par exemple, la collection du *Moniteur universel* était (et reste) une mine d'informations irremplaçable. Commentant cette masse documentaire, l'empereur eut raison de dire à Las Cases : « Ces *Moniteur*, si terribles et si à charge à tant de réputations, ne sont constamment utiles et favorables qu'à moi seul. C'est avec les pièces officielles que les gens sages, les vrais talents, écriront l'histoire ; or ces pièces sont pleines de moi, et ce sont elles que je sollicite et que j'invoque(35). » Le captif pouvait passer des heures à relire les liasses pour en tirer ensuite quelques précisions nouvelles pour son grand œuvre. Commentaire du grand maréchal : « L'Empereur lit des *Moniteur* ; cela l'intéresse et exerce son jugement(36). »

Quant aux documents en anglais qui passèrent par Longwood, leur traduction fut assurée par ceux qui connaissaient cette langue : Las Cases (qui en enseigna même les rudiments à l'empereur), le grand maréchal et Mme Bertrand(37), voire Gourgaud. Le docteur O'Meara mit lui aussi la main à la pâte, mais le plus souvent pour traduire des articles de journaux.

Des hommes dévoués. Des plumes et du papier en quantité(38). De la documentation, même insuffisante. La ferme volonté d'aboutir. Tout était en place pour la composition des *Mémoires de Napoléon*. La fabrique pouvait entrer en production.

Pour un sujet donné, Napoléon indiquait dans un premier temps, sous forme de note détaillée(39) ou oralement, les sujets sur lesquels il voulait réfléchir puis dicter. Le ou les collaborateurs choisis (Las Cases, Bertrand, Montholon ou Gourgaud) étaient chargés de réunir la documentation utile. Parfois, le maître mettait lui-même la main à la pâte, parcourant livres et journaux, soulignant des passages ou ordonnant une recherche complémentaire. Il lui arrivait aussi de prendre la plume pour griffonner les premières notions, des plans, voire des paragraphes entiers. Quelquefois, une question technique devait être résolue par un spécialiste de l'entourage, tel Gourgaud invité à vérifier des calculs d'inondations ou à dresser des cartes, Bertrand chargé d'éclaircir tel ou tel point sur l'occupation de l'Égypte et de rédiger des notes sur les fortifications. Le tout devait être vite réalisé : « L'Empereur demande un projet, pensant que cela s'exécute en deux heures », soupire le grand maréchal dans ses *Cahiers*(40).

Passée cette première approche, Napoléon prenait connaissance des notes qu'on lui remettait, imposait à ses compagnons de longs soliloques pour mettre ses idées en place, critiquer les ouvrages consultés ou trier les matériaux. Puis il dictait à l'un des généraux ou à Las Cases (exceptionnellement à Marchand, surtout dans les derniers mois de la captivité). Ces séances avaient lieu parfois dans sa chambre à coucher, presque jamais dans son petit cabinet de travail qui était dépourvu de cheminée, le plus souvent dans la salle de billard, construite à l'avant de la maison de Longwood par les charpentiers du *Northumberland* pendant que Napoléon séjournait aux Briars : « Dans cette maison froide et humide, elle était le refuge favori des exilés et elle servit successivement de salle à manger, de cabinet topographique, de billard et, finalement, de salle d'attente. On y accueillait les visiteurs qui devaient être reçus par Napoléon mais on y travaillait aussi et l'on y faisait les cent pas, en conversant, les jours de mauvais temps [...]. Une partie des travaux historiques de l'Empereur ont été dictés par lui dans cette salle : *Campagnes d'Italie*, *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, textes sur le Directoire, le Consulat et l'Empire, l'île d'Elbe et les Cent-Jours, etc.(41). » La production d'une session pouvait aller de quelques paragraphes à un chapitre entier. Il s'agissait toujours d'une matière brute qui devait être mise au net : « L'Empereur dicte vite, presque aussi vite que la parole ; il fallut me créer une espèce d'écriture hiéroglyphique. Je courais à mon tour dicter à mon fils »,

raconte Las Cases⁽⁴²⁾. Montholon confirme : « Quand l'Empereur dictait, il se promenait continuellement de long en large, tenant constamment la tête basse et les mains derrière le dos ; la tension des muscles frontaux était marquée, la bouche légèrement contractée. Il marchait ou dictait plus ou moins vite, mais toujours suivant l'intérêt qui l'occupait. Jamais il n'attendait que l'on eût écrit ce qu'il avait dicté ; il semblait ne pas s'apercevoir qu'on écrivît, et lorsqu'il s'arrêtait, c'était pour faire lire ce qu'on avait écrit. Si par malheur on ne lisait pas couramment, il témoignait de l'impatience ; il en était de même quand la dictée ne lui convenait pas ; il prétendait alors qu'on avait dénaturé sa pensée et qu'on ne savait pas écrire⁽⁴³⁾. » La tonalité est la même dans une note partiellement inédite de Bertrand : « L'Empereur dictait avec une grande rapidité et une rapidité telle que la main la plus exercée, la plus habituée aux abréviations avait du mal à suivre la parole⁽⁴⁴⁾. » À partir de ce « premier jet », et souvent après de nouveaux monologues lors des soirées au salon de la maison de Longwood, une deuxième mouture, plus avancée et mieux construite, était dictée. Après un autre copiage, Napoléon relisait et, cette fois, annotait lui-même, le plus souvent au crayon. On arrivait ainsi à une version plus aboutie, quoique non définitive puisque de nouvelles corrections pouvaient intervenir, au fur et à mesure de la résurgence d'un souvenir, de l'arrivée d'un livre utile ou, plus simplement, d'un repentir de l'auteur. Les séances de travail étaient quasi quotidiennes et longues. Bertrand note ainsi dans ses *Cahiers*, à la date du 3 mars 1819 : « Le Grand Maréchal lit la bataille de Waterloo à l'Empereur. Cette lecture dure trois heures. »

Ne pouvant tout prendre à la volée, les « secrétaires » rédigeaient parfois eux-mêmes ce qu'ils avaient compris des dictées, y mettant au moins leur style à défaut de leurs idées... qui, de toute façon, n'auraient pu passer le stade de la énième relecture. L'auteur attachait à ces Mémoires une telle importance historique qu'il n'aurait laissé à personne le soin de dire les choses à sa place. Dans son Journal, Albine de Montholon (qui n'assistait pas aux séances et n'en put rien savoir sans les confidences de son affabulateur de mari) n'en écrivit pas moins : « Ce que dicte l'Empereur est incompréhensible, si bien que pour obtenir dix pages, il fallait en réduire trente car il ne savait pas rédiger ni exprimer clairement sa pensée⁽⁴⁵⁾. » C'est bien la première fois que nous rencontrons pareille opinion sur la façon de faire et la capacité à penser de Napoléon. Le témoignage de celle qui est souvent considérée comme sa dernière maîtresse peut donc être écarté⁽⁴⁶⁾.

Le général de Montholon avait une capacité à plaire qui lui permit de se rendre indispensable, surtout après la brouille qui intervint entre le maître et son grand maréchal. Il affirma plus tard avoir été préféré à son « rival » dans les dictées et les rédactions, ce dont Albine fit grand cas, avec une certaine mauvaise foi : « Le grand maréchal rédige mal. Sa correspondance est mauvaise. L'Empereur le sait. Dans les commencements, il lui avait dicté les campagnes d'Égypte. Rien de plus naturel puisqu'il les avait faites avec l'Empereur. Depuis, il reprenait avec M. de Montholon tous ces chapitres sur l'Égypte⁽⁴⁷⁾. » On

mettra ces saillies sur le compte des querelles et jalousies mesquines qui firent le quotidien de Longwood pendant cinq années, et dont Las Cases puis Bertrand furent la cible favorite du couple Montholon. Même s'il fut un peu moins employé, Bertrand ne fut pas exclu et de nombreux documents venus de Sainte-Hélène, que l'on peut rattacher aux Mémoires, sont de sa main(48).

Napoléon ne laissa rien au hasard et, surtout, aux autres dans ses Mémoires. En témoigne ces « instructions » qu'il adressa à Montholon, justement, pour lui dire comment il devait insérer des documents et pièces justificatives dans le récit de la campagne d'Italie. Ce texte, entièrement de la main de l'empereur montre sa méticulosité : « Je vous envoie ma correspondance. Je vous prie de mettre à l'encre ce que j'ai mis au crayon, soit les notes, soit les n° du chapitre auquel devra aller chaque lettre [...]. Me faire un petit livret de dix-huit feuilles, chacune de quatre pages, ce qui fait soixante douze pages ; ces feuilles seront affectées : 1^{re} feuille au 5^e chapitre, Montenotte [*suit l'énumération de l'emplacement des dix-huit feuilles*]. Chaque feuille doit contenir le n° de la page du chapitre où se trouve la lettre qui le concerne [...]. Outre les lettres de la correspondance, il faut joindre celles qui sont imprimées [...] et qui sont dans le *Moniteur*, relatives à l'armée d'Italie, etc.(49). » Pouvait-on être plus précis et peut-on croire Mme de Montholon lorsqu'elle place son mari en position de « brodeur » autour de la pensée soi-disant « embrouillée » de Napoléon ?

Avec des hauts et des bas, on se mettait régulièrement au travail. Cette activité devint à certains moments une nécessité vitale, hors même l'intérêt « historique » des dictées, comme le remarqua Montholon : « Le travail était la seule source de vie laissée à l'Empereur, quand Bertrand et moi réussissions à réveiller ses souvenirs en écartant de sa pensée le sentiment de sa position actuelle. » Les dictées pouvaient donc servir à tuer le temps et devenir improductives : « On m'a appelé et dicté pendant trois heures, écrivait encore Montholon à sa femme, et certes uniquement pour passer le temps, car il était difficile d'être de plus mauvaise humeur et souffrant(50). » Dans la moiteur de Longwood, parler à la postérité était à la fois une activité politique, une tâche pesante et un passe-temps.

La fabrique n'avança pas chronologiquement. On passait d'un thème ou d'un épisode à un autre, au seul gré des envies de l'empereur. On pouvait même travailler sur plusieurs sujets en même temps, y compris dans la même journée. C'est ainsi que Bertrand releva dans ses *Cahiers* : « 23 janvier [1817] : l'Empereur travaille avec le Grand Maréchal, Montholon et Gourgaud : avec le premier sur la “description de l'Égypte”(51) et le deuxième sur la question des neutres. » Quelques jours plus tard (28 janvier), le maître dictait trois paragraphes sur le siège de Toulon et le lendemain un chapitre sur la campagne d'Italie, tout en dissertant lors des soirées sur la rupture de la paix d'Amiens.

Avec une telle organisation du travail, il est difficile de dire à qui Napoléon dicta quoi. Il passait de l'un à l'autre de ses compagnons, en fonction de leur

présence autour de lui. Le premier jet pouvait échoir à Las Cases et le second à Gourgaud, ou à d'autres encore et dans un autre ordre. L'empereur confiait à l'un la correction des notes de l'autre. Peu importe au fond, ces Mémoires sont bien ceux de Napoléon. Les généraux, le conseiller d'État et son fils, le mamelouk-bibliothécaire ou le valet de chambre n'étaient que des outils servant le grand dessein(52).

Le système fonctionna pendant presque la totalité de la détention, ne cessant qu'au moment où la maladie de l'empereur prit le dessus, au début de 1821(53).

Le 16 avril 1821, Napoléon appela Montholon auprès de lui et, au milieu d'autres propos, lui parla du devenir de ses Mémoires : « Vous publierez ce que j'ai dicté, et vous engagerez mon fils à le lire et à le méditer(54). » Il eut sur le sujet une seconde conversation, cette fois avec Bertrand. Il lui renouvela sa demande de publication et de dédicace au roi de Rome. Il suggéra de publier les textes sur les campagnes d'Italie et d'Égypte en les accompagnant des vues des champs de bataille réalisées par Denon et Bacler d'Albe. Il demanda aussi de charger Arnault « de revoir le style [...] et de corriger les petites fautes de français(55). » Ces derniers conseils ne furent pas suivis.

Après la mort de l'empereur, les manuscrits furent ramenés en Europe par ses derniers compagnons, principalement Bertrand à qui Montholon remit certains de ceux qui étaient alors en sa possession(56). En dépit de publications partielles par Gourgaud (1818), O'Meara (1820) et Las Cases (1823)(57), les Mémoires furent réellement édités comme tels en deux grandes étapes :

1) De 1823 à 1825, huit volumes parurent chez Firmin Didot et Bossange, pour la France, et Colburn et Bossange pour l'Angleterre(58), sous le titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon I^{er}, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*. Montholon (volume I à VI) et Gourgaud (volumes VII et VIII) étaient à l'origine de cette publication qui connut une deuxième édition en 1830, chez Bossange seul, en neuf volumes. Cette fois, l'ordre chronologique était à peu près respecté, ce qui n'était pas le cas initialement. Des traductions espagnole (1825-1826)(59), suédoise (1823-1826), norvégienne (1823-1824) et allemande (1823-1825), totales ou partielles(60), avaient déjà suivi. Dans cette première vague, les deux généraux avaient amalgamé plusieurs matériaux de natures différentes : les narrations du siège de Toulon, de la première campagne d'Italie, du coup d'État de Brumaire, des premières années du Consulat et des événements de 1815, les considérations sur la politique du Directoire et des notes de lecture sur des ouvrages parus pendant la captivité et qui étaient parvenus à Sainte-Hélène.

2) Ces publications ne comprenaient que des lambeaux des chapitres que Napoléon avait consacrés à la campagne d'Égypte(61). Ils ne furent publiés en entier qu'en 1847, en deux volumes, chez l'éditeur Comon d'abord puis, la

même année, au Comptoir des imprimeurs réunis, sous le titre : *Guerres d'Orient. Campagnes d'Égypte et de Syrie (1798-1799). Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène et publiés par le général Bertrand*(62).

Le tout fut finalement réuni en six volumes par Anselme Petetin (Imprimerie nationale, 1867), avant de constituer les quatre derniers tomes (XXIX à XXXII, 1868-1870) de la *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, sous le titre « Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène »(63). Jugeant « les éditions antérieures [...] des plus incorrectes », les responsables de ce grand projet s'étaient attachés dans toute la mesure du possible à ne publier que les travaux dont ils avaient pu retrouver les manuscrits originaux corrigés par Napoléon. Ils obtinrent communication de ces documents par les familles Bertrand et Montholon, par Marchand et par Napoléon III qui s'était porté acquéreur de certains d'entre eux. Même s'ils furent parfois contraints de remplacer quelques manques de ces manuscrits en reprenant les *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*(64), les commissaires des années 1860 purent légitimement se réjouir du résultat. « Les Œuvres de Sainte-Hélène n'auront jamais paru d'une façon aussi complète et authentique », écrivit avec fierté le président de la commission, le prince Napoléon-Jérôme(65).

Furent publiés, dans la *Correspondance*, les Mémoires proprement dits, des dictées sur quelques grands événements, des dictées sur l'histoire et l'art de la guerre et des notes de lectures, soit :

1) pour les Mémoires : le siège de Toulon ; le 13 Vendémiaire, les campagnes d'Italie (1796-1797) ; les campagnes d'Égypte et de Syrie ; le 18 Brumaire ; le Consulat provisoire ; Marengo ; l'île d'Elbe et les Cent-Jours ; la campagne de 1815 ;

2) pour les dictées sur les grands événements : les opérations de l'armée d'Italie pendant les années 1792-1795 ; la révolution de Hollande ; l'administration intérieure du Directoire ; un précis des événements militaires arrivés pendant l'année 1798 ; un précis des événements militaires arrivés pendant les six premiers mois de 1799 ; une étude sur la défense de Gênes par Masséna (1800) ; les campagnes en Allemagne de 1795 à 1800 ; les événements diplomatiques et militaires après Marengo, en Allemagne et en Italie ; une étude sur la question des Neutres ;

3) pour l'histoire et l'art de la guerre : un précis des guerres de Jules César ; un précis des guerres du maréchal de Turenne ; un précis des guerres de Frédéric II ; une note sur l'introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne en 1756 ; un projet sur une nouvelle organisation de l'armée ; un essai sur la fortification de campagne ;

4) pour les notes de lecture : celle sur l'ouvrage *Précis des événements militaires ou Essai historique sur les campagnes de 1799 à 1814* du général Mathieu Dumas (inachevée)(66) ; quatre notes sur l'ouvrage *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue* par le général vicomte P.

de Lacroix ; six notes sur l'ouvrage *Les Quatre Concordats*, par Mgr de Pradt, ancien évêque de Malines ; une note sur les lettres écrites de Paris pendant les Cent-Jours par l'Anglais J. Hobhouse ; une note sur le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène de manière inconnue* ; dix-huit courtes notes sur l'ouvrage *Considérations sur l'art de la guerre* par le général baron Rognat(67).

Même si, dans le dernier volume (XXXII), la Commission d'édition du Second Empire fit figurer de larges extraits des « mémoires », elle ne retint pas comme faisant partie des Mémoires de Napoléon deux textes figurant dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases : dictées sur la jeunesse de Bonaparte (27-31 août 1815) et sur la Convention (12 juin 1816). Diverses notes publiées dans ses *Récits de captivité* par Monthonon connurent le même sort : notes sur Saint-Domingue (24 avril 1816), la politique à l'égard de la Russie (10 février 1818), la politique religieuse (15 mai 1818), Lavalette (8 février 1820), la politique intérieure (20 août 1820), les affaires d'Espagne (21 novembre 1820), les négociations de Dresde en 1813 (23 mars 1821).

Ces « Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène » rencontrèrent un certain succès, même s'il fut moindre que celui des mémoires. Dans les années qui suivirent leur parution, elles furent souvent reprises dans diverses publications, intégralement ou en extraits. La « Bibliothèque de l'armée française », dirigée par l'historiographe Camille Rousset, les édita par exemple en cinq volumes, en 1872(68). Elles connurent leur dernière réédition intégrale, il y a cent six ans, sous la direction et avec des notes de Désiré Lacroix(69).

L'ensemble des textes figurant dans ces recueils constitue ce que l'on pourrait appeler les « Mémoires et œuvres historiques de Napoléon à Sainte-Hélène ». Tous ne sont pas « autobiographiques ». Par ailleurs, mis bout à bout, ils ne permettraient pas de reconstituer une « Vie de Napoléon par lui-même ». La plus grande partie de l'histoire du Consulat et de l'Empire n'y est en effet pas traitée. Le captif avait pourtant l'intention de s'y atteler, comme l'a noté Bertrand : « Il a lu les *Moniteurs* de 1800 pour travailler à l'histoire du Consulat. Mais il n'a pris aucune note. Il a éprouvé du plaisir à lire l'histoire d'une époque brillante de sa carrière. Il en retirera toujours des souvenirs pour faire son histoire(70). » Mais les publications de référence (journaux, bulletins de la Grande Armée, cartes, etc.) manquaient pour la plupart des sujets. Même constat pour la période impériale : Napoléon s'en plaignit à Gourgaud lorsque, en avril 1817, celui-ci lui proposa de travailler sur la campagne de Russie de 1812 (71). Partant, les Mémoires proprement dits resteront inachevés : « Du bâtiment de ses Mémoires, Napoléon a édifié deux ailes, la période 1793-1801 et l'année 1815, laissant à peu près vide la partie centrale », écrit Philippe Gonnard(72).

Les plus grands morceaux des Mémoires de Napoléon, vérifiés et officialisés par la Commission du Second Empire⁽⁷³⁾, sont aujourd'hui reproposés au public par les éditions Tallandier. Une salve de trois volumes est prévue. Elle reprend les textes les plus aboutis et complets :

- la première campagne d'Italie ;
- la campagne d'Égypte ;
- l'île d'Elbe et les Cent-Jours.

Chaque volume de cette petite collection a été considéré comme autonome et s'ouvre par la présente introduction générale. Celle-ci est suivie d'une introduction particulière à chaque volume. La version des textes choisie est celle qui a été établie, à partir des manuscrits corrigés par l'empereur, par la commission. Nous avons parfois actualisé quelques noms de personnages ou corrigé ceux que l'empereur ou les éditeurs d'origine avaient écorchés. Nous n'avons pas annoté les morceaux que nous republions pour ne pas en rendre la lecture inconfortable et ne pas avoir à commenter chacun des événements concernés jusque dans les moindres détails, ce qui serait revenu à réécrire une grande partie de la vie de Napoléon. Au demeurant, on ne peut prendre Napoléon en flagrant délit de *mensonge* dans ses textes. S'il donne évidemment *sa* vérité, privilégie la cohérence de son parcours et se donne toujours le beau rôle, il ne modifie pas les faits, leur chronologie et leur déroulement. Quant à ses interprétations, elles ne peuvent être outre mesure stigmatisées : pourquoi refuserait-on à l'acteur principal de donner son avis et sa version, alors qu'on l'accepte des autres témoins et, plus encore, des historiens de la période.

Pour ne pas laisser le lecteur seul face au texte, des cartes et des chronologies ont cependant été ajoutées. Chantal Lheureux-Prévot a réalisé un index des noms de personnes. Nos rares interventions dans le texte, notamment pour rétablir l'orthographe des noms propres sont signalées par des crochets.

Ces Mémoires constituent le témoignage de Napoléon lui-même, produit fini de la fabrique historique de Sainte-Hélène. Ils se caractérisent par un plan rigoureux, un découpage uniforme (chapitres, sous-chapitres), un déroulement chronologique, un style sobre, précis et sans saillies, un fond riche et dense. Prenant la posture de l'historien (qui n'est jamais, de toute façon, un observateur neutre), Napoléon y parle à la troisième personne, se donnant à lui-même du « Bonaparte », du « Napoléon » ou de « l'empereur »⁽⁷⁴⁾. Il mêle habilement l'information détaillée, historique et documentaire, les explications qui peuvent quelquefois s'avérer fastidieuses (sans perdre de leur intérêt) et la justification de ses choix et de sa conduite. On pourrait évidemment regretter que les aspects intimes, voire même plus simplement personnels, n'aient pas été traités et dire avec Eugène Delacroix que « les grands hommes qui écrivent leurs Mémoires ne parlent pas assez de l'influence d'un bon souper sur la situation de leur esprit⁽⁷⁵⁾ ». Ce regret serait vain et amènerait à mettre un tel homme d'État au

niveau du commun, jusqu'à vouloir étaler ses soucis domestiques. Napoléon n'en avait pas besoin. D'autres, déjà, s'en chargeaient dans des publications plus ou moins sérieuses. Son terrain n'était pas le même : il voulait parler à l'Histoire et s'en expliqua devant Las Cases dans un monologue qui mérite d'être largement cité ici, comme la préface de l'empereur à ses propres Mémoires : « Les véritables vérités, mon cher, sont bien difficiles à obtenir pour l'histoire [...]. Il est tant de vérités ! [...]. Cette vérité historique, tant implorée, à laquelle chacun s'empresse d'en appeler, n'est trop souvent qu'un mot : elle est impossible, au moment même des événements, dans la chaleur des passions croisées ; et si, plus tard, on demeure d'accord, c'est que les intéressés, les contradicteurs ne sont plus. Mais qu'est alors cette vérité historique, la plupart du temps ? Une fable convenue, ainsi qu'on l'a dit fort ingénument. Dans toutes ces affaires, il est deux portions essentielles fort distinctes : les faits matériels et les intentions morales. Les faits matériels sembleraient devoir être incontestables ; et pourtant, voyez s'il est deux relations qui se ressemblent : il en est qui demeurent des procès éternels. Quant aux intentions morales, le moyen de s'y retrouver, en supposant même de la bonne foi dans les narrateurs ? Et que sera-t-il s'ils sont mus par la mauvaise foi, l'intérêt et la passion ? J'ai donné un ordre ; mais qui a pu lire le fond de ma pensée ; ma véritable intention ? et pourtant chacun va saisir cet ordre, le mesurer à son échelle, le plier à son plan, à son système individuel [...]. J'ai vu me disputer, à moi, la pensée de ma bataille, me disputer l'intention de mes ordres, et prononcer contre moi. N'est-ce pas le démenti de la créature vis-à-vis de celui qui l'a créée ? N'importe ; mon contradicteur, mon opposant aura ses partisans. Aussi, est-ce ce qui m'a détourné d'écrire mes mémoires particuliers, d'émettre mes sentiments personnels [...]. Aussi, j'ai pensé ne devoir dicter à vous autres ici que sur les actes publics. Je sais bien encore que ces relations même peuvent être combattues ; car quel est l'homme ici-bas, quel que soit son bon droit et la force et la puissance de ce bon droit, que la partie adverse n'attaque et ne démente. Mais aux yeux du sage, de l'impartial, du réfléchi, du raisonnable, ma voix, après tout, vaudra bien celle d'un autre, et je redoute peu la décision finale⁽⁷⁶⁾. »

Tout est dit.

Thierry LENTZ

Notes

(1) « Adieux à la Garde », 20 avril 1814, *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III* [désormais abrégé : *Correspondance*], Plon-Dumaine, 1869, n° 21561. Souligné par nous.

(2) Le grand maréchal Bertrand à Barbier, 25 juin 1815, *Correspondance*, n° 22064. Le bibliothécaire devait réunir une liste « des 10 000 volumes et des gravures, comme celles des voyages de Denon et de la commission d'Égypte », des livres sur l'Amérique, « un état particulier de tout ce qui a été imprimé sur l'Empereur », « toutes les bibliothèques de campagne », une collection du *Moniteur universel*, « la meilleure encyclopédie, les meilleurs dictionnaires ». Antoine-Alexandre Barbier (1765-1825), déjà employé par le Directoire, était resté au service de Bonaparte après le 18 brumaire. Il avait été nommé bibliothécaire

particulier en 1807.

(3) Pour reprendre le titre d'un célèbre ouvrage de Lord ROSEBERY, *The Last Phase*, Londres, Humphrey, 1900, première traduction française chez Hachette l'année suivante.

(4) *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné au jour le jour ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois*, chez l'auteur, 1823, 8 volumes. La meilleure édition actuelle est à notre sens celle de Marcel DUNAN (Flammarion, 1951).

(5) *Napoleon in Exile or a Voice from Saint Helena*, Londres, 1822, 2 volumes ; traduit en français et publié la même année à Paris par les Marchands de nouveautés, sous le titre *Napoléon en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène*. Une nouvelle traduction a été publiée sous la direction de Paul GANIÈRE et Charles-Otto ZIESENIS en 1993 (Fondation Napoléon, 2 volumes).

(6) *Récits de captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, par le général de Montholon*, Paulin, 1847, 2 volumes. Ce témoignage n'a jamais été réédité, sinon sous forme d'extraits par Jean TULARD dans le recueil *Napoléon à Sainte-Hélène*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1981.

(7) GOURGAUD, *Sainte-Hélène. Journal inédit de 1815 à 1818*, Flammarion, 1899, 2 volumes, édition augmentée par Octave AUBRY, chez Flammarion, en 1947, sous le titre *Journal de Sainte-Hélène. 1815-1817* (2 volumes) ; MARCHAND, *Mémoires de Marchand, premier valet de chambre et exécuteur testamentaire de l'Empereur*, Plon, 1952-1955, 2 volumes, nouvelle édition sous la direction de Jacques JOURQUIN, Tallandier, 1985 (2 vol.) et 2003 (1 vol.) ; BERTRAND, *Cahiers de Sainte-Hélène*, Sulliver puis Albin Michel, 1949-1959, 3 volumes.

(8) Se reporter pour évaluer l'ampleur des matériaux venus de Sainte-Hélène à la bibliographie établie par Chantal LHEUREUX-PRÉVOT dans *Sainte-Hélène, île de mémoire*, Fayard, 2005, p. 361-394, 1726 références dont plus de 200 relèvent du témoignage des acteurs, proches ou lointains, de ce dernier acte. Ajoutons que de nombreux faux mémoriaux furent publiés comme le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* (1817, le plus célèbre car Napoléon l'eut entre les mains et l'annota), les *Maximes et pensées du prisonnier de Sainte-Hélène. Manuscrit trouvé dans les papiers du comte de Las Cases* (1820) ou le *Journal curieux trouvé dans la chambre de l'empereur Napoléon à l'île Sainte-Hélène* (1837).

(9) Recensés par Jean TULARD, avec le concours d'Alfred FIERRO et de Jacques GARNIER, *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, Genève, Droz, 1991.

(10) Cité par A. PÉRIVIER, *Napoléon journaliste*, Plon-Nourrit, 1918, p. 7.

(11) Ces textes ont été publiés par Frédéric MASSON et Guido BIAGI (*Napoléon inconnu : papiers inédits. 1786-1793*, Ollendorf, 1895 ; *Napoléon. Manuscrits inédits : 1786-1791*, Albin Michel, 1927) et réédités par Jean TULARD (*Napoléon Bonaparte. Œuvres littéraires et écrits militaires*, Société encyclopédique française, 1967, 3 volumes). Et comme il y a toujours quelque chose de neuf en histoire napoléonienne, on doit à Peter HICKS et Émilie BARTHET une édition complétée de parties inédites de *Clisson et Eugénie* (Fayard, 2007).

(12) On ne compte plus les éditions de florilèges de citations napoléoniennes. La meilleure est sans conteste celle d'André PALLUEL (*Dictionnaire de l'Empereur*, Plon, 1969), la plus récente celle de Lucian REGENBOGEN (*Napoléon a dit*, Les Belles Lettres, 1998).

(13) La *Correspondance générale de Napoléon Bonaparte* est en cours d'établissement et de publication par les équipes de la Fondation Napoléon. Au moment où nous écrivons ces lignes, sept des treize volumes prévus sont parus aux éditions Fayard. Au total, ils regrouperont près de 40 000 lettres.

(14) Selon un écrit du général Bertrand, c'est dès son règne que l'empereur avait dicté certaines de ses campagnes, comme celle de 1805. Nous n'en avons pas trouvé trace au « dépôt de la Guerre » (aujourd'hui Service historique de la Défense) où le grand maréchal disait qu'ils avaient été déposés. Sur le rapport de Napoléon à l'histoire en général : Annie JOURDAN, *Napoléon, héros, imperator et mécène*, Aubier, 1998, chapitre premier.

(15) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 2-3 août 1815.

(16) *Mémoires d'outre-tombe*, Gallimard, coll. « Quarto » (éd. par Jean-Paul CLÉMENT), 1998, t. I, p. 1560. Comme beaucoup, Chateaubriand confond les mémoriaux (et notamment le *Mémorial* de Las Cases) avec les Mémoires de Napoléon.

(17) Signalons que Bertrand et Montholon voyagèrent avec femme et enfants (et en eurent d'autres à Sainte-Hélène), tandis que Las Cases se fit accompagner par son fils. La bibliographie sur Sainte-Hélène est colossale. Les travaux du docteur Jean GANIÈRE peuvent constituer une bonne entrée en matière : *Napoléon à Sainte-Hélène*, Le livre contemporain, 1957-1962, 3 volumes ; *Napoléon à Sainte-Hélène*, édition condensée, Perrin, 2^e édition, 1988. Le *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, de Jacques MACÉ est un outil de travail utile et commode (Tallandier, 2004).

(18) Depuis 1803, cet ouvrage connaissait une édition annuelle chez le libraire Charles-Antoine Teste, ce qui assurait de confortables revenus à son auteur.

(19) Immédiatement traduit en plusieurs langues, le *Mémorial* connut huit éditions françaises en vingt ans. Il ne fut pas pour autant, ainsi qu'on a pu le dire parfois, le « best-seller » du XIX^e siècle : selon une étude de Martyn LYONS (*Histoire de l'édition française*, III, *Le temps des éditeurs*, Fayard, 1990, p. 409-448), il n'apparaît qu'une seule fois (à la 23^e place, pour 12 000 exemplaires) dans la liste des plus gros tirages, pendant la période 1821-1825 ; il disparaît totalement de cette liste pour tous les autres quinquennats du siècle, l'ouvrage le plus vendu restant, comme au XVIII^e, les *Fables* de La Fontaine. En 1844, dans une lettre à Bertrand, le fils de Las Cases lui indiqua que 44 000 exemplaires avaient été vendus depuis 1823 (*Archives provenant du général comte Bertrand, 1773-1844*, catalogue de la troisième vente, 23 mai 1986, n° 86). Sur Las Cases, la meilleure étude est due à un de ses descendants : comte de LAS CASES, *Las Cases, le mémorialiste de Napoléon*, Fayard, 1959.

(20) Sur Bertrand : Michel BERTHELOT, *Bertrand. Grand maréchal du palais. Dans les pas d'un fidèle*, Châteauroux, chez l'auteur, 1996 ; Thierry LENTZ, « Le grand maréchal Bertrand, au service de l'exilé de Sainte-Hélène », *Napoléon I^{er} magazine*, n° 54, novembre 2009, p. 46-52.

(21) Sur Montholon : Jacques MACÉ, *L'honneur retrouvé du général de Montholon. De Napoléon I^{er} à Napoléon III*, Éditions Christian, 2000.

(22) Ce tableau (commandé par Gourgaud lui-même) appartient toujours aux descendants du général qui en ont très souvent autorisé la reproduction. Sur Gourgaud : Jacques MACÉ, *Le général Gourgaud*, Nouveau Monde éditions-Fondation Napoléon, 2006.

(23) Sur O'Meara, récemment : Hubert O'CONNOR, *The Emperor and the Irishman. Napoleon and Dr Barry O'Meara on St Helena*, Dublin, A&A Farmar, 2008. On manque d'une bonne biographie du médecin irlandais.

(24) Son rôle était de prendre soin des armes et des longues vues de l'empereur. Il figurait comme « porte-arquebuse » sur les états de la Maison de l'empereur.

(25) *Souvenirs de Saint-Denis dit Ali second mameluck de l'Empereur* publiés par Gustave MICHAUT, Payot, 1926. Reprise à l'identique de cette édition : *Souvenirs sur l'Empereur Napoléon*, Arléa, 2000. Détenteur d'une partie des papiers d'Ali, Jacques JOURQUIN les met en ordre et en a commencé la publication avec le *Journal inédit du Retour des Cendres 1840*, Tallandier, 2003.

(26) Papiers Ali, cités par Jacques Jourquin, « Les manuscrits du mameluck Ali », *Journal inédit du Retour des Cendres*, p. 33.

(27) *Cahiers de Sainte-Hélène*, 24 août 1817.

(28) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 23 juin 1816.

(29) MONTHOLON, *Récits de captivité*, 23 juillet 1817.

(30) Ces livres servirent en revanche à animer les soirées de Longwood au cours desquelles l'empereur imposait parfois à ses compagnons d'interminables séances de déclamation.

(31) *Napoléon dans l'exil*, 23 juin 1816.

(32) Les dix-huit volumes de l'*Encyclopédie britannique* faisaient probablement partie du lot. Ils furent offerts par Bertrand à la ville de Châteauroux, en septembre 1832, avec 13 autres volumes de la bibliothèque de Sainte-Hélène (Lettre au maire, 18 septembre 1842, bibliothèque municipale de Châteauroux, Ms 39).

(33) Avec une mesquinerie insensée, le gouvernement britannique exigea la restitution de ces volumes après la mort de Napoléon. Il refusa à Bertrand et Montholon de pouvoir récupérer ceux qui avaient été

annotés par l'empereur, bien que les deux généraux eussent proposé de les remplacer par des exemplaires neufs. Ces volumes ne furent même pas conservés : ils furent dispersés en vente publique.

(34) Voir Jacques JOURQUIN, « La bibliothèque de Sainte-Hélène », *Sainte-Hélène, île de mémoire*, Fayard, 2005, p. 121-125. Cette étude a renouvelé celle, pourtant excellente, de Marie ERRIGHI, « La bibliothèque de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène », *Mélanges d'histoire littéraire et de bibliographie*, Nizet, 1950, p. 55-65. De même, l'étude générale et systématique que prépare Jacques Jourquin remplacera l'ouvrage vieilli de Victor Advielle, *La Bibliothèque de Napoléon à Sainte-Hélène*, Lechevallier, 1894, et les listes découvertes par F. G. Healey (*Revue de l'Institut Napoléon*, 1959-1960, n° 73, 74, 75). Très prisés par les collectionneurs, les livres de Sainte-Hélène se reconnaissent au cachet apposé par Ali suivi de la mention manuscrite « l'Empereur Napoléon ».

(35) Le *Moniteur* était « journal officiel » dans la mesure où les informations qu'il publiait émanaient du gouvernement. Ce que nous entendons aujourd'hui par Journal officiel, organe de publication des lois et décrets, s'appelaient alors le *Bulletin des lois*.

(36) *Cahiers de Sainte-Hélène*, 21 décembre 1816. Bertrand note encore, en février 1819 : « L'Empereur se lève à six heures, lit le *Moniteur* jusqu'à 10 heures, prend un bouillon, dort une demi-heure, lit le *Moniteur* jusqu'à 2 heures, dort une demi-heure, lit le *Moniteur* jusqu'à 4 heures et demie et court à la bibliothèque jusqu'à sept heures ». Un autre jour, le captif avait expliqué à O'Meara : « J'ai composé l'histoire de mes campagnes [...], mais il me faut les *Moniteur* pour les dates. » (*Napoléon dans l'exil*, 19 mai 1816.)

(37) Fanny Bertrand était d'origine irlandaise. Sa famille possédait un régiment irlandais au service de la France depuis la fin du XVII^e siècle. Son père était le général Dillon, guillotiné en 1794.

(38) Acheté sur place ou donné par le gouverneur dans le lot des fournitures générales, le papier était généralement du papier vergé filigrané avec le nom du fabricant et la date de production. Il venait de chez « D & C », « Jellymann », « Golding et Snilirove », « CCRIPP » (avec une représentation de Britannica encadrée d'un ovale couronné), etc. Quelques feuilles étaient filigranées « Saint Helena », bien qu'il n'y eût pas de production locale : il s'agissait du papier commandé par la Compagnie des Indes orientales pour sa colonie de l'Atlantique sud.

(39) Las Cases en donne un exemple dans son *Mémorial*, à la date du 28 septembre 1816.

(40) *Cahiers de Sainte-Hélène*, fin août 1818.

(41) Gilbert MARTINEAU, *La Vie quotidienne à Sainte-Hélène au temps de Napoléon*, Tallandier, 2005, p. 323.

(42) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 19-22 septembre 1815.

(43) *Récits de captivité*, 15 mars 1818.

(44) Manuscrit de Bertrand intitulé : « Des manuscrits de Sainte-Hélène », s. d., p. 6, bibliothèque municipale de Châteauroux, Ms 203.

(45) *Journal secret d'Albine de Montholon, maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène*, présenté et commenté par François Candé-Montholon, Albin Michel, 2002, p. 153.

(46) L'affirmation selon laquelle Albine de Montholon a pu être la maîtresse de Napoléon ne repose que sur le seul témoignage de Gourgaud, premier cancanier des mémorialistes de Sainte-Hélène, et quelques allusions vagues de l'intéressée dans sa correspondance. C'est peu mais a suffi à la plupart des historiens pour prendre l'affaire au sérieux.

(47) *Ibid.*, p. 151.

(48) Un des seuls torts de Bertrand fut de ne pas se soucier de sa propre postérité. C'était sa conception de son devoir. C'est ainsi qu'il laissa passer sans rien dire la notice malveillante que Montholon souffla à Germain Sarrut pour les éditions 1837 et 1838 de sa *Biographie des hommes du jour*. Il se montra même chevaleresque lorsque Montholon connut des difficultés et notamment lorsqu'il fut emprisonné au fort de Ham. En mai 1841, après avoir publiquement regretté que cet ancien de Sainte-Hélène n'ait pas été autorisé à participer au voyage du retour des Cendres, il publia une lettre au roi afin d'obtenir sa grâce (*Archives provenant du général comte Bertrand*, troisième vente, n° 95).

- (49) *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon 1^{er}*, référence complète ci-après, t. IV, p. 391-393.
- (50) Lettre du 28 février 1820, Philippe GONNARD (éd.), *Lettres du comte et de la comtesse de Montholon (1819-1821)*, n° 19 (Mme de Montholon était rentrée en Europe).
- (51) Voir notre introduction au volume sur la campagne d'Égypte.
- (52) Plus de détails sur l'objectif politique des Mémoires dans les premiers chapitres de Philippe GONNARD, *Les Origines de la légende napoléonienne. L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, Calmann-Lévy, 1906.
- (53) Dans ses *Cahiers*, Bertrand signale une journée entière de travail à la date du 31 mars, à l'occasion d'une rémission passagère. Il ne précise pas cependant à quoi l'empereur a travaillé. Hors son testament, Napoléon ne dicta plus (à Marchand) qu'une courte note à ajouter à un *Précis des guerres de Jules César* (21 avril 1821). Montholon prétend avoir reçu deux dictées supplémentaires, de deux heures, constituant « deux projets, l'un sur la destination de Versailles, l'autre sur l'organisation des gardes nationales ». Le général affirme avoir ramené ces textes en Europe et les avoir confiés (sans en avoir fait de copie, ce qui ne lui ressemblait pas) à l'ancien secrétaire d'État impérial Maret qui ne les lui rendit jamais. Ces deux notes ont disparu. Elles ne se trouvent pas dans les papiers Maret des Archives nationales (240 AP 1), il est vrai, très lacunaires.
- (54) *Récits de captivité*, 16 avril 1821.
- (55) *Cahiers de Sainte-Hélène*, 25 avril 1821. Dominique-Vivant Denon était le célèbre peintre et graveur devenu directeur des Musées sous le Consulat. Le général Louis-Albert-Ghislain Bacler d'Albe, ingénieur-géographe, peintre et dessinateur, avait dirigé le cabinet topographique de Napoléon de 1801 à 1815. Antoine-Vincent Arnault, écrivain, tragédien et académicien, était un des auteurs contemporains préférés de l'Empereur.
- (56) Le grand maréchal emporta dans ses malles les textes sur l'Égypte, l'île d'Elbe et les Cent-Jours et de nombreuses autres dictées comme les « notes sur l'art de la guerre », les « notes sur les lettres écrites de Paris pendant le dernier règne » écrites par Hobhouse, etc.
- (57) Voir nos introductions aux textes sur la campagne d'Italie et sur les Cent-Jours.
- (58) Bossange avait une filiale en Angleterre où il s'était retiré sous l'Empire pour faire fortune dans la vente des stocks d'invendus qu'il fut, selon la légende, le premier à appeler « bouillons ». Voir l'article que Jacques JOURQUIN a consacré à Martin Bossange (1765-1865) dans le *Dictionnaire Napoléon*.
- (59) Bossange avait réalisé une traduction en espagnol publiée à Paris, en 1825. Elle fut suivie l'année suivante d'une édition, avec une nouvelle traduction, par un éditeur madrilène.
- (60) La première traduction allemande ne concerne que les volumes dirigés par Gourgaud.
- (61) Ils figurent au tome II de la partie dirigée par Gourgaud et sont forts dissemblables de la version finale.
- (62) Gardien du manuscrit, le général Bertrand était mort le 31 janvier 1844. Sur ces manuscrits, voir l'introduction particulière au volume consacré à la campagne d'Égypte.
- (63) Sur l'histoire de la publication de la Correspondance sous le Second Empire : Jacques-Olivier BOUDON, « Introduction générale », *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, t. I, p. 13-32.
- (64) Un contrat fut passé pour rendre possible cette opération d'ampleur limitée avec Firmin Didot et Bossange, le 30 mars 1869.
- (65) Rapport du prince Napoléon à Napoléon III, *Correspondance*, t. XIX, p. I-V.
- (66) Napoléon ne connut que les premiers volumes d'une œuvre qui en compte dix-neuf, publiés entre 1816 et 1829, chez l'éditeur Treuttel.
- (67) Ajoutons que les notes sur les *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815* de Fleury de Chaboulon (parus en 1818 à Londres) ont été publiées seulement dans l'édition de 1901 de ce texte (Rouveyre, 3 volumes).
- (68) Hachette était l'éditeur pour le compte du ministère de la Guerre.

(69) Chez Garnier frères, 1904, 5 volumes. Signalons toutefois une réédition partielle et luxueuse sous le titre *Mémoires de Napoléon*, en 1969 (Club français du livre, 3 volumes). Nous ne comptons pas comme une réédition le fac-similé de la *Correspondance* par la Bibliothèque des Introuvables, en 2003.

(70) *Cahiers de Sainte-Hélène*, 28 avril 1819.

(71) Dans la note manuscrite précitée (bibliothèque municipale de Châteauroux, Ms 203), Bertrand confirme ce projet avorté de dictées sur la Russie. Napoléon consentit cependant quelques confidences à son Premier officier d'ordonnance (avril 1817) qui allait s'en prévaloir pour publier, en 1825, son *Napoléon et la grande Armée en Russie, examen critique de M. le comte de Ségur* (Bossange). La querelle entre Ségur et Gourgaud se termina par un duel.

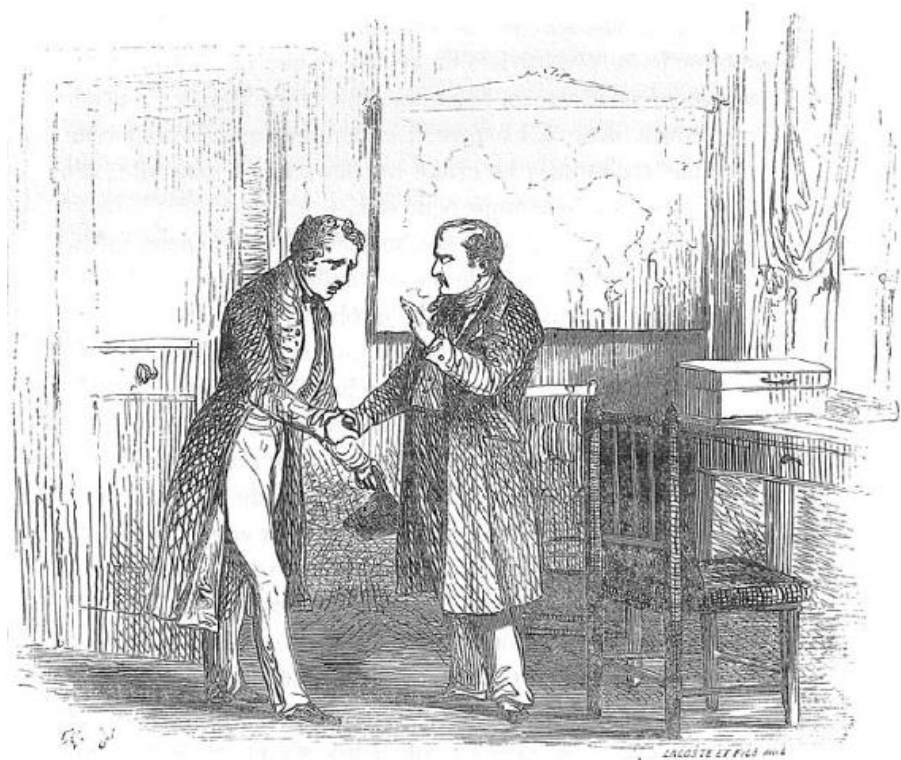
(72) *Les Origines de la légende napoléonienne*, p. 84.

(73) Cette dernière n'a émis qu'une seule réserve importante : elle avertit de ses doutes sur l'authenticité du chapitre « Fructidor » de la partie concernant la campagne d'Italie. Nous pensons que ces doutes peuvent être levés. (Voir notre introduction particulière au volume sur la campagne d'Italie).

(74) La première personne a dû être utilisée dans certains moutures puisque Bertrand note, le 7 août 1816 : « Relecture du chapitre XVII de la *Campagne d'Égypte*, dont l'empereur fait effacer tous les *nous* ». « Comme César et Frédéric, Napoléon écrit à la troisième personne », remarque Montholon dans l'introduction aux *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon I^{er}* (I, p. IX) ajoutant : « Il ne mettait pas une grande importance à son style : la véracité des faits et le besoin de faire connaître à ses contemporains et à la postérité les motifs qui ont déterminé ses actions. »

(75) *Journal. 1822-1863*, Plon, 1996, 8 août 1850.

(76) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 20 novembre 1816.



« Adieu, O'Meara, nous ne nous reverrons plus. Soyez heureux ! » (Gravure, seconde moitié du XIX^e siècle, collection de la Fondation Napoléon.)

L'ÎLE D'ELBE, LES CENT-JOURS ET LA CAMPAGNE DE 1815 : INTRODUCTION

Dans ses *Cahiers de Sainte-Hélène*, à la date du 1^{er} mars 1819, le général Bertrand nota : « Il y a aujourd'hui quatre ans que je débarquais à Golfe-Juan... Parlons d'autre chose⁽¹⁾ ! » Il s'agissait d'un vœu pieux. Depuis quatre années, au milieu des réminiscences sur sa carrière et en dépit de ses dictées sur d'autres grands moments de sa vie, Napoléon parlait quasi quotidiennement des événements des Cent-Jours. Pendant ce trimestre de 1815, il était passé sans aucun moment de transition de l'exaltation de la remontée vers Paris à l'abatement de l'après-Waterloo, état psychologique et physique qui explique sa seconde abdication, presque sans combattre, sur injonction de la Chambre des représentants. Pour comprendre ce qui lui était arrivé, pour mettre de l'ordre dans cet ouragan de grands et petits faits, de malheurs nationaux et personnels, mais aussi pour laisser un plaidoyer à la postérité, l'empereur se devait de laisser son témoignage et sa version des faits. Il le savait si bien qu'il s'y attela dès la traversée pour Sainte-Hélène, par des discussions et de longs monologues puis, à partir du 5 octobre 1815, par des dictées liminaires à Montholon et à Gourgaud. Par la suite, dans une ambiance entêtante, sa bicoque entourée d'uniformes rouges qui étaient comme le symbole permanent et indélébile de la défaite, ces textes furent revus, corrigés, amendés, recommencés et réécrits. Sans cesse arrivaient à Longwood de nouveaux documents et témoignages qui réveillaient des souvenirs, attisaient la douleur, nécessitaient des ajustements et des mises à jour. L'actualité européenne, même si elle parvenait à Sainte-Hélène avec plusieurs mois de retard, devait aussi être prise en compte : ce qui se passait à des milliers de kilomètres du sinistre plateau battu par les vents était la conséquence de cette restauration impériale manquée et, surtout, d'un désastre militaire sans précédent.

Cette partie des Mémoires, telle que nous la donnons ici, comporte deux grandes parties, dictées dans l'ordre inverse de la chronologie :

1) L'île d'Elbe et les Cent-Jours, divisée en huit chapitres couvrant la période allant du traité de Fontainebleau par lequel les Alliés concédèrent à Napoléon la souveraineté de la grande île de l'archipel toscan à la promulgation de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire lors de la cérémonie dite du « Champ de Mai », le 1^{er} juin 1815.

2) La campagne de 1815, divisée elle aussi en huit chapitres comprenant un exposé de la situation diplomatique et militaire en Europe à la veille de l'offensive de l'armée française, la description des opérations, la bataille de Waterloo, le retour à Paris et la seconde abdication ; le dernier chapitre constitue presque un petit travail à part, sous forme de neuf « observations ».

Le principal du récit est donc constitué par la période des Cent-Jours, même si plusieurs chapitres sont consacrés au gouvernement de l'île d'Elbe. Sciemment, Napoléon voulut créer un autre retour de son premier exil, d'autres Cent-Jours et un autre Waterloo, sorte d'« ouvrage national, écrit en entier à la gloire de la France(2) ». Obsédante bataille contre le temps et les réalités. Il la mena en plusieurs phases. La première fut celle des questions, de l'incompréhension et des plaintes. Des accusations aussi : contre Fouché, Talleyrand, Ney, Murat ou Grouchy. C'est ainsi que, le jour du premier anniversaire de Waterloo, le vaincu se plaignait encore devant Las Cases : « Journée incompréhensible ! Concours de fatalités inouïes ! Grouchy ! Ney ! Y a-t-il eu trahisons ! N'y a-t-il eu que du malheur ! Ah ! pauvre France(3). » Puis, comme si la douleur quasi-physique provoquée par la chute allait en s'estompant, la seconde phase fut celle du recul, de l'organisation des idées et, pour finir, de la composition définitive des Mémoires.

Comme tous les morceaux de la narration produite à Sainte-Hélène, mais peut-être plus que les autres, celui-ci fut accompagné d'une opération de « communication » plus vaste. Le récit mémoriel fut complété de dictées constituant des appendices(4) et, surtout, de confidences ininterrompues à ses compagnons d'infortune, les Français bien sûr, mais aussi le chirurgien anglo-irlandais Barry O'Meara qui avait fini par prendre fait et cause pour le prisonnier de l'Europe. Le *Mémorial* de Las Cases (1823) et le *Napoléon dans l'exil* d'O'Meara (1822), parus presque en même temps que la version officielle des Mémoires, allaient l'amplifier, la rendre vivante et (presque) l'authentifier.

*

* *

La pente que devait remonter Napoléon était abrupte. Dans l'histoire de France, le retour de l'île d'Elbe, le désastre de Waterloo et ses conséquences furent un choc exceptionnel, sans équivalent jusqu'à la défaite de juin 1940. Analysant avec ses compagnons les journaux de septembre 1815 parvenus à Sainte-Hélène, l'empereur ne pouvait que constater que « l'avenir demeurait enveloppé de sinistres nuages(5) ». Un de ses objectifs était en quelque sorte d'alléger sa responsabilité dans ces malheurs. Examiné froidement, le bilan des Cent-Jours était pourtant rien moins que catastrophique. Qu'on en juge.

Sur le plan diplomatique, après la paix relativement douce de 1814, les Alliés voulurent cette fois frapper durement un pays considéré comme le grand perturbateur de la paix : « Nous avons vaincu la France, la France est notre

conquête et nous voulons l'épuiser tellement qu'elle ne bouge plus de dix ans », déclara l'Anglais Canning(6). Quelques semaines après Waterloo, soixante et un départements furent occupés par plus de 1 200 000 hommes. On imposa au gouvernement de Louis XVIII la dissolution de l'armée (décrétée le 16 juillet, tandis que Napoléon était à bord du *Bellérophon*) et la prise en charge de frais d'occupation fixés à 1 700 000 francs par jour. Cette occupation fut brutale, les soldats prussiens et allemands multipliant les exactions, les pillages, les réquisitions et instaurant de lourdes contributions, jusqu'à ce que le tsar, Metternich et Wellington y mettent bon ordre. Pendant plusieurs semaines, le sort du pays fut ainsi entièrement entre les mains des souverains européens, de leurs militaires et de leurs diplomates. Ils imposèrent des conditions de paix d'une grande sévérité. Le 20 novembre 1815, le second traité de Paris décida la perte de Landau, de Sarrelouis, de Philippeville, de Marienbourg et de la Savoie. La France rentrait dans ses frontières de 1790 et même un peu moins(7), alors qu'un an plus tôt, elle avait pu sauver quelques lambeaux de ses vingt ans de conquêtes. Elle devait en outre verser une indemnité de guerre de 700 millions de francs et entretenir une armée d'occupation du Nord et de l'Est du pays de 150 000 hommes (logement, chauffage, vivres, fourrage, etc.) au tarif de 383 589 francs par jour. Par un autre traité, dit de la « Quadruple Alliance », les Alliés prenaient fermement la direction des affaires du continent et déclaraient vouloir lutter contre « les principes révolutionnaires qui [avaient] soutenu la dernière usurpation ». Il allait falloir attendre 1818 pour que la porte de ce directoire soit entrouverte à la France et les années 1850 pour qu'elle reprenne une place digne d'elle dans le concert européen.

Au niveau mondial, la France avait finalement perdu ce que Pierre Gaxotte appela la « seconde Guerre de Cent Ans(8) ». Le grand vainqueur de ce conflit titanesque, commencé sous Louis XIV avec les guerres de la Ligue d'Augsbourg (1688) et de succession d'Espagne, continué sous Louis XV avec la Guerre de Sept Ans, entretenu sous Louis XVI par la Révolution américaine et rendu « mondial » sous la Révolution française et l'Empire napoléonien, était indubitablement l'Angleterre. Elle avait obtenu à peu près tout ce qu'elle souhaitait, ce qui allait avoir une conséquence décisive pour la politique extérieure française : « Les Français apprirent une leçon vitale de leur passé récent et ne l'oublièrent jamais : il ne fallait pas se battre contre la Grande-Bretagne, triomphe l'anglophile Schroeder [...]. La lutte pour la suprématie en Europe et outremer prit fin en 1814 [...]. À sa place, la France tenta d'instaurer une entente avec l'Angleterre(9). » L'analyse à long terme est exacte. Jusqu'à la guerre de Crimée, la diplomatie française ne put plus donner de la voix sans être sur-le-champ contrée par une Angleterre super-puissante et maîtresse du jeu international. Dans le cadre du conflit séculaire entre les deux États, les Cent-Jours furent donc un échec retentissant et durable. Napoléon le savait mieux que personne. La morgue de Sir Hudson Lowe et les sentinelles de Longwood le lui rappelaient au besoin, comme un raccourci des conséquences de la défaite.

Rapetissée, surveillée et vaincue dans sa grande ambition géopolitique, la

France était aussi quasiment ruinée. Au second retour de Louis XVIII, l'arriéré se montait à près de 700 millions. Le traité de Paris y avait ajouté 700 millions d'indemnités et les années d'occupation qui suivirent 328 millions de frais d'entretien des troupes alliées. Enfin, par une convention du 25 avril 1818, le gouvernement royal reconnut devoir 240 millions au titre des dommages causés en Europe par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il y en avait pour deux milliards de francs en tout, à une époque où le budget annuel de l'État était largement inférieur au milliard. Au prix d'acrobaties et de sacrifices, la France parvint à se libérer de l'indemnité de guerre, ce qui permit l'évacuation anticipée du territoire : trois ans au lieu des cinq prévus(10). Cet ensemble de décisions aboutit à un formidable endettement de l'État(11).

Plus grave encore, alors qu'en 1814, la première Restauration avait été voulue « paternelle », Louis XVIII fut forcé par l'aile droite du parti royaliste à se montrer sévère : « Les Bourbons [n'ont] d'autre parti que celui de la sévérité », estimait l'empereur devant Las Cases(12). Le roi tenta cependant de contenir l'épuration dans des limites raisonnables. L'ordonnance du 24 juillet 1815 fixa dans une brève liste fermée les noms de ceux qui devaient être punis. Au total, sur les dix-neuf généraux renvoyés en conseil de guerre, quatre furent exécutés : La Bédoyère (19 août), Ney (7 décembre), Chartrand (22 mai 1816) et Mouton-Duvernet (27 juillet). Lavalette n'échappa à la mort qu'en réussissant à s'évader la veille de son exécution. Plusieurs peines capitales furent prononcées par contumace et révisées plus tard (Rigau, Savary, les frères Lallemand, Lefebvre-Desnouettes, Drouet d'Erlon, Gilly, etc.). La plupart des exclus de 1815 purent reprendre une vie normale et même des fonctions publiques à partir de 1819. Les notables furent donc assez peu touchés. En revanche, la loi de sûreté générale du 29 octobre 1815, arrachée au roi par les ultras, autorisa l'emprisonnement sans jugement de toute personne suspectée de complot contre la famille royale ou la sûreté de l'État. Elle permit de condamner les opposants bonapartistes : 419 emprisonnements, 900 internements et 253 interdictions de séjour dans leurs départements. Ces chiffres doivent être comparés à ceux des précédentes épurations qu'avait connues le pays (comme les 500 000 arrestations et les plus de 20 000 exécutions de la Terreur) ou même au nombre de « prisonniers d'État » de l'Empire (jamais plus de 2 500), pour se rendre compte que, statistiquement, la seconde Restauration ne fit pas pis que ses devanciers.

Mais les déchirements engendrés par les Cent-Jours et Waterloo furent plus profonds que pourraient le laisser penser les chiffres. Dès l'abdication de Napoléon, les dérapages des militants ultra-royalistes provoquèrent l'épisode de la « Terreur blanche », soit des vengeances locales, des exécutions sommaires et même quelques massacres, surtout en Provence et dans le Languedoc(13). Pour mettre fin aux troubles et réaffirmer sa politique de modération, Louis XVIII publia, le 1^{er} septembre, une proclamation par laquelle il condamna « l'odieuse entreprise du Midi » qualifiée « d'attentat contre [lui] et contre la France ». Même si cette « Terreur blanche » fut brève et la répression antirépublicaine et

antibonapartiste limitée, le mal était fait. Le fossé entre les deux France issues de la Révolution, que Napoléon puis Louis XVIII avaient presque réussi à combler en 1814, se creusa à nouveau. La « révolution du 20 mars », nom donné à l'époque au retour de l'île d'Elbe, n'était pas pour rien dans cette situation : elle avait réveillé les rancunes, permis aux sans-culottes de rejouer un rôle, donné une excuse aux « talons rouges » pour exercer une sorte de vengeance, exacerbé les conflits qui passèrent du terrain idéologique à une violence d'actes et de propos que l'on croyait appartenir au passé.

C'est sans doute ce qui, au-delà de son destin personnel, rongait Napoléon, chaque fois qu'il tentait d'évoquer le sort de la France avec ses compagnons d'exil : lui qui avait été « national » et avait revendiqué son désir de fusion tout au long de son règne se reprochait d'avoir à ce point participé, par ambition, à la libération des vieux démons du peuple français. Il ne pouvait évidemment l'admettre aussi abruptement. Il lui fallait se présenter devant la postérité pour donner son point de vue, certes, mais aussi pour tenter d'imposer une autre vérité que celle qui se dégagerait inmanquablement de l'analyse dépassionnée des Cent-Jours et de leurs conséquences. En ce sens, les Mémoires devaient jouer un rôle important, même s'il allait s'avérer moins déterminant que celui des mémoriaux.

Le texte dicté à Sainte-Hélène est en effet plus sec, mieux ordonné, construit autour d'une logique dont son auteur ne se départit jamais. Contrairement à l'impression laissée par le *Mémorial* de Las Cases et le *Napoléon dans l'exil* d'O'Meara, on n'« entend » pas l'empereur parler mais on lit le récit contenu d'un historien dont on ne peut toutefois oublier qu'il en fut l'acteur principal. Partant, ce récit n'est pas neutre, il s'en faut de beaucoup, et ne peut pas être pris au pied de la lettre. Rien de grave cependant : les souvenirs de César, de Frédéric le Grand, de Louis XIV et, plus tard, de de Gaulle ne jouent pas une autre partition. Il s'agit simplement pour le lecteur d'aujourd'hui de ne pas prendre le témoignage de l'empereur au pied de la lettre, d'exercer son sens critique et de ne rien accepter avant de l'avoir débattu à la lumière des études historiques qui ne manquent pas⁽¹⁴⁾.

Ceci étant, dans ses dictées, Napoléon ne se défend pas. C'est même tout le contraire : il attaque. Il mène l'offensive autour de quelques arguments :

- le retour de l'île d'Elbe a été la réponse donnée par l'empereur à un véritable « appel de la nation » ; il constitue « un événement unique dans l'histoire par la hardiesse de l'entreprise et les merveilles de l'exécution⁽¹⁵⁾ » ;

- le gouvernement impérial a rétabli l'ordre rapidement et a partout rendu droit de cité aux principes révolutionnaires ; partant, il a bénéficié d'un large soutien au sein de la population ;

- son action a été minée par des trahisons et des trahisons à l'intérieur et le désir des puissances de rabaisser la France à l'extérieur, en dépit des intentions pacifiques de l'empereur ;

– la campagne de Belgique a été perdue par la faute des maréchaux qui n'ont pas exécuté les ordres de l'empereur ;

– les trahisons – notamment « l'insurrection des Chambres » – se sont ensuite poursuivies, empêchant Napoléon de « foudroyer » *[sic]* ses ennemis avec les ressources qui lui restaient.

Chacun de ces arguments pourrait faire l'objet de débats et de longues discussions auxquels cette introduction ne saurait suffire. Ils se poursuivent depuis près de deux cents ans.

Le texte dicté par l'empereur appelle une autre remarque générale qui nous paraît importante : dans l'ensemble, il ne *ment* jamais sur les faits mais en donne une interprétation et en tire des conclusions qui vont toujours dans son sens. Jamais, il ne se livre à une autocritique de la veine de celle qu'il concéda (certes avec réticence et par la mise en accusation du « destin ») un jour de novembre 1816 : « Il est sûr que dans les circonstances je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif ; ce n'était plus ma confiance première ; soit que l'âge qui d'ordinaire favorise la fortune commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le merveilleux de ma carrière se trouvât entamé, toujours est-il que je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose. Ce n'était plus cette fortune attachée à mes pas qui se plaisait à me combler, c'était le destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt ; car il est remarquable que je n'ai pas eu alors un avantage qu'il n'ait été immédiatement suivi d'un revers. [À Waterloo], j'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse, non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément ; mais toutefois j'en portais le sentiment au-dedans de moi(16). »

À partir de faits exacts, Napoléon amène son lecteur à revisiter son retour d'exil en le considérant comme une grande expérience d'union entre le trône et le peuple qui échoua à cause de la pusillanimité de certains hommes (Fouché a droit à un traitement particulièrement « soigné ») et la volonté des puissances d'anéantir la France. Il s'agit là de la continuation de la propagande qui a été développée dès les Cent-Jours : dans les proclamations, les discours et les communiqués officiels diffusés par le *Moniteur*. En cela, l'empereur est cohérent. Ainsi, ces Mémoires s'intègrent dans un ensemble qui leur est antérieur (la propagande des Cent-Jours), concomitant (la publication en Europe de dizaines d'études sur 1815) et postérieur (avec les mémoriaux et les brochures justificatives des acteurs). Dès lors, grâce à cet enchevêtrement, le moment napoléonien quitte l'histoire pour rejoindre la légende. Les Cent-Jours deviennent une entreprise juste, premier pas vers ce que Dominique de Villepin a appelé « l'esprit de sacrifice » dont le couronnement sera, si l'on ose dire, l'abdication du 22 juin pour éviter la guerre civile. Au cœur de ce mythe, Waterloo occupe une place essentielle. Sa dernière bataille obsède particulièrement Napoléon : « Sans cesse, il revient sur la bataille de Waterloo. Comment a-t-il pu la perdre ? Il semble qu'il ne l'ait jamais compris. Il en

reprend les données, fait la part de la brume, de la pluie, de la fatigue, petite près de la part du hasard, et chaque fois aboutit à des conclusions qui, loin de l'apaiser, le blessent au profond de l'esprit(17). » Sous sa plume, qui participe à un processus plus large, la défaite finit par être transfigurée en « défaite glorieuse(18) ».

Dans ses dictées, dans les propos pieusement notés puis diffusés par Las Cases, Montholon, Bertrand, Gourgaud et les autres, les Cent-Jours ne sont pas occultés mais *reconstruits* jusqu'à être noyés et banalisés dans un destin et une œuvre colossale qui les dépassent et les annihile. Phénomène unique dans l'histoire : le vaincu finit par dicter l'histoire. Partant, la plus coûteuse des aventures et la plus formidable des chutes vont se muer en épisode (presque) fécond. Jusque dans les pays qui lui avaient fait la guerre, Napoléon devient le « dictateur des historiens(19) ».

*

* *

Les dictées sur 1815 commencèrent à bord du *Northumberland*. Montholon semble avoir été le premier collaborateur mis à contribution, pour un brouillon sur la bataille de Waterloo(20). Il fut supplanté par Gourgaud à partir de novembre. De même que Bertrand était devenu l'interlocuteur privilégié sur l'Égypte, celui-ci devint jusqu'à son départ le « monsieur 1815 » de la fabrique de Sainte-Hélène. En dehors des textes qui allaient devenir « officiels », il prit en note nombre de propos de son maître et s'en servit plus tard pour ses propres écrits sur la campagne de Belgique(21). Et comme Gourgaud était fort jaloux de ses prérogatives, il vivait mal l'irruption des autres compagnons dans « son » dossier : « Je cause avec Montholon, écrivit-il un jour de septembre 1817. Je le prie de dire à Sa Majesté que si Elle lui donne son *Waterloo* à rédiger, Elle ne doit pas oublier que c'est moi qui ai commencé ce travail. Montholon m'assure que telle était bien son intention, car l'Empereur lui a fait copier, il y a quelques jours, le *Retour de l'île d'Elbe*, avec des corrections de la main de Bertrand, et que cela lui fait de la peine(22). » Suivre les étapes de la rédaction des Mémoires de Napoléon permet aussi de revivre ces mesquineries, jalousies et rivalités entre les compagnons de l'exil... sur lesquels Napoléon jouait quotidiennement, parfois avec cruauté.

Après ces balbutiements, les brouillons et les conversations, le travail sur 1815 prit un tour plus sérieux au milieu de l'année 1816. En août, après une promenade, ses compagnons avaient pressé l'empereur de traiter sa dernière aventure politique et militaire de la même façon qu'il traitait les autres : « Eh bien ! [dit-il] en souriant, il faut que je m'y remette tout à fait : cela fait plaisir de se voir encourager(23). » Il ne fallut que quelques séances pour obtenir les premiers résultats. Le 26 août, Napoléon fit lire devant ses compagnons ce qu'il avait dicté sur Waterloo : « Quelles pages ! Elles font mal ! Les destinées de la

France ont tenu à si peu de choses ! », nota Las Cases qui estimait alors que l'on n'était pas loin du plan désiré. Dès ce moment aussi, les « observations » qui figurent après le récit de Waterloo étaient mises en place(24).

Quoiqu'à l'état de brouillon, le texte de Napoléon était bien avancé lorsque Gourgaud exprima le désir de rentrer en Europe. Napoléon ne le retint pas et le bouillant général quitta Sainte-Hélène le 14 mars 1818. Dans ses malles, il emportait de nombreuses notes, son journal tenu au jour le jour et probablement une version incomplète et inachevée des Mémoires sur 1815(25). À peine était-il arrivé à destination qu'il rédigea et publia, chez l'éditeur londonien Ridgway, une *Campagne de 1815, ou Relation des opérations militaires qui ont eu lieu en France et en Belgique pendant les Cent-Jours, écrite à Sainte-Hélène par le général Gourgaud*(26). Il n'eut pas le temps de négocier correctement les éditions françaises, si bien que deux éditeurs, le parisien Mongie l'aîné et le bruxellois Wahlen, éditérent l'ouvrage sans son autorisation et sans lui verser de droits. Quelques semaines plus tard parut l'édition française approuvée par l'auteur, chez Plancher(27). Elle ne comprenait pas de cartes, contrairement aux livraisons précédentes, mais était augmentée de plusieurs documents dont la lettre à Marie-Louise que le général Gourgaud avait publiée dans la presse britannique, le 25 août 1818, ce qui lui avait valu d'être expulsé d'Angleterre vers Hambourg, le 15 novembre suivant(28).

Avec honnêteté, dès la page de titre, Gourgaud annonçait qu'il était l'auteur du texte, sans prétendre ni même laisser entendre qu'il était de Napoléon. En outre, il ne faisait qu'indirectement allusion aux conversations de Sainte-Hélène dans son introduction comme dans le corps du texte : « L'Empereur Napoléon ayant daigné me faire connaître son opinion [...], je profitai de cette circonstance favorable, et des souvenirs de la grande catastrophe dont j'avais été le témoin pour écrire cette relation. » C'est donc à tort qu'on lui a fait le reproche depuis cette époque d'avoir voulu laisser croire qu'il publiait, en avant-première, les Mémoires de Napoléon. De même, on s'est moqué de sa conclusion : « Ah ! Napoléon, que n'as-tu trouvé la mort à Waterloo ! » On a prétendu que cette réflexion était une nouvelle maladresse d'un homme qui, après avoir « abandonné » son maître, remuait ainsi le couteau dans la plaie. En réalité, le général ne faisait que répéter ce qu'il avait entendu plusieurs fois à Sainte-Hélène. Il était sans doute cet interlocuteur (que Las Cases ne nomme pas dans son témoignage) à qui Napoléon avait dit : « ... Waterloo, c'est là que j'aurais dû mourir(29). »

En France et à l'étranger, la publication de Gourgaud rencontra un vif succès et suscita de violentes réactions de la part de tous ceux qu'il mettait en cause, à commencer par les Grouchy et les ayants droit de Ney. Dans les mois qui suivirent, le fils du premier fit imprimer chez Chaumerot des *Observations sur la relation de la campagne de 1815 publiée par le général Gourgaud*, un anonyme proposa chez Bailleul une *Réfutation, en ce qui concerne le maréchal Ney, de l'ouvrage ayant pour titre Campagne de 1815 par le général Gourgaud*, et le polémiste Marchant une *Lettre au général Gourgaud sur la relation de la*

campagne de 1815 écrite à Sainte-Hélène, chez Brissot-Thivars. L'écho de ces débats et le livre de Gourgaud parvinrent à Sainte-Hélène en mai 1819, ce qui, n'en doutons pas, donna à Napoléon une motivation supplémentaire à poursuivre la composition de « sa » version des faits. Il n'écrivit pas en revanche de réfutation, comme il l'envisagea un moment⁽³⁰⁾.

Depuis le départ de Gourgaud, la fabrique avait continué à fonctionner. Napoléon avait dicté à Bertrand puis à Montholon pendant le reste de 1818 et une partie de l'année 1819. Les dictées sur la campagne de 1815 furent ainsi complétées d'une narration préalable du séjour à l'île d'Elbe et des Cent-Jours. La « douleur » des premiers temps paraissait s'être calmée⁽³¹⁾. On entra dans la phase d'écriture et de réécriture, avec un état d'esprit moins affectif. C'est alors que l'œuvre prit vraiment forme et qu'on aboutit à un texte plus sobre, presque aussi détaché que ceux des campagnes d'Italie ou d'Égypte. La partie militaire fut terminée à l'été 1818. On continua à travailler sur le gouvernement de l'île d'Elbe et la partie politique des Cent-Jours.

En juin 1820, un coup de tonnerre éclata à Londres, à Paris et, bientôt, à Philadelphie : la *Campagne de 1815* dictée par le captif de Sainte-Hélène fut publiée par O'Meara. Elle fut donc le premier morceau des Mémoires à être livrée au public dans sa forme définitive.



Barry Edward O'Meara tenant son manuscrit *A Voice from St Helena*.
Lithographie publiée par le Century Magazine (ph. Josse © Tallandier)

Comment cela avait-il été possible ? Pour l'expliquer, il faut revenir sur l'expulsion du médecin par le gouverneur Hudson Lowe. Celui-ci lui reprochait, officiellement, d'être trop alarmiste sur l'état de santé de son patient : en diagnostiquant une hépatite, il avait en quelque sorte mis en accusation le gouvernement britannique pour avoir choisi Sainte-Hélène comme lieu d'exil. Officieusement, le gouverneur avait été rendu furieux par l'attitude d'O'Meara, trop proche des Français et rétif à lui fournir l'intégralité des informations dont il disposait. À partir de juin 1817, l'opposition entre les deux hommes devint telle qu'elle ne pouvait pas connaître d'autre épilogue que le départ du médecin. C'est ce qui se produisit : Londres autorisa Lowe à le renvoyer en Angleterre. Il quitta l'île le 2 août 1818, après avoir fait sa dernière visite à l'empereur le 25 juillet.

À ce moment, Napoléon avait achevé ses dictées sur la campagne de 1815 et sur Waterloo. Il en remit une copie à O'Meara, ce que le médecin admit à demi-mot dans son *Napoléon dans l'exil* : « Je crois devoir déclarer aussi que je possède d'autres entretiens et documents d'une grande importance, qui m'ont été remis par Napoléon lui-même, mais qu'il serait peut-être imprudent de faire maintenant connaître(32). » Même discrétion chez Las Cases qui, ayant lu le livre d'O'Meara, nota dans son *Mémorial* : « On était venu à bout de la faire sortir furtivement de Sainte-Hélène, en dépit de toute vigilance(33). » Dans une note manuscrite conservée à la bibliothèque municipale de Châteauroux, Bertrand expliqua : « L'Empereur n'a jamais formé de projet d'évasion, mais malgré les précautions odieuses ou ignobles prises par le gouverneur, il a reçu quelquefois des lettres ou des journaux d'Europe et y a envoyé quelques pamphlets, notamment : Des observations sur la conduite des Bourbons en 1814, Des lettres du cap de Bonne espérance qui contiennent quelques anecdotes intéressantes sur l'Empire ; enfin, la campagne de 1815. Afin que ces écrits fussent plus aisément soustraits à l'inquisition du gouverneur, Napoléon les fit copier en petits caractères et avec peu de marge par Saint-Denis(34). »

Dès octobre 1818, une fois à Londres, O'Meara contacta l'éditeur Richard Philipps. Le livre parut sous le titre *Historical Mémoires of Napoleon. Book IX. 1815. Translated from the original manuscript by B. E. O'Meara*(35). Il y manquait les « observations » finales de l'empereur dont le médecin annonçait la prochaine publication. Dans la foulée, Philipps publia le texte en français, sous le titre : *Mémoires historiques de Napoléon. Livre IX. 1815*(36). Quelque temps plus tard, son collègue français Barrois l'aîné livra le même texte, avec un titre différent : *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*(37). Cette fois, les « observations » figuraient à leur place, au chapitre IX. Ces publications étaient toutes accompagnées d'un plan (inexact par rapport à ce qui s'était réellement passé) de la « bataille de Mont-Saint-Jean », nom que l'on donnait alors

fréquemment à Waterloo en milieu francophone(38).

Dans sa préface, O'Meara écrivait être en possession du texte « depuis octobre 1818 ». Il avait sans doute voulu brouiller les pistes en n'écrivant pas « juillet », afin de ne pas risquer d'être poursuivi par le gouvernement britannique pour avoir sorti clandestinement des documents de la prison du bout des mers. Car il s'agissait bien des dictées de l'empereur : « C'est Napoléon lui-même qui parle [...]. Il est inutile de faire l'éloge d'un tel ouvrage. Il démasque quelques réputations, mais il dit la vérité. Il fournira à l'histoire des matériaux inappréciables, et aux militaires des leçons intéressantes », écrivait encore le chirurgien. Même tonalité chez Las Cases : « Dès que cette relation de Waterloo parut dans le monde, personne ne se trompa sur son auteur [...]. Quels beaux chapitres ! Il serait impossible d'en essayer une analyse ; il faut lire l'original(39). » Tel ne fut pas l'avis de Mme de Montholon qui qualifia de « tripotages » la publication d'O'Meara, alors même qu'elle était parfaitement informée du projet et y avait même collaboré(40). C'est sans doute pour tromper le cabinet noir anglais qu'elle fit comme si elle tombait des nues dans ses lettres à son époux.

Page de titre de l'ouvrage de Barry
O'Meara publié à Paris en 1820 ©
Tallandier



Deux ans plus tard, pourtant, Gourgaud et Montholon ne reprirent pas ce texte à l'authenticité certaine pour l'intégrer à leurs *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier*, préférant conserver celui que l'officier d'ordonnance avait édité quatre ans plus tôt. Ce n'est qu'avec l'édition de 1830, dont Gourgaud était toujours un des codirecteurs, que la version d'O'Meara fut intégrée.

Logiquement, la commission d'édition de la *Correspondance* choisit elle aussi de retenir ce texte. Pour ne publier que ce qui était dû à la plume de l'empereur en exil, elle en retira les nombreuses « pièces officielles » qui avaient augmenté les publications antérieures, comme la narration officielle du retour de l'île d'Elbe publiée au *Moniteur* du 23 mars 1815(41), les proclamations, adresses et discours de Napoléon aux armées et aux corps constitués, les tableaux d'effectifs des différentes armées en présence. La commission modifia aussi quelques intertitres des éditions des années 1820 de la *Campagne*. Ainsi qu'elle l'avait fait pour les autres parties des Mémoires, elle se procura les manuscrits originaux auprès du fils Bertrand, pour la partie intitulée « l'île d'Elbe et les Cent-Jours » et d'Albine de Montholon, pour la « campagne de 1815 »(42). Le premier, ramené par Bertrand de Sainte-Hélène, était couvert d'annotations au crayon de la main de l'empereur. Le second en était dépourvu.

Le texte édité par O'Meara fut ainsi validé. Il constitue la partie des Mémoires de Napoléon publiées dans ce volume.

T. L.

Notes

(1) Bertrand avait suivi Napoléon à l'île d'Elbe, dont il était devenu une sorte de ministre des Affaires intérieures. Il fut mis le premier au courant du projet de retour en France. Il tenta de s'y opposer avant de se rallier à la volonté de son maître. Entre le 1^{er} et le 20 mars 1815, de Golfe-Juan à Paris, il se vit confier les fonctions de « major général de la Grande Armée par intérim ».

(2) *Cahiers de Sainte-Hélène*, avril 1818.

(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 18 juin 1816.

(4) Comme les « Notes sur les lettres écrites de Paris pendant le dernier règne de l'Empereur Napoléon » (critique de l'ouvrage de l'Anglais Hobhouse, qui lui était pourtant favorable), une partie des *Lettres du cap de Bonne-Espérance* dictées par l'empereur et publiées à Londres en 1817, une partie des *Notes sur l'art de la guerre* (voir *Correspondance*, vol. XXXI).

(5) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 8-9 décembre 1815.

(6) Cité par Emmanuel DE WARESQUIEL et Benoît YVERT, *Histoire de la Restauration*, Perrin, 1996, p. 147.

(7) Avec la perte de Philippeville et de Marienbourg.

(8) Pierre GAXOTTE, *Le Siècle de Louis XV*, Fayard, éd. 1997, p. 191-196.

(9) Paul W. SCHROEDER, *The Transformation of European Politics. 1763-1848*, Oxford, Clarendon Press, 1996, p. 522.

(10) Pour se tirer de cette crise épouvantable, le gouvernement dirigé par le duc de Richelieu, avec le Génois Corvetto aux Finances, se refusa à trop augmenter les impôts. Il préféra les économies drastiques, l'emprunt (forcé ou non), la vente de bois, les reports des remboursements de l'arriéré (jusqu'en 1820) ou sa transformation en dettes à moyen et long termes. Pour disposer de liquidités, il emprunta à tour de bras à l'étranger, notamment... en Angleterre.

(11) La part des « dettes et pensions » dans les dépenses publiques passa de 14 % pour la période 1801-1814 à près de 40 % pour la période 1815-1829. Et pourtant, le déficit budgétaire annuel fut contenu et même inexistant à partir de 1817. Corvetto utilisa en priorité les impôts pour le fonctionnement et les recettes extraordinaires au seul remboursement la dette de l'État. Sur ces sujets budgétaires et financiers essentiels à la compréhension de l'époque, voir Pierre BRANDA, *Le Prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Fayard, 2005.

(12) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 17 février 1816.

(13) Rien qu'à Marseille, on exécuta 50 fédérés, bonapartistes et quelques Égyptiens installés en ville depuis le retour de Bonaparte, en 1799 ; 80 maisons et boutiques furent incendiées. À Avignon, dans des conditions atroces, on tua le maréchal Brune. À Nîmes, les troupes fidèles à Napoléon furent attaquées et durent se replier, ce qui permit à la foule royaliste de s'en prendre aux protestants dont une quarantaine furent assassinés, tandis que les deux frères Faucher, généraux bonapartistes en retraite, furent passés par les armes près de Bordeaux. À Toulouse, le général Ramel, qui tentait de s'interposer, fut cruellement mutilé et tué. Pendant plusieurs semaines, le Midi connut d'autres tueries, collectives ou isolées.

(14) Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie la plus récente : Dominique DE VILLEPIN, *Les Cent-Jours ou L'Esprit de sacrifice*, Perrin, 2001 ; Emmanuel DE WARESQUIEL, *Cent jours, la tentation de l'impossible. Mars-juillet 1815*, Fayard, 2008 ; Thierry LENTZ, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, IV, *Les Cent-Jours (1815)*, Fayard, 2010.

(15) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 24 février 1816.

- (16) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 11 novembre 1816.
- (17) Octave AUBRY, *Sainte-Hélène*, Flammarion, 1973, p. 250.
- (18) Jean-Marc LARGEAUD, *Napoléon et Waterloo : la défaite glorieuse de 1815 à nos jours*, Boutique de l'histoire, 2006.
- (19) Gérard GENGEMBRE, *Napoléon. La vie. La légende*, Larousse, 2001, p. 209.
- (20) *Récits de captivité*, t. I, p. 145-146.
- (21) *Journal de Sainte-Hélène*, 4 janvier, 20 février, 24 août 1817.
- (22) *Journal de Sainte-Hélène*, 12 septembre 1817.
- (23) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 7 août 1816.
- (24) *Ibid.*, 26 août 1816. Ces observations forment le chapitre IX de la partie « Campagne de 1815 ».
- (25) Parmi ce que Gourgaud emporta figuraient une dizaine de pages des dictées sur les Neutres dont aucune copie n'avait été faite, ce qui obligea à les recommencer (*Cahiers de Sainte-Hélène*, février 1819).
- (26) La première édition est de septembre 1818.
- (27) Pour la Belgique, l'éditeur Stapleaux assura de son côté une édition autorisée par Gourgaud (1819). Une traduction allemande parut à Berlin, augmentée des commentaires d'« un officier allemand » (1819).
- (28) Sur cet événement : Jacques MACÉ, *Le Général Gourgaud*, p. 174 sq.
- (29) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 4 novembre 1816.
- (30) *Cahiers de Sainte-Hélène*, 6 mai 1819. Un commentaire sur le travail de Gourgaud figure dans le même ouvrage, à la date du 24 mai. Napoléon le critique sur certains points, mais admet aussi qu'il s'est livré à quelques bonnes analyses.
- (31) Les *Cahiers* de Bertrand et les *Récits* de Montholon permettent de suivre le calendrier.
- (32) 25 juillet 1818. Voir aussi Paul GANIÈRE, « Introduction », *Napoléon dans l'exil*, Fondation Napoléon, 1993, p. 42.
- (33) Note de Las Cases dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, 26 août 1816.
- (34) « Des manuscrits de Sainte-Hélène », s. d., p. 4, bibliothèque municipale de Châteauroux, Ms 203.
- (35) Chez Sir Richard Philipps & Co, Bridge Street. La préface était signée « B. E. O'Meara, last surgeon to Napoleon, February 8, 1820 ». La page de titre était ornée des grandes armes impériales.
- (36) La mention « livre IX » est difficile à expliquer. O'Meara se contente d'écrire dans sa préface : « [Ce texte] forme le neuvième livre du grand travail » de Napoléon, ajoutant : « Le moment n'est pas encore arrivé de soumettre au public plus que le présent volume. » Le médecin ne pouvait pas savoir, deux ans avant leur parution, que Montholon et Gourgaud allaient consacrer huit volumes à leur *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon I^{er}*. C'est pourtant l'explication que l'on donne généralement.
- (37) Dans un avertissement, Barrois essayait de faire croire qu'il était le premier à publier le texte : « La traduction anglaise qui s'imprime actuellement à Londres, a été faite ici sur la copie qui nous a servi pour l'impression. »
- (38) Les premières relations françaises de la bataille portaient ce nom. Certains historiens allemands continuent à appeler Waterloo « bataille de la Belle-Alliance », du nom de l'endroit où Blücher et Wellington se rencontrèrent à l'issue des combats. C'est le duc anglais qui parvint à imposer « Waterloo », où se trouvait son quartier général... et où on ne se battit pas. Il est vrai que le nom de cette petite ville a une consonance bien plus britannique que les deux autres appellations.
- (39) Note de Las Cases dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, 26 août 1816.
- (40) Lettre datée du 9 juin 1820, *Lettres du comte et de la comtesse de Montholon (1819-1821)*, n° 24.
- (41) Ce texte avait été dicté par Napoléon.

(42) Comment ce texte était-il entré en possession de Mme de Montholon ? O'Meara le lui avait-il donné ? Avait-elle récupéré une copie ramenée par son mari de Sainte-Hélène ? L'avait-elle obtenu par une autre voie ? Nous l'ignorons.

L'ÎLE D'ELBE ET LES CENT-JOURS

1814-1815

Chapitre premier

VOYAGE DE FONTAINEBLEAU À L'ÎLE D'ELBE

I. Échange des ratifications du traité de Fontainebleau. — II. L'Empereur quitte Fontainebleau. — III. Son passage à Tarare et à Lyon. — IV. Il rencontre le maréchal Augereau près de Tain. Passage à Valence. — V. Passage à Avignon et Orgon. — VI. Route d'Orgon à Aix. — VII. Souper dans une auberge près d'Aix. — VIII. Arrivée à Fréjus. — IX. Le capitaine Moncabrié mouille dans la rade de Fréjus avec une frégate française et un brick qu'il offre à l'Empereur. — X. Embarquement de l'Empereur à bord de la frégate anglaise *l'Undaunted*.

I. Les ducs de Vicence et de Tarente portèrent à Fontainebleau la convention dite *de Fontainebleau*, ratifiée par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, et par le gouvernement provisoire pour la France. L'Empereur désirait se rendre à l'île d'Elbe, dont il s'était réservé la souveraineté, escorté par 2 000 hommes de sa Garde. Des commissaires de la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche, devaient l'accompagner, pour s'entendre au sujet du départ et faire exécuter le traité. L'empereur d'Autriche fit offrir, si les 2 000 hommes de la Garde impériale n'étaient pas suffisants, le secours de 3 000 hommes de sa garde : « Je n'ai besoin ni des étrangers, ni de ma Garde même pour traverser la France, répondit l'Empereur. Il me suffit d'un commissaire anglais pour être assuré du passage de la Méditerranée. »

L'Autriche nomma pour commissaire le général Koller, la Russie le comte de Chouvalof, l'Angleterre le colonel Campbell. Le général Koller était le plus actif et le meilleur. Ces commissaires furent présentés à Fontainebleau, et l'Empereur désigna le jour suivant (20 avril) pour son départ.

L'Impératrice et son fils devaient suivre l'Empereur : il ne put même pas la voir, ni embrasser son fils, et elle fut conduite à Vienne, en Autriche ; première violation du traité.

On demanda dans la vieille Garde des hommes de bonne volonté pour rester avec l'Empereur à l'île d'Elbe et lui servir de garde : généraux, officiers, soldats,

tous s'offrirent. Le général Cambronne, le colonel Mallet et un bataillon de 800 hommes, l'élite de la vieille Garde, tous couverts d'honorables cicatrices et portant les récompenses obtenues dans cent combats, furent préférés. Ils partirent de Fontainebleau le 18 avril, se rendirent à Briare ; de là ils se rendirent par la traverse à Auxerre, d'où ils furent dirigés sur Lyon et Savone, lieu désigné pour leur embarquement. Le grand maréchal comte Bertrand se dévoua au service de l'Empereur dans sa nouvelle position, ainsi que le lieutenant général comte Drouot, un des aides de camp de Sa Majesté, le colonel Jermanowski, les capitaines adjudants du palais Deschamps et Baillon, un des payeurs de la Couronne le sieur Peyrusse, et un secrétaire du cabinet le sieur Rathery.

II. Le 20 avril 1814, à six heures du matin, l'Empereur sortit des appartements et descendit le grand escalier de marbre. La vieille Garde était rangée en bataille dans la cour ; il fit battre au cercle, et lui parla dans les termes que l'on sait. L'Empereur se fit apporter les aigles de la vieille Garde ; il les embrassa. Des larmes coulèrent des yeux de ces vieux soldats, le désespoir se peignait sur leur physionomie, et l'on craignit un moment qu'ils ne se portassent à des excès contre les commissaires ; mais ceux-ci furent en même temps transportés d'un spectacle aussi inattendu : le général Koller, le chapeau au bout de son épée, se livra au témoignage du plus vif enthousiasme, et l'Anglais Campbell dit : « Voilà une scène bien touchante et digne de ce grand homme. » Les habitants de Fontainebleau étaient dans les avenues ; tous ceux qui portaient un cœur français furent émus de ce spectacle.

L'Empereur monta dans sa voiture avec le grand maréchal. Il était suivi de la voiture du général Drouot et de celle du payeur Peyrusse. Chaque commissaire suivait, chacun dans sa voiture. L'Empereur ne voulut aucune escorte. On traversa Nemours ; on arriva le soir à Briare, où les logements étaient marqués pour passer la nuit. Une population considérable s'y était réunie ; elle était animée des sentiments de la plus vive indignation contre les étrangers. Les commissaires reçurent quelques insultes ; L'Empereur fut obligé de les protéger. Sa Majesté reçut le maire et causa longtemps avec lui. L'Empereur soupa seul. Il fixa le départ au lendemain avant la pointe du jour.

On arriva à Nevers fort tard ; une division de l'armée française s'y trouvait cantonnée. La population de la ville et des campagnes était accourue. La nuit se passa en mouvements tumultueux ; on se porta à des excès contre ceux que l'on regardait comme des ennemis et contre les partisans de l'étranger. L'Empereur ordonna des rondes toute la nuit pour protéger les commissaires ; il reçut quelques officiers qui lui parlèrent les larmes aux yeux ; lui seul était calme. L'Empereur soupa seul.

Le 22 on traversa Moulins, et on arriva le soir à Roanne. Cette ville était occupée par un régiment autrichien de l'armée de Lyon. Là, pour la première

fois, l'Empereur rencontra sur sa route des troupes étrangères. Sa Majesté soupa avec le grand maréchal. Elle reçut le maire et plusieurs citoyens de Roanne, et causa longtemps avec eux. Lorsque le lendemain l'Empereur monta en voiture et passa le pont, il fut touché des sentiments des habitants. Le régiment autrichien paraissait animé des sentiments qu'on pouvait désirer. Depuis Roanne, comme on était dans les postes occupés par l'armée autrichienne, des détachements de 20 hommes de cavalerie de cette armée escortaient les voitures. Les populations des villages qu'on traversait témoignaient leur mauvaise humeur de voir l'Empereur escorté par des troupes étrangères ; l'Empereur partagea ce sentiment et fit témoigner au général Koller que cela lui était désagréable ; ce général fit retirer les escortes.

III. On traversa Tarare à quatre heures après midi. Cette industrieuse population était tout entière réunie ; les chevaux marchaient au pas ; une grande foule environna la voiture de l'Empereur, ce qui donna lieu à une des conversations les plus touchantes : « Nos manufactures, dirent ces habitants, étaient arrivées au plus haut degré de prospérité. Qu'allons-nous devenir sous un gouvernement maîtrisé par les Anglais ? » Plusieurs, qui paraissaient les chefs, disaient à l'Empereur : « Conservez-vous pour nous, l'année ne se passera pas que vous ne reveniez en France ; les peuples sont résolus à tout faire pour cela. »

L'Empereur désira traverser Lyon de nuit, il connaissait l'affection que lui portaient les habitants de cette grande ville ; il s'arrêta à deux lieues de Lyon pour souper, dans une petite auberge, au village de Savigny. Il soupa avec toutes les personnes du voyage. Il traversa Lyon à une heure après minuit. Depuis plusieurs jours le bruit s'était répandu que l'Empereur devait passer ; la fermentation était grande ; le prince de Hohenlohe était très inquiet et la garnison sur ses gardes. Beaucoup de citoyens s'aperçurent, par le mouvement des régiments autrichiens, que l'Empereur passerait dans la nuit ; grand nombre l'attendaient et le suivirent jusqu'à l'extrémité du faubourg de la Guillotière. Toutes les conversations se passaient en protestations sur les sentiments des Lyonnais, et en espérances d'un meilleur ordre de choses avant la fin de l'année. Ces espérances étaient particulièrement témoignées par le peuple. L'Empereur parlait peu, et ce qu'il disait était pour consoler. L'on marcha toute la nuit. L'Empereur descendit au jour dans une auberge au Péage-de-Roussillon.

IV. Le 24, on traversa Saint-Vallier et Tain. À moitié chemin de Tain à l'Isère, une voiture de six chevaux avec deux courriers s'arrêta. Le maréchal Augereau en descendit avec trois aides de camp et demanda à parler à l'Empereur. Sa Majesté descendit de voiture et l'écouta une demi-heure. Les commissaires, les officiers de la suite, étaient aussi descendus de voiture et formaient un groupe à soixante pas de distance. L'Empereur reprocha au maréchal Augereau la lenteur de ses opérations, sa négligence, et d'avoir laissé prendre Lyon avec une si belle armée. Ce général balbutia, pâlit, se défendit

mal ; il se récria beaucoup sur la tournure que les affaires avaient prise en faveur des Bourbons ; dit qu'il avait espéré la régence, qu'il était impossible pour tout soldat qui avait de l'honneur et tout Français qui aimait son pays de se voir sous ce sceptre de plomb, qu'il allait se retirer à la campagne jusqu'à ce qu'un nouvel ordre de choses, qui ne pouvait tarder à avoir lieu, fit renaître le parti national. L'Empereur remarqua l'embarras de la contenance du maréchal Augereau. Au moment de monter en voiture, ce maréchal demanda, les larmes aux yeux, la permission d'embrasser l'Empereur ; Sa Majesté ignorait encore ses derniers sentiments, et ne refusa pas cette faveur à un ancien compagnon d'armes.

On descendit de voiture à un quart de lieue de l'Isère ; le général Koller s'approcha alors de l'Empereur et lui dit à part : « Je viens de voir une scène bien extraordinaire. — Pourquoi ? c'est un vieux soldat, lui dit l'Empereur ; il a vieilli vingt ans sous mes ordres, il n'a plus la même ardeur ; d'ailleurs il a eu des moyens militaires, mais jamais de génie ni d'éducation. — Vous me surprenez, dit le général Koller ; vous avez été trahi par Augereau, il y a quinze jours qu'il a fait son traité avec nous. Ses manœuvres étaient des simulacres, et vous ignorez même sa proclamation [du 16 avril]. On me l'a remise hier à Lyon, et la voilà. » L'Empereur ne dissimula pas son indignation en voyant cette proclamation signée de ce même homme qui venait de lui tenir des discours si différents.

De l'autre côté de l'Isère était une compagnie du 23^e d'infanterie légère, premier poste français. Aussitôt que les soldats surent que l'Empereur était de l'autre côté, ils passèrent. Un vieux capitaine, couvert de blessures, après avoir salué l'Empereur, lui dit : « Avez-vous rencontré ce misérable ? Ne lui avez-vous rien dit ? Il a eu bon nez de ne pas attendre votre arrivée à Valence, les troupes étaient résolues à le fusiller devant vous. » Quoique l'Empereur fût déjà instruit, il feignit l'étonnement. « Qu'est-ce ? dit-il, c'est votre général. — Vous et la France n'avez pas de plus grand ennemi ; nous avons été vendus à bons deniers comptants ; » et le vieux capitaine commença à raconter tous les événements de la campagne, et l'opinion de l'armée sur son général.

On arriva à Valence à trois heures après midi : le régiment d'artillerie et plusieurs régiments étaient en bataille, la population sur le chemin. Les sentiments continuèrent à être partout les mêmes sur la route. Des colonels, des généraux, des officiers, vinrent à la voiture. L'Empereur causa longtemps avec eux ; ils lui apprirent qu'Augereau ne s'attendait pas à son passage par Valence, qu'il en avait été instruit la veille par l'inspecteur des postes qui commandait les chevaux, qu'il l'avait même fait arrêter, mais que, la nouvelle du passage de l'Empereur s'étant répandue, la fermentation des troupes et les menaces avaient fait juger à propos au maréchal de partir ; qu'il avait trahi la France et l'armée. On remit à l'Empereur des copies de la proclamation publiée, mais qui avait été sur-le-champ arrachée. La cavalerie voulait absolument escorter l'Empereur. Entre Montélimart et Valence on rencontra de nouveaux régiments qui sollicitèrent d'être passés en revue ; Sa Majesté s'arrêta. C'étaient les mêmes sentiments, la même indignation et la même horreur contre le traître qui avait trahi l'armée de Lyon.

Le soir on arriva à Montélimart. L'Empereur soupa seul. Il reçut le sous-préfet, qui lui fit connaître que le plus mauvais esprit régnait à Avignon ; que les hommes de la Glacière étaient debout ; que les sentiments de ce peuple étaient pervers ; que des agents du prétendu gouvernement provisoire étaient venus pour tendre un guet-apens, et que, sans une escorte considérable, on courrait de grands dangers ; il conseillait de prendre par Grenoble et Sisteron, car il y avait certainement un complot organisé. D'autres citoyens et des voyageurs qui venaient de la Provence demandèrent à parler à l'Empereur et dirent la même chose : que l'on venait de publier la paix à Marseille ; que les Anglais y étaient entrés en triomphe ; que le pavillon tricolore avait été foulé aux pieds et la statue de l'Empereur brisée ; qu'un comité s'y était organisé et qu'on se flattait de commettre un crime ; et que des agents, hommes d'exécution, y étaient arrivés, depuis plusieurs jours, de Paris, porteurs de sommes considérables. L'Empereur résista inexorablement à toutes ces instances, se contentant d'ordonner au grand maréchal de faire atteler à minuit afin de passer Avignon avant le jour, et de faire venir les chevaux de poste hors de la ville.

V. Avignon contient un grand nombre d'hommes féroces, couverts de crimes dans toutes les époques, et qui ont souillé leurs mains du sang des hommes de tous les partis. Il était cinq heures du matin quand l'Empereur y arriva. Les chevaux étaient hors de la ville. On lui fit connaître que 300 ou 400 hommes avaient attendu une partie de la nuit, annonçant les projets les plus sinistres. On tourna Avignon par les remparts ; au moment où la voiture parlait, quelques-uns de ces hommes accoururent et lancèrent des imprécations. On arriva sur la Durance, qu'on passa sur le beau pont du Bonpas. À une heure on arriva à Orgon ; on trouva à la poste une centaine de personnes des deux sexes qui paraissaient fort animées. Elles avaient d'énormes cocardes blanches à leurs chapeaux, et vociféraient le cri de *Vive le Roi !* On venait de recevoir les nouvelles de Marseille, et la commune se réunissait pour célébrer la paix et l'événement survenu, en suivant l'impression de Marseille. Plusieurs se portèrent à des actes de fureur et cherchèrent la voiture de l'Empereur ; les commissaires et les hommes de la suite vinrent l'entourer. Cependant quelques citoyens commençaient à se grouper et paraissaient voir avec indignation ce qui se passait ; ils entrèrent dans les groupes et les haranguèrent avec véhémence ; cela déconcerta et paralysa le mouvement des malintentionnés. La voiture partit sur ces entrefaites.

VI. À une demi-lieue d'Orgon, un homme à cheval fit arrêter la voiture de l'Empereur et demanda à lui parler : c'était un bon Français qui, témoin du mouvement qu'on se donnait à Marseille et de ce qui se passait à Aix et à Lambese, venait, sans savoir où était l'Empereur, à sa rencontre pour l'en prévenir. Il lui dit que des agents étaient venus de Paris avec des instructions du prince de Bénévent, et, à ce qu'il paraissait, c'étaient des hommes connus de

Laborie ; qu'un nommé Maubreuil était attendu, s'il n'était déjà arrivé ; que plusieurs de ces agents d'exécution étaient déjà à Marseille, et que, dans ce moment, on recrutait 12 ou 15 hommes à Marseille, et que, au nombre de 30, ils voulaient assassiner l'Empereur, qu'on savait voyager sans escorte ; qu'il ne serait pas difficile de réunir une soixantaine de personnes pour garder l'Empereur dans les lieux où il voudrait passer. L'Empereur écouta attentivement et n'ajouta que médiocrement confiance à ce récit ; toutefois il remercia cet homme. Cependant, à tout événement, ayant déjà l'expérience de ce qui s'était passé à Avignon, il résolut de monter à cheval précédé d'un seul piqueur. Il ne connaissait pas la route. Il alla à franc étrier et traversa Lambesc, où il devait changer de chevaux. L'Empereur ayant son uniforme et son épée aurait été nécessairement reconnu en changeant de chevaux. Arrivé devant la poste, Napoléon vit une trentaine de personnes de mauvaise mine qui se chauffaient au soleil, et demandaient ce qu'il y avait de nouveau et si la voiture de l'Empereur passerait dans la journée. Il faisait une brise du nord assez fraîche, une poussière comme il y en a sur le sol de Provence. Parmi ces hommes, plusieurs paraissaient cependant être des amis. L'Empereur prit le parti de doubler la poste et d'aller à Saint-Cannat. À moitié chemin, près d'une petite guinguette, il trouva des paysans qui paraissaient aisés, qui racontaient que l'Empereur devait passer, et ce qui avait eu lieu à Marseille ; ils paraissaient fort attachés à l'Empereur et fort indignés de ce mauvais esprit des Marseillais. Ils prirent l'Empereur pour un officier qui allait le joindre à Marseille. Deux heures et demie après, on se trouva sur une hauteur d'où l'on découvrait Aix. Il aurait fallu y changer de chevaux, mais on y aurait été nécessairement reconnu ; l'Empereur prit le parti de rétrograder d'une lieue.

VII. L'Empereur s'arrêta à une petite hôtellerie sur le chemin. Il y commanda un dîner. La femme de l'auberge était une petite Provençale fort curieuse, vive et parlante ; le mari un homme sensé et sérieux. On ne parlait que de l'Empereur, et il fut bientôt facile de comprendre que le mari était fort attaché à l'Empereur, et la femme fort opposée. Elle paraissait être la maîtresse. À tous ses sarcasmes, à toutes ses imprécations son mari pâlisait et lui imposait silence, toutefois avec modération. L'Empereur se retira dans une des chambres où l'on devait préparer le dîner. Cette femme en profita pour s'asseoir près de l'Empereur. Elle lui dit : « Je sais bien que vous êtes de la suite de cet homme ; je vois par le dîner que vous commandez qu'il va venir descendre ici ; cela n'empêchera pas que nous ne le trahissions bien. Je suis bien de l'opinion de ces messieurs qui dînaient ici hier ; ils ne concevaient pas comment on envoyait dans une île si près de la France un homme qui a tant de moyens. On dit qu'à lui seul il a plus d'esprit que toute l'Europe. Je vous conseille de ne pas vous embarquer avec lui, votre mine me convient, car sûrement au milieu de la mer on lui fera boire un coup ; sans cela avant trois mois il serait de retour. » Cette femme n'était pas méchante.

Cependant le mari, homme de quarante ans, ayant été instruit de ce que sa femme avait dit, soit qu'il trouvât quelque chose d'étrange dans l'attitude du nouveau voyageur, soit qu'il soupçonnât qu'il fût un des principaux officiers de la suite de l'Empereur, vint à son tour et lui demanda excuse des propos de sa femme. Il dit « qu'elle était une bonne femme, mais folle, qu'on lui avait monté la tête à Aix ; que, si effectivement il était de la suite de l'Empereur, l'Empereur pouvait venir souper avec confiance, que le sacrifice de sa vie, que tout ce qu'il pourrait faire, il y était prêt pour le service de l'Empereur ».

Deux ou trois heures après, les voitures arrivèrent. On soupa. Cependant le bruit de l'arrivée de l'Empereur s'était répandu à Aix. Plusieurs bons citoyens vinrent faire connaître qu'il y avait un coup monté, qu'il ne fallait pas traverser la ville qu'on n'eût prévenu la municipalité, et qu'elle n'eût mis sur pied quelques compagnies de gardes nationales. On tint conseil alors avec les commissaires et les officiers de la suite. Les uns étaient d'avis que l'Empereur montât à cheval et tournât la ville, se faisant conduire par l'hôte, dont on connaissait l'attachement. Mais on trouva plus simple d'écrire à la municipalité et de requérir deux compagnies de gardes nationales. Aussitôt que le sous-préfet fut instruit de cette demande, il monta à cheval avec deux brigades de gendarmerie. On passa à Aix à minuit. Cependant, dans le même temps, des renseignements venaient, que des agents étaient passés venant de Paris et qu'il serait difficile d'arriver à Fréjus sans tomber dans quelque guet-apens. On trouva qu'il était prudent que l'Empereur mît une capote et montât dans la voiture du général Koller. Cependant cette précaution fut inutile ; le sous-préfet d'Aix jugea indispensable de charger deux officiers de gendarmerie de suivre les voitures. D'ailleurs, on entra dans le département du Var ; l'esprit n'y était plus influencé par celui de Marseille, mais par celui de Toulon, qui était tout opposé. À sept ou huit heures du matin on arriva à Brignoles ; on y déjeuna et on continua la route sans accident jusqu'au Luc. Là on apprit que la princesse Pauline, qui avait été à Nice pour sa santé, était alors dans une maison de campagne à une lieue du Luc. On y descendit, et l'on y passa la nuit. La princesse était malade. Sa garde était composée d'une compagnie de vétérans, tous vieux soldats. Elle n'avait d'ailleurs qu'à se louer des égards et de la vigilance que les autorités et les habitants avaient mis pour veiller à sa sûreté et à sa tranquillité.

VIII. Le 27 avril, à neuf heures du matin, on arriva à Fréjus. La population de cette ville était encore mieux disposée que celles des villes du Var que l'on venait de traverser. L'Empereur descendit à la même auberge dans laquelle il avait couché quinze ans auparavant en revenant d'Égypte. On avait d'abord dû aller s'embarquer à Saint-Tropez, mais le chemin était trop mauvais, on préféra Fréjus. Le colonel Campbell s'était détaché à Valence et s'était dirigé sur Marseille, afin de veiller à ce qu'il y eût à Fréjus un bâtiment de guerre anglais et qu'on n'éprouvât aucun retard pour le passage. Effectivement, deux heures après l'arrivée de l'Empereur, la frégate anglaise *l'Undaunted*, capitaine Ussher, mouilla dans la rade. Le soir même le capitaine Ussher fut présenté à

l'Empereur par le grand maréchal ; il offrit le passage sur sa frégate et parut attacher beaucoup d'importance à recevoir cette marque de confiance. La frégate française qui devait s'y trouver n'y étant pas, l'on commença à embarquer les bagages, et l'Empereur promit de prendre passage sur la frégate anglaise. Le capitaine Ussher eut l'honneur de dîner avec l'Empereur.

IX. Dans la nuit le capitaine Moncabrié, avec la frégate française *la Néréide*, le brick *l'Inconstant* et plusieurs bâtiments de transport, mouilla dans la rade ; on supposait que l'Empereur aurait beaucoup de bagages. Le 28 au matin il fut présenté à l'Empereur, et fit sentir l'importance que lui et ses équipages attachaient à ce qu'il eût l'honneur de le transporter. L'Empereur lui fit connaître qu'il avait accepté passage sur la frégate anglaise, qu'il eût sans doute préféré une frégate française, mais qu'il ne pouvait que lui être désagréable d'être sur une frégate française portant le drapeau blanc, quoiqu'il sût bien que lui et ses équipages portaient dans le cœur les trois couleurs. Le capitaine Moncabrié répondit que cet obstacle ne pouvait en être un, qu'il ne hisserait aucun pavillon et que l'Empereur recevrait sur la frégate tous les honneurs qui lui étaient dus, et que, quant aux soins, il espérait que Sa Majesté ne pouvait pas craindre d'en manquer. Cependant il se rendit quand l'Empereur lui eut dit qu'il avait donné sa parole. L'Empereur fut extrêmement content de cet officier ; il le chargea de dire aux officiers et aux équipages tout l'amour qu'il leur portait et combien il se croyait obligé à tout sacrifier pour le leur prouver : « Car, lui dit-il, pour le roi de France, tant que son trône ne sera fondé que par les baïonnettes étrangères et qu'il ne se sera pas nationalisé par sa conduite et par l'opinion nationale, je n'aurai aucune estime ni considération pour lui. »

X. Le 29 avril, à neuf heures du soir, le vent n'étant pas bon, l'Empereur monta en voiture pour se rendre à Saint-Raphaël, situé à une demi-lieue de Fréjus, et s'embarqua à bord de la frégate *l'Undaunted*. On lui rendit tous les honneurs et le salut impérial. La chambre du capitaine avait été disposée. Les généraux Bertrand et Drouot, le général Koller et le colonel Campbell s'embarquèrent. Le général Koller voulut venir jusqu'à l'île d'Elbe. Le comte Chouvalof retourna à Fréjus. Le lendemain, à la pointe du jour, on se trouva en vue des côtes de Nice. L'Empereur invita tous les jours à dîner les commissaires, le capitaine Ussher, un lieutenant et un officier de la frégate à tour de rôle.

Le 1^{er} mai on arriva sur les côtes de Corse, près de Calvi. Les hautes montagnes de cette île produisent ordinairement du calme. On signala l'escadre anglaise qui portait de Gênes le général Montrésor et les troupes de l'expédition de Corse. Plusieurs officiers de marine et de l'armée de terre vinrent à bord, et dînèrent avec l'Empereur.

Le 3 on doubla le cap Corse, et on signala l'île d'Elbe. Le capitaine Ussher passant près de Capraja en prit possession au nom de son gouvernement. Le soir

on mouilla dans la rade de Porto-Ferrajo. Un canot avait précédé de trois heures avec le général Drouot pour arranger, avec le général Dalesme et les autorités du pays, tout ce qui était convenable pour le débarquement de l'Empereur, qui fut fixé au lendemain neuf heures du matin.

L'Empereur eut lieu d'être extrêmement satisfait du capitaine et des officiers et équipages anglais. Ceux-ci étaient à chaque instant surpris de voir les connaissances qu'avait l'Empereur dans les hautes parties comme dans les détails de leur arme ; c'était l'objet de toutes les conversations.

Chapitre II

ÎLE D'ELBE

I. Description de l'île d'Elbe. — II. Arrivée à l'île d'Elbe de l'Empereur et de la Garde impériale. — III. Installation de Madame Mère, de la princesse Pauline, de l'Empereur. Établissement d'un théâtre, d'une bibliothèque, d'un lazaret, à Porto-Ferrajo. — IV. Diverses tournées de l'Empereur dans l'île, à Pianosa, à l'ermitage de Marciana. — V. Commencement de la prospérité de l'île. — VI. L'Empereur refuse toute communication avec le roi de Naples. — VII. Nouvelles de l'état de l'opinion publique en Italie et en France. — VIII. Tentatives d'assassinat dirigées par Bruslart, ancien chef de chouans. — IX. Quatrième violation du traité de Fontainebleau. Le commerce d'Italie offre des fonds à l'Empereur. — X. Conduite du colonel Campbell ; sa communication insidieuse au comte Bertrand dévoile les véritables projets du congrès de Vienne. Préparatifs de défense à l'île d'Elbe.

I. L'île d'Elbe est située entre la Corse et la Toscane. Porto-Ferrajo est éloigné de trois à quatre lieues du continent d'Italie ou du cap de Piombino. L'île de Palmajola, dépendante de l'île d'Elbe, est à mi-canal. Tous les bâtiments qui vont de Gênes, de Livourne à Cività-Vecchia et à Naples, traversent le canal de Piombino et passent à la vue de Porto-Ferrajo ; c'est un mouvement continuel ; il n'est pas de jour où il n'en passe plusieurs centaines de toute grandeur et de toutes les nations. Du côté de la Corse se trouve, dans le canal, l'île de Pianosa, qui est à trois lieues de l'île d'Elbe et à dix des côtes de Corse. Les bâtiments de Marseille, de Toulon et d'Espagne passent par ce canal pour aller dans le Levant. L'île d'Elbe a deux excellentes rades, celle de Porto-Ferrajo et celle de Porto-Longone ; des escadres de vingt à trente vaisseaux de guerre peuvent y être en sûreté ; elles sont appuyées par les fortifications de deux places fortes. L'île d'Elbe paraît être la réunion de trois petites îles : la première est formée par le groupe de la montagne Capanne, où sont situées les communes de Marciana et de Campo ; la seconde, où sont les communes de Porto-Ferrajo et Capoliveri, est séparée de la première par la plaine de Campo, qui de la marine de Campo va à la marine de Procchio ; la troisième est formée par la montagne Monte-Grosso et comprend la commune de Rio ; cette troisième est séparée de

la seconde par la plaine qui va de Porto-Ferrajo à Porto-Longone. Ces trois petites îles pourraient être séparées par deux canaux. Des ruisseaux coulent du sommet de ces montagnes, arrosent les différentes vallées et alimentent un grand nombre de fontaines. La partie de Marciana est la plus étendue, et le mont Capanne est la montagne la plus haute ; c'est celle qui fournit les ruisseaux les plus considérables, tels que ceux de Campo, de Marciana et de Pomonté ; la seconde fournit le ruisseau qui arrose la plaine de Porto-Ferrajo ; la troisième fournit le ruisseau de Rio.

L'île contient deux petites villes, deux beaux ports, sept gros villages, ce qui fait, avec les deux villes, neuf communes. La population peut être évaluée à 12 000 âmes. L'île est couverte de vignes ; la principale production est le vin ; on en exporte ordinairement pour plus d'un million. Ce vin est très bon et est préféré, à Gènes et en Toscane, à tous les autres vins de l'Italie. Il n'y a pas du tout de mûriers, cependant ils peuvent y venir, et la soie serait une ressource considérable. Il n'y a que deux ou trois jardins d'oliviers, ne faisant que trois ou quatre cents barils d'huile. Il paraît que cet arbre y réussirait bien, mais la récolte est encore plus incertaine qu'en Toscane et en Provence. Marciana est le seul point de l'île où il y ait des châtaigniers ; on en trouve un bois. C'est une ressource pour les habitants de ce village ; ils mangent les châtaignes rôties, sans en faire du pain. Le bois se débite pour toutes espèces de constructions. Dans la partie de Rio et de Monte-Grosso est la forêt de Monte-Giove, où il y a de très beaux arbres et beaucoup de chênes. Les montagnes sont couvertes de maquis ; on s'en sert pour faire des échalas et pour le chauffage. Tous les arbres fruitiers viennent fort bien. Les plaines de Porto-Ferrajo et de Campo sont les plus étendues de l'île ; on y récolte des blés qui suffisent pour la nourriture de l'île pendant quatre mois. L'Empereur y fit introduire la culture des pommes de terre et les prairies artificielles, qui y étaient inconnues. Il est une troisième plaine qui pourrait être d'une grande ressource, la plaine de Campo-del-Agone : elle est peu cultivée.

Dans la deuxième partie, près de Capoliveri, est la montagne de la Calamita ou d'Aimant. L'aimant y est en grande quantité ; il est très beau.

Dans la troisième partie, ou celle de Monte-Grosso, est la mine de fer de Rio, près de la mer ; elle emploie 400 ou 500 ouvriers, donne de l'occupation à une cinquantaine de bâtiments qui transportent le minerai ; les plus grands de ces bâtiments sont de 110 tonneaux. Le minerai n'est pas fondu dans l'île ; on l'envoie à Naples, à Cività-Vecchia, à Gènes, en Toscane, où sont des fourneaux ; c'est le meilleur fer de l'Europe. C'est une ressource de 700 000 à 800 000 francs dont 300 000 sont le revenu net du propriétaire de la mine, qui appartenait au Domaine.

Il y a à Porto-Ferrajo plusieurs madragues ; la pêche est abondante sur les côtes de cette île ; les Génois et les Napolitains viennent y pêcher ; c'est un objet de 200 000 à 300 000 francs d'exportation pour l'île. La madrague peut rendre au prince de 30 000 à 40 000 francs.

Il y a de fort belles salines à Porto-Ferrajo, produisant un revenu brut d'une soixantaine de mille francs, dont la moitié forme le revenu du prince.

Tous ces objets produisent à l'île plus de 2 millions de francs d'importation de numéraire tous les ans, avec lesquels il faut pourvoir à l'achat des blés, des viandes et des objets manufacturiers nécessaires aux habitants. La balance reste en définitive à l'avantage de l'île, en supposant que tout le revenu des mines y soit dépensé. L'île payait une imposition foncière de divers petits droits dont le total se montait à 100 000 francs ; c'est suffisant pour couvrir les dépenses de l'administration. Porto-Ferrajo avait un octroi qui, joint à ses autres biens, lui donnait 40 000 francs de revenu, somme suffisante pour les dépenses municipales.

L'île d'Elbe avait trois ou quatre cents bâtiments de toute grandeur, tant pour le commerce propre de l'île que pour le cabotage des divers ports de l'Italie. Il y a à Marciana quelques habiles constructeurs pour les barques du pays, dont les plus fortes sont de 120 à 130 tonneaux.

Porto-Ferrajo est une petite ville située en face de la côte d'Italie, sur une hauteur qui domine la rade. Elle contient une population de 3 000 âmes, sans la garnison et les employés. Elle a un bassin, un port, espèce de darse où peuvent entrer même des vaisseaux à trois ponts. Les fortifications de Porto-Ferrajo ont été fondées par Côme de Médicis contre les Barbaresques ; elles ont été, depuis, augmentées pendant les quinze ans que cette île est restée sous la domination de l'Empire. Porto-Ferrajo est une place très forte.

Porto-Longone est une forteresse bâtie par les Espagnols ; elle appartenait au roi de Naples avant sa réunion à la France. La rade est très sûre ; elle regarde le Levant.

L'île d'Elbe rendait 500 000 francs à Napoléon, savoir : 300 000 francs, produit de la mine de fer ; 100 000 francs de la madrague, des salines et de quelques propriétés ; 100 000 francs des impositions territoriales, des droits, impôts du pays. La dépense consistait en 100 000 francs pour les appointements des tribunaux, de l'administration, la paye de la gendarmerie, les frais de justice, les routes à entretenir, etc. Restaient donc 400 000 francs nets, qui étaient versés dans la caisse du trésorier impérial, pour fournir à l'entretien des fortifications, de la marine, des troupes de terre et de la Maison de l'Empereur. Par le traité de Fontainebleau, deux millions de francs devaient être payés tous les ans pour servir de supplément.

II. Le 3 mai 1814, à dix heures du soir, *l'Undaunted* mouilla dans la rade de Porto-Ferrajo ; le général Drouot débarqua sur-le-champ pour prévenir le général Dalesme, qui y commandait, et les autorités civiles, de l'arrivée de l'Empereur. Le lendemain 4 mai, à onze heures du matin, l'Empereur débarqua ; il fut salué par les canons de la frégate, de la rade et de la place. Les troupes étaient toutes sous les armes. Il se rendit à l'église, et l'on chanta un *Te Deum* ; toutes les autorités du pays y étaient réunies. Il se rendit ensuite à l'hôtel de la

municipalité, que l'on avait préparé à la hâte ; il y reçut toutes les autorités. Les sentiments qui animaient le peuple étaient les mêmes que ceux de la garnison, composée de plusieurs détachements d'artillerie et de plusieurs détachements de bataillons français. Le général de brigade Dalesme, qui commandait l'île, était un officier sage et qui s'était fait aimer des habitants. On procéda à la remise de l'île, des deux places fortes de Porto-Ferrajo et Porto-Longone, de tout le matériel et de tous les approvisionnements de l'artillerie. On détermina les armes et le pavillon de l'île, qui devait porter trois abeilles. Les commissaires envoyèrent ce pavillon à tous les consuls de la Méditerranée. Il fut sur-le-champ arboré dans tous les ports de l'île. Le procès-verbal de la prise de possession comprit l'île d'Elbe, les petites îles de Palmajola, de Pianosa et de Monte-Christo ; ces trois petites îles étaient dépendantes de l'île d'Elbe. Ce procès-verbal fut signé par le général Koller et le colonel Campbell, l'un pour l'Autriche et l'autre pour l'Angleterre.

De Saint-Tropez le capitaine Moncabrié s'était rendu à Toulon, où il reçut de nouveau l'ordre de se rendre à Porto-Ferrajo, faire la remise du brick *l'Inconstant*, et ramener en France le général Dalesme et la garnison française. Cet officier s'acquitta convenablement de sa mission. Un matin, à la petite pointe du jour, sans qu'il y fût attendu, l'Empereur se rendit à bord de la frégate française, et immédiatement après à bord de *l'Undaunted*, qui devait partir. Il serait difficile d'exprimer tous les sentiments qui animaient les officiers et l'équipage de la frégate française. Quant aux Anglais, l'Empereur, suivant sa manière française, parla à l'équipage : le capitaine traduisait ses paroles. Les Anglais exprimèrent tous les sentiments qu'on pouvait désirer, mais on voyait que cette méthode leur était nouvelle. La frégate française partit ; le général Dalesme et la garnison s'embarquèrent dessus. Les forts furent gardés par le bataillon franc de l'île et par la garde nationale. La Garde arriva quelques jours après.

L'équipage et les officiers de la frégate anglaise étaient extrêmement flattés de la confiance que leur avait témoignée l'empereur Napoléon. Un équipage français n'aurait pu, en toute occasion, montrer plus de respect et de meilleurs sentiments que cet équipage anglais. Pour en témoigner sa satisfaction, l'Empereur fit présent au capitaine Ussher d'une boîte avec son portrait, et à chaque matelot d'une pièce d'or.

Le général Koller s'en retourna à Gênes ; il ne resta dans l'île de commissaire étranger que le colonel Campbell ; l'amiral Exmouth, commandant dans la Méditerranée, mit une corvette à sa disposition ; le colonel s'en servait pour faire des voyages en Toscane, à Gênes et à Cività-Vecchia ; il passait des mois entiers à Florence et à Rome ; il apparaissait dans l'île une fois tous les mois ou toutes les six semaines.

La Garde, commandée par le général Cambronne, était partie de Briare le même jour que l'Empereur, le 21 avril. Elle gagna la route d'Auxerre, d'où elle passa par Lyon et Chambéry pour arriver à Savone. Elle fut reçue partout en

triomphe. Les témoignages des sentiments qui animaient toutes les classes de citoyens dans tous les départements qu'elle traversa firent une vive impression sur ces braves soldats. C'était une première récompense qu'ils recevaient de leur fidélité. Lyon surpassa toutes les autres villes et produisit une telle commotion dans les esprits, qu'elle donna de vives inquiétudes à la garnison autrichienne. Ces vieux soldats furent également satisfaits du Piémont et de la ville de Savone. Ils y trouvèrent cinq grands transports que l'amiral anglais avait fait préparer et qui embarquèrent les hommes, les chevaux et les bagages.

Le 27 mai la Garde mouilla dans la rade de Porto-Ferrajo ; l'Empereur alla à sa rencontre dans son canot. Le nombre de ces vieux soldats s'était accru en route ; le général Cambronne avait cependant tenu la main à ne laisser incorporer aucun soldat étranger à la Garde ; mais ils portaient les demandes de plusieurs milliers d'officiers et soldats et d'un grand nombre d'employés civils, tous désireux de partager le sort de l'Empereur. L'arrivée de la Garde donna une tout autre tournure à la petite ville de Porto-Ferrajo.

Parme et Plaisance étaient, par le traité de Fontainebleau, donnés à l'Impératrice et à son fils. Cent cheveau-légers polonais et des chevaux de voiture furent dirigés sur Parme ; ils y furent bien reçus par le peuple, mais mal par les autorités autrichiennes. Après plusieurs mois de séjour, ils durent venir à l'île d'Elbe. Parme et Plaisance restèrent dans les mains de l'empereur d'Autriche, qui refusa de les remettre à l'Impératrice et à son fils ; troisième violation du traité de Fontainebleau.

Quelque effort que l'on fit, et quoiqu'on répondît négativement à toutes les demandes des officiers et des soldats qui sollicitaient de venir à l'île d'Elbe, il en vint un grand nombre, et l'on fut obligé de former un bataillon en grande partie composé de Corses. Il s'augmenta chaque jour d'anciens soldats venant de France. Ce bataillon fut destiné à la garnison de Porto-Longone. Cela compléta la petite armée de l'île d'Elbe, qui était composée d'une compagnie d'artillerie de la vieille Garde de 110 hommes, d'un bataillon d'infanterie de la vieille Garde fort de 800 hommes, de 100 cheveau-légers polonais de la Garde, d'une compagnie de 30 gendarmes, d'un bataillon de chasseurs de 500 hommes, d'un bataillon de volontaires de 600 hommes, d'un détachement de marins de la Garde de 50 hommes, d'un brick armé de vingt-six canons ayant 100 hommes d'équipage, de quatre petites felouques armées ou garde-côtes et de quelques bâtiments ayant aussi 100 hommes d'équipage ; de sorte que l'armée de terre et de mer formait un total de 2 300 à 2 400 hommes, ce qui était suffisant, indépendamment de la garde nationale, qui se montait, dans toute l'île, à environ 1 000 hommes.

Porto-Ferrajo est une des plus fortes places qu'on puisse voir : les fortifications en avaient été augmentées par la construction des forts de Saint-Cloud, de Montebello et de Saint-Hilaire, qu'avait fait construire le colonel du génie Vincent. Les approvisionnements d'artillerie étaient très considérables ; les magasins de vivres furent complétés et maintenus à l'approvisionnement pour un

an.

Le général Drouot remplit les fonctions de gouverneur de l'île et eut le commandement militaire de terre et de mer. L'inspecteur aux revues Boinod fut chargé de toute l'administration de la guerre. Le grand maréchal se chargea de tous les détails de l'administration civile et de la direction de la Maison. Le sieur Peyrusse était le trésorier impérial. Tout se faisait par eux ; l'Empereur ne s'occupait de rien.

Les dépenses de la guerre consistaient dans 1° l'entretien de la place de Porto-Ferrajo et de Porto-Longone, des forts de Palmajola, de Pianosa et des batteries de côtes ; 2° la dépense de l'artillerie et de l'arsenal ; 3° la solde, les vivres, l'habillement et le logement d'un bataillon de la vieille Garde de 800 hommes, d'une compagnie d'artillerie de vieille Garde de 110 hommes, d'un escadron de la garde à cheval de 150 hommes, de 25 matelots de la Garde ; 4° la solde et l'entretien d'un bataillon de chasseurs de 400 hommes ; 5° la solde et l'entretien du bataillon de l'île de 600 hommes ; 6° la solde et l'entretien de 100 matelots et de l'artillerie d'un brick de vingt-six canons, très bon marcheur, de quatre petites barques garde-côtes ; le total des hommes soldés était de 1 085 de la Garde, 1 100 hommes des autres ; total, 2 185 hommes.

Il y avait en outre une centaine d'officiers généraux, colonels, chefs de bataillon, capitaines, lieutenants, qui s'étaient réfugiés dans l'île et qui étaient pensionnés, etc.

Les dépenses de la guerre et de la marine montaient en tout à 1 200 000 francs.

III. Il n'y avait à Porto-Ferrajo aucun logement convenable ; la chaleur était excessive sur le port ; il fallait habiter la haute ville ; mais, dans quelque lieu qu'on se plaçât, on était dans la nécessité de bâtir. Des artistes, architectes et peintres, arrivèrent de Toscane et de Rome pour offrir leurs services ; ils venaient chercher asile contre les persécutions politiques ; ils arrangèrent un petit pavillon à deux étages où se logea l'Empereur. Il fallut démolir grand nombre de maisons ; les soldats de la Garde y travaillèrent avec zèle. Partie de ces démolitions tombaient sur des bâtiments de l'État, partie sur des maisons de particuliers que l'on payait après estimation contradictoire. Les habitants voyaient les embellissements avec plaisir. Les soldats de la Garde, accoutumés à ces démolitions à Paris et en d'autres lieux, disaient plaisamment aux habitants de Porto-Ferrajo : « Nous démolissons toujours la moitié des villes où nous séjournons, c'est notre mode ; mais il n'y a rien à dire, nous payons comptant, et un quart en sus. » On établit ainsi, en peu de semaines, une plaine et un jardin près du pavillon de l'Empereur. Ce pavillon avait vue sur les côtes de Toscane et de Piombino. On appropria un très beau couvent situé tout près, pour le logement de la Garde ; elle y fut très bien établie. Madame Mère fut logée à la maison Vantini.

La princesse Pauline avait acheté des vignes et fait construire un pavillon ou

villa, à la mode d'Italie, à trois milles de la ville et dans une position charmante ; elle comptait s'y établir : mais, à son arrivée des eaux de Naples, en septembre, sa villa de Saint-Martin, qui lui avait coûté 100 000 écus, n'étant pas entièrement meublée, elle occupa un appartement dans le pavillon impérial ; les architectes lui avaient arrangé plusieurs belles pièces.

La villa de Saint-Martin fut décorée avec beaucoup de goût par de très bons peintres romains qui travaillaient avec goût et zèle, parce qu'ils étaient conduits plus par leur opinion et leurs sentiments que par l'appât du gain.

Les habitants de l'île célébrèrent le 15 août avec une certaine magnificence. Un grand nombre de familles vinrent des côtes d'Italie pour prendre part à cette fête.

Avant la fin de l'année Napoléon était passablement logé : il avait un pavillon à Porto-Ferrajo, un à Porto-Longone, la villa de Saint-Martin, où il allait quelquefois, et l'ermitage de Marciana, où il passa plusieurs semaines pendant les grandes chaleurs. Cet ermitage est situé sur une des sommités du mont Capanne, d'où l'on découvre la Corse, l'Italie, les Alpes et les mers qui en séparent ; il est situé au milieu d'un bois de châtaigniers. C'est là qu'est établie la glacière qui fournit aux besoins de l'île pendant l'été. Cet ermitage est très frais, très sain et très agréable ; on n'y est incommodé par aucune mouche.

Il y a une belle église, quatre chambres, et on y faisait mettre des tentes. On devait y construire un petit pavillon dans l'hiver.

Il n'y avait jamais eu de carrosses dans la ville de Porto-Ferrajo ; il fallut repaver presque toutes les rues et adoucir plusieurs pentes. Une salle de spectacle, selon l'usage des villes d'Italie, fut construite, ainsi qu'un lazaret pour servir à la quarantaine du commerce du Levant.

L'île entière s'embellissait, et la petite ville de Porto-Ferrajo prenait un air de propreté et de capitale.

IV. Les chevaux de l'Empereur étant arrivés, on fit améliorer et percer les chemins pour les voitures. La grande route de Porto-Ferrajo à Porto-Longone, qui a dix milles, était l'endroit assez ordinaire des promenades de l'Empereur ; une autre route fut ouverte pour aller par terre à Marciana ; elle avait un embranchement pour aller à Campo ; ces routes formaient ensemble une étendue de vingt milles.

L'Empereur alla visiter toutes les communes. Les villages sont grands et bien bâtis ; il y a dans tous plusieurs familles aisées et qui ont de belles habitations. Ces tournées étaient des jours de fête pour les habitants. Il fallait commencer par une fête et une cérémonie d'église ; la soirée finissait par un petit bal.

À Porto-Longone, Napoléon décida de désarmer la place, n'ayant pas assez d'hommes pour garder deux villes. Il laissa seulement deux batteries bien armées pour la défense de la rade, qui est très bonne. Tous les magasins et pièces furent transportés à Porto-Ferrajo, qui se trouva avoir plus de 800 milliers

de poudre et plus de cent bouches à feu au-dessus du nécessaire. Un grand nombre de ces bouches à feu étaient chambrées et en mauvais état ; le général Drouot les réforma et en vendit pour plusieurs centaines de mille francs.

La mine de fer de Rio est très abondante ; elle rend brut pour 700 000 à 800 000 francs de minerai. Le profit net est de 300 000 francs. Le sieur Pons (de l'Hérault) en était l'administrateur. Il s'y comporta très bien et avait su concilier l'intérêt du propriétaire et celui des ouvriers, de qui il était très aimé.

Dans sa visite à la mine, Napoléon ordonna la construction d'un môle, afin que les cent bateaux de Rio fussent en sûreté dans le port.

L'Empereur séjourna plusieurs jours à Porto-Longone, alla à Capoliveri, et enfin à Marciana et à Campo.

Campo a deux gros villages situés sur des mamelons, et une marine qui avait besoin d'un môle. C'est le point de départ le plus usité pour aller à l'île de Pianosa. L'Empereur fit une partie de chasse dans cette île ; il y campa deux jours. C'est un rocher de corail de quinze milles de tour, une plaine rase à dix toises au-dessus de la mer, ayant plusieurs puits de bonne eau, couverte d'oliviers et de toutes espèces d'arbres. Le petit-fils d'Auguste, Marcus Julius Agrippa, y fut exilé ; on trouve encore les ruines de son palais et des bains de mer qu'il avait fait bâtir. Cette île n'était pas habitée par crainte des Barbaresques, qui plusieurs fois avaient enlevé toute la population.

Marciana est un gros village bâti sur une hauteur, et qui a une marine très peuplée, où il y a un chantier pour de petits bâtiments. Sur le sommet de la hauteur de Marciana est l'ermitage de la Madonna, où Napoléon a passé quinze jours, s'y plaisant beaucoup. Il avait ordonné d'assez grands travaux. Il voyait de là les Alpes, l'Apennin ligurien, les montagnes de la Corse, et dominait toute la Méditerranée.

V. L'exploitation de la mine, les pêcheries et la liberté de commerce avec toutes les côtes d'Italie, la libre exportation des vins, donnaient beaucoup d'aisance à l'île. Les dépenses de la maison de l'Empereur et celles des troupes y répandaient beaucoup d'argent. Mais ce qui surtout promettait une grande prospérité à ce petit pays, ce fut l'affection protectrice que les Barbaresques prirent pour le pavillon de l'île. Non seulement ils le respectaient, mais, toutes les fois qu'ils le rencontraient, c'étaient de nouvelles protestations de bonne amitié. Tous les spéculateurs accoururent de tous les ports d'Italie pour jouir du privilège de cette bannière, préférée même au drapeau anglais. On refusa d'accorder des pancartes, à moins qu'on ne fût établi dans l'île, et déjà, de toutes les places de commerce d'Italie, grand nombre de capitalistes envoyaient établir des comptoirs à l'île d'Elbe quand l'Empereur en partit. Les bâtiments de l'île étaient tous occupés, de sorte qu'on fut obligé d'en construire et d'en acheter. Le commerce de Gênes avec les diverses îles de l'archipel ou de l'Adriatique, celui

de Naples, préféraient le pavillon de l'île d'Elbe à tout autre, comme étant le plus sûr. Si cela eût duré plusieurs années, l'île d'Elbe fût arrivée au plus haut degré de prospérité.

VI. Les corsaires algériens faisaient une vive guerre au commerce napolitain. Un vaisseau de 74 et une frégate napolitaine croisaient dans le canal de l'île d'Elbe à Livourne ; ces bâtiments voulurent plusieurs fois communiquer avec l'île, mais cela leur fut constamment refusé. L'Empereur personnellement conservait un vif ressentiment de la conduite du roi de Naples, et, pendant tout le temps qu'il resta à l'île d'Elbe, il refusa constamment toute communication avec ce souverain. Il n'en eut de nouvelles que par la princesse Pauline, qui avait été prendre les eaux à Naples.

VII. Les communications entre l'île et l'Italie étaient très fréquentes. Tous les jours il arrivait et partait un ou plusieurs bâtiments pour Livourne, Gênes, Cività-Vecchia et les ports de Naples. Les bâtiments qui venaient de Livourne portaient des blés, des draps et toutes les choses nécessaires aux besoins de l'île ; ceux qui y allaient portaient des fruits, des poissons, du thon, du sel ; les uns et les autres, des passagers. Ceux qui allaient à Gênes portaient des vins, du minerai, et rapportaient des pâtes, des objets de manufacture. À Cività-Vecchia on portait des vins et du minerai, on rapportait des blés, etc. La communication avec Bastia, en Corse, était également journalière : on en tirait des fruits, des bois ; on y envoyait du thon, du sel, etc. Il y avait un bateau de poste qui, deux fois la semaine, allait et venait de Piombino prendre la malle de la poste ; ce service était aussi régulier que s'il se fût fait par terre ; il n'éprouvait au plus qu'un retard de cinq ou six heures par les mauvais temps, rarement davantage. Par cette poste on recevait tous les journaux de France et d'Italie.

Le brick était toujours en voyage. Il allait à Gênes, à Cività-Vecchia et à Naples ; il servait à faire les commissions de la maison, qui avait, en outre, deux autres transports employés au même service.

L'Empereur n'a écrit aucune lettre pendant son séjour dans cette île ; il n'a entretenu aucune correspondance politique ; il se bornait 1° à lire les gazettes ; 2° les pamphlets et les libelles ; 3° un grand nombre de lettres qu'il recevait des officiers et soldats de la Corse, de Gênes et de la Toscane, pour lui demander du service ; il en a reçu 5 000 de cette espèce, dont 2 000 de la Corse, 2 500 de Gênes, du Piémont, du royaume d'Italie, 500 de la France ; les neuf dixièmes étaient écrites par de simples soldats, qui rentraient du service de France chez eux, soit qu'ils fussent licenciés comme étrangers, soit qu'ils revinssent des prisons d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne ; ils avaient traversé la France et rendaient compte de l'esprit du soldat, du paysan ; partout on causait de l'île d'Elbe.

Les correspondances étaient très fréquentes avec Rome, par Cività-Vecchia, et avec Gênes. Cette dernière ville, aussi bien que toute la Rivière, montrait le

plus grand dévouement. Aucun bâtiment génois n'abordait dans l'île sans s'annoncer par des cris qui témoignaient des sentiments des équipages. Tous les bâtiments venant des divers côtés de la Rivière de Gênes se faisaient un plaisir de mener à l'île d'Elbe tout individu qui voulait y venir, même sans papiers et sans permission des autorités locales. Quand les bâtiments de guerre de l'Empereur, corvette ou cutter, arrivaient sur un point quelconque de la côte, c'était une fête, et les habitants passaient à se réjouir tout le temps de la relâche. Ils demandaient des nouvelles de l'Empereur. La seule ville de Livourne faisait contraste avec ces sentiments ; la populace en était très mal disposée et le gouverneur très mauvais. Elle nourrissait d'ailleurs un sentiment de jalousie contre Porto-Ferrajo, et voyait avec crainte l'établissement d'un lazaret et la faveur que les Barbaresques accordaient à la bannière de l'île d'Elbe.

Il arrivait fréquemment des citoyens du royaume d'Italie ou des soldats génois, piémontais, toscans ou romains, qui avaient été licenciés du service de France ou revenaient des prisons d'Angleterre ou de Russie, ayant traversé la France, et qui, ne voulant plus rentrer dans leur patrie ni servir sous leur ancien prince, abordaient à l'île d'Elbe ; d'autres qui déjà avaient été dans leur pays, mais préféraient le service de l'Empereur ; d'autres enfin, rentrés chez eux, écrivaient à leurs camarades de l'île d'Elbe tout ce qu'ils avaient vu en traversant la France. Cela forma une masse de renseignements fort importants, tous concordant au même résultat : la France tout entière, hormis Marseille, appelait l'Empereur à grands cris. Une trentaine de soldats, natifs de l'île d'Elbe, venus isolément, avaient été nourris et fêtés dans diverses provinces par les paysans, quand on avait su qu'ils étaient de l'île d'Elbe. Tous tenaient les mêmes propos, quoique les uns eussent traversé le Poitou, les autres la Lorraine. Les soldats corses, revenus des prisons ou licenciés, recevaient le même accueil. On était donc parfaitement sûr des dispositions de tous les régiments et de toutes les provinces de France. Jusque dans le courant de novembre, décembre et janvier, il y eut encore des arrivants, et l'on réunissait leurs rapports ; les uns avaient été licenciés plus tard, les autres sortaient des hôpitaux, les autres revenaient du fond de la Russie. De toutes ces relations diverses, dont on compta plus d'un millier, il résultait que l'esprit public avait augmenté d'enthousiasme et de chaleur pour l'Empereur de mois en mois, et qu'enfin le peuple et l'armée l'attendaient avant le printemps ; que tous les soldats étaient humiliés de porter la cocarde blanche et avaient tous en secret une cocarde tricolore ; que plusieurs même la portaient sur leur shako, sous la cocarde blanche ; que, dans tous les régiments, les soldats avaient une manière de s'entendre et ne commençaient jamais leur repas ou à boire au cabaret qu'en buvant à la santé de l'Empereur, *de l'absent* ou *de celui qui reviendra* ; quand ils étaient plus échauffés, ils buvaient à la santé du *Père la Violette* ; que dans plusieurs chambrées on ne nommait jamais Louis XVIII ; que même on sautait le nombre 18 dans les appels ; qu'enfin les sentiments des soldats se manifestaient de toutes les manières, sans qu'il fût possible de les réprimer ; que tous les officiers avaient été conservés, mais qu'ils étaient extrêmement humiliés de tous les efforts que faisaient les

Bourbons pour calomnier la gloire de la nation ; qu'il y avait quelques généraux et colonels, quelques officiers qu'on avait achetés, et qui s'étaient dévoués aux Bourbons, mais que presque toute l'armée, généraux, officiers et soldats, étaient dans les mêmes sentiments ; que cependant elle était bien payée, jouissait d'un grand repos ; que cependant elle était bien payée, jouissait d'un grand repos ; que les princes de la maison de Bourbon parcouraient les provinces, cajolaient les troupes, répandaient beaucoup d'argent ; qu'ils parvenaient quelquefois à faire crier : *Vive le Roi !* mais qu'alors les soldats ajoutaient à demi-voix : *de Rome* ; que, toutes les fois qu'ils recevaient de l'argent, ils allaient le boire à la santé de *l'absent* : « C'est à lui que nous le devons, disaient-ils, car on nous cajole parce que l'on a peur qu'il revienne » ; que les paysans étaient encore plus animés que les soldats et attendaient avec plus d'impatience encore le retour de l'Empereur, d'où ils faisaient dépendre l'époque de leur délivrance ; que les seigneurs et les prêtres avaient repris l'ascendant qu'ils avaient dans l'ancien régime, et traitaient le peuple avec la même hauteur ; que chacun s'attendait au retour des droits féodaux et ressentait déjà la chaîne qui avait été brisée par la Révolution.

Un grand nombre de voyageurs anglais de la plus haute distinction, faisant le tour d'Italie, venaient à l'île d'Elbe ; ils voyaient le grand maréchal et le général Drouot, qui les présentaient à l'Empereur, soit lorsqu'il était à la villa Saint-Martin, soit lorsqu'il était au pavillon de Porto-Ferrajo. Un d'eux, lord Ebrington, qui avait séjourné plusieurs jours, eut seul l'honneur de dîner avec l'Empereur. Tous les officiers et autres personnes de la maison de Sa Majesté fréquentaient beaucoup tous ces étrangers ; il en ressortait l'opinion qu'ils apportaient de France. En général, ils connaissaient peu la France, ils ne faisaient pas de cas de l'opinion des paysans ni de la masse du peuple et l'ignoraient ; ils ne connaissaient que l'opinion des salons qu'ils avaient fréquentés : cependant il ressortait de leurs conversations les nouvelles idées qu'ils avaient prises du caractère de l'Empereur, depuis qu'ils avaient vu la France en détail, leur admiration pour les travaux de tout genre que lui devaient la France et l'Italie, l'enthousiasme et l'attachement que lui conservaient ces deux peuples, l'immense progrès que l'agriculture française avait fait pendant son administration. Plusieurs avaient observé avec attention nos manufactures et avouaient que, trompés par les libelles que solde et fait composer le gouvernement anglais, ils avaient été fort étonnés de la perfection obtenue par les manufactures françaises, qui, sans contredit, étaient devenues les plus belles de l'Europe. Des marins qui avaient parcouru les ports et chantiers d'Anvers et de Cherbourg, vu l'escadre de Toulon, les chantiers d'Amsterdam, de Venise, avouaient que partout on avait vaincu tous les obstacles, et que, sans bruit, une immense base de puissance maritime avait été jetée. Ils admiraient le parti qu'on avait tiré de l'Escaut, les fortifications et les nouveaux moyens qu'on avait imaginés pour construire des vaisseaux du modèle français en Hollande, qui jusqu'alors n'avait eu que de mauvais vaisseaux. Ceux qui venaient de Venise ne tarissaient pas sur la satisfaction qu'ils avaient éprouvée de voir les beaux

chantiers de cette ville et de voir la manière ingénieuse et nouvelle par laquelle des vaisseaux tels que *le Rivoli* avaient été portés tout armés et lancés dans la haute mer. Tous convenaient que l'escadre de l'Escaut était disciplinée et manœuvrait mieux que jamais n'avait manœuvré une escadre française. Ils s'étaient aperçus du système établi depuis deux ans de faire sortir tous les jours des ports, d'appareiller, mouiller et faire le coup de canon avec les vaisseaux anglais, pour accoutumer nos équipages à la manœuvre et au feu. Tous ceux qui venaient de Paris étaient animés du plus profond mépris pour les Bourbons, pour leur gouvernement et les personnes qui les entouraient. Ils plaignaient sincèrement la France d'être tombée dans de pareilles mains ; tous en convenaient et considéraient cet événement comme le plus heureux pour l'Angleterre. Quelques-uns de ces voyageurs anglais avaient vécu dans une certaine intimité avec des personnes de connaissance ; ils répétaient leur opinion et leurs conversations ; tout confirmait ce que la simple lecture du *Moniteur* faisait assez connaître, et ce que l'on voyait dans les récits des soldats, que les Bourbons étaient isolés sur leur trône et étrangers à toutes les affections, à tous les sentiments, à tous les intérêts nationaux.

Plusieurs négociants français, conduits à Gênes, Livourne et Naples pour la liquidation de leurs maisons, passaient à l'île d'Elbe : c'étaient des hommes considérables et sensés ; tous regardaient comme impossible que la France restât longtemps sous ce gouvernement absurde et avili ; ils avouaient que, après avoir été le premier des peuples de la terre, il en était devenu le dernier, et que le mépris qui avilissait la cour de France avait rejailli sur toute la nation ; qu'ils s'en ressentaient dans leurs relations commerciales. Tous cherchaient à pénétrer si l'intention de l'Empereur n'était pas de retourner ; tous disaient : « Hormis Marseille, dans quelque ville de France que l'Empereur se jette, toute la population se lèvera pour lui. »

On peut s'imaginer combien étaient avides de nouvelles les officiers et les soldats. Les récits des voyageurs, ceux de chacun des soldats qui revenaient, les nouvelles apportées par les bâtiments, étaient le sujet de toutes les conversations et donnaient lieu à toute espèce de bruits. Les esprits fermentaient au point que l'Empereur chercha à leur donner le change, en leur imposant des travaux très pénibles et faisant beaucoup travailler les soldats de la Garde. Il leur fit cultiver un grand jardin en avant de leur caserne. Cela excita d'abord leurs murmures : « Sommes-nous à l'île d'Elbe, disaient-ils, pour servir de pionniers ? » Mais, comme on insistait, les plus rusés finirent par dire : « Cela n'est pas naturel, c'est une ruse de l'Empereur ; tu ne mangeras pas, je t'en réponds, des légumes que nous semons. »

VIII. Dans le courant de janvier, un bâtiment venant de France aborda à l'île d'Elbe. Il en sortit un garde du corps portant la cocarde blanche, ce qui occasionna une grande rumeur sur la place. Les soldats s'attroupaient ; ils prétendaient qu'on était venu les insulter. Heureusement que l'Empereur en eut

connaissance ; il se fit amener l'individu qui occasionnait tant de rumeur : c'était un malheureux maréchal des logis des gardes du corps. « Que venez-vous faire ici ? lui dit Sa Majesté. — Je me rends à Rome. — Qu'y faire ? — Vous m'aviez fait garde-magasin des fourrages ; j'ai une comptabilité à liquider. Depuis le retour du Roi, on s'est souvenu de ma famille, et on m'a fait maréchal des logis des gardes du corps. — Quoi ! répondit l'Empereur, le Roi a appelé dans ses gardes du corps, non ces vieux vétérans vainqueurs dans cent batailles, mais tous les malheureux qui ont traîné leur existence dans les derniers grades de l'administration ! »

Peu de jours après, un bâtiment arriva à l'île d'Elbe, venant de Livourne, et donna lieu à un plus grand scandale. Il avait à son bord un chouan, aide de camp de Bruslart, gouverneur de la Corse. Il portait l'uniforme des chouans, une énorme cocarde blanche, et était tout couvert de fleurs de lis. Il indigna la garnison. Les officiers allèrent aux enquêtes ; on ne tarda pas à savoir que c'était un ancien chouan, brigand de l'Ouest. Il protesta que le mauvais temps l'avait obligé de relâcher à l'île d'Elbe. Le général Drouot lui donna un officier pour le garder. Le mauvais temps continuant, il fut obligé de séjourner quelques jours. Chaque matin il voyait cette superbe Garde défilant la parade aux airs chéris des Français, *la Marseillaise*, *Veillons au salut de l'Empire*, etc. ; il disait à l'officier qui le gardait : « Vous êtes donc ici en 1793 ; c'est une ville terrible. » Enfin on l'embarqua, et il promit bien de ne plus revenir.

Cependant les projets criminels de Bruslart n'étaient pas un mystère. Il n'avait reçu le commandement de la Corse que pour remplir une secrète mission. Bruslart, ancien compagnon de Georges, chef de chouans, avait arrêté et dévalisé des diligences. Le Roi le fit maréchal de camp à son arrivée en France et l'envoya commander en Corse. Il voulait faire exécuter son projet criminel par des Corses qui connaissaient l'île d'Elbe et viendraient prendre du service dans le bataillon qui s'y trouvait, tandis que d'autres débarqueraient nuitamment sur une des plages de l'île : alors on assiégerait l'Empereur dans sa villa de Saint-Martin. Sa Majesté dut se faire suivre par un piquet de douze lanciers. Toutes les paroles, toutes les démarches de Bruslart étaient connues, les Corses auxquels il se fiait en faisaient immédiatement leur rapport à l'île d'Elbe ; plusieurs agents qu'il envoya se déclarèrent eux-mêmes. On demanda à l'Empereur la permission de mettre fin à tous ces dangers en tuant Bruslart : « Non, dit-il, je me suis refusé, pendant que les Bourbons tramaient à Paris la machine infernale et après l'arrivée de Georges et de ses brigands à Paris, à autoriser l'assassinat des Bourbons à Londres, assassinat qui me fut proposé ; j'autoriserai et approuverai encore moins aucun attentat contre un simple officier. Si, lorsque le moment arrivera, on l'arrête, on pourra le faire juger comme assassin et le punir suivant les lois. »

Avant Bruslart, on avait envoyé en Corse le maréchal de camp Milet-Mureau, brave homme, qui avait été ministre de la guerre sous le Directoire et préfet sous l'Empire ; mais c'était pour cacher la mission secrète de son adjoint, chouan couvert de crimes. On a trouvé depuis la correspondance de ce misérable avec le

comte d'Artois, comme on a aussi trouvé celle de Maubreuil. Ils allaient être livrés aux tribunaux, et l'éclat de cette affaire aurait prouvé à l'Europe toute la turpitude des princes et l'infâme scélératesse du comte d'Artois. Maubreuil s'échappa de la préfecture de police. Tant d'affaires occupaient, que tout ce qui avait été préparé pour dévoiler ces crimes n'a point eu le temps d'être imprimé ; d'ailleurs cela n'aurait rien ajouté à l'opinion des gens éclairés. Le comte d'Artois n'a-t-il pas avoué la machine infernale faite contre le Premier Consul, et qui fit périr cent citoyens paisibles de Paris ? N'a-t-il pas avoué l'assassinat de Georges, lors des affaires de Moreau et de Pichegru, dans lesquelles Rivière et Polignac jouaient les premiers rôles ? Toutes ces entreprises n'étaient-elles pas fondées sur l'assassinat du Premier Consul ?

En Corse, un sentiment général d'indignation se nourrissait contre les tentatives de Bruslart ; plusieurs Anglais témoignèrent hautement leur indignation des tentatives que ce misérable faisait à Bastia pour remplir ce but criminel. C'était le seul chef de chouans qui fût employé comme commandant.

IX. Les dépenses de la garnison, de la Garde, des fortifications et de la petite marine de l'île d'Elbe se montaient à 1 200 000 francs, et devaient être soldées sur les deux millions que, par le traité de Fontainebleau, le trésor de France était tenu de payer. Le trésor de France se refusa à ce paiement ; ce fut une quatrième violation du traité de Fontainebleau. On ordonna la vente de 100 000 écus de vieux canons de fer et ustensiles inutiles à la défense de l'île. Cette nouvelle s'étant répandue à Gênes et en Italie, on crut que l'Empereur pouvait se trouver gêné et avoir besoin d'argent, et, à sa grande satisfaction, il reçut de toutes les places d'Italie grand nombre de lettres de crédit, par lesquelles on lui offrait des ressources beaucoup au-dessus de ses besoins ; il en aurait profité si les circonstances l'eussent exigé ; mais, au moment du départ de l'île d'Elbe, il lui restait encore 1 500 000 francs ; de sorte qu'il pouvait, avec ses simples ressources, pourvoir aux dépenses pour plus d'une année.

X. Le colonel anglais Campbell avait continué à rester à l'île d'Elbe ; il n'avait aucune lettre de son souverain ; régulièrement parlant, il n'avait ainsi aucun caractère. Une corvette anglaise était à sa disposition, naviguant perpétuellement de Gênes, Livourne et Cività-Vecchia à l'île d'Elbe. Le colonel Campbell passait à Florence, Livourne ou Rome une grande partie de son temps, mais il apparaissait à l'île d'Elbe tous les six semaines ou deux mois. Cet officier avait été au service du Portugal ; il avait été blessé dans la campagne de France ; il avait été commissaire à l'armée russe qui assiégeait Danzig, et avait été indigné de ce que les alliés avaient violé la capitulation de Danzig. Il témoigna de bons sentiments à Fontainebleau, dans la traversée et dans les trois premiers mois qu'il resta à l'île d'Elbe ; il cherchait à se rendre utile et agréable. Mais, dans ses courses en Italie, M. de Blacas, favori de Louis XVIII, eut l'adresse d'ouvrir une correspondance avec lui : depuis lors, il cherchait à débaucher les soldats de la

Garde et à isoler l'Empereur ; il eut même l'imprudence de s'adresser aux généraux Bertrand et Drouot. Des officiers de la Garde, pour s'assurer de cette disposition, envoyèrent chez lui de prétendus grenadiers mécontents, qui demandaient qu'il favorisât leur désertion ; il donna dans tous ces pièges et devint l'objet de la haine et du mépris de toute l'île, ce qui rendit ses voyages moins fréquents et ses séjours le plus courts possible.

Dans un voyage qu'il fit au commencement de février, il fit connaître au grand maréchal que les îles de Pianosa et de Palmajola ne devaient pas faire partie de l'île d'Elbe, et qu'on lui écrivait que leur armement considérable inquiétait toute la Méditerranée. Ces armements prétendus consistaient, à Palmajola, en deux pièces de fer, quatre invalides et un gouverneur, qui, depuis soixante ans, n'était sorti de cette île qu'une fois par an pour sa solde ; et, à Pianosa, dans la tour qu'on avait construite pour protéger contre les Barbaresques les habitations qu'on voulait établir dans cette île. Le grand maréchal rit au nez du colonel anglais, et lui dit que, du reste, il n'avait aucune mission, qu'il ne lui savait pas de qualité pour traiter aucune affaire, que le procès-verbal de prise de possession était positif ; que ces observations prouvaient au reste ce qu'on disait, à savoir qu'on voulait attaquer l'Empereur, mais que Porto-Ferraio pourrait résister un an, et qu'on était résolu à donner à l'Europe le spectacle de la résistance à la plus odieuse des violations.

Le colonel ne dit plus rien et partit quelques jours après ; on ne le vit plus. Effectivement, le fort de Montebello, qui venait d'être achevé, fut armé, et deux bâtiments chargés de blé, qui venaient de Cività-Vecchia, furent achetés et complétèrent l'approvisionnement. On était résolu, si le congrès de Vienne voulait commettre quelque nouvel attentat, à se défendre un an. Les Anglais de distinction qui venaient à l'île d'Elbe pénétraient la mauvaise conduite du colonel Campbell et en étaient indignés. Ils n'épargnaient ni les épithètes ni les témoignages de leur mécontentement ; plusieurs s'en expliquèrent avec l'Empereur. Sa Majesté leur répondit : « De toutes les nations de l'Europe, votre nation est celle qui a le plus d'hommes recommandables par leur indépendance et la générosité de leur caractère ; mais elle est aussi celle qui fournit à son ministère le plus d'agents intrigants, vils, remuants, bas. Aussi il est facile de connaître la volonté de votre gouvernement par les hommes qu'il emploie ; quand dans les affaires il emploie un Cornwallis ou un Saint Helens, il est sincère et agit de bonne foi ; mais, quand il emploie un Drake, un Mackensie, un Wilson et autres agents d'intrigue, il ne veut que tromper et séduire. J'ai hésité quelque temps pour connaître dans quelle classe je devais placer le colonel Campbell ; dans ces derniers temps il ne m'a plus laissé aucun doute, il s'est lui-même rangé à côté de Drake et de Wilson. »

Chapitre III

RETOUR DE L'EMPEREUR EN FRANCE

I. État de l'opinion en Italie et en France au commencement de 1815. — II. Arrivée à l'île d'Elbe de l'auditeur Fleury de Chaboulon. Envoi à Naples du chevalier Colonna. L'Empereur se décide à reconquérir le trône de France et à délivrer les Français de l'oppression des Bourbons. — III. Forces de terre et de mer dont il peut disposer. Préparatifs de départ. Embarquement de l'Empereur. — IV. Navigation du 27 février 1815. — V. Navigation du 28 février. — VI. Navigation du 1^{er} mars. Arrivée dans le golfe Jouan. Débarquement. Affaire d'Antibes. Rencontre du prince de Monaco. Passage à Grasse et à Saint-Vallier. — VII. Marche du 3 mars. Arrivée à Barrême. Entrée à Digne. L'Empereur couche au château de Malijai. L'avant-garde arrive à Sisteron. Retraite du général Loverdo. Arrivée à Gap le 5. — VIII. Marche du 6 mars. L'avant-garde parvient le 6 à la Mure. Rencontre des fourriers du bataillon du 5^e de ligne. Enthousiasme du peuple et des campagnes. Marche du 7 mars. L'Empereur devant le bataillon du 5^e de ligne. Arrivée à Vizille. — IX. Le colonel Labédoyère, à la tête du 7^e de ligne, vient rejoindre l'Empereur. Situation de la ville et de la garnison de Grenoble. L'Empereur entre à Grenoble. — X. Séjour de l'Empereur à Grenoble. Les départements des Hautes et Basses-Alpes, de la Drôme, de l'Isère et du Mont-Blanc se prononcent pour l'Empereur. Situation de ces départements et de l'armée impériale. Marche sur Lyon. Arrivée à Bourgoin le 9. État des esprits à Lyon. Le département de l'Ain reprend le drapeau tricolore. Dispositions pour entrer à Lyon.

I. Au commencement de 1815, on apprit que la fermentation des esprits était extrême dans toute l'Italie, qu'en Toscane les habitants n'étaient pas contents ; ils étaient accoutumés, sous l'Empire, à un gouvernement régulier et libéral ; ils trouvaient que leur situation était un acheminement vers la réorganisation de la patrie italienne. Le gouvernement du grand-duc leur ôta tout espoir ; ce gouvernement leur parut étroit et petit. Tout le système de la procédure et le Code Napoléon furent anéantis. La plaidoirie, la défense orale et les formes de la justice civile, la publicité de l'instruction et toutes les formes de la procédure criminelle avaient plu beaucoup à la population toscane ; elle s'en vit privée avec

regret. Elle ne put pas s'accoutumer, sans se livrer au plus grand mécontentement, aux formes obscures, arbitraires de l'ancienne jurisprudence civile et criminelle. Sous l'Empire, l'industrie s'exerçait librement, affranchie de toute espèce d'entraves, et l'administration dirigeait tout pour l'encourager et l'exciter. Les anciennes formes qui revenaient firent contraste ; les privilèges furent rétablis ; l'industrie ressentit vivement cette gêne. Le mécontentement fut extrême. Les nobles et les prêtres avaient suivi l'esprit général de l'Empire, ce qui avait beaucoup relevé celui du peuple ; ils reprirent leur arrogance, leur morgue, leurs prétentions, leur ancien esprit, avec le gouvernement du grand-duc. Ce prince, ne tenant aucune cour, ne faisant aucune dépense, envoyait à Vienne une partie de ses fonds ; il parut aux Toscans un prince médiocre, triste et sans couleur ; il fut plusieurs fois insulté ; il ne retrouva plus aucun des sentiments qu'il avait excités jadis.

À Rome, toute l'impéritie de l'administration papale se rétablit avec tous ses abus. Ils avaient constamment excité les réclamations des Romains ; ils les excitèrent bien davantage, et cette forme de gouvernement parut plus odieuse et plus insupportable que jamais.

Parme et Plaisance n'avaient pas été remis, suivant le traité de Fontainebleau, à l'Impératrice Marie-Louise, qui paraissait destinée à ne plus sortir de Vienne ; c'était une violation manifeste de ce traité.

Le congrès de Vienne décida que le prince Eugène n'aurait aucune souveraineté : sixième violation authentique du traité de Fontainebleau.

Les propriétés de tous les princes et princesses de la famille impériale furent séquestrées en France comme en Italie : septième violation du texte positif du traité de Fontainebleau.

Gênes, cette antique république qui avait maîtrisé toute la Méditerranée, avait été donnée par le congrès de Vienne à la maison de Savoie, famille depuis des siècles l'objet de la haine des Génois. Gênes était attachée à l'Empire, parce que l'Empire lui assurait le bienfait de l'égalité dans toutes les classes, une grande protection pour son commerce dans toutes les mers, et enfin une bannière respectée des Barbaresques. Le règne de la maison de Savoie, contraire à l'esprit et aux principes de ces peuples, les faisait rentrer sous le joug des privilèges et leur donnait un pavillon méprisé et spécialement en butte aux insultes des Barbaresques.

Cependant le mécontentement était encore plus extrême dans le royaume d'Italie. Milan, Brescia, Bologne, Venise, étaient au désespoir ; nobles, peuples, soldats, tous se voyaient soumis au joug de plomb de la maison d'Autriche, et à la disposition des Allemands, dont les mœurs et les manières sont si différentes ; les anciens Italiens n'avaient jamais pu s'y accoutumer, et cependant ils estimaient la puissance militaire et la supériorité de la tactique autrichienne. Mais les nouveaux Italiens, qui avaient contribué d'une manière si efficace aux triomphes de l'armée française, qui avaient été vainqueurs avec elle dans cent combats et étaient entrés deux fois à Vienne, se croyaient par les vertus

guerrières et le courage fort au-dessus des Autrichiens. Le royaume d'Italie perdait son indépendance, le bienfait de l'égalité et toutes les lois libérales que leur avait données l'Empire. Les complots s'y succédaient. Les Autrichiens étaient constamment insultés ; ils ne reconnaissaient plus le peuple doux de la Lombardie. Provoqués dans les rues par les bourgeois, les artisans, ils ne pouvaient plus, comme jadis, lever la canne, car ils se trouvaient avoir affaire à d'anciens soldats illustrés par leurs victoires. Aussi leur contenance à Milan et dans les grandes villes était-elle incertaine, ce qui augmentait encore l'impatience et l'ardeur des Italiens à recouvrer leur indépendance.

Naples, enfin, était gouvernée par le roi Joachim. Son armée était toute dans l'opinion de l'armée impériale ; la haine pour l'ancienne cour de Sicile était extrême, et le roi de Naples avait une armée de 60 000 hommes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers italiens ou français, qui donnaient quelque valeur à cette nouvelle armée.

Des citoyens italiens trouvèrent le moyen d'arriver à l'île d'Elbe et proposèrent à l'Empereur divers projets pour soulever l'Italie tout entière, s'il voulait promettre de débarquer et de venir se mettre à la tête des peuples. L'Empereur les dissuada : « Vous ne pouvez rien faire sans la France ; vous seriez accablés par les forces de l'Autriche ; vous n'avez ni un reste d'armée assez nombreux, ni assez d'armes, ni une seule place forte ; les Allemands ont tout cela. Si vous aimez votre patrie, restez tranquilles, calmez vos têtes, laissez agir la France ; attendez que le temps change l'état des choses en France. Toutes les conspirations que vous avez faites jusqu'à cette heure, toutes celles que vous ferez encore, ne feront que river la chaîne de l'Italie et ruiner sa cause sans retour. Quant à moi, je ne me mêle plus des affaires du monde, mais, si je rentrais sur la scène, ce ne serait que pour l'intérêt et avec le levier de la France. »

Les Italiens ne tinrent pas compte de ces conseils. L'Autriche, par la police autrichienne, par la plus machiavélique de toutes les politiques, excita toutes les conspirations ; elle sut même introduire au milieu du comité des insurgés un agent français, qui semblait traiter au nom de Louis XVIII pour le duc de Berry : c'était un espion. Ce misérable leur promettait le secours de 40 000 hommes. Quand on fut ainsi bien au fait de toutes les machinations du parti, la police autrichienne arrêta les principaux patriotes et en remplit les cachots de la Hongrie et de la Bohême. Le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, surpris des bruits qui couraient, demanda un jour à Louis XVIII, pendant son travail, s'il y était pour quelque chose. « Loin de là, dit le Roi ; je ne suis ni dans la position ni dans la volonté de me mêler des affaires des nations voisines. J'ai entendu, comme vous, parler du duc de Berry pour l'Italie ; il paraît que c'est une invention de l'administration autrichienne pour découvrir à Milan tous ceux qui lui sont mal affectonnés ; c'est une affaire de police. » Le principal agent, celui qui avait été l'émissaire de l'administration autrichienne pour perdre les patriotes italiens, eut l'impudence de se présenter à Paris après le retour de l'Empereur : il fut immédiatement arrêté. On trouva toutes les preuves de son infamie, et on

reçut l'aveu de cette infernale machination.

II. Au commencement de février 1815, le sieur Fleury de Chaboulon, auditeur au Conseil d'État et personnellement connu de l'Empereur, partit de Paris, s'embarqua à la Spezia sur une petite barque et vint à Porto-Ferrajo. Il eut plusieurs conférences avec l'Empereur et lui fit connaître la situation de la France, telle qu'elle devait être d'après la conduite des Bourbons, telle qu'elle était d'après les récits des voyageurs, des militaires, et d'après l'analyse de tous les rapports. Il entra dans les plus grands détails ; il était instruit sur toutes les questions, et sur l'opinion des personnes connues pour être les plus marquantes. Il n'était envoyé par personne, et ce jeune homme, de son propre zèle, froissé dans son opinion et ses sentiments par ce qui se passait en France, accourait se réfugier à l'île d'Elbe.

Toute l'aversion qu'avaient inspirée à l'Empereur les trahisons du prince de Bénévent, du conseil général du département de Paris, d'une partie du Sénat, d'un certain nombre de maréchaux et de chefs de l'armée, disparut entièrement devant ce concours de toutes les classes de citoyens, de toutes les provinces, qui le rappelaient pour rétablir la patrie et la cause nationale, et faire disparaître ce gouvernement méprisé par l'étranger, dont l'existence était une continuelle flétrissure pour l'honneur français. L'Empereur avait abdiqué à Fontainebleau pour le peuple et la nation : la nation n'avait en rien été consultée, et le gouvernement de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, régnant depuis dix-neuf ans, destructif de tous les droits de la nation, l'était aussi de la légitimité du gouvernement de la République et du trône impérial. Toutes les clauses du traité de Fontainebleau avaient été violées par les Bourbons ; ils n'en avaient exécuté aucune.

Souverain de l'île d'Elbe, l'Empereur résolut, sans secours étrangers, avec sa propre armée, sa propre marine, de reconquérir les droits de la nation.

La première difficulté était le passage. On proposa à l'Empereur de demander au roi de Naples deux vaisseaux de 74 qui croisaient dans les mers ; l'Empereur s'y refusa : « Je ne veux rien d'étranger ; je veux partir sur ma marine, débarquer en France avec mon armée, et n'avoir d'autres couleurs que les couleurs de la nation. » On lui proposa alors d'envoyer à Toulon et à Marseille des agents pour sonder le maréchal Masséna, d'en envoyer à Grenoble et à Lyon près des généraux commandant les divisions, et à Paris près des maréchaux et des principaux personnages dans l'ordre civil et militaire ; l'Empereur se refusa constamment à ces mesures, comme inutiles et dangereuses : « Inutiles, dit Napoléon, parce qu'il n'en est pas du peuple de France comme des peuples sans opinion et esprit public, qui suivent aveuglément l'exemple des autorités : en France, bien loin de là, les autorités obéiraient à l'impulsion du peuple, cette impulsion étant, comme elle devait l'être, manifestement favorable à la cause nationale ; et comment douter des sentiments des Français en présence de tous

les actes du gouvernement royal, des récits de ces milliers de soldats, de ceux des voyageurs, des assurances enfin d'un homme de sens, qui nous est attaché, qui a tout vu, et qui nous apporte avec sincérité le témoignage de tant d'opinions individuelles ? Les mesures proposées sont, de plus, dangereuses, parce que cette grande affaire, traitée comme un complot, donnera lieu à des indiscrétions, qui mettront le gouvernement sur ses gardes, et enfin à des prétentions que pourraient avoir de soi-disant chefs de parti, qui en réalité ne sont rien en France quand la nation a une volonté prononcée. » Il est donc vrai de dire qu'il n'y a pas eu une lettre, une communication avec qui que ce soit, une tentative quelconque d'entente préalable avec le dehors.

L'Empereur jugea seulement nécessaire de renvoyer en France l'auditeur Fleury de Chaboulon. Celui-ci s'embarqua à Porto-Longone pour Rome, où il devait trouver des passeports pour se rendre à Paris ; là, aussitôt qu'il entendrait le premier bruit du débarquement de l'Empereur, il devait l'annoncer, pour que les hommes connus par leur attachement au trône pussent se cacher, et que les Bourbons ne les arrêtaient pas comme otages ou n'en fissent pas une Saint-Barthélemy. L'auditeur Fleury de Chaboulon ignorait l'époque du débarquement de l'Empereur et même la route qu'il prendrait. Il se rendit à Rome, y resta quelques jours, soit pour voir la ville, soit pour quelques difficultés de passeport. Il n'arriva même à Lyon qu'au moment de l'entrée de l'Empereur dans cette ville ; ainsi il ne put rien faire connaître à Paris des dispositions de Napoléon.

Quoique l'Empereur, dans son exil, n'ayant plus aucun ménagement à garder, se fût refusé à tout rapprochement avec le roi et la reine de Naples, il dut changer de conduite du moment qu'il était décidé à remonter sur son trône. Il fit donc partir pour Naples le chevalier Colonna, pour qu'il fit connaître de vive voix au roi Joachim que l'Empereur était résolu à se rendre à Paris et à chasser les Bourbons ; que, dans cette nouvelle position, il oubliait tous les torts du roi de Naples, qui pouvait compter sur sa protection impériale ; qu'il lui demandait que, aussitôt qu'il apprendrait le débarquement de l'Empereur en France, il expédiât à Vienne un agent de confiance et parlât lui-même à l'ambassadeur d'Autriche à Naples pour faire connaître ses dispositions pacifiques ; et qu'en même temps lui, roi de Naples, se tint sur ses frontières avec son armée, parce que, dans le cas où l'Autriche voudrait faire entrer des troupes en France, la position du roi de Naples, avec ses 60 000 hommes, l'obligerait à une diversion importante. Le chevalier Colonna ignorait quand et comment l'Empereur voulait agir ; il arriva à Naples le jour qui, par hasard, se trouvait être le jour même du débarquement de l'Empereur en Provence. Il remplit sa mission près du roi Joachim. Celui-ci, qui avait à se plaindre de la cour de Vienne, offrit ses vaisseaux, ses troupes et de l'argent. Le chevalier lui répondit qu'il était autorisé, non pas à accepter quoi que ce soit, mais bien à signer un traité de garantie qui ôtât toute inquiétude au roi de Naples ; et, si celui-ci jugeait convenable à ses intérêts de faire un traité d'alliance offensive et défensive, qu'il était autorisé à le signer, pourvu qu'il ne fût mis à exécution qu'autant que la paix ne pourrait être

maintenue avec les puissances étrangères. Le roi de Naples parut étonné d'autant de modération. Il fit partir sur-le-champ un officier de confiance et deux vaisseaux de 74 pour Porto-Ferrajo ; ils arrivèrent vingt jours après le départ de l'Empereur ; Madame en profita pour s'embarquer sur l'un des deux navires et se rendre à Naples. Joachim déclara qu'il était inutile de signer aucun traité, que cette seule démarche de l'Empereur lui suffisait, que l'Empereur aurait par sa conduite la preuve qu'il avait été plus malheureux que coupable, plus trompé que criminel, et que l'Empereur apprendrait ce dont il était capable pour témoigner sa reconnaissance à son bienfaiteur, au chef de sa Maison ; que, lorsqu'il s'était détaché de sa cause, il n'avait jamais présumé que les Bourbons pussent être remis sur le trône de France.

III. Les forces que l'on pouvait embarquer à l'île d'Elbe consistaient en 1 500 hommes, savoir : une compagnie de canonniers de la Garde de 100 hommes ; un bataillon de vieille Garde de 8 compagnies, 700 hommes ; un bataillon de chasseurs, infanterie légère, 400 hommes ; une compagnie d'officiers, 100 hommes (il y en avait depuis le grade de colonel jusqu'à celui de sous-lieutenant) ; une compagnie de cheveau-légers de la Garde avec leurs selles, 120 hommes ; le général Bertrand, le général Drouot, le général Cambronne, plusieurs employés civils, etc., ensemble, une centaine d'hommes ; total des hommes embarqués, 1 520. On prépara les cartouches nécessaires, quatre pièces de canon, et des vivres pour dix jours.

Pour transporter ces troupes pendant une si courte traversée, il fallait un nombre de bâtiments dont le tonnage se montât à 800 ou 900 tonneaux. Le brick *l'Inconstant*, portant vingt-six canons, embarqua 500 hommes ; comme ce bâtiment était le meilleur marcheur, on y mit tous les généraux, le trésor et tous les officiers des compagnies d'artillerie et de la Garde, hormis un officier par compagnie, qui dut s'embarquer avec les troupes sur les transports, de manière que, ce bâtiment arrivant seul, l'expédition pût également réussir ; la tête des troupes s'y trouvait, et ce brick, y compris son équipage, portait environ 600 hommes ; les chevaux de selle de l'Empereur y étaient embarqués. Le 20 février l'Empereur ordonna au sieur Pons, directeur de la mine de Rio, de nolisier trois gros bâtiments de Rio, sous le prétexte de divers transports d'artillerie de Porto-Longone à Porto-Ferrajo ; ces bâtiments étaient chacun de 80 à 90 tonneaux ; ils mouillèrent dans la rade de Porto-Ferrajo le 24 février. Une pinque de Marseille, de 200 tonneaux, allant de Gênes à Naples, fut obligée de relâcher à Porto-Ferrajo ; le 22 on la nolisait, sous le prétexte de transporter à Naples des voitures et autres objets : et en effet on y fit embarquer une grosse berline, avec 200 à 300 hommes et 2 chevaux. Un chebec armé, commandé par un lieutenant de vaisseau et qui appartenait à l'Empereur, embarqua 200 hommes et 2 chevaux. On nolisait une petite felouque de 60 tonneaux, sous le prétexte de transporter des chevaux à l'île de Pianosa ; elle porta 20 chevaux et 40 hommes. Chacun des

bâtiments de Rio embarqua 200 hommes et 2 chevaux. Ainsi, avec tous les moyens réunis, on était parvenu à embarquer 1 500 hommes et 34 chevaux, dont 8 chevaux de selle de l'Empereur, et des chevaux d'attelage pour traîner les pièces.

Mais l'île d'Elbe est si près du continent, les communications y sont tellement fréquentes sur tous les points, qu'il fallait ne démasquer son projet qu'au moment même où le temps serait assez favorable pour avoir les probabilités de la traversée en vingt-quatre heures ; il fallait que l'embarquement des hommes et de tous les objets nécessaires se fit dans l'espace de deux ou trois heures, afin que l'on fût déjà à mi-canal quand la nouvelle pourrait en être arrivée sur les côtes d'Italie. Le brick *l'Inconstant*, ayant fait beaucoup de voyages, était très connu ; on jugea convenable de le repeindre et de changer toutes ses hautes mâtures, pour lui donner l'apparence d'un bâtiment marchand. Le 23 février, comme cette opération se faisait sur le quai de Porto-Ferrajo, la corvette anglaise arriva ; elle portait des lettres. Le 26 au matin elle appareilla pour se rendre à Livourne. Les mariniers ayant jugé le temps favorable, à midi on ordonna l'embarquement des vivres sur tous les bâtiments, et le transport de tous les barils d'eau. C'était l'opération la plus difficile. On avait, à cet effet, rempli depuis quelques jours la quantité de barils nécessaire, dans des caves, sans que personne en pût soupçonner l'objet, et on les avait transportés en rade sur le chebec ; ces barils étaient censés être remplis de vin de l'île d'Elbe, qu'on voulait envoyer à Cività-Vecchia. Le bâtiment avait déjà plusieurs fois fait ce commerce, en rapportant du blé en retour. Sous prétexte d'un chargement de vin qu'on voulait envoyer à Cività-Vecchia, en moins de deux heures, l'eau, les vivres et les cartouches furent embarqués sur tous les bâtiments. À cinq heures du soir on fit prendre les armes à la troupe, on lui distribua quelques effets d'habillement, on donna aux officiers une demi-heure pour faire leurs paquets. À huit heures les troupes commencèrent à s'embarquer sur différents points, de manière à déguiser le plus possible l'ensemble de l'opération. Cependant cela se répandit bientôt dans toute la ville. On avait mis l'embargo le plus sévère.

À neuf heures l'Empereur s'embarqua, et sur-le-champ on leva l'ancre. Mais le vent faiblit successivement toute la nuit, et l'on fut plusieurs heures avant de sortir de la rade.

À sept heures l'Empereur avait fait appeler les administrateurs et les notables de l'île, avait fait relever tous les postes par un bataillon de chasseurs du pays et la garde nationale, avait nommé gouverneur de l'île le général de brigade Lapi, l'un des principaux habitants, commandant la garde nationale, et pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la conservation de l'île pendant son absence.

Au moment du départ de l'Empereur, toute la ville, par un mouvement spontané, s'illumina, et il n'est aucune espèce de vœux et de témoignages auxquels ne se livrassent les habitants. Les églises furent pleines une grande partie de la nuit. Il est facile de se peindre les angoisses que dut avoir Madame ; elle ne sut, ainsi que la princesse Pauline, qu'à neuf heures que l'Empereur

s'embarquait pour courir de si grands hasards.

Dans l'espace de temps compris entre six et neuf heures, pendant lequel le mouvement fut démasqué, on organisa une expédition pour la Corse. Il était important de s'en emparer pour avoir disponibles les neuf bataillons de troupes françaises qui s'y trouvaient, pouvoir de suite les faire débarquer en Provence avec quelques bataillons du pays ; enfin, s'il survenait des accidents dans la traversée, la Corse offrait un asile. Les dispositions de tous les habitants de la Corse étaient les mêmes qu'en France, avec les circonstances particulières aux mœurs et au caractère de ces insulaires. Cette expédition pour la Corse consistait en trois petites felouques portant chacune quinze ou seize Corses, gens influents dans leur pays, avec des proclamations, l'organisation d'une junta et l'ordre d'arrêter et de juger Bruslart. L'expédition débarqua sur les côtes de Fium'Orbo, au même moment que l'Empereur débarquait sur les côtes de Provence. Toute l'île fut bientôt sous les armes, et le pavillon tricolore arboré dans le plus grand nombre des communes.

IV. Toute la nuit du 26 la mer fut belle, le vent favorable, mais extrêmement faible. On ne perdit de vue le phare de Porto-Ferraio que vers minuit. Aux premiers rayons du soleil on se trouva par le travers de Capraja. Au moment où le signal de l'embarquement fut donné, à deux heures, le vent soufflait fort ; selon toute apparence il devait durer ; les marins espéraient que l'expédition aurait dépassé le cap Corse à la pointe du jour, et dès lors toutes les croisières françaises.

Les six bâtiments qui composaient la petite flottille naviguèrent toute la matinée les uns près des autres ; on doubla ainsi Capraja.

Le 27, à la pointe du jour, Madame était levée et s'était portée sur la terrasse, où déjà un grand nombre de personnes étaient à observer les mouvements de la flottille. Les bâtiments étaient en vue : on ne comprenait pas trop pourquoi on avait doublé le cap Capraja, car la persuasion générale était qu'on allait à Naples ; mais on pensait qu'on avait voulu donner le change sur la route, doubler Pianosa et les côtes de la Corse, pour déconcerter les croisières s'il y en avait qui attendissent.

À midi un quart on signala la corvette anglaise sortant de Livourne et ayant le cap sur nous. On estima qu'elle se trouvait à six lieues. Il paraît que cette corvette, arrivée le 26 au soir à Livourne, y trouva le colonel Campbell, qui, revenant de Florence, s'y embarqua le 27, à la pointe du jour, ayant une mission pour Porto-Ferraio. À une heure on crut s'apercevoir qu'elle nous gagnait beaucoup ; nous étions presque au calme, elle était poussée par une jolie brise. Au même moment on signala une frégate française qui courait en avant de Bastia. Elle était à quatre lieues de nous, mais elle ne s'occupait pas de notre flottille. À deux heures la corvette nous gagnait sensiblement ; on ne douta plus qu'elle ne nous eût reconnus.

Le brick *l'Inconstant* marchait aussi bien qu'elle, mais les transports

marchaient beaucoup plus mal : on ordonna alors de changer de route et de s'approcher de la frégate française, et, si l'on se trouvait avant la nuit pressé par la corvette anglaise, on devait se jeter à bord de la frégate française. On connaissait assez la disposition des officiers, et surtout de tous les équipages, pour être sûr qu'elle arborerait le pavillon tricolore et défendrait l'Empereur contre la corvette anglaise. Mais à trois heures on commença à s'apercevoir qu'on s'était vainement alarmé : la corvette anglaise, qui s'était fort approchée et qu'on distinguait clairement, paraissait ne s'être pas occupée de nous et se diriger sur Porto-Ferraio. À trois heures on distingua facilement ses trois mâts ; elle avait le cap sur l'île d'Elbe. Bientôt on la perdit de vue. On reprit la route directe. La frégate française, de laquelle nous nous étions rapprochés, ne nous avait pas distingués, ou du moins n'y avait attaché aucun intérêt. On avait embarrassé la mâture de *l'Inconstant*, de manière qu'il avait absolument l'apparence d'un bâtiment marchand. Le canal, de Livourne à la Corse, est toujours plein de bâtiments, et notre flottille, composée de sept bâtiments, dont cinq petites voiles, ne pouvait exciter aucune attention.

La corvette anglaise n'arriva à Porto-Ferraio que le 28. Le colonel Campbell débarqua de suite ; il fut surpris de ne point voir, au poste de la Santé, des grenadiers de la Garde, et de n'y voir que des gardes nationaux ; il demanda comment se portait l'Empereur ; c'était sa demande accoutumée. On lui répondit : « L'Empereur est parti. — Et le grand maréchal ? — Il est parti. — Et la Garde ? — Elle est partie. — Où a-t-il été ? — À Naples. » C'était la croyance de toute l'île. Il se rendit sur-le-champ, fort ému, chez M^{me} la comtesse Bertrand, voulant lui surprendre son secret. Il lui dit : « Eh bien, l'Empereur est parti, mais sa course n'a pas été longue, un vaisseau de guerre anglais l'a arrêté. » M^{me} Bertrand pâlit à cette nouvelle et lui dit : « Comment pouvez-vous le savoir sitôt, et où a-t-il été arrêté ? — Comme il doublait le mont Argentaro. » C'était la route de Naples. M^{me} Bertrand se mit à rire et fut pleinement rassurée. Le colonel se rendit de là chez le nouveau gouverneur pour lui demander de remettre la place à la corvette anglaise. Celui-ci lui répondit qu'il ne concevait pas sa demande, la guerre n'étant pas déclarée, mais qu'au surplus il pouvait se défendre et ne rendrait jamais la place que sur un ordre de son maître. Toute la population de l'île était venue renforcer la garde nationale et le bataillon de chasseurs. Le colonel Campbell se rembarqua sur-le-champ pour aller sur la côte prendre des nouvelles.

V. On doubla le cap Corse pendant la nuit.

Au 28, à la pointe du jour, tous les bâtiments étaient réunis, et nous nous trouvions à plus de dix lieues de la Corse, en plein canal. On ne voyait aucune voile suspecte.

La pointe du jour est le moment le plus critique, parce que, dans la nuit, l'on pouvait se trouver avoir approché quelque gros bâtiment et n'être plus à même

de prendre un parti : le temps était le même, la mer belle ; très petit vent, mais favorable. On marchait peu, et la navigation était extrêmement douce. Vers midi on signala un vaisseau de 74 ; il était à quatre lieues de nous ; on ignorait de quelle nation il était ; il paraissait venir de Gênes et naviguer soit pour se rendre à Saint-Florent, soit pour suivre le canal entre la Corse et Livourne. On crut quelque temps qu'il se dirigeait sur nous ; il avait toutes voiles dehors. Cependant, vers les quatre heures, on eut moins d'inquiétude ; on changea un peu la route, et, une heure après, on fut convaincu qu'il ne s'occupait pas de nous et suivait son chemin. On craignait de se trouver sous son canon dans la nuit, si le calme, comme le temps en menaçait, venait à nous prendre.

À quatre heures on distingua un bâtiment de guerre, qui sembla d'abord une frégate, marchant droit sur nous et paraissant venir des côtes de France. À cinq heures on distingua que c'était un brick de notre force ; à six heures, on reconnut que c'était *le Zéphyr*, capitaine Andrieux, l'un des officiers de la marine française sur lequel l'Empereur pouvait le plus compter. À six heures et demie les deux bâtiments passèrent bord à bord, à demi-portée de pistolet. Le capitaine Andrieux nous avait reconnus. Il demanda des nouvelles de son camarade le capitaine de notre brick, et, n'osant demander des nouvelles de l'Empereur, il en demanda de l'île d'Elbe, ce qui était le mot usité. Notre capitaine lui demanda des nouvelles du vaisseau de 74 que l'on voyait ; il répondit qu'il ignorait ce qu'il était. On avait eu la précaution de faire ôter aux grenadiers leurs bonnets à poil et de leur faire mettre des mouchoirs sur la tête. Les officiers de marine proposèrent alors à l'Empereur de rallier *le Zéphyr* en passant ; il n'y avait qu'à mettre en panne et à demander à parler ; nous avions nos chaloupes à la remorque ; on était certain qu'aussitôt que le capitaine Andrieux saurait ce dont il s'agissait il ferait arborer le pavillon tricolore et suivrait l'expédition. Mais cette démarche parut superflue : il y avait sans doute quatre-vingt-dix sur cent à parier qu'il en serait ainsi ; toutefois, avec le ralliement du *Zéphyr*, on ne gagnait rien, tandis que, si le brick avait tenu une autre conduite, l'expédition pouvait échouer. On se souhaita le bonsoir, et bientôt on fut hors de vue.

Le capitaine Andrieux a dit depuis qu'il avait aperçu un grand nombre d'hommes sur le bâtiment et surtout un grand canot, qui était à notre traîne, plus grand que les canots ordinaires des bricks, ce qui avait commencé à lui donner des soupçons ; qu'ayant vu, quelques moments après, des bâtiments qui paraissaient chargés de troupes, il s'était confirmé dans ses soupçons, sans pouvoir positivement avoir d'idée arrêtée, soupçonnant que l'Empereur était sur le brick, mais supposant aussi qu'il se rendait sur les côtes d'Italie ; que, s'il eût cru qu'il allait en France, il eût sur-le-champ arboré le pavillon tricolore.

VI. Le 1^{er} mars au matin on n'aperçut aucune voile suspecte. On voyait à peine les hautes montagnes du Niolo, mais on apercevait bien la ceinture des Alpes couvertes de neige. Le vent fraîchit un peu. L'Empereur fit lire les proclamations au peuple français et à l'armée. On arbora sur-le-champ la

cocarde tricolore. On s'était muni de cocardes, mais on n'en eut pas besoin : chaque soldat avait conservé la sienne. Cette proclamation de la restauration de l'Empire au milieu de la Méditerranée excita le plus vif enthousiasme.

On n'avait pas voulu imprimer les proclamations à Porto-Ferrajo, pour éviter tout ce qui pouvait ébruiter le projet de l'expédition. On réunit tous les officiers, sous-officiers et soldats qui savaient écrire, et l'on passa la matinée à faire une centaine de copies de proclamations. Les officiers de la Garde se réunirent et rédigèrent leur adresse aux officiers et soldats de l'armée.

Les côtes de Nice et d'Antibes nous apparurent distinctement. À midi nous étions par le travers d'Antibes. À une heure et demie on distinguait le fort Carré et toutes les maisons. Le vent se calma. Le temps était très beau ; c'était une belle journée de printemps. À deux heures on se trouva dans la passe du golfe Jouan. Notre petite division n'excita l'attention de personne. On donna dans la passe, et on mouilla à trois heures au milieu du golfe Jouan. On savait que le golfe Jouan était défendu par une forte batterie ; on jugea nécessaire de s'en emparer afin de se trouver en sûreté ; on fit donc descendre un capitaine de la vieille Garde avec trente grenadiers, avec ordre de débarquer en se présentant comme revenant de l'île d'Elbe sur le brick pour rentrer en France, et de déclarer que sur le reste des bâtiments il y avait 200 hommes de la Garde rentrant aussi dans leurs foyers. Il débarqua, et la Santé, qui leur donna l'entrée, fit sur-le-champ son rapport à Antibes, que 200 hommes de la Garde, malades ou congédiés, rentraient en France ; déjà plusieurs fois des hommes congédiés de la Garde avaient débarqué à Antibes ; cela n'excita donc aucune attention. Le capitaine, débarqué sur le rivage, devait battre de l'œil la batterie dont on lui avait parlé, ne faire aucun mouvement qui pût donner de l'inquiétude ; mais, s'il s'apercevait que les garde-côtes courussent aux pièces, il devait les charger et s'emparer de la batterie. Il la chercha des yeux, elle n'existait plus et était détruite. Cet officier, par le plus étrange quiproquo, prit alors la résolution de se rendre à Antibes ; cette ville n'était séparée du lieu de débarquement que par une distance de sept à huit cents toises.

Le général Cambronne débarqua avec 100 hommes, plaça sur-le-champ des sentinelles sur le chemin et arrêta toute communication avec Antibes. Le reste débarqua. On avait eu la précaution de se munir d'un grand nombre de canots.

L'Empereur débarqua à quatre heures et demie. À cinq heures son bivouac fut placé sur les bords de la chaussée de Toulon à Antibes.

Le général Cambronne, avec ses 100 hommes d'avant-garde, se porta à Cannes. Il continua à s'annoncer comme débarquant de l'île d'Elbe pour rentrer en France avec des soldats malades ou congédiés. Il s'empara de tous les chevaux de poste sous le prétexte qu'il en avait besoin pour son usage particulier et celui des malades.

Cependant un événement fâcheux était arrivé à Antibes. Le 106^e régiment était à l'exercice sur les glacis quand le détachement de vingt-cinq hommes de la Garde arriva ; ils furent accueillis avec une grande expression de joie par les

soldats du 106^e. Le général Corsin ne s'y trouvait pas ; il était aux îles Sainte-Marguerite. Le colonel de ce régiment était également absent ; un major commandait ; on pouvait moins compter sur ses sentiments. Des grenadiers eurent l'imprudence de donner une proclamation à des soldats du 106^e. Le major comprit par cela ce dont il s'agissait ; il fit rentrer son régiment. Les grenadiers de la Garde, au lieu de s'emparer de la porte, d'où il eût été impossible de les chasser, car ils eussent été soutenus par l'opinion des soldats, entrèrent dans la ville et se rangèrent en bataille sur la place. Le commandant de la place, les officiers d'état-major et le major se réunirent, et, dans l'incertitude des événements, commencèrent par faire lever le pont-levis. Les grenadiers se trouvèrent ainsi cernés. On sut bientôt qu'il était débarqué 200 hommes. Le bruit qui se répandit dans la ville fut que 200 hommes étaient venus pour surprendre la place. On était bien loin de penser que l'Empereur s'y trouvât. On attribua cette opération à un coup de tête des officiers de la Garde. Les soldats restèrent sous les armes. On expédia un courrier au général Corsin pour lui apprendre l'événement étrange ; et enfin, après quelques discussions, dans l'incertitude de tout, on résolut d'arrêter et de désarmer les soldats de la Garde. Ceux-ci firent bonne contenance. On ordonna aux soldats de les charger : ils s'y refusèrent et déclarèrent ne vouloir jamais tremper leurs mains dans le sang de leurs frères d'armes. Les grenadiers portaient la cocarde tricolore ; c'était un talisman pour les soldats. Les habitants prirent les armes. Enfin, par une espèce de capitulation, il fut convenu que le détachement de la Garde se rendrait dans une caserne.

À quatre heures Napoléon apprit qu'Antibes avait fermé ses portes. On n'avait aucune nouvelle du détachement.

Sur ces entrefaites la nuit arriva ; on établit les bivouacs, on arrêta toutes les voitures et tous les chevaux, et bientôt on en eut rassemblé suffisamment pour atteler les pièces et fournir à tous les besoins de la petite armée.

Cependant le bruit se répandit dans les villages voisins que l'Empereur était débarqué. Plusieurs maires et principaux habitants accoururent sur le rivage. Le petit nombre d'hommes qu'ils virent les glaça de terreur. Ils causèrent longtemps avec l'Empereur ; leur joie et leurs secrets sentiments se peignaient sur leur physionomie. « Mais vous avez bien peu de monde, lui dirent-ils, et vous aurez bientôt à combattre toutes les troupes de Marseille, qui sont mal disposées pour vous. » La nouvelle qu'Antibes avait fermé ses portes arriva bientôt ; elle arrêta le zèle des paysans ; ils portèrent des vivres, témoignèrent secrètement de la joie, mais montrèrent plus de crainte encore. Quelques-uns prétendaient qu'il était impossible que l'Empereur fût arrivé avec si peu de monde.

La troupe fit la soupe. La nuit était fort obscure, la lune ne se levait qu'à une heure. L'Empereur fit établir son bivouac sous un olivier.

À onze heures on lui amena un courrier venant de Cannes. Il portait une livrée écarlate, toute couverte de galons ; c'était un courrier du prince de Monaco, jadis postillon de l'Empereur, depuis passé au service de l'Impératrice

Joséphine avec la portion des écuries que l'Empereur lui donna ; à la mort de cette princesse, ce courrier était entré au service du prince de Monaco, qui avait été premier écuyer de l'Impératrice ; et il précédait sa voiture. On sut par lui que le prince, qui se rendait à Monaco, avait été arrêté à Cannes par les troupes du général Cambronne. Les circonstances de l'événement d'Antibes et le contre-coup qu'en avaient éprouvé les villages voisins avaient répandu de l'incertitude et comme une teinte de deuil sur ces premiers pas de l'expédition : s'était-on trompé sur l'esprit des paysans, du peuple et surtout des soldats ? Ce courrier, venant de Paris depuis peu de jours, raconta que, depuis Paris jusqu'à Montélimart, il avait entendu crier partout : *Vive l'Empereur !* Il ne mettait pas en doute que l'armée et le peuple se rangeraient en foule autour de l'Empereur quand ils le verraient, et il le considérait déjà comme arrivé aux Tuileries.

L'opinion de ce courrier, jeune homme de dix-neuf ans, rendit la gaieté aux bivouacs. Aux premiers rayons de la lune on battit la diane ; un cri simultanément joyeux partit de tous les bivouacs ; on prit les armes et l'on se mit en marche.

L'Empereur précéda la petite troupe avec une douzaine d'hommes, généraux et officiers, qui avaient des chevaux. Arrivé à une portée de fusil de Cannes, il s'arrêta une heure et demie au bord de la mer, et, selon son usage, on alluma un grand feu. Le général Cambronne vint le rejoindre. On se procura à Cannes des chevaux pour monter douze cheveau-légers de la Garde.

Le prince de Monaco demanda à parler à l'Empereur. Il fut amené au bivouac. Il avait jusqu'alors refusé d'ajouter foi à la présence de l'Empereur ; quand il le vit, il témoigna le plus grand étonnement. « Je vais m'en retourner, dit-il, car votre armée sera plusieurs jours à passer ; peut-être même mon voyage à Monaco est-il inutile et avez-vous déjà fait occuper cette ville. » L'Empereur se mit à rire : « Que croyez-vous donc ? » dit Sa Majesté. — « Mais je suppose que votre armée n'est pas moindre de 25 000 à 30 000 hommes et que vous avez eu le secours des Anglais et des Autrichiens. — Je suis surpris de cette opinion, répondit l'Empereur ; vous qui avez servi sous mes ordres, croyez-vous que je vienne souiller le sol de la patrie avec des troupes étrangères ? Dans une heure vous pourrez continuer votre route, car mon armée consiste dans ce bivouac. — Mais que prétendez-vous avec si peu de troupes ? — Être sur mon trône avant la fin du mois. » L'Empereur prit alors à part le prince de Monaco et causa une demi-heure avec lui, lui demandant des nouvelles des différentes personnes, hommes et femmes, de la Cour.

À trois heures, toute la petite armée étant bien réunie, l'Empereur se mit à sa tête, et, arrivé à l'entrée de Cannes, lorsque tout le monde croyait qu'il allait y entrer et prendre la grande route de l'Esterel, il prit à droite et se dirigea sur Grasse. Il donna des instructions au général Cambronne, qui prit les devants avec 100 grenadiers et 4 cheveau-légers, pour former l'avant-garde, avec ordre de préparer des vivres à Grasse. Ce général y arriva entre six et sept heures. L'Empereur s'arrêta plusieurs fois. Il causa beaucoup avec les paysans. Il avait pris à Cannes un guide qui avait servi, dans la Révolution, au siège de Toulon et

à l'armée d'Italie. C'était un homme rusé et très madré, et qui donna toute espèce de renseignements sur les hommes et l'esprit public. On apprit par lui que le maire et la municipalité de Grasse étaient très mauvais, le peuple bon, et que, si l'Empereur faisait un signal, tout le peuple se lèverait et égorgerait les dix ou douze aristocrates qui dominaient dans la ville.

À huit heures l'Empereur arriva à Grasse. La municipalité avait été assemblée toute la nuit. On n'y avait appris qu'à sept heures du soir le débarquement de l'Empereur, et à huit heures l'événement d'Antibes. Le sous-préfet et le général Gazan s'étaient sur-le-champ rendus à Antibes. La municipalité, supposant que l'Empereur suivrait la route de l'Esterel, s'efforçait d'organiser une centaine de partisans pour inquiéter ses flancs. Mais à quatre heures du matin elle apprit que l'Empereur marchait sur Grasse : alors le conseil arrêta qu'on irait au-devant de Sa Majesté, qu'on tâcherait de contenir le peuple, et qu'on laisserait passer cet orage avec le moins de trouble possible. L'arrivée des 100 grenadiers avec le pavillon tricolore éveilla le peuple. La population accourut au-devant de l'Empereur ; elle n'exprimait aucun sentiment d'ivresse, mais laissait voir les vrais sentiments qui l'animaient. La nouvelle de l'événement d'Antibes, répandue avec intention par la municipalité, intimidait, de sorte qu'il y avait joie de voir l'Empereur, désir de le voir réussir, mais crainte.

L'Empereur reçut très bien tout le monde, traversa la ville, refusa de se rendre au logement que la municipalité lui avait fait préparer, et fit établir son bivouac sur la hauteur qui domine Grasse, sur la route de Digne. On y apporta à déjeuner. L'arrière-garde et l'artillerie restèrent en ville. En l'an X l'Empereur avait ordonné que l'on rendit praticable pour les voitures la route de Grasse à Sisteron : il croyait cette route faite ; elle avait effectivement été tracée et commencée sur divers points, mais non achevée, de sorte qu'on reconnut l'impossibilité de faire passer de l'artillerie. Il fallut charger à dos de mulet le trésor, les cartouches et les bagages. L'Empereur fit remettre à la municipalité les canons et la voiture, en recommandant de les envoyer à l'arsenal d'Antibes. Au moment du départ du golfe Jouan, l'Empereur avait hésité s'il se porterait sur Antibes et obligerait la garnison à lui rendre ses grenadiers ; dans les quatre pièces d'artillerie il y avait deux obusiers ; c'était suffisant, vu la disposition des esprits : mais il eût fallu perdre toute la nuit et la moitié de la journée ; il ne jugea pas qu'Antibes valût ce sacrifice de temps. On avait embarqué à l'île d'Elbe 1 800 fusils ; ne voulant pas les transporter avec lui, l'Empereur ordonna de les envoyer à Antibes. Le commandant ne s'attendait à rien moins qu'à cela, et il fut fort étonné de recevoir des armes. En le prévenant de cet envoi, on lui recommandait de conserver avec soin ces armes, importantes dans la situation où allait se trouver la France.

Des hauteurs de Grasse on vit la flottille, déjà sortie du golfe Jouan, qui retournait à l'île d'Elbe. Le brick ayant besoin de réparations, et le port d'Antibes étant fermé, l'Empereur ordonna qu'il se rendît à Naples, où il se

réparerait et rentrerait ensuite à Toulon. L'Empereur n'écrivit pas par cette occasion au roi de Naples. Le brick arriva à Gaète, fut radoubé dans l'arsenal de Naples et revint à Toulon quelques semaines après. Les autres bâtiments arrivèrent à Porto-Ferrajo et comblèrent de joie tous les habitants, Madame et la princesse Pauline, en leur apprenant l'heureux débarquement de l'Empereur.

Cependant le peuple de Grasse accourut sur la hauteur, et, pendant les deux heures que l'Empereur y resta, il fut entouré de 5 000 ou 6 000 personnes. Il reçut grand nombre de pétitions, comme s'il avait été en voyage. Il reconnut grand nombre de soldats ou d'employés qui avaient servi à l'armée d'Italie. Là, l'événement d'Antibes fut oublié, et le peuple se livra aux sentiments de la plus vive joie. Plusieurs habitants, qui avaient rempli des places à diverses époques de la Révolution, proposèrent de faire main basse sur les autorités et d'arborer la cocarde tricolore, mais ils désiraient que l'Empereur restât le reste du jour dans la ville ; il ne jugea pas que la ville de Grasse valût une perte de temps aussi considérable ; il craignit d'ailleurs les excès auxquels les peuples du Midi se portent si facilement. Il préféra leur recommander la sagesse et d'attendre les événements.

Une vingtaine de cheveau-légers avaient été montés ; les officiers et les personnes de la suite avaient acheté des chevaux et des mulets. À midi l'Empereur partit. À deux heures il arriva à Saint-Vallier. Le chemin était très mauvais, la chaleur assez forte. Le général Cambronne, avec l'avant-garde, était parti à onze heures et gagnait les devants. L'Empereur, étant en avant du corps principal, s'arrêta à Saint-Vallier une demi-heure, sous un gros arbre au milieu de la place. Tous les habitants accoururent autour de lui. Il était si tranquille, qu'il s'endormit un quart d'heure. Ces paysans lui firent fidèle garde. À trois heures le bataillon de la vieille Garde arriva ; c'était le corps de bataille. Saint-Vallier fournit quelques chevaux. On mettait de l'importance à avoir promptement monté tous les cheveau-légers de la Garde. On marcha toute la soirée jusqu'à dix heures du soir pour arriver au village de Séranon. Depuis six heures jusqu'à dix heures la route fut très fatigante, la nuit très obscure. Le chemin n'était plus tracé. On marcha dans les neiges et par un ruisseau à moitié gelé, dans lequel on enfonçait jusqu'aux genoux. Il n'y avait pas de sûreté à aller à cheval, il fallut faire ces deux dernières lieues à pied. Enfin, à dix heures, l'Empereur arriva à la maison de campagne du maire de Grasse, qui avait été préparée pour le recevoir. L'avant-garde et le corps de bataille couchèrent à Séranon ; l'arrière-garde, composée du corps des chasseurs, de l'artillerie et des munitions, coucha à Saint-Vallier. Les troupes avaient fait dans cette journée quinze lieues de pays ; c'étaient trois journées d'étapes dans un pays extrêmement difficile à travers les montagnes. On n'avait fait que monter et descendre. Séranon est un hameau dont les maisons sont dispersées ; il était tard, les troupes étaient très fatiguées ; cependant on s'y procura quelques chevaux pour les cheveau-légers.

VII. Le 3 mars, à sept heures du matin, on se mit en marche : le général Cambronne avec l'avant-garde était parti à six heures. À midi on arriva à Castellanne, petite ville chef-lieu de canton. L'Empereur descendit chez M. de Francoul, sous-préfet. Celui-ci fut surpris, il n'avait été instruit de rien avant l'arrivée de l'avant-garde. Ce fonctionnaire était en place depuis le commencement de la Révolution. La municipalité, les habitants, les officiers réformés s'empressèrent de pourvoir à tous les besoins de la troupe. Le courrier de Draguignan annonçant notre débarquement arriva à Castellanne pendant que nous y étions. Le préfet supposait que nous couchions tout au plus à Fréjus, et demandait la gendarmerie et des hommes de bonne volonté pour former des compagnies destinées à marcher sur nos flancs. À deux heures on se remit en marche. En sortant de Castellanne, il faut franchir une haute montagne couverte de neige.

À neuf heures et demie du soir on arriva à Barrême. Les petites villes de Senez et de Barrême nous reçurent avec le plus grand enthousiasme, et la population entière de la vallée montra la même satisfaction. L'Empereur coucha chez le juge de paix, M. Tartanson ; l'arrière-garde coucha à Castellanne.

Le 4 on partit avant le jour ; on arriva à Digne à dix heures du matin. Le préfet n'était instruit que depuis vingt-quatre heures du débarquement de l'Empereur, et le croyait encore bien loin. Il s'était retiré à trois lieues dans la campagne. Le général Loverdo, commandant le département et disposant de 150 hommes d'un régiment de ligne, aussitôt qu'il avait été instruit, était parti avec cette troupe et la gendarmerie, avait passé la Durance et s'était jeté du côté de Brignoles. On envoya des officiers pour ramener les troupes. Ce général montra les plus mauvaises dispositions. Il n'était pas Français ; c'était un Grec de l'île de Corfou, qui avait servi à l'armée d'Italie et manifesté les sentiments les plus exaltés pendant la Révolution. On fit imprimer à Digne les proclamations aux Français et à l'armée, et celle des officiers de la Garde. On envoya des officiers supérieurs à Briançon, à Embrun et à Mont-Dauphin, avec ordre aux régiments en garnison dans ces places de prendre la cocarde tricolore et de venir joindre l'Empereur à Grenoble. L'esprit public à Digne était beaucoup plus chaud que dans aucune des villes que nous avons traversées depuis le débarquement. Une grande quantité d'officiers réformés ou en demi-solde arrivaient de tous les points du département, à mesure que la nouvelle leur parvenait de ce grand événement.

À deux heures le général Cambronne partit avec l'avant-garde ; il était important qu'il couchât le soir même à Sisteron, afin de s'emparer de cette place forte et de nous assurer le passage de la Durance. À cinq heures l'Empereur partit, et à dix heures du soir il arriva au château de Malijai. À deux heures du matin le général Cambronne arrivait à Sisteron, s'emparait de la citadelle et du pont. L'arrière-garde, les munitions et le trésor couchèrent à Digne. Le grand maréchal comte Bertrand écrivit au préfet qu'il pouvait retourner à son chef-

lieu, que l'Empereur ne voulait opérer aucun changement dans la marche ordinaire de l'administration.

On se procura à Digne un grand nombre de chevaux. Tous les officiers d'état-major, plus de la moitié des cheuau-légers, furent montés ; ce qui, avec quelques brigades de gendarmerie qui avaient arboré la cocarde tricolore et nous avaient joints, formait un commencement de cavalerie.

À six heures du matin, le 5, on se mit en marche. On arriva à dix heures à Sisteron. Le peuple montra le plus grand empressement. Le général Loverdo avait fait sortir de la citadelle quelques pièces de canon et quelques munitions qui s'y trouvaient ; il en avait retiré la garnison, connaissant parfaitement l'esprit des soldats ; il savait que le seul moyen de les empêcher de rejoindre Napoléon était de les éloigner de la route en leur faisant faire des marches dans les chemins de traverse. On connaissait à Sisteron, depuis trente-six heures, le débarquement de l'Empereur, mais les rapports étaient très confus. Le maire, qui était mal disposé, avait essayé d'armer les paysans pour défendre le pont et les portes du fort : ils s'y étaient refusés ; le maire avait couru des dangers ; il fut dénoncé. L'Empereur, voulant éviter tout événement malheureux, accueillit le maire, le justifia aux yeux de la population, et, au lieu de les exciter, calma les passions. Sisteron est situé sur la grande route de poste qui d'Aix va à Grenoble ; il est distant de quarante-cinq lieues de Marseille ; nous en étions maîtres le 4 au soir. On n'avait pu apprendre à Marseille le débarquement que dans la journée du 2 ; ainsi, quarante-huit heures après qu'on savait à Marseille que l'Empereur était débarqué, sans savoir la route qu'il avait prise, l'Empereur était à Sisteron, à quarante-cinq lieues de Marseille. Le 3 seulement on sut dans cette ville que l'Empereur avait pris la route de Grasse et de Digne ; ainsi l'on n'avait eu que vingt-quatre heures pour pouvoir marcher sur Sisteron ; l'armée impériale avait donc une avance de plusieurs jours sur les troupes de Marseille.

À neuf heures le général Cambronne marchait sur Gap. À une heure après midi l'Empereur partit avec le corps de bataille. Il s'arrêta longtemps au village le Poët, sur les confins du Dauphiné et de la Provence. La nouvelle était répandue dans toutes les montagnes des Hautes-Alpes, et les habitants, leurs maires en tête, couraient en foule sur la grande route. Les proclamations se colportaient avec la plus grande activité dans tous les villages ; on y arborait aussitôt la cocarde tricolore. L'Empereur s'arrêta sur la route, en face du château de M. de Vitrolles ; c'était un émigré et l'un des agents les plus actifs du parti royaliste ; il était l'objet de l'horreur de tous ces montagnards, et les paysans se fussent volontiers portés à brûler ce château, pour témoigner la haine qu'ils nourrissaient contre le parti royaliste et spécialement contre cet individu. Une inquiétude restait à tous ces paysans : était-ce bien sûr que ce fût l'Empereur ? Aussi tous les villages amenaient-ils d'anciens soldats pour être bien certains de n'être pas trompés par un aventurier. Le témoignage de ces soldats était aussitôt expédié dans tous les villages. L'assurance et la joie n'avaient plus de bornes. Arrivé à trois lieues de Gap, on reçut une proclamation du préfet, très virulente contre l'Empereur ; mais on ne tarda pas à apprendre que les habitants de Gap

avaient fait justice de ce libelle, et que le préfet, M. Harmand d'Abancourt, s'était sauvé. Cependant l'Empereur avait pris les devants avec quelques chevaux-légers ; il envoya connaître ce qui se passait à Gap avant d'y entrer, et, en attendant la réponse, il s'arrêta à un bivouac sur la hauteur. Beaucoup de paysans y accoururent ; ils avaient recours à des pièces de monnaie pour distinguer l'Empereur, plusieurs y réussirent ainsi. À onze heures, l'Empereur entra dans Gap aux acclamations du peuple. La garde nationale était sous les armes.

VIII. Gap était le second chef-lieu de département que nous rencontrions. Le peu de soldats qui s'y trouvaient avaient été envoyés par la traverse, de sorte que, depuis cinq jours, après avoir fait quatre fortes marches et parcouru plus de soixante lieues, nous n'avions encore rencontré aucun soldat. Nos troupes n'avaient reçu aucune augmentation, si ce n'est 200 ou 300 hommes, officiers et soldats isolés, ce qui portait notre nombre à environ 1 800. Nous n'avions fait d'autres pertes que celles du détachement d'Antibes et d'une vingtaine de malades, qui n'avaient pu nous suivre dans des marches aussi forcées et qui étaient restés dans les hôpitaux. Les proclamations s'imprimèrent par milliers à Gap. Fort tard dans la nuit, l'infanterie arriva.

Le général Cambronne, avec l'avant-garde, partit à la pointe du jour et arriva à la nuit dans la petite ville de la Mure, où il rencontra les fourriers d'une avant-garde de la garnison de Grenoble, qui venaient établir les logements d'un bataillon du 5^e de ligne et d'une compagnie du 3^e du génie, qui devaient arriver dans la nuit. Le général Cambronne causa avec ces sous-officiers, qui assuraient qu'on leur avait dit qu'on les faisait marcher pour repousser une poignée de brigands qui, du Piémont, étaient entrés en France ; c'était leur langage officiel, mais ils se doutaient de la vérité. Aussitôt qu'ils virent les cent grenadiers de l'avant-garde, ils se retirèrent sur leur bataillon, qui prit position toute la nuit à une demi-lieue en arrière de la Mure. Cette avant-garde s'établit militairement. Le général Cambronne envoya des grenadiers et des officiers pour tâcher de communiquer : il n'y eut pas moyen ; ils répondirent qu'ils avaient défense de parlementer avec qui que ce fût. Leur physionomie était très hostile, et le général Cambronne, fort alarmé, fit de suite son rapport à l'Empereur, pour lui faire connaître qu'il avait devant lui une avant-garde d'un bataillon du 5^e de ligne ; qu'étant très avancé et très compromis il se retirerait dans la nuit à une lieue et demie derrière la petite rivière de la Bonne.

L'Empereur était parti de Gap à deux heures du matin ; il avait investi des fonctions de préfet le secrétaire général du département ; il avait recommandé à la municipalité de maintenir la tranquillité et de fournir tout ce qui serait nécessaire pour le passage des troupes et de l'arrière-garde. Une deuxième compagnie d'officiers en demi-solde ou réformés se forma pour suivre l'armée. Vers les quatre heures l'Empereur passa dans la vallée vis-à-vis le village de Saint-Bonnet. De tous les points de la vallée du Drac, un peuple immense s'était réuni sur son passage, et Sa Majesté fut constamment obligée d'aller au pas. Elle

n'arriva que le soir fort tard au village de Corps, où elle passa la nuit. Vis-à-vis le pont de Saint-Bonnet, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, pauvre et caduc, lui fut présenté par un des plus vieux grenadiers de la Garde, couvert de blessures ; ce grenadier avait pris les devants pour voir son père, et pleurait de tendresse de l'état misérable de sa famille. L'Empereur fit donner à ce vieillard cinquante napoléons, et lui fit expédier de Grenoble le brevet d'une pension de pareille somme.

À onze heures du soir on reçut la dépêche du général Cambronne et la nouvelle des circonstances fâcheuses qui l'obligeaient à un mouvement rétrograde. Ce mouvement pouvait avoir les conséquences les plus désastreuses. L'Empereur envoya à Cambronne l'ordre de rentrer sur-le-champ dans la petite ville de la Mure, de sorte que l'avant-garde qui lui était opposée ne s'aperçût pas de sa retraite ; de requérir les gardes nationales de la ville et des cantons, de se barricader dans la Mure si cela était nécessaire ; qu'à la pointe du jour il y serait de sa personne. Cependant le bruit se répandit bientôt dans toute la vallée qu'on était dans le cas d'éprouver de la résistance, et, dans le courant de la nuit, des offres arrivèrent de tous côtés, proposant une marche en masse des gardes nationales de tous les villages et villes environnantes : l'Empereur se contenta de dire qu'elles se préparassent, mais qu'il espérait ne pas en avoir besoin ; qu'il n'était pas venu en France pour allumer une guerre civile, et qu'il croyait connaître assez l'esprit des soldats pour penser qu'il n'aurait besoin que de sa présence pour les ramener au drapeau national.

Napoléon arriva à sept heures du matin à la Mure. L'avant-garde de Grenoble avait battu en retraite et avait pris position sur le chemin de Grenoble, la gauche appuyée au lac de Pierre-Châtel et la droite aux montagnes. Le général Cambronne partit pour suivre le mouvement du bataillon et se plaça vis-à-vis, à une portée de canon. L'Empereur resta deux heures à la Mure, au milieu d'une population immense, animée de tous les sentiments du plus vif enthousiasme. À onze heures la garde nationale de la Mure offrit de marcher avec les troupes. En même temps, les habitants qui connaissaient les dispositions générales de l'armée témoignèrent qu'il était impossible que des soldats français ne se ralliassent pas au parti de la nation.

À midi l'Empereur partit ; il se rendit à l'avant-garde, avec une soixantaine de cheval-légers de la Garde, qui avaient été montés dans la route. Il arriva devant le bataillon du 5^e, examina sa contenance et reconnut la position qu'il occupait. Il sentit de l'impression que produisit sur ces soldats la vue de sa capote grise au moment où ils l'aperçurent. Il envoya le capitaine Raoul pour faire connaître à cette troupe qu'il voulait parler au chef et annoncer que l'Empereur arrivait pour reprendre son trône et chasser de France les princes que l'ennemi y avait placés. Un aide de camp du général Marchand, commandant à Grenoble, répondit qu'il avait défense de communiquer. Aussitôt que l'Empereur le sut, il s'avança seul au galop, et, quand il fut à portée de la voix, il leur dit : « Soldats du 5^e, tuez votre Empereur, si vous l'osez ! » Les soldats élevèrent leurs fusils en l'air en poussant le cri de *Vive l'Empereur !*

L'enthousiasme était extrême, tous voulaient toucher l'Empereur. Le bataillon de la Garde avait suivi l'arme au bras et sans baïonnette au fusil. La cavalerie, qui suivait sur la droite, le sabre dans le fourreau, poursuivit l'aide de camp du général Marchand, qui prit aussitôt la fuite ; peu s'en fallut que quelques chevaux légers ne le prissent. Il alla porter à Grenoble la nouvelle de cet événement.

Des proclamations furent sur-le-champ jetées dans les rangs. Les soldats arborèrent la cocarde tricolore ; on voulut leur en donner : tous avaient la leur dans leur sac. L'Empereur aperçut plusieurs mineurs et soldats du 5^e qui avaient servi sous ses ordres depuis les premières campagnes d'Italie : « Quoi ! leur dit-il, vous avez voulu tirer contre moi ! Voilà deux jours que vous êtes en manœuvres contre moi ! Vous avez hésité ! — Regardez, dit un vieux grenadier en mettant son fusil en terre, voyez s'il est chargé. Tous les soldats français ont la même opinion, ils ne portent de balles que contre les ennemis de la patrie. » Les soldats du 5^e et la Garde s'embrassèrent. Ce bataillon demanda à former l'avant-garde et à marcher sur Grenoble.

Le sieur Lessard, le chef de bataillon, qui depuis vingt-quatre heures s'était montré très strict, était un brave couvert de blessures ; il avait servi dans la Garde : « Si vous avez changé de sentiments, vous en êtes le maître, vous pouvez vous retirer à Grenoble ; je ne veux, dit Sa Majesté, que des hommes de bonne volonté. » Il protesta de ses sentiments français, de son attachement à l'Empereur, et demanda à marcher en tête de l'avant-garde. L'Empereur ordonna alors de battre au cercle ; il fit prêter le serment aux troupes ; tous les paysans des villages voisins accoururent s'y joindre et mêlèrent leurs acclamations et leurs serments à celui des soldats.

On avait cru distinguer que le bataillon du 5^e avait une pièce de canon, mais c'était un caisson contenant des outils pour faire sauter le pont de Vizille. À quatre heures de l'après-midi on se mit en marche et on traversa Vizille. C'est dans cette petite ville que la Révolution avait pris naissance en 1789. Rien ne peut exprimer les sentiments d'enthousiasme et de patriotisme qui animent ces contrées. On demandait à force des armes ; il y en avait quelques centaines à l'hôtel de ville, qu'on distribua sur-le-champ.

IX. À une lieue de Vizille, vers cinq heures du soir, l'adjutant-major du 7^e de ligne arriva au galop, annonçant que son régiment avait quitté Grenoble, arborant l'aigle et la cocarde tricolore, et était tout près de joindre l'Empereur. Un quart d'heure après, le colonel Labédoyère, à la tête de ce régiment, présenta l'aigle du régiment, qui avait été cachée. L'Empereur l'embrassa, passa la revue du régiment, qui était animé du plus pur patriotisme. Ce régiment était en garnison à Chambéry. La nouvelle du retour de l'Empereur arriva à Grenoble le 4. Le général Marchand avait réuni à Grenoble, pour défendre cette place, tous ses régiments, et, d'une voix incertaine, qui trahissait ses secrets sentiments, il avait lu une proclamation contre l'Empereur, pour les exciter à rester fidèles au Roi. Les troupes n'y avaient répondu que par le plus profond silence. Le colonel

Labédoyère ordonna alors à son régiment de faire par le flanc gauche, et, se mettant à sa tête, il s'empara de la porte de Grenoble, se mettant en marche pour joindre l'Empereur, aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur !*

Le colonel Labédoyère était animé des plus nobles sentiments ; il avait été aide de camp du maréchal duc de Montebello et du vice-roi d'Italie. Jeune homme de trente ans, il avait été élevé dès sa plus tendre enfance aux cris de *Vive l'Empereur !* et était enivré de la gloire de la France. La conduite des Bourbons, leur asservissement à l'étranger, le déshonneur dont ils couvraient la nation, avaient révolté tous les sentiments de son âme, et, quoique sa famille, une des anciennes familles de Bretagne, fût attachée à la cour des Bourbons, il resta constamment en opposition, frémissant de l'avilissement de la France, et il appelait de tous ses souhaits, à grands cris, celui que la France voulait et que les étrangers redoutaient tant. Napoléon le reçut et le loua de son généreux dévouement ; il y avait du courage, car il était le premier qui se ralliait à l'Empereur, et il l'avait fait hardiment, au milieu de la place de Grenoble. Il n'y avait dans cet acte aucun sentiment personnel, aucune vue d'ambition, même aucun sentiment d'amour-propre.

Le peuple des faubourgs de Grenoble et des villages voisins avait suivi le régiment. On arriva à la porte de Grenoble à neuf heures du soir, au milieu d'une foule immense et dans l'obscurité la plus complète. Les portes avaient été barricadées ; le général Marchand s'en était fait apporter les clefs.

Le major du 5^e de ligne, dit *régiment d'Angoulême*, le sieur Rascas, gardait la porte avec sa compagnie de grenadiers ; toute la garnison était sur les remparts et faisait entendre les cris de *Vive l'Empereur !* la population entière les répétait ; l'agitation était extrême dans Grenoble ; et cependant, malgré les ordres réitérés de l'Empereur, la porte ne s'ouvrait pas. On réunit les ouvriers des faubourgs et les sapeurs pour briser les portes. L'Empereur fit proclamer que le général Marchand était destitué, et que les troupes devaient cesser de lui obéir. Ce que peut la bizarrerie des circonstances ! L'ordre direct d'ouvrir les portes n'avait point été exécuté, et, à la nouvelle de la destitution du général Marchand, les troupes cessèrent de lui obéir, le major du 5^e et ses grenadiers ouvrirent la porte.

L'Empereur fit son entrée entre dix et onze heures du soir. La nuit était très obscure ; une foule immense de paysans et de soldats l'entourait ; il fut bientôt reconnu par des officiers réformés et des hussards du 4^e. Chacun s'empressait pour le toucher. Il descendit à la principale auberge ; il y reçut sur-le-champ la visite de la municipalité. L'ordre fut immédiatement donné de faire rentrer les troupes dans les casernes. Le général Marchand était parti, se dirigeant vers Chambéry ; il avait, en quittant Grenoble, donné l'ordre aux colonels de mettre sans délai leurs régiments en marche pour évacuer la ville ; le 11^e de ligne en était sorti ; le colonel du régiment d'artillerie avait suivi cet exemple ; mais on courut après eux, et ils revinrent.

C'était le sixième jour de marche. Dans ces six jours, on avait parcouru un

espace de cent lieues de poste et au moins quatre-vingts par la route qu'on avait suivie, et cette différence était plus que compensée par l'accroissement de fatigue qu'on éprouvait à suivre une route traversant les montagnes, souvent à peine tracée.

Le bataillon de grenadiers de la Garde arriva dans la nuit, l'arrière-garde le lendemain 8. On avait à Grenoble depuis plusieurs jours la nouvelle du débarquement de l'Empereur, et on avait commencé à armer les remparts. Des officiers, expédiés par l'Empereur de Digne et de Gap, avaient pu pénétrer dans la ville et y avaient fait imprimer les proclamations, de manière que dans la nuit même on pût en répandre une grande quantité. Le préfet de Grenoble, le baron Fourier, un des membres de l'Institut d'Égypte, qui a rédigé la préface du grand ouvrage sur l'Égypte, avait été très chaud dans la Révolution et avait rendu des services dans l'administration de l'Égypte ; cependant cela ne l'empêcha pas de faire des proclamations contre l'Empereur et de prendre quelques mesures ; mais ces proclamations ne contenaient rien de personnel. Il avait été très bien accueilli par le comte d'Artois au voyage que ce prince fit à Grenoble. Il jugea convenable de quitter la ville et se rendit à l'extrémité de son département. Deux jours après, le 9, il vint trouver l'Empereur à Bourgoin, et, comme la préfecture de Grenoble avait été déjà donnée, l'Empereur le nomma préfet de Lyon. La municipalité de Grenoble, qui était en permanence, en se rendant chez l'Empereur aussitôt son arrivée, avait protesté de son obéissance. Elle fut confirmée.

X. Le lendemain 8 mars, à onze heures du matin, l'Empereur passa, sur la place de Grenette, la revue de la garnison et de la garde nationale. Non seulement les habitants de Grenoble, mais ceux de toutes les campagnes, étaient accourus. L'enthousiasme des citoyens de toutes les classes et des militaires de tous les grades était tel, que l'Empereur ne dut faire aucun changement dans l'administration civile et militaire. Les mêmes officiers restèrent aux commandements de la place, de l'artillerie et du génie. Le lieutenant général Lasalcette, de Grenoble, fut nommé commandant de la division militaire, en remplacement du général Marchand, qui avait quitté son poste. Les fonctions de préfet furent confiées au conseiller de préfecture auquel elles revenaient par son rang dans le conseil. Le colonel de gendarmerie fut seul changé ; c'était un homme trop faible. Les troupes avaient rédigé dans la nuit des adresses ; elles les présentèrent à la parade de l'Empereur ; elles furent sur-le-champ imprimées et envoyées par toute la France. L'Empereur passa la revue, accorda différentes récompenses pour des services rendus sous ses yeux dans les dernières campagnes. Grand nombre de pétitions furent présentées par les habitants. Les Bourbons paraissaient déjà oubliés comme s'ils n'eussent jamais existé. Les troupes de cette revue consistaient en 7 000 ou 8 000 hommes, compris l'artillerie et les sapeurs ; on en forma deux divisions, dont le commandement fut donné à deux lieutenants généraux qui se trouvaient présents. On avait organisé et attelé dans la nuit trente pièces d'artillerie avec leurs munitions, et, le

8 même, on les mit en marche pour Lyon. Le 4^e de hussards forma l'avant-garde. On expédia des ordres au 4^e d'artillerie légère, qui se trouvait à Valence, pour qu'il pût rejoindre avant Lyon. On organisa plusieurs bataillons d'officiers, réformés ou en demi-solde, qui accouraient de tous les points du Dauphiné.

Tout ce que l'expédition avait de dangereux se trouvait terminé. Les départements des Hautes et Basses-Alpes, de la Drôme, de l'Isère et du Mont-Blanc reconnaissaient l'Empereur et avaient arboré la cocarde tricolore. Le drapeau tricolore flottait sur les citadelles de Briançon, de Mont-Dauphin, de Sisteron, de Grenoble. L'Empereur avait alors en son pouvoir des magasins à poudre très considérables, un arsenal important rempli d'un grand nombre de pièces de tous calibres, de campagne et de siège, et près de 60 000 fusils ; et il était reconnu par une population de plusieurs millions d'habitants, des plus énergiques, dont l'esprit public était exalté au plus haut degré. L'Empereur marcha sur Lyon avec plus de 10 000 hommes de troupes de ligne et trente pièces de canon et tout ce qui était nécessaire pour passer les rivières. Au premier signal, 100 000 gardes nationaux seraient accourus pour renforcer l'armée ; on avait les moyens de les armer et mettre en ligne. Dès ce moment, la question était décidée : les Bourbons avaient cessé de régner. C'était l'effet de toutes les causes précédemment développées. Les Français rentraient en France ; le gouvernement des étrangers et les effets de la conquête disparaissaient. Les imprimeries de Grenoble étaient occupées à annoncer dans tous les points de l'Empire la nouvelle de ce grand événement. Beaucoup d'officiers, qui appartenaient à différents régiments en congé ou en demi-solde, furent envoyés porteurs de proclamations.

Le 8 mars l'Empereur resta à Grenoble ; il reçut le conseil général du département, la cour impériale, la chambre de commerce, l'université, les notables de la province, les officiers de la garde nationale. Il passa toute la journée en entretiens, pour se mettre au fait des changements survenus en son absence.

Après la réception officielle, l'Empereur causa familièrement avec les membres de la cour impériale ; il leur demanda comment il se faisait qu'ils n'eussent éprouvé aucun embarras, aucune hésitation à le reconnaître, et ce que devenait le serment qu'ils avaient fait aux Bourbons. Ils répondirent que, d'abord, ils n'avaient fait aucun serment, qu'on leur en avait demandé un, mais qu'il n'avait point été prêté et que la loi à ce sujet n'était pas encore rendue ; que d'ailleurs les Bourbons ne régnaient que par les baïonnettes étrangères, tandis qu'eux se regardaient toujours liés par le serment prêté au souverain national ; que l'abdication était sans effet, puisqu'elle n'avait pas été acceptée par le peuple et avait été forcée par les baïonnettes ennemies, et qu'enfin, avant d'être magistrats, ils étaient citoyens et partageaient les sentiments de tout le peuple et de toute l'armée.

L'Empereur expédia de Grenoble un parlementaire au comte de Bubna, qui commandait à Turin ; il lui envoya des dépêches pour l'Impératrice Marie-

Louise et pour l'empereur d'Autriche. Il prit différentes mesures relatives à l'administration et à l'organisation des cinq départements, afin d'assurer la perception des contributions et des recettes, maintenir la sûreté des personnes et des propriétés. Dès ce moment, dans ces cinq départements, la justice se rendit au nom de l'Empereur. Il nomma une commission pour organiser les gardes nationales. Il nomma lieutenant général le maréchal de camp Chabert ; il le chargea du commandement des Hautes-Alpes et d'inspecter les places de Briançon et de Mont-Dauphin. Il accorda une grande quantité de grâces, fit droit à un grand nombre de réclamations, et ordonna une épuration dans les employés de l'administration des finances, où s'étaient introduits beaucoup d'émigrés et de favoris ; ce qui réintégra dans leurs places tous ceux qui en avaient été injustement destitués.

Le 9 mars l'Empereur partit de Grenoble à deux heures après midi ; il monta en voiture pour la première fois. Il arriva le soir à Rives, où il soupa, et à une heure du matin il arriva à Bourgoin. Sa voiture fut constamment environnée d'une foule immense et obligée d'aller au pas. La population se livra pendant toute la route à la plus grande ivresse et chantait des chansons patriotiques, dans lesquelles la haine du peuple pour les Bourbons s'exprimait avec la plus grande énergie, ainsi que l'indignation contre le triomphe qu'avaient obtenu les traîtres et les ennemis de la patrie. Le sénat et les officiers qui avaient favorisé la cause de l'ennemi n'étaient pas épargnés. Ces chansons n'étaient pas d'un style soigné, mais elles étaient pleines de chaleur et des plus beaux sentiments. La tête de l'armée arriva le soir à Bourgoin, et une grande partie était encore en arrière. On prévoyait qu'il ne serait possible d'entrer à Lyon que le 11 mars. Des agents venant de cette ville faisaient connaître que les princes s'y étaient rendus, que tout y était en mouvement et que l'on coupait les ponts de la Guillotière et de Serin.

L'Empereur avait ordonné qu'on fit demander de tous les villages riverains du Rhône une grande quantité de bateaux, et qu'on les rassemblât à Limonest, où il comptait être le lendemain 10, à neuf heures du matin, pour faire construire un pont, y passer et arriver ainsi à Lyon par la route de Bourgogne. Le zèle avec lequel toutes les municipalités et les bateliers s'efforcèrent de répondre à cet appel fut tel, que le passage du Rhône n'aurait opposé aucun obstacle à la marche de l'armée. Les habitants de l'Ain, instruits des événements de Grenoble, avaient aussi arboré la cocarde tricolore, et un régiment qui se trouvait dans ce département fit demander des ordres sur la direction qu'il devait prendre. De gros fermiers arrivaient en poste de trente ou quarante lieues, pour donner des nouvelles de l'esprit public et des renseignements qui pouvaient importer à la cause.

Chapitre IV

ENTRÉE DE NAPOLÉON À PARIS

I. Effet que produit à Paris le débarquement de l'Empereur. Le comte d'Artois et le duc d'Orléans se rendent à Lyon. — II. Vains efforts du maréchal Macdonald pour retenir la garnison sous le drapeau blanc. Départ précipité des princes et du maréchal. Entrée triomphante de l'Empereur à Lyon (10 mars, à huit heures du soir). — III. Revue des troupes sur la place Bellecour. Empressement des populations à prendre la cocarde nationale et à courir aux armes. Secours offert par la banque de Lyon. Embarquement de l'armée sur la Saône. Ordres envoyés par le maréchal Bertrand à tous les régiments en marche sur Lyon. Communications avec le maréchal Masséna à Marseille. — IV. Décrets impériaux publiés à Lyon. — V. L'Empereur quitte Lyon. — VI. Le maréchal Ney se déclare, le 14 mars, pour l'Empereur. Hésitations de Napoléon ; sa réponse au maréchal Ney. — VII. Marche de l'Empereur de Chalon à Auxerre. Arrivée du maréchal Ney et des députations de son armée. — VIII. États des esprits à Paris. Dispositions des garnisons du Nord. Vains efforts de la Cour pour défendre Paris. — IX. Journées des 19 et 20 mars. Départ d'Auxerre. Arrivée à Montereau et à Fontainebleau. — X. L'Empereur entre aux Tuileries. Nomination des ministres et des autorités de la ville de Paris.

I. Ce fut le dimanche 5 mars que le télégraphe de Lyon transmit à Paris la nouvelle que Napoléon était débarqué en Provence. Cette nouvelle tomba comme une bombe au milieu des Tuileries. Le roi fit réunir ses conseils. La première opinion fut que cela était impossible, et que sans doute il y avait quelques mots d'oubliés dans la dépêche télégraphique. On fit demander des explications. Le télégraphe de Lyon réitéra la même nouvelle. On chercha alors quel pouvait être le but de Napoléon ; le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, annonça hautement qu'il ne pouvait avoir d'autre but que d'entrer en Italie, puisqu'il ne pouvait compter sur aucun partisan en France. Le comte d'Artois, le duc de Berry et leurs courtisans assuraient que c'était une affaire de gendarmerie, et que probablement l'Empereur serait arrêté par la garde nationale de Marseille.

Cependant, depuis quinze jours, les troupes étaient en mouvement pour former trois camps, dont un en Franche-Comté, un du côté de Lyon et l'autre en Provence. Le comte d'Artois devait commander le camp de Lyon. On avait mis en mouvement une quarantaine de mille hommes. Ces camps avaient été projetés sur la demande du prince de Bénévent, plénipotentiaire au congrès de Vienne. Le peu de considération dont il y jouissait était fondé sur l'opinion qu'avaient les alliés que le roi de France n'osait pas réunir ses troupes sans s'exposer aux plus grands dangers, que d'ailleurs ses troupes étaient mécontentes, mal habillées, dépourvues de tout et peu nombreuses. L'Autriche, la France et l'Angleterre avaient conclu un traité d'alliance contre la Russie et la Prusse, ayant pour but spécialement de maintenir le roi de Saxe ; mais l'Autriche et l'Angleterre ne croyaient pas que, si le cas arrivait, la France pût tenir ses engagements. Chacune des puissances s'était engagée à fournir 150 000 hommes. La France insistait à Vienne pour que le trône de Naples fût restitué à la branche de la maison de Bourbon et au roi Ferdinand ; l'Autriche s'y opposait ; quelques pourparlers avaient eu lieu pour que, si on voulait détrôner le roi Joachim, on le fît avec des troupes françaises, anglaises et siciliennes ; l'Autriche ne voulait pas tourner ses armes contre un prince qui était son allié. Par ce langage, l'Autriche paraissait persister dans l'opinion que la France ne pouvait rien, et, comme Louis XVIII attachait une grande importance au rétablissement des Bourbons de Naples, on avait imaginé que la réunion de ces trois camps déciderait l'Autriche et faciliterait la négociation de cette affaire. On résolut donc de presser la marche des troupes, partout sorties de leurs garnisons, et d'accélérer la marche des généraux déjà nommés et la formation des états-majors. On expédia donc, dans la nuit du 5 au 6 mars, de nouveaux ordres de départ à tous les généraux qui déjà avaient leurs lettres de service. L'ordonnateur Marchant, qui était intendant général de l'armée, partit pour tout préparer à Lyon ; et on calcula que, sans compromettre sa dignité de prince, le comte d'Artois pouvait partir pour Lyon, non pour marcher contre Napoléon, que l'on présumait déjà arrêté, mais pour prendre le commandement du camp, pour lequel on savait que le Roi l'avait désigné depuis plusieurs jours.

Le comte d'Artois partit le 6. On expédia au duc de Tarente, qui était à Bourges, d'abord l'ordre de se rendre à Nîmes auprès du duc d'Angoulême, puis un second ordre de rejoindre en toute hâte le comte d'Artois à Lyon.

Du 6 au 7 on reçut enfin à Paris le courrier de Provence qui apportait les détails du débarquement de Napoléon et de l'échec qu'il avait éprouvé à Antibes, ainsi que la copie de toutes les proclamations. La lecture de ces pièces fut une révélation de toutes les fautes qu'on avait commises, et, par l'effet qu'on jugea qu'elles devaient produire sur le peuple et l'armée, on comprit tout le danger dont on était menacé. On affecta de la jactance, on parla de Napoléon avec mépris ; mais la consternation et la terreur étaient au fond des cœurs.

On jugea nécessaire de faire partir le 7 le duc d'Orléans pour Lyon, afin de seconder le comte d'Artois. Le 8 le comte d'Artois arriva à Lyon. Napoléon, ce même jour, passait en revue la garnison de Grenoble. Toute la journée du 9 on

ignora à Lyon ce qui s'était passé à Grenoble ; mais on savait que l'Empereur était parti de Gap et avait été accueilli partout avec le plus vif enthousiasme. Le général Roger de Damas commandait à Lyon ; cet officier, tout à fait incapable, n'avait aucune influence, ni sur les habitants, ni sur les troupes. Dans les circonstances difficiles du moment, on avait besoin d'hommes d'une tout autre habileté. On donna le commandement de Lyon au général Brayer. À toutes les heures les généraux destinés au camp de Lyon arrivaient en poste par toutes les routes. Le général Brayer était un des hommes les plus prononcés de l'armée par la haine qu'il portait aux Bourbons, par l'attachement qu'il conservait à Napoléon et par son amour pour la gloire nationale. Il reçut l'ordre d'envoyer un aide de camp à Grenoble pour en faire venir un train d'artillerie ; on en manquait absolument à Lyon. Accoutumé à la rapidité des mouvements de Napoléon, ce général se douta que l'Empereur pourrait être déjà à Grenoble, et il chargea son aide de camp de le voir et de l'assurer de la fidélité de la garnison de Lyon, en lui annonçant que les princes étaient dans la ville, mais que l'opinion était tellement prononcée qu'ils n'y feraient rien. Cet aide de camp arriva à Grenoble comme l'Empereur en partait. Il retourna à Lyon annoncer ce qui s'était passé à Grenoble, et dit aux princes qu'il avait lui-même vu l'Empereur. Dans la journée du 9, les princes proposèrent au général Brayer de sortir, pour marcher sur Grenoble avec la garnison de Lyon et un détachement de la garde nationale. On pouvait réunir 5 000 hommes. Cependant on se contenta d'envoyer un détachement du 13^e de dragons avec M. de Polignac, aide de camp du comte d'Artois, qui, à son grand étonnement, apprit, avant son arrivée à Bourgoin, que l'avant-garde de l'armée impériale était au moment d'y entrer. Des voyageurs lui confirmèrent ce qui s'était passé à Grenoble, et l'instruisirent que des troupes avec la cocarde tricolore arrivaient à Bourgoin. Il rétrograda de suite. L'alarme devint alors extrême. Il ne fut plus question de marcher à la rencontre de l'armée impériale, mais de se retrancher dans Lyon. On résolut de couper le pont de la Guillotière ; ne voulant pourtant le faire qu'à la dernière extrémité, on y fit construire une barricade. Le 9 les princes passèrent la revue de toutes les troupes. Tout alla bien. Pas d'enthousiasme, mais aucune insulte, aucun cri séditieux. Cependant la fermentation était extrême dans Lyon ; la population était tout entière remuée, et les partisans du Roi, consistant dans quelques habitants de la place Bellecour, venaient instruire le comte d'Artois qu'il ne fallait pas compter sur le peuple, que déjà il murmurait et s'opposait à ce qu'on fit sauter le pont de la Guillotière, et qu'à la vue de l'Empereur il serait impossible de contenir l'élan et d'arrêter l'explosion des sentiments que nourrissaient les onze douzièmes de la population. Le prince fut également instruit que les troupes tenaient ouvertement des propos dans les cabarets et les promenades, et que l'on voyait briller dans toutes les physionomies une joie secrète et concentrée.

II. Le maréchal Macdonald réunit les officiers de la garnison de Lyon ; le comte Roger de Damas s'y trouvait : les officiers firent comprendre qu'ils

désiraient que ce dernier sortît, afin qu'il n'y eût dans cette réunion aucun homme étranger à l'armée. Se trouvant ainsi entre eux, le maréchal Macdonald harangua les officiers ; il leur rappela leur serment, leur devoir et les obligations qu'ils avaient au Roi, qui avait conservé toutes les places, donné des décorations à grand nombre d'officiers et traité l'armée comme si elle eût toujours été la sienne ; qu'il ne doutait donc pas que la garnison ne fit son devoir, ne défendît le prince qui était à sa tête et la ville de Lyon. Il termina son discours par le cri de *Vive le Roi*. Un profond silence régnait dans l'assemblée ; généraux, colonels, officiers, tous, les yeux en terre, avaient une contenance morne qui n'annonçait rien que de sinistre. « Enfin, reprit le maréchal, qu'est-ce que cela veut dire ? Personne ne répond, personne ne me regarde, cependant nous sommes entre nous ; j'ai éloigné exprès le comte de Damas. Ne voyez pas en moi votre chef, mais votre ami, votre compagnon d'armes ; avez-vous quelques grâces à demander ? je m'en charge ; avez-vous quelques griefs ? je les ferai cesser. » Ce discours ne changea rien à la contenance morne de l'assemblée. Après quelques minutes de pause : « Eh bien, dit le maréchal, si vous ne voulez pas que j'emporte l'opinion affreuse pour moi d'avoir perdu votre amitié et votre estime, faites-moi connaître votre résolution. » Les figures changèrent alors, les physionomies s'animèrent, les cœurs s'ouvrirent : « Maréchal, dit un colonel, vous devez ici distinguer deux opinions, celle des officiers et celle des soldats. Si nous tous, généraux et officiers qui sommes ici, nous étions animés par vos sentiments et dévoués de cœur et de volonté au Roi, vous n'auriez encore rien. Les soldats ont une opinion décidée que rien ne pourra vaincre. Aussitôt qu'ils apercevront la *capote grise*, ils se tourneront vers elle et tireront contre nous. Comment, vous qui connaissez l'armée, avez-vous pu vous faire illusion ? Comment avez-vous besoin d'une explication que vous trouveriez peut-être au fond de votre cœur ? Pour qui voulez-vous que nous nous battions ? Pour les Bourbons, c'est-à-dire pour les ennemis de notre pays, de nos droits et de nos principes ? Pour qui voulez-vous que nous répandions notre sang ? Pour acquérir des lauriers au drapeau blanc ? Voyez, Maréchal, nous sommes tous couverts d'honorables cicatrices reçues dans cent combats livrés depuis vingt-cinq ans pour les triomphes que nous avons obtenus contre cette même couleur. Vous voulez que nous ayons obtenu contre cette même couleur. Vous voulez que nous ayons confiance dans le comte d'Artois ? Mais, lui, a-t-il confiance en nous ? Il vient ici avec douze aides de camp ; y en a-t-il un seul sorti de nos rangs, qui ait fait la guerre pour la défense de la nation, qui ait porté la cocarde tricolore ? Non, ce sont tous des émigrés, des nobles, nos plus cruels ennemis. À leurs yeux, nous ne sommes que de la canaille et du peuple ; à leurs yeux, les paysans ne sont que des serfs. Hier encore, dans cet extrême danger où le comte d'Artois a employé toutes les séductions dont il est capable, où il a abondamment répandu les grâces et l'argent, de quel cordon était-il décoré ? De celui du Saint-Esprit, qu'on n'est admis à porter qu'avec cent ans de noblesse. A-t-il daigné porter ce grand cordon de la Légion d'honneur, que l'on obtient par le seul mérite, le talent ou les services, sans aucune distinction de

naissance ? — Eh bien, reprit le maréchal, je prends l'engagement que l'ordre du Saint-Esprit sera aboli, que, dès aujourd'hui, les princes porteront le grand cordon de la Légion d'honneur, que, sur ses douze aides de camp, M. le comte d'Artois en renverra six et les remplacera par six choisis dans vos rangs. Le Roi a conservé la Légion d'honneur, il vous y a donné des avancements ; vous ne pouvez donc pas prétendre qu'il ait en rien violé ses promesses. » Un officier répliqua : « Il les a violées toutes. Il a conservé la Légion d'honneur, mais pour l'avilir. Tous les chouans, tous les brigands de la Vendée, tous les espions de l'Angleterre en sont décorés, et déjà nous rougissons de la porter. » Cette conversation dura plusieurs heures. Le général Brayer prit enfin la parole : « Maréchal, ne vous faites pas d'illusion. Le prince est en sûreté parmi nous ; mais, si une cocarde tricolore s'introduit dans Lyon, personne ne peut plus répondre ni de sa sûreté ni de sa vie. Généraux, officiers et soldats, nous avons tous les mêmes sentiments. Contre qui voulez-vous que nous nous battions ? Contre celui auquel nous devons tous notre gloire, nos places, nos honneurs, contre celui qui garantit tous nos droits, tous nos intérêts, les droits et les intérêts du peuple ? Vous êtes dans une ville qui, dans la Révolution, a toujours passé pour royaliste, et, quoique vous n'y soyez que depuis trente-six heures, il ne se peut que vous ne connaissiez l'enthousiasme qui y règne pour Napoléon. Il a été malheureux sans doute ; il a abdiqué : mais cela même est un bienfait qui a tourné à notre avantage et à celui de la nation. S'il est quelques généraux et officiers qui voudraient rester neutres, il n'en est aucun qui puisse jamais se résoudre à ordonner le feu qui pourrait tuer celui dont l'image a été constamment gravée dans nos cœurs. Les Bourbons n'ont été placés sur le trône que par les étrangers ; Napoléon n'y a été élevé que par la nation. Je suis vieux soldat, je connais l'esprit de toute la France : si vous en exceptez Marseille, il n'est ni un paysan ni un soldat qui ne se range sous le drapeau national. Si les Bourbons voulaient compter sur nous, ils devaient se rallier à la nation, nous laisser notre honneur et nos couleurs et faire de bonne volonté ce que vous nous proposez aujourd'hui. Au point où sont arrivées les choses, tout retour de leur part pour nous est impossible. — Eh bien, dit Macdonald, vous vous couvrez de honte et de déshonneur ; mais, puisque telle est votre résolution, que dois-je conseiller aux princes ? — Qu'ils partent le plus tôt possible. »

Le maréchal se rendit de suite chez les princes, qui attendaient impatiemment le résultat de cette importante conversation ; il leur conseilla de partir à l'heure même, puisque déjà les troupes impériales avaient dépassé Bourgoin, que le département de l'Ain avait arboré la cocarde tricolore, et qu'ainsi maître des deux rives du Rhône il était à craindre que Napoléon ne coupât la route de Bourgogne. Cependant le comte d'Artois avait parcouru les casernes ; il avait été reçu dans toutes par des figures glacées et avait même essuyé quelques menaces. Rencontrant un vieux dragon du 13^e décoré de trois chevrons : « Camarade, lui dit-il, le moment est arrivé où tu vas te distinguer pour le service du Roi ; donne-moi la main en gage de ta fidélité. — Je ne me bats pas pour les ennemis de mon pays. C'est en combattant les Anglais, les Russes, les Prussiens, les

Autrichiens, vos amis, que j'ai acquis ces récompenses et reçu mes blessures. » Les princes virent qu'il n'y avait rien à faire qu'à monter en voiture et à partir. Ils n'étaient accompagnés que par un seul garde national à cheval ; la gendarmerie avait refusé de faire ce service. Le général Brayer donna l'ordre à un piquet de 50 dragons du 13^e de monter à cheval et d'escorter les princes ; ils ne voulurent les accompagner que jusqu'à une demi-lieue du faubourg de Vaise. Le peuple se porta en foule aux barricades des ponts et les détruisit. Des voyageurs partirent, et un grand nombre de curieux se dirigèrent sur la route de Grenoble. À quatre heures après midi, des nouvelles arrivèrent de Bourgoin.

L'Empereur monta en voiture avec le grand maréchal ; à deux lieues de Lyon il rencontra la tête de la population, hommes et femmes, en voiture, à cheval, des citoyens de toutes les classes. Une demi-heure après, le général Brayer et tous les généraux et officiers de l'état-major de la division rejoignirent l'Empereur. Sa Majesté monta à cheval et arriva au faubourg de la Guillotière à huit heures du soir. Arrivé sur le pont, l'Empereur trouva le maire de Lyon, le baron de Fargues, qui lui présenta les clefs de la ville et témoigna de l'ivresse qu'éprouvaient les habitants de la présence de Sa Majesté.

L'Empereur descendit à l'Archevêché. Les cours et les appartements étaient remplis de généraux et d'officiers de l'armée et de la garnison. Après avoir donné une heure pour recevoir les témoignages de tous les sentiments qui les animaient, il rentra dans ses appartements. Toute la ville de Lyon fut illuminée. Quelques maisons de la place Bellecour, connues pour le dissentiment de leurs propriétaires, furent attaquées : le rapport en ayant été fait à l'Empereur, il prit sur-le-champ des mesures pour qu'une si belle journée ne fût souillée par aucun excès. Il témoigna au général Brayer toute sa satisfaction et son estime. La conduite de ce général était pure et dictée par les sentiments de l'amour de la patrie. Pendant toute la nuit, les corps de l'armée de Grenoble entrèrent dans la ville. Le bataillon des grenadiers de la Garde arriva tard le soir même. Ainsi, en dix jours, ces braves avaient parcouru l'espace entre le golfe Jouan et Lyon, c'est-à-dire cent onze lieues de poste.

Ce jour même, 10 mars, le télégraphe apprit à Paris que l'Empereur était entré dans Lyon au milieu de l'enthousiasme de toute la population de cette grande ville.

III. L'Empereur se rendit le 11 mars sur la place Bellecour et passa la revue des troupes. Un régiment qui était à Montbrison arriva à la fin de la revue. On apprit que tout ce département et celui du Puy-de-Dôme avaient arboré la cocarde tricolore, et que partout les paysans couraient aux armes. La revue de l'Empereur dura plusieurs heures ; la foule était innombrable ; Sa Majesté se promena au milieu d'elle, sans armes et sans personne de sa suite ; elle écouta grand nombre de demandes, accorda grand nombre de récompenses, examina tout avec détail et trouva qu'il n'y avait aucun changement à opérer. La population de Lyon était plus que doublée, et, par toutes les portes, des flots de

campagnards y arrivaient en chantant. Pendant trois jours que l'Empereur a séjourné dans cette métropole du Midi, le quai de l'Archevêché, sur lequel donnaient les fenêtres de l'Empereur, ne cessa d'être rempli de peuple, qui, jour et nuit, s'y succédait et témoignait son allégresse. On forma des bataillons d'officiers réformés et en demi-solde qui accouraient de tous les départements voisins.

Un courrier venant de Paris descendit à l'état-major et remit ses dépêches au comte Bertrand ; elles étaient adressées au comte d'Artois. Plusieurs ont été imprimées dans le journal de Lyon. Une somme de 800 000 francs avait été mise par le ministre des finances à la disposition du comte d'Artois ; elle appartenait à la banque ; les administrateurs refusèrent de la donner. Mais quand, après l'arrivée de l'Empereur, ils pensèrent qu'on pourrait en avoir besoin pour le service de l'armée, ils vinrent l'offrir à Sa Majesté. « Avez-vous des paiements à faire ? leur dit l'Empereur. Je ne veux pas que votre crédit en souffre. — 400 000 francs nous suffisent, » répondirent ces administrateurs ; et ils versèrent les 400 000 francs disponibles dans la caisse du trésorier de l'armée, le sieur Peyrusse. La même bonne volonté se trouva dans toutes les administrations.

L'Empereur reçut, après son dîner, toutes les autorités : la cour impériale, le conseil municipal, l'académie, la chambre et le tribunal de commerce, les notables du département et les officiers de la garde nationale. Il s'entretint fort longtemps avec eux. Il fit à la cour impériale de Lyon les mêmes observations qu'à celle de Grenoble, et, comme si elles s'étaient concertées, la cour de Lyon fit les mêmes réponses. Le conseil municipal resta près de deux heures ; la conversation fut vive ; la plus grande liberté régna ; chaque membre énonça sans détour son opinion, et il fut facile, par le cours de la discussion, de connaître parfaitement les différentes opinions qui divisaient Lyon et celle de chacun des membres du conseil de la commune. L'Empereur prit toute espèce de renseignements sur les finances du département et de la commune, sur les hôpitaux, les travaux publics, et généralement sur toutes les branches de l'administration de cette importante cité, comme il l'aurait fait dans un voyage ordinaire, et, arrivé à Paris, il fit expédier un grand nombre d'ordres pour pourvoir à tous les besoins. Le 12, l'Empereur nomma le baron Fourier préfet de Lyon. Le préfet, le sieur de Chabrol, avait quitté son poste.

Dès le 10, avant minuit, le premier soin de l'Empereur avait été d'ordonner qu'on préparât un grand nombre de bateaux pour embarquer les troupes sur la Saône. Effectivement, l'embarquement commença dès le 11, et, en quarante-huit heures, toutes les troupes furent ainsi, sans aucune fatigue, transportées à Chalon. On forma à Lyon une troisième division, dont on confia le commandement au général Brayer. Le 4^e de hussards, le 13^e de dragons et le 4^e d'artillerie légère partirent par terre, pour arriver à Chalon avant l'infanterie et faire l'avant-garde. Le mouvement des régiments que le gouvernement royal concentrait sur Lyon était connu ; le comte Bertrand, comme on l'eût fait en temps ordinaire, expédia à tous ces régiments l'ordre de retourner sur Auxerre et

Paris. Aussitôt qu'ils le reçurent, ils arborèrent la cocarde tricolore, déchirèrent et foulèrent aux pieds le drapeau blanc, et se dirigèrent sur leur nouvelle destination, pour accroître l'armée. Le 13 l'intendant général de l'armée du comte d'Artois, l'ordonnateur Marchant, prit la cocarde tricolore et vint demander les ordres de l'Empereur. Il fut confirmé, et il prit sur-le-champ toutes les mesures nécessaires pour assurer les subsistances de l'armée impériale. Des officiers furent expédiés à tous les régiments de la 8^e division militaire, la Provence et l'Avignonnais. Dès le passage à Digne, M. Pons, administrateur des mines de l'île d'Elbe, homme distingué et très zélé, avait été envoyé au maréchal Masséna pour lui faire connaître le débarquement de l'Empereur et l'état des choses. Cet administrateur, qui connaissait le maréchal, excita vivement la sollicitude des agents du duc d'Angoulême. Après avoir eu une longue conférence avec lui, avoir protesté de ses sentiments et assuré qu'il saisirait la première occasion favorable pour se déclarer et arborer les couleurs nationales, le maréchal Masséna fit entendre au sieur Pons que, le mauvais esprit des Marseillais y mettant pour le moment un obstacle invincible, il était obligé de le faire conduire au château d'If et de l'y garder en prison, pour ôter tout soupçon, jusqu'à ce qu'il pût faire éclater ses vrais sentiments. Le Roi avait abreuvé d'affronts ce maréchal ; il n'avait pas été nommé de la chambre des Pairs, quoique tous les autres maréchaux l'eussent été. On avait porté l'ironie jusqu'à déclarer qu'il n'était pas Français et à lui donner des lettres de naturalisation, dont le rapport fut même fait par le comte de Vioménil. Ainsi le vainqueur de Rivoli, celui qui avait sauvé la France à Zurich, était fait Français par la grâce de celui qui pendant vingt-cinq ans avait porté les armes contre sa patrie ; on ne sait si on doit être plus étonné de l'imbécillité ou de l'injustice de ce procédé. Toutes les troupes de la 8^e division partageaient les sentiments de leur général ; mais l'esprit de Marseille, la présence du duc d'Angoulême comprimaient tout.

IV. Désormais l'Empereur était remonté sur son trône ; il crut nécessaire de faire précéder son arrivée dans la capitale par des actes qui fissent connaître ses principes. Il publia une amnistie pour tous ceux qui avaient trahi leurs serments envers lui et la cause nationale, en exceptant le prince de Bénévent, le maréchal Marmont, les membres du gouvernement provisoire, le préfet de police baron Pasquier, qui avaient trahi dans l'exercice de leurs fonctions, et quelques autres individus, pensant qu'une amnistie simple, avec ces exceptions, était propre à rassurer et en même temps à satisfaire la vengeance publique. Il déclara dissoutes les chambres des Députés et des Pairs : la chambre des Pairs composée d'émigrés et d'hommes qui avaient porté les armes contre leur patrie ou de ces sénateurs qui, traîtres à leurs commettants et à leur serment, avaient secondé les projets des ennemis de la France ; la chambre des Députés, parce qu'elle n'avait aucun caractère national ; tous avaient été nommés en vertu de la Constitution de l'an VIII, leurs fonctions étaient expirées ; d'ailleurs ils étaient coupables comme ayant délibéré sur des lois au nom de Louis XVIII, d'un *roi de France et de Navarre*, c'est-à-dire d'un roi féodal, et d'avoir même décrété le

payement des dettes contractées dans l'émigration pour faire la guerre à la nation.

Par d'autres décrets il fut ordonné que les émigrés non rayés ou non amnistiés, qui étaient rentrés en France à la suite des armées ennemies depuis le commencement de 1814, quitteraient sur-le-champ le territoire français ; que la maison militaire du Roi serait dissoute, les chevaux et les armes remis à l'administration de la guerre ; que les généraux et officiers de terre et de mer, qui avaient été nommés par le Roi et n'avaient pas précédemment servi dans les armées de la nation, seraient rayés du tableau et ne recevraient plus de solde ; que toutes les pensions données par le Roi seraient annulées ; que la noblesse féodale serait supprimée, ainsi que tous les Ordres et tous les changements faits à la Légion d'honneur. Par un dernier décret, l'Empereur convoqua tous les membres des collèges électoraux des départements à Paris, pour y être réunis en assemblée du Champ de Mai et prendre des mesures conformes aux intérêts et à la volonté de la nation. Par ces mesures, tout ce qu'il fallait détruire, tout ce qu'avait fait le Roi et qui frappait sur un grand nombre d'individus, se trouva défait. Il ne restait aucune incertitude sur la marche du gouvernement impérial : nul ne pouvait arguer qu'il eût été trompé par des promesses directes ou indirectes. Dans la journée du 14, tous ces décrets furent affichés dans Lyon et envoyés dans toutes les communes de France. Cette démarche était franche, loyale et conforme à la force du souverain dont les droits étaient fondés sur la volonté et l'intérêt du peuple tout entier. Ces décrets arrivèrent avant lui à Paris et furent affichés le jour même de son entrée ; ils ne laissèrent aucune divagation dans l'opinion.

Le baron de Fargues, maire de Lyon, les chefs des autorités administratives, les principaux généraux, dînèrent avec l'Empereur. Enfin, pendant les trois jours que Sa Majesté resta à Lyon, son cœur fut rempli des plus vives émotions. Elle minuta dès lors des projets pour porter cette ville, qui dans toutes les occasions lui avait donné tant de preuves d'attachement, au plus haut degré de prospérité et de grandeur.

V. Le 13, l'armée qui s'était embarquée sur la Saône était arrivée à Chalon. L'Empereur quitta Lyon à midi. À la barrière de Vaise, il témoigna au baron de Fargues, maire de Lyon, sa haute satisfaction, et lui remit une proclamation qu'il adressait aux Lyonnais ; elle se terminait par ces mots remarquables : « Lyonnais, je vous aime. » Arrivé à Villefranche à trois heures après midi, l'Empereur fut arrêté par une population aussi nombreuse que celle de Lyon ; de plusieurs journées de marche à la ronde, tous les habitants s'y étaient rassemblés. Un dîner somptueux avait été préparé à l'hôtel de ville. L'Empereur s'y rendit, il harangua du haut du balcon cette foule immense et porta la santé du peuple français. Plusieurs officiers et soldats, vieux vétérans blessés à côté de lui sur le champ de bataille, se présentèrent et donnèrent lieu à des scènes touchantes. À neuf heures du soir Sa Majesté arriva à Mâcon. Le préfet, le

comte Germain, avait quitté la ville, après avoir fait une proclamation injurieuse en forme de libelle, ce qui était la mode du temps.

Le lendemain matin l'Empereur parla de ses fenêtres au peuple de Mâcon ; il lui dit qu'il était mécontent du peu de défense que la ville avait opposé aux Autrichiens, et il lui reprocha de n'avoir point soutenu l'honneur bourguignon. Grand nombre d'habitants répondirent : « Pourquoi nous aviez-vous donné un si mauvais maire ? — Cela étant, reprit en riant l'Empereur, oublions réciproquement nos fautes. » L'esprit et l'enthousiasme de la garde nationale et de tous les habitants égalèrent ceux de Lyon. De Mâcon à Chalon, à Tournus et dans toutes les villes de la route, un peuple immense s'était réuni ; partout les mêmes sentiments : l'Empereur était obligé de s'arrêter à chaque pas. Il passa la revue de plusieurs régiments qui, en route pour Lyon, venaient de recevoir l'ordre de rétrograder sur Paris et qui déjà avaient arboré la cocarde tricolore. Le peuple exprimait ses sentiments de toutes les manières : c'était le *père la Violette* qui était arrivé pour délivrer la France ; c'étaient des invectives contre les ennemis de la nation et contre ceux qui avaient proclamé que l'Empereur était malade, fou, et ne reviendrait jamais. Les plus vieux soldats exprimaient leur attachement pour leur *Caporal*. En Bourgogne, comme en Dauphiné, c'étaient des chansons différentes, mais roulant sur les mêmes idées. Quelquefois à ces exclamations se joignaient les cris : *À bas les commis ! à bas les rats !* Dans une petite ville sur la route, un paysan dit à l'Empereur qu'il faudrait abolir les droits réunis : « Non, lui dit Sa Majesté, ce serait revenir parmi vous comme un factieux qui a besoin de captiver vos suffrages par de vaines et honteuses promesses ; il nous faut des sacrifices et de l'argent pour soutenir l'honneur national dans la crise actuelle, et, si des changements doivent être faits dans l'administration, ils ne doivent l'être qu'à Paris et après de mûres délibérations. » Partout on montrait à l'Empereur les travaux faits sous son règne pour le bien du peuple ; ici c'était un canal, là un quai ou un hospice, etc. La ville de Chalon s'était distinguée dans la campagne de 1813 ; elle s'était, quoique ouverte, défendue plusieurs semaines. La garde nationale, à la première nouvelle des changements survenus à Lyon, avait arboré la cocarde tricolore et arrêté un parc considérable d'artillerie qui se dirigeait sur Paris et dont le mouvement lui était suspect.

L'Empereur reçut à Chalon des députations de Beaune, de Dijon et de toutes les villes du département de la Côte-d'Or. Partout le peuple avait couru aux armes, avait imprimé et affiché les proclamations de Lyon, chassé les autorités mauvaises et arboré la cocarde tricolore. L'Empereur nomma des préfets et sous-préfets en remplacement de ceux que l'opinion publique avait chassés, et donna le commandement de la 18^e division militaire au brave général Devaux. Les députés de la ville d'Auxonne vinrent protester de la fidélité de cette place importante, où étaient un arsenal considérable et un très grand dépôt d'artillerie. Des ordres furent envoyés d'y organiser une batterie de soixante pièces et d'y préparer des armes et munitions de toute espèce. Tout cet armement joignit l'armée avant son arrivée à Paris. Les troupes, réunies en route, avaient mis à

même de former une quatrième division. Arrivée à Chalon, l'armée était déjà composée de plus de 20 000 hommes et avait soixante pièces de canon attelées et approvisionnées, indépendamment de six bataillons d'officiers réformés ou en demi-solde, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de sous-lieutenant ; ils étaient tous armés de leurs épées ; on leur distribua des fusils et des cartouches. En Bourgogne comme en Dauphiné, toutes les villes offraient leurs gardes nationales. L'Empereur ordonna qu'elles s'organisassent, mais il refusa de mettre en mouvement une aussi grande partie de la population. Sa Majesté répondit souvent à ces gardes nationaux : « Soyez sans inquiétude, aucun soldat français ne tirera sur ma capote grise ; aussitôt qu'ils la verront, les projets des ennemis de la nation seront déjoués, et elle sera le point de ralliement de tous les vrais Français. » Il est certain que, si l'Empereur eût accepté et secondé le mouvement de la population, il fût arrivé à Paris avec un million de paysans. Les invectives contre les châteaux et les anciens seigneurs qui avaient voulu rétablir leurs privilèges et traiter le peuple avec mépris étaient extrêmes et continuelles. Il fallut prendre des mesures pour empêcher des excès. « Mes amis, disait souvent l'Empereur, la gloire de ce que j'ai fait est détruite si elle coûte le sang d'un seul individu ; l'unanimité et la volonté du peuple et de l'armée doivent me donner la gloire de me rasseoir sur mon trône sans tirer un coup de fusil, sans éprouver aucune résistance et sans tolérer aucune action que les lois réprouvent. Ce que la trahison et 600 000 ennemis de toutes les nations de l'Europe ont établi avec tant de peine, le souffle du peuple l'aura détruit sans aucun effort. »

VI. Le maréchal Ney était gouverneur de la 6^e division militaire. Il reçut, le 5 mars, l'ordre du ministre de la guerre de se rendre à Besançon. Il vit le Roi, qui lui fit connaître toute la confiance que, dans la crise du moment, il mettait dans ses talents et son attachement. Dès Grenoble, des officiers avaient été envoyés dans la 6^e division pour y porter des proclamations à tous les régiments qui l'occupaient ; la même chose avait été répétée de Lyon ; dans ces deux villes, on avait trouvé grand nombre d'officiers de ces régiments. Plusieurs corps qui faisaient partie du camp que devait commander le maréchal Ney avaient arboré la cocarde tricolore et rejoint l'Empereur. Il ne restait à ce général que quatre régiments d'infanterie et trois de cavalerie, qu'il réunit tous à Lons-le-Saulnier. Toute la Franche-Comté était en mouvement. La nouvelle de l'enthousiasme des Lyonnais et de la honteuse fuite des princes porta au comble l'ivresse des Francs-Comtois. Les soldats n'avaient pas besoin d'être influencés par la population ; cependant, dans les cabarets, dans les promenades, partout les bourgeois leur disaient : « Vous battrez-vous contre votre père ? Abandonnerez-vous la cause de la nation ? Pouvez-vous n'être pas déjà décidés ? » Ceux des soldats qui étaient du Dauphiné, du Lyonnais, du Forez, de l'Auvergne ou de la Bourgogne, recevaient de leurs parents des lettres qui leur apprenaient l'ivresse dans laquelle ils étaient, et leur recommandaient de se rallier au drapeau national et de se ressouvenir que leur chef, comme leur légitime souverain, était l'Empereur.

Le 12, le maréchal Bertrand envoya un officier au maréchal Ney avec une lettre et des exemplaires des journaux de Grenoble et de Lyon, dans lesquels étaient les proclamations et les adresses de tous les régiments et d'un grand nombre de villes et de corps civils. Cette lettre contenait peu de mots ; le maréchal Bertrand se contentait de dire que l'Empereur comptait sur le maréchal ; que si, dans des circonstances sans exemple, l'Empereur pouvait avoir des reproches à faire à divers individus, c'était le moment de les réparer. Le maréchal Ney reçut cette lettre le 13. Il était violemment agité ; il crut y voir une assurance de l'oubli de sa conduite à Fontainebleau ; il fut électrisé par l'opinion de toute la Bourgogne, de tout le Dauphiné, de Grenoble et de Lyon, et par l'élan de tous les paysans. Une partie de ses troupes s'était déjà rangée sous les ordres de l'Empereur. Les régiments qui lui étaient restés frémissaient d'impatience de ce qu'on comprimait leur élan, et parlaient hautement de s'insurger et d'aller joindre l'Empereur. Le maréchal Ney était, au fond du cœur, comme tous les Français et surtout comme tous les soldats, mal disposé pour les Bourbons et indigné de l'arrogance de tous ceux qui les entouraient. La marche de leur gouvernement, toutes leurs formes, toutes leurs prétentions, étaient opposées à ses inclinations et à sa vie entière. Les circonstances étaient telles qu'il n'avait que deux partis à prendre : se mettre à la tête des soldats et donner lui-même le signal à ses troupes, ou se retirer à Paris, et dès lors rester neutre ou suivre la cause du Roi. Ce deuxième parti, plus conforme aux promesses qu'il avait faites au Roi, n'était pas conforme à l'énergie de son caractère, aux intérêts de son ambition et de sa vanité. Il prit donc le parti, le 14, d'assembler ses troupes. Officiers et soldats, tous étaient consternés. On croyait que le maréchal, dont la mauvaise conduite à Fontainebleau était connue des troupes, allait parler contre l'Empereur et demander un nouveau serment. Ce moment eût été celui d'une explosion où le maréchal eût couru des dangers, car l'indignation des soldats était concentrée et violente contre tous ceux qui avaient pris parti contre l'Empereur dans les scènes de Fontainebleau. Mais toutes les physionomies changèrent à la première phrase de la proclamation du maréchal Ney, qui déclarait les Bourbons indignes de régner en France et Napoléon souverain légitime. Les soldats déchirèrent leurs cocardes blanches, foulèrent aux pieds le drapeau blanc, et dans un instant ils eurent arboré la cocarde tricolore que chacun d'eux conservait dans son sac. Plusieurs régiments retrouvèrent leurs aigles et les élevèrent au bout de bâtons ; d'autres, moins heureux, y élevèrent les couleurs nationales.

Ce fut le 16 au matin que le maréchal Bertrand fit connaître à l'Empereur qu'un aide de camp du maréchal Ney était arrivé avec des dépêches de Lons-le-Saulnier ; le maréchal envoyait à l'Empereur sa proclamation et son serment d'obéissance personnelle, qu'avaient répété ses troupes. Il demandait cependant sa démission et la permission de se retirer dans ses terres, étant fondé à penser qu'après ce qui s'était passé à Fontainebleau l'Empereur ne pouvait plus avoir de confiance en lui, rejetant sur la force des circonstances la faute de ce qu'il avait dit et fait, et protestant de nouveau que l'image de l'Empereur n'avait pas cessé

d'être gravée dans son cœur ; qu'il n'avait point consulté son intérêt personnel dans cette démarche, mais suivi le mouvement de son cœur en coopérant à venger les outrages des ennemis de la France et à replacer sur son trône le souverain du choix de la nation. La lecture de la proclamation de ce maréchal étonna un moment l'Empereur ; il fut un instant incertain sur la réponse qu'il ferait. Il distinguait les sentiments qui avaient animé Labédoyère et Brayer : tout était grand et pur dans ceux-ci ; mais le sentiment du maréchal Ney, lorsque tout était décidé, lorsque partie de ses troupes l'avait abandonné, lorsque depuis trois jours on avait, par le retour des officiers envoyés, l'assurance de la fidélité et de l'opinion de ses régiments, lorsque enfin la Bourgogne et la Franche-Comté avaient déjà arboré le pavillon tricolore, cette démarche du maréchal Ney n'était qu'une démarche d'ambition et d'égoïsme. Toutefois, comme son beau-frère le sieur Gamot et un grand nombre d'autres individus étaient coupables envers Sa Majesté aussi bien que le maréchal Ney, et pouvaient embrasser la cause du vainqueur par les mêmes motifs, il était convenable que l'Empereur comprimât le mouvement de son cœur et leur donnât une nouvelle garantie de ses dispositions envers ce maréchal, à qui la violence de sa proclamation et le parti qu'il avait pris de faire arrêter sur-le-champ quelques personnes suspectes ne laissaient aucune retraite possible. L'Empereur se décida à obéir à la loi de la politique et à se servir d'un homme dont il estimait la bravoure, quelque mauvaise opinion qu'il eût de sa moralité et de son peu d'esprit, et il lui répondit : « Conservez votre commandement, venez me trouver. Je vous accueillerai comme au lendemain d'Elchingen ou de la Moskova. Mettez sur-le-champ toutes vos troupes en marche forcée, en les dirigeant sur Auxerre. » L'Empereur fit alors entrer l'aide de camp et lui parla conformément aux termes de sa lettre.

VII. Le 15 mars, dans la matinée, l'Empereur partit de Chalon ; il arriva à Autun, où il passa la nuit. Il y avait eu dans cette ville action et réaction. Lorsque l'on avait appris les événements de Lyon, le peuple s'était porté en foule à la municipalité et avait arboré les couleurs nationales ; mais depuis, ayant reçu des nouvelles de Paris, la municipalité avait réuni toute la noblesse du pays. Autun était une des villes où il y en avait le plus et où se trouvaient d'ailleurs grand nombre de prêtres retirés, dont l'influence était grande. Enfin la municipalité défendit, par une proclamation, la cocarde tricolore, et ordonna le rétablissement du drapeau blanc. L'Empereur témoigna à ce corps son mécontentement de ce qu'il avait osé faire un crime de l'élan légitime qui portait le peuple au recouvrement de ses droits, de sa dignité et de son honneur. Sa Majesté destitua cette municipalité et confia l'administration de la ville à des personnes énergiques et hors de l'influence du parti royaliste.

Le 16, l'Empereur vint dîner à Chassey. Il y fut reçu par une grande quantité de paysans accourus de toutes les contrées voisines, à la tête desquels se trouvaient beaucoup d'officiers forestiers et autres, qui commandaient dans la dernière campagne des corps de partisans, et qui, ayant défendu jusqu'à la

dernière extrémité leurs foyers contre les Autrichiens, avaient été la plupart persécutés par les administrateurs royaux. L'Empereur fit de suite réintégrer dans leurs emplois ceux de ces bons citoyens qui en avaient été si injustement privés ; il leur exprima sa satisfaction, leur distribua des récompenses, et ordonna qu'un jeune sous-préfet, qui s'était distingué dans cette réaction par l'inimitié qu'il portait à tout ce qui était vraiment français, fût arrêté. Il était à Saulieu. L'ordre de l'arrêter fut porté par un postillon de poste au brigadier de gendarmerie de cette résidence, qui, de suite, se rendit chez le sous-préfet, le constitua prisonnier et le conduisit dans les prisons d'Avallon.

Le soir l'Empereur arriva à Avallon ; il y coucha. La population entière des campagnes accourait à sa rencontre avec des drapeaux et des cocardes tricolores. Aucune troupe n'était encore passée, et l'Empereur avait devancé son avant-garde. Le maire d'Avallon n'était pas venu au-devant de l'Empereur ; l'Empereur le fit appeler ; c'était un homme timide ; sur la demande des habitants, il nomma un autre maire, en donnant des ordres et recommandant qu'il ne fût fait aucun mal à l'ancien.

Le 17, l'Empereur partit et se rendit à Auxerre ; il fut reçu aux confins du département par le préfet, qui lui tint un discours fort énergique. Sa Majesté entra dans Auxerre ; le 14^e de ligne s'y trouvait ; elle en passa la revue sur la place. Ce régiment était un de ceux qui marchaient sur Lyon et qui avaient rétrogradé d'après l'ordre du grand maréchal Bertrand. Tout le peuple d'Auxerre était animé des sentiments du plus vif enthousiasme.

On prit sur-le-champ des mesures pour que les troupes pussent s'embarquer sur l'Yonne aussitôt leur arrivée, et être ainsi conduites jusqu'à Paris. L'administration des coches ne pouvait embarquer que 6 000 hommes ; on fit venir en poste des bateliers de Sens et autres villes riveraines, et on parvint à organiser les transports de toute l'infanterie. Dès le 17 l'embarquement commença.

Dans la nuit, le maréchal Ney arriva en poste avec son état-major. Au lever, il se présenta chez l'Empereur, qui le reçut bien, lui confirma l'oubli de tout ce qui s'était passé à Fontainebleau et loua sa conduite. Les trois régiments de cavalerie et les quatre d'infanterie qu'amenait le maréchal Ney avaient envoyé leurs adresses et des députations ; ils formèrent une sixième division. Dans le département de l'Yonne on forma plusieurs compagnies d'officiers réformés et en demi-solde.

VIII. Les princes avaient quitté Lyon dans la journée du 10, le désespoir dans le cœur. Le maréchal Macdonald avait été poursuivi par une patrouille du 13^e de dragons, qui faillit l'arrêter. Arrivé à Roanne, il trouva le comte d'Artois se disposant à y coucher. Il lui fit connaître le danger qu'il courait et la nécessité de fuir sans délai, car sûrement bientôt, à la nouvelle de ce qui se passait à Lyon, le peuple de Roanne arborerait les couleurs nationales et les arrêterait. Ils coururent toute la nuit et arrivèrent à Paris dans la journée du 13. Le duc

d'Orléans fit sur-le-champ partir sa famille pour Londres. Dès lors le Roi pressentit sa ruine. Cependant on essaya de faire bonne contenance. Dès les premières nouvelles reçues à Paris du débarquement de l'Empereur, Fouché, duc d'Otrante, le duc de Bassano, le comte de Lavallette et grand nombre d'autres zélés partisans de la gloire nationale avaient engagé les généraux Lallemand, le général Lefebvre-Desnoëttes, commandant les chasseurs à cheval de la Garde, et le comte d'Erlon, commandant les troupes de la 16^e division militaire, à se mettre en marche sur Paris, afin de cerner la Cour, de faire les princes prisonniers et de terminer ainsi toutes les affaires ; ces généraux avaient agi de leur propre mouvement ; aucune communication n'avait eu lieu avec l'Empereur, et ils ignoraient complètement les événements du Midi. Mais le comte d'Erlon ne montra aucune énergie. Les troupes déjà en marche rentrèrent dans leurs garnisons sur l'ordre du duc de Trévise, gouverneur de la 16^e division, qui avait ordre de se rendre sans délai à Lille, et qui, ajoutant foi aux prétendus désastres de l'Empereur, arrêta le mouvement. Cependant le général Lefebvre-Desnoëttes avait mis son régiment en marche et était arrivé à la Fère et à Compiègne. Là il apprit que les troupes dont il devait faire l'avant-garde étaient rentrées dans leurs cantonnements. On publiait dans ce moment officiellement à Paris que l'Empereur, abandonné de ses troupes, était errant dans les Alpes. Plusieurs officiers de la Garde se croyant seuls perdirent courage. Lefebvre-Desnoëttes crut devoir assembler le conseil des officiers ; il aurait dû assembler les soldats ; les officiers décidèrent que, les troupes étant rentrées dans leurs garnisons, il fallait suivre cet exemple. Le général Lefebvre-Desnoëttes quitta son régiment et se cacha à Épernay. Les généraux Lallemand partirent pour rejoindre l'Empereur et furent arrêtés. Le colonel Marin, plus heureux, continua à marcher dans la direction du Dauphiné, où il croyait l'Empereur, et le joignit à Auxerre. Des députés, des chasseurs de la Garde, vinrent faire leur soumission à Paris. Cet événement rendit du courage au parti de la Cour. Le Roi alla aux chambres ; elles avaient été réunies dans la salle du Corps législatif. Le comte d'Artois y prêta pour la première fois le serment à la Charte. Le Roi déclara vouloir rester à Paris et s'ensevelir au milieu de la capitale. On enrôla plusieurs centaines de jeunes gens sous le titre de volontaires royaux. On fit courir les rues par divers détachements de gardes du corps et de Vendéens au cri de *Vive le Roi !* On massacra plusieurs individus qui, au milieu de la foule, crièrent *Vive l'Empereur !* Enfin on forma une armée, et on choisit pour la commander des hommes qui passaient pour les plus dévoués à l'Empereur ; seulement le duc de Berry la commandait en chef et le maréchal Macdonald en second ; le général Belliard en fut nommé major général, et le général Rapp commandant du 1^{er} corps d'armée ; c'était un des aides de camp les plus dévoués à l'Empereur. On expédia au duc de Reggio, à Metz, l'ordre d'envoyer à Paris la Garde à pied. On offrait des récompenses à tous les vieux soldats ; on leur confirmait le grade de sergent et on annonçait à leurs sous-officiers le grade d'officier ; on leur promettait que désormais ils seraient chargés de la garde du prince ; enfin on cherchait à les capter de toute manière. Le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, devint

suspect : on donna le portefeuille de la guerre au duc de Feltre. On fit venir dans toutes les directions et par différentes voies les nouvelles les plus désastreuses pour l'Empereur. Au balcon des Tuileries, à la Bourse, un aide de camp du comte d'Artois osa annoncer à la foule, et de la part de ce prince, que l'Empereur avait été battu, chassé de Lyon et de Grenoble, et forcé de se retirer dans les Alpes, où il errait abandonné, et que le maréchal Ney était à sa poursuite.

Mais le 17 la Cour reçut la proclamation du maréchal Ney ; le 18 elle apprit que toute la Bourgogne, toute la Franche-Comté, l'Auvergne et le Nivernais avaient arboré le drapeau tricolore, et le 19 elle sut l'arrivée de l'Empereur à Auxerre. Le général de brigade Ameil, qui avait été envoyé à Lyon pour faire partie de l'armée du comte d'Artois, s'était rangé avec enthousiasme sous les ordres de l'Empereur. Il reçut du maréchal Bertrand la mission de se rendre à Montereau, d'y prendre le commandement du 6^e de lanciers, *régiment de Berry*, et de former l'avant-garde ; on avait reçu une députation de ce régiment et l'on comptait sur lui. Mais Ameil, passant en chaise de poste par Auxerre, avait imprudemment été voir l'officier commandant le département ; il fut arrêté et conduit à Paris. Le Roi se le fit amener et l'interrogea. Ce général lui avoua tout ce qu'il savait des mouvements de l'Empereur et du soulèvement des provinces. « Comment, lui dit le Roi, avez-vous pu violer vos serments et joindre l'usurpateur ? — Sire, lui répondit Ameil, nous autres militaires nous sommes libertins : si vous êtes notre souverain légitime, l'Empereur est notre maîtresse. » Les circonstances étaient trop urgentes et critiques, la rigueur n'eût servi de rien ; le Roi se mit à rire et se contenta de l'envoyer aux arrêts.

Cependant on se flattait encore de pouvoir résister. On avait la Maison du Roi, sur le dévouement de laquelle on comptait, quelques milliers de volontaires royaux qu'on espérait pouvoir organiser, et la garnison de Paris, qui était nombreuse et que l'on croyait fidèle. Cette garnison, à la parade du 12 mars, avait crié *Vive le Roi !* Le 1^{er} d'infanterie légère, suivant l'exemple de son colonel, le baron de Bournonville, avait même mis un genou en terre ; mais les soldats ajoutaient tout bas : *de Rome !* et l'on ne tarda pas à savoir que l'argent qu'on leur prodiguait, ils le buvaient à la santé de l'*Absent*, en disant : « C'est encore à lui que nous le devons, car on nous le donne parce que l'on a peur de lui. »

Le duc de Reggio, à l'arrivée des dépêches de Paris, assembla la Garde à pied et lui apprit les promesses du Roi. Les grenadiers répondirent : « Il est trop tard, nous avons reçu des ordres de l'Empereur, nous devons lui obéir. » Le maréchal sentit qu'il n'avait aucun moyen de s'y opposer ; s'il eût essayé de le faire, il était massacré. La Garde partit et se dirigea sur Troyes pour joindre l'Empereur.

Le 19, le duc de Tarente passa au Champ de Mars la revue des troupes destinées à former le camp de Villejuif. Le Roi sortit des Tuileries en grande cérémonie pour venir haranguer cette armée. Mais, ayant tardé quelques

instants, et le maréchal apprenant que l'armée impériale avançait, il ne voulut pas perdre un moment pour prendre position à Villejuif, et donna l'ordre du départ. L'armée avait déjà quitté le Champ de Mars quand le Roi y arriva. Il retourna de suite aux Tuileries. Le duc de Berry alla coucher à Villejuif.

IX. L'Empereur partit d'Auxerre le 19 ; il traversa Sens au milieu d'une foule immense qui le sollicitait de s'arrêter quelques heures. Il lui dit : « Les avant-postes en sont aux mains, il n'y a pas un moment à perdre pour empêcher le sang de couler, et ma présence seule peut tout rallier. » Arrivé à Pont-sur-Yonne, l'Empereur s'arrêta plusieurs heures ; il y passa la revue d'un régiment de cavalerie. Le colonel Galbois, du 6^e de lanciers, instruit de l'approche de l'Empereur, fit passer la Seine à 200 lanciers de son régiment sur le pont de Montereau. Ils se portèrent sur Melun, y trouvèrent des gardes du corps et les chargèrent. Ils en blessèrent deux ou trois ; le reste prit la fuite et se sauva d'une traite jusqu'à Paris.

La nouvelle en fut bientôt connue aux Tuileries. Cette conduite de la part d'un régiment sur lequel on croyait devoir tant compter et qui, peu de jours avant, avait donné tant d'assurances d'attachement à son colonel-général, le duc de Berry, la disposition des faubourgs de Paris, les sentiments secrets des soldats que dévoilaient mille indices, décidèrent le Roi à quitter Paris sur l'heure, c'est-à-dire dans cette même nuit du 19 au 20.

L'Empereur était arrivé à Montereau dans la nuit du 19 au 20 ; il en était reparti à quatre heures du matin pour se rendre dans son palais de Fontainebleau, où il arriva à la pointe du jour avec le 4^e de hussards et le 13^e de dragons. Le 6^e de lanciers se porta sur Melun et rejoignit à Essonne. Les grenadiers de l'île d'Elbe arrivèrent à sept heures du matin ; ils avaient débarqué à Montereau. Les diverses divisions arrivèrent successivement dans la matinée et dans le courant de la journée du 20. L'Empereur aurait pu réunir à Fontainebleau de 36 000 à 40 000 hommes, avec plus de cent pièces de canon. Toutes ces troupes étaient animées du plus vif enthousiasme. Un corps de plus de 10 000 officiers réformés ou en demi-solde se faisait distinguer par la chaleur qui l'animait. Rien ne pouvait donc empêcher l'entrée de l'Empereur à Paris dans les journées du 21 ou du 22 au plus tard. D'ailleurs, on avait des renseignements sur la disposition de la garnison de Paris. Depuis Auxerre grand nombre d'officiers et de citoyens rejoignaient chaque jour l'Empereur et le mettaient au courant de toutes les circonstances de l'opinion. À midi Sa Majesté reçut la nouvelle que la Cour avait quitté Paris, que les troupes du camp de Villejuif étaient en marche, partie pour joindre l'Empereur, partie pour rentrer dans les casernes (les chefs avaient donné ce dernier ordre pour prévenir tout débandement) ; que le comte de Lavallette avait pris la direction des postes et le duc de Rovigo la direction de la police ; que l'on attendait l'Empereur avec la plus vive impatience, et que déjà l'on arborait la cocarde tricolore.

L'Empereur monta de suite en voiture de poste avec le grand maréchal et le

général Drouot. Arrivé à Essonne, il trouva le 2^e d'infanterie de ligne, qui avait arboré la cocarde tricolore ; il en passa la revue, et, quoique ce régiment eût déjà fait une forte marche, il le remit en mouvement pour former l'avant-garde sur Paris. Il rencontra plusieurs autres régiments et passa plusieurs heures à voir les troupes en détail. Il ne tarda pas à être joint par un grand nombre d'officiers, parmi lesquels se trouvaient le duc de Vicence, le maréchal duc de Danzig, le comte de Lobau, le duc Charles de Plaisance, les comtes Flahaut, Durosnel et Dejean, aides de camp de camp de Sa Majesté, etc. Sa Majesté fit partir sur-le-champ le comte de Lobau pour commander à Paris et faire rentrer les troupes dans leurs casernes. L'Empereur apprit alors que le général Exelmans, à la tête de 3 000 officiers réformés ou en demi-solde, avait pris la garde des Tuileries et s'était emparé de Vincennes.

X. À neuf heures du soir, l'Empereur, dans sa chaise de poste, environné par une foule immense d'officiers, de paysans, de plusieurs régiments de cavalerie du camp de Villejuif, qu'il avait rencontrés sur la route, arriva aux Tuileries. Il serait impossible de se peindre le mouvement et l'enthousiasme qui existaient dans les cours, dans le palais, dans le jardin des Tuileries, sur la place du Carrousel et les quais. Vingt-quatre heures avant, l'Empereur était encore à quarante lieues de Paris et déjà il était maître de la capitale. Les proclamations furent publiées et affichées dès le soir même. Le général Exelmans eut ordre de se mettre à la tête de 3 000 hommes de cavalerie légère, cette même cavalerie qui composait le camp de Villejuif, et de poursuivre le Roi et sa Maison.

Le conseiller d'État Réal fut nommé préfet de police. Il entra de suite en fonctions. Les ministres furent sur-le-champ nommés ; ils prêtèrent serment et se rendirent à leurs départements pour veiller à la conservation du trésor, des archives, et donner respectivement tous les ordres convenables. À minuit l'Empereur soupa avec le grand maréchal et le comte Drouot.

Le duc de Feltre fit demander s'il y avait sûreté pour lui, et s'il pouvait rentrer à Paris : Napoléon répondit « qu'il n'avait qu'à lire ses proclamations, qu'il pouvait revenir, mais que l'Empereur ne pouvait pas voir des traîtres. » Cette réponse le décida à suivre le Roi. Le général Dessolle, commandant la garde nationale de Paris, était parti et avait confié ce commandement au comte de Montesquiou, grand chambellan de l'Empereur. La garde nationale continua à faire son service aux Tuileries.

À la pointe du jour, Paris vit avec ivresse flotter le pavillon tricolore sur le dôme de ce palais ; cent et un coups de canon des Invalides le saluèrent.

Le 21, le bataillon des grenadiers de l'île d'Elbe arriva. Ainsi, en vingt jours, ces braves avaient parcouru un espace de deux cent trente et une lieues.

Les hussards du 4^e et les dragons du 13^e arrivèrent dans la nuit, et successivement toute l'armée dans le courant du 21 et du 22.

Le Roi avait été sans s'arrêter jusqu'à Abbeville, où il était arrivé le 20, à cinq heures du soir. Sa Maison s'était ralliée à Beauvais. Les généraux Rapp et

Belliard étaient rentrés à Paris. Le général Maison fit demander, de Beauvais, s'il pouvait revenir et se présenter devant l'Empereur : « Il peut revenir, répondit Sa Majesté, mais je ne veux pas le voir ; qu'il se retire dans sa terre. »

Ce général partit alors pour la Belgique et se retira dans une campagne qu'il y avait.

La Champagne, les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise avaient arboré les couleurs nationales. La France offrait l'image d'un peuple qui renaissait de ses cendres. « Nous sommes enfin rentrés en France, disait-on en s'abordant ; nous ne sommes plus les esclaves d'un Roi des étrangers ; nous venons de secouer le joug, la honte et l'effroi de la conquête. » Une si grande révolution s'était opérée sans tirer un coup de fusil, sans tuer un seul homme, sans répandre une seule goutte de sang, si ce n'est celui de quelques gardes du corps qu'avaient piqués les lanciers du 6^e.

Le décret de Lyon sur la Maison du Roi fut exécuté à l'heure même.

Le comte de Bondy fut nommé préfet de la Seine, et le général Hulin commandant de la place.

Chapitre V

RÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

I. Départ du comte de Lille et des princes. Le comte de Lille quitte la France. Licenciement de la Maison du Roi. — II. Proclamation du gouvernement impérial en Alsace et en Normandie. Le pavillon impérial flotte sur toute la France, excepté à Marseille et sur la rive gauche de la Garonne. — III. Le duc d'Angoulême dans le Midi et le duc de Bourbon dans la Vendée. Tentative du ministre Ferrand et du baron de Vitrolles pour établir la guerre civile. Conduite du maréchal Oudinot et du préfet de Metz. Soumission du maréchal Oudinot à l'Empereur. — IV. La duchesse d'Angoulême à Bordeaux. Mission du général Clausel. Rétablissement du gouvernement impérial. La duchesse d'Angoulême quitte Bordeaux. — V. Événements de Toulouse. Arrestation du baron de Vitrolles. Le pavillon tricolore est arboré dans tout le Languedoc. — VI. Conduite du duc d'Angoulême dans le Midi. Conduite du général Gilly. Le duc d'Angoulême capitule ; il s'embarque à Cette et se rend en Espagne. — VII. Soumission de Marseille. Masséna remplacé par Brune. — VIII. La Corse arbore le pavillon tricolore. Trois régiments de la garnison de Corse débarquent en Provence. La garde nationale de Marseille est désarmée et réorganisée. — IX. Toute la France reconnaît le gouvernement impérial.

I. Les projets de la Cour variaient à chaque instant. On avait d'abord espéré défendre la position de Villejuif et couvrir Paris. Depuis, on espéra attirer l'armée sur la Somme et s'y maintenir. Enfin on reconnut qu'aucuns de ces projets de défense n'étaient plus raisonnables, et on projeta de s'emparer de Lille et d'y maintenir le drapeau blanc, afin que le Roi fût toujours en France ; d'ailleurs, par ce moyen, il serait en communication constante avec les étrangers, et ne courrait aucun danger d'être cerné. Le Roi se rendit à Lille ; il y arriva le 23 mars. La garnison en était sortie par son ordre, et l'on espérait y faire entrer la Maison du Roi, qui, jointe à la garde nationale, sur laquelle on croyait pouvoir compter, devait suffire pour la défense de cette place. Mais le duc de Trévise, gouverneur de cette division, sentant toute la responsabilité qui pèserait sur lui et quels reproches la nation pourrait lui faire un jour si cette place importante était livrée aux étrangers, fit rentrer la garnison, qui arriva avant le Roi. Elle vit la

Cour avec une contenance morne. Le 23, à midi, le duc de Trévise déclara au Roi qu'il ne pouvait pas répondre de sa personne, et que si un garde du corps entraînait dans la ville, tout était perdu. D'un autre côté, la Maison du Roi, vivement poursuivie par le général Exelmans, plus encore par la terreur et par l'opinion de tous les paysans, s'était dispersée en partie. Elle avait perdu son matériel, et elle était dans un état de désorganisation complète. Le Roi sortit de Lille le 23, à trois heures, et se retira à Gand. En partant, il licencia sa garde, et autorisa tous ceux qui l'entouraient à rentrer en France. Les maréchaux Macdonald et Mortier, le général Dessolle rentrèrent ; la plupart des ministres aussi, entre autres le chancelier Dambray, qui se retira dans ses terres. D'autres se cachèrent. La Maison du Roi fut dissoute à Beauvais et à Béthune. Les paysans couraient sur tous les hommes isolés et les insultaient, ce qui les obligea à jeter leurs uniformes et à fuir déguisés.

Lille et toutes les places du Nord arborèrent le drapeau tricolore. Le comte d'Artois se rendit d'abord à Ypres. Il ne resta avec les princes qu'une poignée d'émigrés, qui étaient venus et rentrés en France avec eux.

Hormis les personnes exceptées de l'amnistie par le décret de Lyon, toutes les autres furent protégées, à quelques excès qu'elles se fussent portées, en 1814, contre l'Empereur. Le ministre Dambray lui-même reçut l'autorisation de rester dans ses terres.

II. Le maréchal duc d'Albufera, gouverneur de l'Alsace, et le lieutenant général Gérard, aussitôt qu'ils avaient su les événements de Lyon, avaient envoyé des officiers à la rencontre de l'Empereur pour l'assurer qu'il pouvait compter sur eux. Aussitôt que le télégraphe leur apprit l'entrée de l'Empereur à Paris, ils se déclarèrent, et toute l'Alsace arbora le drapeau tricolore.

Le maréchal duc de Bellune, gouverneur de la 2^e division militaire, voulut la maintenir pour le Roi ; les troupes et les paysans s'insurgèrent ; il fut obligé de fuir déguisé et de passer la frontière. Il se retira à Aix-la-Chapelle. Ce ne fut pas une grande perte pour la France.

Le duc de Castiglione était gouverneur de la Normandie ; quoiqu'il fût compris dans la proclamation de Lyon comme une des causes des malheurs de la France, on ne sait par quel sentiment il fit, dès le 21 mars, une proclamation très chaude en faveur de l'Empereur, ce qui contribua fort à la tranquillité de la Normandie. Néanmoins l'Empereur refusa de le voir, mais toléra qu'il restât dans ses terres. Il ne put lui pardonner sa trahison de Lyon.

Divers événements eurent lieu dans les places du Nord ; il y eut quelque hésitation de la part du commandant de Condé, mais la garnison, ayant à sa tête le colonel Marbot, chassa le commandant et arbora la cocarde tricolore.

Enfin, à la fin de mars, le drapeau tricolore flottait dans toute la France, excepté à Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne et en Provence.

Le lieutenant général Morand eut ordre de se rendre à Nantes et d'y organiser

une colonne pour se porter dans l'extrême Midi.

III. Le duc d'Angoulême s'était rendu à Bordeaux avant que l'on connût le débarquement de l'Empereur. Les événements se succédèrent avec une telle rapidité, qu'il n'y eut plus de sûreté pour son retour à Paris. Au moment de la nouvelle du débarquement, le Roi lui envoya des ordres pour organiser le Midi ; le duc de Bourbon en eut de semblables pour la Vendée. On créa une armée dont le quartier général devait être à Orléans ; le maréchal Saint-Cyr en reçut le commandement. On se proposait de se maintenir sur la rive gauche de la Loire. Le baron de Vitrolles, secrétaire du conseil du Roi, et le comte Ferrand, ministre d'État, étaient l'âme de ces projets. Ce dernier se rendit à Bordeaux, le premier à Toulouse. Cependant les populations du Nivernais et des deux rives de la Loire, animées du plus énergique enthousiasme pour la cause nationale, s'indignèrent de ces préparatifs de guerre civile, chassèrent les partisans de la cause royale, s'opposèrent aux ouvrages que l'on faisait pour la défense des ponts, ou les détruisirent et empêchèrent qu'on retirât sur la rive gauche tous les bateaux. Sept ou huit régiments de ligne, infanterie et cavalerie, étaient réunis à Orléans ; ils ne tardèrent pas à apprendre ce qui se passait à Paris. Le maréchal Saint-Cyr était un homme de la Révolution ; les troupes n'avaient donc pas de raisons pour suspecter ses intentions ; cependant elles s'aperçurent promptement que sa conduite n'était pas droite ; lui-même ne tarda pas à la dévoiler : quelques soldats avaient déchiré et foulé aux pieds la cocarde blanche ; le maréchal fit assembler le régiment, le harangua et l'exhorta à garder fidélité au Roi. Aussitôt que cela fut connu dans les cantonnements, la cavalerie monta à cheval, les troupes s'assemblèrent, et l'on demanda à grands cris au maréchal d'envoyer des députations à Paris et d'arborer les couleurs nationales. Un régiment de cuirassiers témoigna plus vivement encore ses sentiments, et, indigné de la conduite du maréchal Saint-Cyr, vint jusqu'à Paris. Celui-ci voulut un moment faire tête à l'orage, mais bientôt il fut entraîné ; sa vie fut en danger, et il n'eut d'autre ressource que de se sauver déguisé. Les troupes arborèrent la cocarde tricolore. Le général Pajol prit le commandement et vint à Paris, accompagné des députations des différents corps, apporter la soumission de cette armée.

Dans la Vendée la fermentation était extrême. Le duc de Bourbon tint un conseil ; on y parut un moment irrésolu. Mais toutes les villes, Rennes, Nantes, Angers, Rouen, toutes les garnisons, se déclarèrent sans hésiter, et il ne resta plus que la perspective d'essayer une guerre civile. Le peuple de la Vendée conservait un grand sentiment de reconnaissance pour l'Empereur. Les chefs comprirent que, sans armes, sans rien de concerté avec l'Angleterre pour en avoir, ils seraient écrasés aussitôt qu'ils se déclareraient. Le duc de Bourbon s'embarqua, les chefs se soumirent, la Vendée arbora le drapeau tricolore. À Poitiers, à Limoges, à Angoulême, dans la plupart des villes du Languedoc, la cocarde nationale fut arborée avec enthousiasme. Le petit nombre des malveillants et des royalistes étaient à Bordeaux, où était la duchesse d'Angoulême, à Toulouse, Montauban et Nîmes, où était le duc d'Angoulême.

La Provence avait encore le drapeau blanc.

À Metz, le préfet, le sieur de Vaublanc et le maréchal duc de Reggio essayèrent de maintenir les habitants sous le drapeau blanc, mais, aussitôt que la nouvelle des événements de Paris y fut connue, la garde nationale et la garnison se soulevèrent ; le préfet échappa à la fureur du peuple en se déguisant ; le duc de Reggio se rendit à Bar, son pays natal. Avant 1814 il était adoré de tous les Lorrains, son nom eût fait lever toute la province ; mais ce maréchal avait, pour son malheur, épousé une demoiselle de Coucy ; cette jeune femme le dominait entièrement et était dans le parti royaliste ; sa mauvaise conduite, ses mauvais propos en 1814, indisposèrent les Lorrains, à tel point qu'il leur était devenu en horreur, on ne l'appelait que le traître. Obligé de se cacher, il envoya un aide de camp à Paris peindre à l'Empereur tout l'embarras de sa position et demander s'il lui serait permis de revenir : « Qu'il vienne, répondit Sa Majesté ; je sais combien il s'est mal conduit, mais je sais aussi que je dois l'attribuer à la séduction et à la légèreté de sa tête. Je ne veux me ressouvenir que de sa bravoure et des services qu'il m'a rendus en diverses circonstances. » Il revint, fut fort bien accueilli, et eut même l'honneur de dîner avec l'Empereur comme beaucoup d'autres officiers.

IV. La duchesse d'Angoulême faisait tous ses efforts pour se maintenir à Bordeaux. Le 12 mars elle passa la revue des troupes. Le lieutenant général Clausel fut envoyé de Paris pour prendre le commandement de la 11^e division militaire. Il arriva seul le 22 à Angoulême. Il envoya l'ordre à la place de Blaye d'arborer le pavillon tricolore. Cette place était gardée par un régiment de ligne qui, immédiatement, déchira le drapeau blanc. Le général réunit 400 ou 500 gardes nationaux d'Angoulême et des environs, et se rendit devant Bordeaux. La duchesse d'Angoulême, instruite que le général Clausel avait si peu de monde, voulut qu'on passât la rivière pour le chasser ; elle fit exécuter cet ordre par un petit détachement de gardes nationaux. Ils eurent une longue conférence avec le général Clausel, qui leur démontra la folie de leur entreprise, puisque toute la France avait arboré le pavillon tricolore, et que les deux régiments de la garnison de Blaye avaient reconnu l'Empereur. La duchesse voulut tenter un dernier effort ; elle se rendit au château Trompette, où le 8^e d'infanterie légère était en garnison ; elle parla longtemps aux soldats ; ils l'écoutèrent avec une morne contenance, personne ne répondit quand elle cria : *Vive le Roi !* Le général Decaen, gouverneur de la province, qui l'avait accompagnée, répéta seul ce cri. « Je vois bien, dit-elle alors, que je suis au milieu de brigands et d'assassins. Vous m'avez mille fois protesté de vos sentiments, et cependant aujourd'hui vous en voulez à ma vie. — Non, répondit un officier, ce que nous étions il y a huit jours, nous le sommes encore, nous protégerons Votre Altesse ; mais nous ne voulons pas de la guerre civile et nous ne voulons pas nous battre contre l'Empereur. — Eh bien, dit-elle, j'entre dans vos sentiments, restez neutres, et laissez faire la garde nationale de Bordeaux. — Non, répondit un autre officier, nous ne souffrirons pas que des Français s'égorgeant devant nous. » Le général

Decaen avait prévenu depuis vingt-quatre heures que l'arrivée des proclamations de l'Empereur avait tout changé et qu'on ne pouvait plus compter sur rien, que les soldats ne se contenaient plus qu'avec peine ; que les officiers les gouvernaient encore et protégeraient la retraite de la duchesse d'Angoulême ; qu'elle se trompait également sur les sentiments des Bordelais ; qu'elle y avait un très grand parti, il est vrai, mais que la masse de la population changerait quand elle connaîtrait les événements de Paris ; que la place de Bayonne avait refusé de reconnaître le lieutenant général Lamothe, que la princesse y avait envoyé ; qu'enfin on était près d'une catastrophe, et que tout ce que Son Altesse pouvait faire de mieux, c'était de partir et de s'embarquer sur une frégate anglaise qui était à l'entrée de la rivière. Ce qu'elle fit le 1^{er} avril.

Le lieutenant général Clausel entra dans Bordeaux ; il avait retardé de quelques jours son entrée dans la ville pour éviter qu'il y eût du sang de répandu.

V. Le duc de la Force, qui avait été adjudant général dans les troupes impériales, se rendit à Cahors pour y stimuler l'opinion publique en faveur des Bourbons ; il y arriva au moment où le peuple arborait le drapeau national ; il fut arrêté et conduit à Paris.

À Toulouse, le baron de Vitrolles avait établi le siège de l'insurrection du Midi. Aussitôt que le lieutenant général Delaborde eut appris les événements de Bordeaux, il se rendit à la caserne, où se trouvaient environ 300 soldats d'artillerie ; il se concerta avec quelques bons citoyens, et, à la pointe du jour, il arrêta le baron de Vitrolles et ses agents, se saisit de tous leurs papiers et les envoya à Paris.

Le général Darricau avait conservé la place importante de Perpignan et tous les forts de la frontière, que le duc d'Angoulême voulait livrer aux Espagnols, et le drapeau tricolore flottait sur toutes ces places.

VI. Le duc et la duchesse d'Angoulême avaient appris à Bordeaux, au milieu d'un bal, le 5 mars, le débarquement de l'Empereur. Le duc d'Angoulême se rendit à Nîmes, la duchesse resta à Bordeaux. Il prit le titre de gouverneur général pour le Roi des 11^e, 10^e, 9^e et 8^e divisions militaires. Il organisa quelques milliers de volontaires royaux, se fit joindre par quelques milliers de gardes nationaux de Bordeaux, Montauban, Toulouse, Nîmes, Avignon et Marseille, et projeta de marcher sur Lyon pour faire une opération inverse de celle de l'Empereur. Il marcha en deux colonnes. Celle de droite fut commandée par le lieutenant général Ernouf ; elle partit de Marseille, marcha sur Sisteron, Gap et Grenoble ; elle était composée de deux régiments de ligne, de 3 000 volontaires ou gardes nationaux, en tout environ 5 000 hommes. La colonne de gauche, que commandait le duc d'Angoulême, remonta le Rhône par Avignon et Montélimart ; elle était composée du 10^e de ligne, du 14^e de chasseurs à cheval et d'environ 6 000 gardes nationaux, volontaires royaux ou émigrés ramassés

dans tout le Midi. Il n'y avait plus de troupes ni dans le Dauphiné ni à Lyon, l'Empereur avait tout emmené avec lui. On croyait que la colonne du général Ernouf, arrivée à Grenoble, y serait jointe par 3 000 Piémontais qu'on avait demandés et même par quelques milliers de Suisses. Le lieutenant général Grouchy fut envoyé par l'Empereur à Lyon avec le lieutenant général Piré. Le lieutenant général Chabert fut chargé de marcher sur Gap. Le 30 mars le baron d'Escars, commandant l'avant-garde du duc d'Angoulême, s'empara de Montélimart après une légère fusillade contre la garde nationale de cette ville ; le 2 avril son avant-garde arriva devant le pont de la Drôme. Le maréchal de camp Debelle, commandant ce département, y était accouru ; il avait réuni 2 000 gardes nationaux : mais le 10^e de ligne passa le pont en colonne serrée, battit les gardes nationaux, en tua un certain nombre, en prit plusieurs ; et le lendemain 3 le duc d'Angoulême entra à Valence. Cette ville n'ayant que sa garde nationale, et se croyant attaquée par des forces considérables, n'osa pas fermer ses portes. Le soir même l'avant-garde du duc d'Angoulême borda l'Isère. Aussitôt que ces nouvelles furent connues à Lyon, la garde nationale demanda des armes ; la Bourgogne entière se souleva, et plus de 50 000 hommes se mirent en marche sur Lyon dans diverses directions. Le lieutenant général Piré, avec 3 000 gardes nationaux, borda la rive droite de l'Isère pour contenir l'ennemi. Cependant le lieutenant général Ernouf était arrivé à Sisteron et marchait sur Gap. Tous les montagnards couraient aux armes, les villages de la route qu'on ne pouvait défendre étaient abandonnés. Il s'engagea une petite guerre de paysans comme celle de la Vendée ; les hommes isolés, s'ils appartenaient aux régiments de ligne, prenaient parti pour les Dauphinois ; s'ils étaient paysans ou gardes nationaux de Marseille, ils étaient égoïstes. Les 63^e et 58^e, deux régiments de ligne venant de Toulon, aussitôt qu'ils furent en communication avec les paysans des Hautes-Alpes et connurent les proclamations de l'Empereur, changèrent de parti et se rangèrent sous les ordres du lieutenant général Chabert. Ernouf, réduit à ses gardes nationaux, se sauva. Il avait été très chaud dans la Révolution, comme chef d'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse, et fameux jacobin. Envoyé gouverneur général de la Guadeloupe, il y avait commis toutes sortes d'exactions et d'affreuses dilapidations ; il fut rappelé, arrêté et mis en jugement. Une semblable procédure entraînant des longueurs inévitables, il était encore en prison quand les Bourbons arrivèrent ; il fut mis en liberté par eux.

D'un autre côté, de nombreux détachements de gardes nationaux se réunissaient à Grenoble et se portaient sur les derrières du duc d'Angoulême ; ses communications avec Avignon et Pont-Saint-Esprit devenaient chaque jour plus difficiles : il sentit la nécessité d'évacuer Valence et battit en retraite. Le 14^e de chasseurs l'abandonna et prit la cocarde tricolore. La moitié du 10^e de ligne suivit cet exemple. En sortant de Montélimart, le duc d'Angoulême apprit que Nîmes, Toulouse et Bordeaux avaient arboré le drapeau tricolore, et que le général Gilly s'était emparé de Pont-Saint-Esprit, avait déjà des postes sur la route, et que le chemin de Marseille était intercepté. Il ne lui restait plus

qu'environ 2 000 gardes nationaux et le reste du 10^e de ligne. Il envoya à Avignon le comte de Damas et conclut une capitulation avec le général Gilly. Par cette convention, il lui était permis de s'embarquer avec les personnes de sa suite et de quitter la France. Le lieutenant général Grouchy, parti de Lyon, était arrivé à Montélimart ; il refusa de ratifier cette capitulation. Le duc d'Angoulême fut arrêté à Pont-Saint-Esprit, ses troupes furent désarmées, et on l'y garda à la disposition de l'Empereur. Sa Majesté ordonna que, quoique le général Gilly n'eût point de pouvoirs pour conclure une convention, puisqu'il était sous les ordres du lieutenant général Grouchy, cette capitulation, qui devait être considérée comme nulle, fût néanmoins exécutée en ce qui regardait le prince, après toutefois y avoir inséré qu'il s'engageait à faire rendre par le Roi les diamants de la Couronne. Le duc d'Angoulême s'y engagea, et, dans la journée du 16 avril, il s'embarqua à Cette sur un bâtiment suédois et se rendit en Espagne.

VII. Depuis la capitulation du duc d'Angoulême, il ne restait que Marseille où flottait encore le drapeau blanc. Le parti royaliste y paraissait très fort ; mais le maréchal prince d'Essling, aussitôt qu'il eut appris la défection des deux régiments du général Ernouf et les désastres de son opération, fit arborer le drapeau tricolore à Marseille, Toulon et Antibes, fit arrêter le maire de Marseille et les préfets des Bouches-du-Rhône et du Gard. Les couleurs nationales furent dès lors arborées dans toute la Provence. Le général Grouchy ne tarda pas à arriver à Marseille. Après que le maréchal Masséna eut ainsi fait reconnaître l'Empereur dans tout son gouvernement, il se rendit à Paris. Il fut remplacé par le maréchal Brune. Le lieutenant général Verdier fut chargé du commandement de Marseille.

VIII. La 23^e division militaire, que forme l'île de Corse, avait arboré le drapeau tricolore ; le général Simon en avait pris le commandement. Le général Bruslart s'était enfui et embarqué sur une frégate anglaise dès le premier moment. Le général Bruni, commandant à Ajaccio, s'était enfermé dans la citadelle ; il continua à y maintenir le drapeau blanc jusqu'à ce qu'il connût les événements de la métropole. Des frégates parties de Toulon avaient été chercher en Corse les trois régiments qui y étaient en garnison et les avaient débarqués en Provence ; c'étaient trois excellents régiments. Le duc de Padoue fut envoyé en Corse pour en prendre le commandement général. Il y organisa six bataillons de gardes nationaux d'élite. Aussitôt que les trois régiments de la Corse furent arrivés en Provence, le maréchal Brune désarma la garde nationale de Marseille et fit arrêter les boutefeux, ce qui modifia un peu le mauvais esprit de cette ville. Le comte Frochot, préfet, y arriva presque aussitôt pour réorganiser l'administration.

La conduite des habitants de l'île d'Elbe avait été parfaite pendant l'absence de l'Empereur. Le lieutenant général Dalesme fut envoyé pour prendre le

commandement de l'île. On lui donna un bataillon de ligne et un bataillon corse.

IX. Toute la France était pacifiée ; le pavillon flottait sur tous les points du territoire ; les préfets et sous-préfets étaient partout installés, et de si grands résultats n'avaient occasionné aucun désastre important. Seule, la résistance du duc d'Angoulême coûta la vie à un petit nombre d'hommes.

Cent et un coups de canon furent tirés de toutes nos forteresses, de toutes nos batteries de côtes, pour annoncer à l'Europe ce grand événement. Aucune désertion, aucun acte d'indiscipline, n'avaient eu lieu dans les troupes de ligne. L'armée tout entière et tout organisée, constante à ses serments, à ses principes et à l'opinion qu'elle défendait avec tant de bravoure depuis vingt-cinq ans, s'était ralliée sous le drapeau national. Le Roi et les princes avaient quitté la France, et ils n'étaient entourés que de quelques émigrés, que depuis vingt-cinq ans la nation ne reconnaissait plus pour ses enfants, et de quelques officiers qui, ayant trahi la cause nationale, à l'exemple du duc de Raguse, ne pouvaient plus revenir. Mais la nation et la justice étaient vengées ; les remords déchiraient l'âme de ces traîtres, et lorsque, par la fatalité de leur position, ils étaient obligés d'être dans le parti des ennemis de leur patrie, le fond de leur inclination et les sentiments les plus secrets de leur cœur, comme toutes leurs affections et leurs souvenirs, étaient dans le parti de la nation.

Chapitre VI

INTÉRIEUR

I. Formation du ministère. Pourquoi Fouché en fait partie. — II. Déclaration des ministres, du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour impériale. Réorganisation du Conseil d'État. — III. Réorganisation de la Maison de l'Empereur. — IV. Reprise des réceptions aux Tuileries. Générosité et clémence de l'Empereur. L'abbé de Pradt. — V. Revues sur la place du Carrousel. Pétition présentée par les ouvriers des faubourgs de Paris. Dîner donné par la Garde impériale à la garde nationale. — VI. Les princes Joseph et Jérôme, Madame Mère, les princesses Élisabeth et Pauline. — VII. L'Empereur décrète la liberté de la presse et l'abolition de la traite des nègres. Organisation des fédérés dans les départements. — VIII. Finances.

I. L'Empereur confia le portefeuille de la justice à Cambacérès, archichancelier de l'Empire, la secrétairerie d'État au duc de Bassano, le portefeuille des relations extérieures au duc de Vicence, celui de la guerre au maréchal prince d'Eckmühl, celui de la marine au duc Decrès, celui des finances au duc de Gaète, celui du trésor au comte Mollien, et celui de la police au duc d'Otrante. Il ajourna la nomination du ministre de l'intérieur et en confia provisoirement le portefeuille au duc de Bassano. Le comte de Montalivet fut nommé intendant général de la Maison de l'Empereur. Presque tous ces ministres étaient les mêmes qui avaient géré ces emplois avant le départ de l'Empereur.

L'archichancelier s'était parfaitement comporté pendant toute l'année 1814 ; il avait été abreuvé de dégoûts et de mortifications. C'était notre premier légiste. L'Empire désormais amoindri, il était possible que les grandes charges fussent supprimées. Sa Majesté pensa donc que le portefeuille de la justice ne pouvait être en de meilleures mains.

Dans ce premier moment, un maréchal était nécessaire au ministère de la guerre. La conduite du maréchal prince d'Eckmühl avait été pure, les mémoires justificatifs qu'il avait publiés convenables. L'Empereur lui confia ce ministère.

Les deux ministres des finances reprenaient naturellement leurs places ; il n'y eut et il ne pouvait pas y avoir d'hésitation.

Le duc d'Otrante avait été ministre de la police depuis le 18 brumaire jusqu'au 14 septembre 1802, époque à laquelle ce ministère fut supprimé et réuni à celui du grand juge, et lui-même avait été nommé sénateur. Depuis, le ministère de la police ayant été rétabli, Fouché y fut nommé et le conserva jusqu'en août 1810 ; il fut alors disgracié et envoyé en exil dans sa sénatorerie d'Aix en Provence. Il avait été très ardent dans la Révolution, aussi ardent que Collot d'Herbois, et chassé de la Convention comme ultra-révolutionnaire ; il était du parti de Danton. Il se mêla de fournitures sous le règne du Directoire et commença alors sa fortune. Appelé à cette époque au ministère de la police, il y montra de l'énergie contre le Manège, parce que le Manège s'était hautement déclaré contre les fournisseurs et que lui les protégeait. Cependant il ne tarda pas à prendre une teinte plus modérée. On se méfia de Fouché en brumaire, comme d'un homme sans moralité ; il ne fut pas dans le secret de la journée, mais la servit chaudement. Pendant la plus grande partie du gouvernement du Premier Consul, il ne fut point admis dans l'intimité et n'avait le secret des événements qu'au moment où ils éclataient. C'est ainsi qu'il ne connut pas le concordat avec le Pape, quoique dans le secret il fût connu depuis longtemps, et il s'y opposa lorsque l'on commença à en parler ; c'est ainsi qu'il ignora toutes les dispositions favorables aux émigrés, desquels il avait été et était constamment l'ennemi. Il ne fut pas davantage dans le secret de l'Empire. Ceux des émigrés qui obtenaient de lui des faveurs ne les devaient qu'à la corruption de ses bureaux. Il affirma les jeux de Paris et en eut exclusivement la jouissance plusieurs années ; cela lui rendit plusieurs millions par an et étendit considérablement sa fortune. Avec cette grande richesse ses mœurs s'adoucirent. S'étant aperçu de la marche des événements, et voyant que la politique constante du Premier Consul, de quelque manière qu'il la déguisât, était la douceur et le système de réorganiser les anciennes familles et de cicatriser les plaies de la Révolution, il abandonna ses principes, il exagéra ceux de la douceur, et ne s'attacha plus qu'à faire tomber sur lui, Fouché, la reconnaissance des individus que le Premier Consul comblait de bienfaits. Napoléon ne voulait pas voir ces individus, pour ne pas effrayer les patriotes, et pour empêcher que les émigrés ne prissent un essor auquel ils étaient si enclins, et qui eût nui au bien qu'il voulait faire. L'Empereur sourit d'abord de cette politique particulière de Fouché ; il lui suffisait qu'elle le fit marcher avec zèle dans le sens du gouvernement ; mais insensiblement ce ministre parut viser à une popularité contraire à la vérité et aux devoirs qui le liaient au chef de la République ; cela vint au point qu'il fut nécessaire de lui ôter son ministère. Ce fut une faute que de le lui rendre.

Dans son nouveau ministère, il continua, en déguisant un peu plus sa marche, la même politique, qui lui avait réussi, de s'isoler du gouvernement et de chercher à faire tomber sur lui la reconnaissance de toutes les grâces pour lesquelles il n'avait aucune influence, attribuant au gouvernement les mesures de rigueur. Il fit beaucoup de mal. Il caressa tous les intrigants de l'émigration,

comme Malouet, Calonne, l'abbé de Pradt et tant d'autres. Extrêmement jaloux de la confiance plus réelle dont jouissait le prince de Bénévent, qui était au fait, longtemps avant leur réalisation, des projets que l'on méditait, il se mit en avant pour les affaires politiques comme il s'y était mis pour les affaires particulières, cherchant à deviner ce que pouvaient être les projets de l'Empereur ; il prenait pour toute chose les devants et gâta plusieurs affaires importantes. C'est ainsi qu'ayant cru s'apercevoir, par quelques confidences du prince de Bénévent ou par d'autres indices, que l'Empereur n'était pas éloigné de divorcer avec l'Impératrice Joséphine pour avoir des enfants, il eut l'audace à Fontainebleau, en 1807, de conseiller à l'Impératrice Joséphine de demander le divorce et de lui soumettre un projet de lettre au Sénat. Cette princesse en fut étonnée et alarmée au dernier point, elle tomba malade ; cela donna lieu à quelques explications avec l'Empereur, qui, immédiatement après, sut que ce ministre parlait publiquement dans son salon, dans le salon de service même, de la nécessité de ce divorce pour l'intérêt de la dynastie impériale et de la France. Tant d'audace indigna l'Empereur ; il le témoigna au duc d'Otrante ; il avait même déjà signé le décret de destitution, mais, au moment de lui faire demander le portefeuille, il réfléchit que ce serait une secousse dont l'effet pourrait nuire à ses projets ultérieurs. Il se contenta donc des excuses que fit ce ministre et de ses promesses de changer de conduite. Mais le coup était porté, et, quoique l'Impératrice fût bien convaincue que le duc d'Otrante avait parlé de son propre mouvement, parce qu'elle connaissait bien la manière d'agir de l'Empereur ainsi que son peu de confiance en ce ministre, elle tira de cette confidence de sinistres présages.

Trois ans après le divorce eut lieu ; Fouché se glorifia alors de ce qui pendant longtemps avait été pour lui un objet de disgrâce et de mortification, et, voulant à toute force parvenir à la dignité de prince, il imagina d'entamer une négociation avec l'Angleterre par le moyen d'Ouvrard, correspondant de Labouchère et de Hope. Dans le voyage que l'Empereur fit à Anvers, le roi de Hollande vint le trouver et lui apporta les réponses de la maison Labouchère et du cabinet de Londres. Il croyait que l'Empereur savait toutes ces démarches ; il le mit au fait de tout. L'indignation de Sa Majesté fut au comble. Arrivée à Paris, au premier conseil de ministres elle interrogea le duc d'Otrante ; celui-ci balbutia. « C'en est trop, dit alors l'Empereur, vous avez eu, il y a trois ans, l'audace de vous mêler des choses les plus sacrées ; aujourd'hui vous entretenez des correspondances et entamez des négociations avec les ennemis de l'État, sans ma permission et à mon insu ; vous avez pour jamais perdu ma confiance. » Le portefeuille de la police lui fut retiré. Il devait être envoyé à Rome, il reçut ordre de se rendre à Aix dans sa sénaterie. Le duc de Rovigo fut nommé ministre de la police.

Le duc d'Otrante resta à Aix jusqu'au moment de la campagne de Dresde ; il fut alors envoyé en Illyrie comme gouverneur général.

L'Empereur le tenait pour un homme fort immoral, sans aucune espèce de sentiments, n'ayant point d'opinion politique, sans nul attachement. Mais, après le grand événement de 1815, le duc de Bassano et les autres personnes en qui

l'Empereur avait confiance rendirent un tel témoignage de sa bonne conduite, des complots même qu'il avait organisés en faveur de Sa Majesté, peignant le rôle qu'il avait joué dans la Révolution et la chaleur de l'expression de son dévouement au moment où l'Empereur rentrait dans Paris, les larmes qu'il répandit en le voyant, la manière dont il lui dit, « Vous m'avez sauvé la vie, j'étais caché depuis huit jours pour fuir la persécution, » tout enfin vainquit l'entière répugnance de l'Empereur, et pour la troisième fois il lui confia le portefeuille de la police. C'était d'ailleurs un faible de l'Empereur de revenir facilement aux hommes qui l'avaient servi, d'oublier et d'excuser les fautes et de ne se ressouvenir que des services. Tous ceux qui étaient restés fidèles en 1814, étant consultés, approuvèrent cette nomination.

Le ministère de l'intérieur, après quelques jours d'hésitation, fut confié au comte Carnot. Nommé au ministère de la guerre pendant le gouvernement du Premier Consul, il s'était fort mal acquitté de cette gestion, montrant peu de connaissance de l'administration. Il avait eu de perpétuelles querelles avec le ministre des finances et le directeur général du trésor, dans lesquelles les torts étaient toujours de son côté. On craignit qu'il ne fût un obstacle à l'assemblée du Champ de Mai, en mettant en avant quelques idées extravagantes, car le fond de sa pensée était toujours pour le système républicain. Cependant sa probité, sa belle conduite en 1814, la manière dont il s'était présenté pour rentrer au service après la campagne de Russie, levèrent toutes les préventions de l'Empereur ; il le nomma ministre de l'intérieur.

Les comtes Bigot de Préameneu et Chaptal furent chargés des cultes et du commerce, le comte Molé des ponts et chaussées, et le duc de Rovigo de l'inspection générale de la gendarmerie.

Le duc de Bassano, ministre de l'intérieur par intérim, présenta la nomination de tous les préfets, qui, dès le surlendemain, partirent pour les départements. L'administration se trouvait ainsi réorganisée.

II. Les ministres, le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour des comptes et la Cour impériale jugèrent nécessaire de rétablir les principes du gouvernement représentatif et de la monarchie impériale, qui étaient ceux du peuple français depuis la Révolution. Ils rappelèrent dans leur déclaration les droits imprescriptibles du peuple, le droit qu'il avait de conférer la souveraineté à une famille, les raisons qui avaient éteint la troisième dynastie, et enfin la légitimité de la quatrième dynastie impériale. La France tout entière, hormis un petit nombre d'hommes attachés depuis vingt-cinq ans au parti antinational et de l'étranger, répéta et proclama ces principes.

À la tête de la Cour des comptes se trouvait l'ex-sénateur Barbé-Marbois. Il avait été envoyé à Cayenne lors du 18 fructidor ; l'Empereur le rappela de cette déportation, lui rendit sa patrie, peu de temps après le fit conseiller d'État et, en l'an X, ministre du trésor public. Barbé-Marbois n'avait pas les qualités nécessaires pour cette place ; il n'entendait pas le change, quoiqu'il eût été jadis

administrateur de la colonie de Saint-Domingue avec quelque distinction ; mais c'était un homme dont l'Empereur aimait l'extrême probité et la sévérité contre les dilapidateurs. Barbé-Marbois remplit avec succès la partie du ministère du trésor qui regardait le contrôle des autres ministères, mais il donna entièrement sa confiance pour la partie de la banque à des intrigants. En 1805, lorsque l'Empereur était à Vienne, il eut l'ineptie de mettre le trésor à découvert de 250 millions, qu'une compagnie de banquiers avait prêtés à l'Espagne ; il y suppléait en obligeant la Banque à des escomptes qui compromettaient son service ; de sorte qu'au milieu des plus éclatants succès il y avait grave danger à Paris. L'Empereur, en l'apprenant à Vienne, vit immédiatement d'où venait cette erreur financière ; mais, en se convainquant de l'incapacité de son ministre, il ne cessa pas de croire à ses bonnes intentions. Depuis, on a prétendu que Barbé-Marbois trahissait dès ce moment, et que, espérant que l'Empereur serait arrêté devant Vienne, il avait créé à Paris cet embarras, qui avait agité toute la population de la capitale et qui pouvait favoriser un mouvement insurrectionnel : mais l'Empereur n'a jamais partagé cette opinion. Après quelques années de disgrâce, par suite de ce continuel penchant de l'Empereur à s'entourer de tous ceux qui l'avaient servi, il nomma Barbé-Marbois sénateur, puis premier président de la Cour des comptes. Il avait été accusé, au commencement de la Révolution, d'avoir pris part au traité de Pillnitz. Quoi qu'il en soit, en 1814 il se comporta très mal ; il oublia tant de bienfaits, tant de serments. L'Empereur lui fit dire que, puisqu'il n'était pas compris dans la liste d'exception de l'amnistie, il pouvait vivre tranquille en France, mais qu'il eût à se retirer dans ses terres et ne se considérât plus comme premier magistrat de la Cour des comptes. Le comte de Sussy, ancien ministre des manufactures et du commerce, le remplaça dans cet emploi.

Le président Séguier était à la tête de la Cour impériale. Il avait géré cette place pendant plusieurs années. Dans toutes les circonstances où la Cour impériale était admise devant le trône, ses discours étaient remarquables par l'excès de leur flagornerie, de leur bassesse même ; l'Empereur en fut souvent fatigué et mécontent ; le *Moniteur* en est plein ; et pourtant ce magistrat fut un des hommes qui se déchaînèrent le plus contre l'Empereur et passèrent avec le plus d'impatience dans le parti royaliste. On lui fit dire également qu'il eût à donner sa démission et à se retirer dans ses terres. Il fut remplacé par M. Gilbert des Voisins, descendant d'une des bonnes familles de robe de Paris. Il avait émigré et était longtemps resté avec les princes ; mais, ayant dû son retour à l'Empereur, il se dévoua sincèrement à Napoléon, et, pendant l'épreuve de 1814, il lui resta fidèle d'affection.

Le sieur de Fontanes avait été distingué par l'Empereur, qui, l'ayant retiré de la place secondaire de commis dans le ministère de l'intérieur, l'avait successivement élevé au rang de président du Corps législatif et de grand maître de l'Université. Fontanes était aussi un des *fructidorisés* que l'Empereur avait rappelés de l'exil et qui lui devaient leur retour dans leur patrie. Toutes les fois qu'il eut l'occasion de se présenter devant le trône, les discours de Fontanes

fixèrent l'attention publique par la pureté et l'élégance du style, c'est un de nos bons écrivains, mais aussi par la chaleur du dévouement et l'affection qu'il portait à l'Empereur. Arrivé à la dignité de grand maître de l'Université, place qui lui donnait plusieurs centaines de mille francs de revenu, ses discours furent encore dans le même sens. Il avait été nommé sénateur. En 1814 il fut un de ceux qui se comportèrent le plus mal et mirent le plus en évidence leur trahison. La place de grand maître fut supprimée par le Roi ; on voulait détruire l'Université ; la corporation pour l'instruction qui plaisait le plus était celle des Jésuites. Au retour de l'Empereur, Fontanes était dans ses terres près de Paris ; il essaya si la magnanimité du prince et son oubli iraient jusqu'à lui rendre sa faveur ; lorsqu'il sut que l'Empereur voulait rétablir la place de grand maître de l'Université, il voulut faire valoir ses droits à cette place, qui était inamovible et qu'il avait perdue sous le Roi. L'Empereur lui fit demander comment il oserait se présenter devant cette jeunesse dont la mémoire était chaste et qui savait par cœur ses discours de 1813 et de 1814, et s'il ne craignait pas de donner un exemple d'immoralité à toute la génération qui s'élevait. « La jeunesse, ajouta l'Empereur, est un juge incorruptible. » Fontanes n'était pas compris dans la liste d'exception de l'amnistie ; il reçut l'assurance qu'il ne serait point recherché et pouvait vivre tranquille sous la protection des lois. L'Université avait été dotée par une retenue sur l'instruction publique, de manière qu'elle avait un revenu assuré et indépendant de l'État ; par là, quelle que fût la circonstance des guerres ou la position critique du Trésor, cette partie importante, ayant ses ressources à part, ne put jamais souffrir. C'est proprement ce qui constituait l'indépendance de l'Université, et c'était un de ses plus beaux privilèges. En 1814, soit par suite de l'irréflexion des ministres, soit par l'effet du système de détruire tous les bienfaits du gouvernement impérial et de la Révolution, on supprima ces revenus et on désorganisa l'Université. L'Empereur à son retour la rétablit telle qu'elle était. Sa Majesté attachait une grande importance à améliorer et à consolider ce grand corps.

Le comte de Fontanes ne pouvant plus occuper la place de grand maître, l'Empereur y nomma le comte de Lacépède, membre de l'Institut, recommandable par ses connaissances dans les sciences naturelles et par la bonté de son caractère. Ce sénateur s'était réfugié, en 1814, dans le Midi. Il était à Hyères ; il n'arriva à Paris que dans le mois d'avril. Il préféra conserver la place de grand chancelier de la Légion d'honneur. On nomma alors à la place de grand maître l'architrésorier Lebrun, duc de Plaisance. Sa conduite n'avait pas été parfaite en 1814, mais cependant il avait toujours conservé de la dignité et de l'attachement à l'Empereur. Les nuages qu'il avait excités se dissipèrent entièrement lorsqu'il présenta le collège électoral de Versailles, et prononça un discours plein d'âme et de sentiment, et qui ne pouvait partir que du cœur.

En rétablissant le Conseil d'État, plusieurs anciens membres en furent éloignés. Cette opération se fit par le scrutin des conseillers d'État eux-mêmes. Le sieur Dubois fut un des éliminés. Il avait été préfet de police, et dans cette place il avait rendu des services ; cependant il en avait été ôté, parce que,

passant une partie de l'année à la campagne, il abandonnait le soin de gérer à des commis, ce qui était incompatible avec des fonctions aussi importantes. Il conserva à cette époque son titre de conseiller d'État et avait même fait au Conseil, en présence de l'Empereur, plusieurs rapports. Mais les conseillers d'État furent d'avis de ne point l'admettre dans la réorganisation du Conseil, parce qu'il avait, en 1814, aidé à la direction de la police de M. de Blacas, et même favorisé, par ses connaissances locales, l'arrestation de plusieurs amis du parti national. L'Empereur était à Fontainebleau lorsqu'il ôta la préfecture de police au comte Dubois ; il eut alors l'idée d'y nommer le conseiller d'État Pasquier. Il était d'une ancienne famille de magistrature ; ses ancêtres avaient été fort attachés aux Bourbons ; c'était une raison pour l'éloigner d'une place aussi importante. Cependant l'Empereur le fit appeler dans le grand cabinet de Fontainebleau et lui fit connaître la seule objection qui l'empêchait de le nommer préfet de police. « Si le comte de Lille ou un prince de la maison de Bourbon était caché à Paris, le feriez-vous arrêter ? lui demanda l'Empereur. — Oui, sans doute. — Mais, si vous étiez membre d'un tribunal pour les juger, les condamneriez-vous conformément à la rigueur des lois ? — Oui, sans doute, répondit encore le baron Pasquier. — Je puis donc me confier à vous, exclusivement et sans aucune espèce de réserve, pour le maintien de mon empire et la sûreté de ma personne ? » Il réitéra alors ses protestations, et déclara que les Bourbons n'étaient et ne pouvaient être maintenant pour lui que ce que seraient les Carlovingiens, les Mérovingiens ou les Bourbons d'Espagne. Cependant, en 1814, ce fut le premier qui trahit dans l'exercice de ses fonctions.

III. La place de grand aumônier fut conservée au cardinal Fesch. L'Empereur n'avait eu qu'à se louer de sa fidélité et des preuves d'attachement que lui avait données ce prélat. Sa conduite au concile de Paris, où il avait été plus favorable au Pape qu'aux intérêts de l'Empereur, lui avait acquis un grand crédit à Rome ; il y soutint le clergé du Concordat et s'opposa avec succès à toutes les démarches de Louis XVIII pour détruire le Concordat de 1801 et en établir un nouveau. La cour de Rome resta inébranlable ; elle refusa constamment de reconnaître aucun des évêques qu'elle avait destitués et dont elle avait supprimé les sièges, et elle ne voulut communiquer avec les fidèles que par les évêques du Concordat. Il était d'usage, au jour de Noël, que les cardinaux écrivissent aux souverains ; le cardinal Fesch reçut ordre du Pape d'écrire à Louis XVIII ; il y obéit et écrivit à ce prince une lettre fort noble, dans laquelle il lui disait qu'il lui écrivait pour se conformer à l'ordre du Saint-Père, que les trônes des rois étaient dans les mains de Dieu, mais qu'ils ne pouvaient être sanctifiés par la religion et considérés comme immuables que quand ils étaient basés sur l'intérêt et le bonheur des peuples. Cette lettre irrita fort la Cour, et on se livra à la basse vengeance de séquestrer quelques meubles et immeubles que le cardinal Fesch possédait en France. De Rome il avait souvent correspondu avec le grand maréchal Bertrand pour tous les besoins de l'île d'Elbe, et s'était mis en avant avec un zèle qui faisait l'éloge de ses sentiments.

Le grand maréchal comte Bertrand rentra dans ses fonctions. Ami constamment fidèle à l'Empereur, il lui avait servi de consolation dans son exil, et, lorsqu'il fut question de marcher en France pour délivrer la patrie, il seconda, avec tous ses talents, son zèle et le dévouement le plus absolu, les desseins de l'Empereur.

Le duc de Vicence reprit sa place de grand écuyer ; sa conduite avait été bonne à Fontainebleau ; elle n'avait pas été sans tache en 1814 ; il avait publié, pour sa justification d'avoir exécuté les ordres de l'Empereur, une prétendue lettre de l'empereur de Russie ; cette conduite était blâmable. Il rejetait d'ailleurs la défaveur de la Cour sur le compte d'Ordener. Cependant c'était une tache qui disparaissait par tout le reste de sa conduite et la contenance qu'il avait continué d'avoir pendant tout 1814, quoiqu'il fût constamment persécuté.

Le comte de Montesquiou reprit son service de grand chambellan. Bien que nommé pair par Louis XVIII, sa conduite avait été constamment noble et celle d'un sujet reconnaissant et dévoué. Sa femme était encore à Vienne ; elle avait suivi, malgré les dégoûts dont on l'avait abreuvée, le prince dont elle était gouvernante. La meilleure mère ne peut pas montrer un plus tendre attachement que celui dont elle fit preuve.

Le comte de Ségur fut nommé de nouveau grand maître des cérémonies. Sa conduite n'avait pas été sans reproche. Nommé pair par le Roi, il avait souvent opiné d'une manière peu conforme à ce que l'on devait attendre de lui ; mais il fallait l'attribuer à la faiblesse de sa tête ; son cœur était resté pur et brûlant du plus sincère attachement pour l'Empereur. La conduite de sa femme avait été parfaite. L'Empereur hésita, mais trois jours après son arrivée il fit expédier au comte de Ségur ses provisions de grand maître des cérémonies.

L'archevêque de Bourges, M. de Beaumont, fut nommé premier aumônier. Ce prélat avait été persécuté pour la fidélité qu'il avait conservée à l'Empereur. L'organisation définitive de la grande aumônerie fut suspendue jusqu'à l'arrivée du cardinal grand aumônier. Il y eut quelques réclamations de l'abbé de Pradt, l'Empereur les rejeta avec mépris.

L'abbé de Pradt était, avant la Révolution, attaché au cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, dont il était petit parent. Lorsque le Premier Consul amnistia les émigrés, il profita de l'amnistie. Dans l'émigration, il s'était procuré des moyens d'existence en faisant quelques articles de journaux et quelques pamphlets, payés sur les fonds que l'Angleterre destinait à cet usage. Arrivé à Paris, il s'adressa à la police, qui lui accorda un traitement, l'employa à faire des écrits et surtout à la tenir éclairée sur ce qui se passait dans les salons des émigrés, qui commençaient à se réorganiser ; son caractère de prêtre, de noble et d'émigré assez chaud, lui donnait entrée dans beaucoup de maisons, et par ce moyen la police éventa plusieurs complots. L'abbé de Pradt vécut ainsi plusieurs années dans la plus parfaite obscurité. L'Empereur en entendit parler pour la première fois dans une affaire d'un comte de la Rochefoucauld, ancien lieutenant général, qui était détenu au Temple, et dans laquelle il paraît que la

police s'était servie de lui. Le clergé se consolidait chaque jour davantage ; une foule de prêtres rentrèrent de toute part ; grand nombre d'anciens évêques revinrent aussi, et la police se servit alors de l'abbé de Pradt, avec plus de succès encore, pour connaître et éclairer toutes les menées de ces amnistiés, de l'opinion desquels on avait des raisons de douter. Souvent ses rapports furent assez importants, soit sur les conversations des émigrés, soit sur leurs menées, pour être mis sous les yeux de l'Empereur, qui, plusieurs fois, fit compliment à la police d'avoir un espion aussi éclairé et intelligent. Tout homme qui arrivait aux affaires par cette voie ne pouvait pas prétendre à l'estime de l'Empereur ni à occuper une place d'éclat. Toutes les propositions de la police pour faire nommer évêque l'abbé de Pradt ne furent point prises en considération par l'Empereur. « Ce n'est pas parmi des agents de police que je choisis mes évêques, » disait Sa Majesté. Cependant l'abbé de Pradt réussit enfin, et fut nommé évêque de Poitiers ; il était un peu parent du maréchal Duroc ; celui-ci, qui jouissait d'un crédit intime auprès de l'Empereur, s'employa avec adresse et profita d'un moment où Sa Majesté lui témoignait des inquiétudes sur l'esprit du clergé de la Vendée et du Poitou pour mettre en avant l'abbé de Pradt et le faire nommer évêque de Poitiers. Il profita également de cette occasion pour le présenter à l'Empereur. L'abbé se servit du maréchal Duroc pour faire parvenir à peu près tous les mois un rapport à l'Empereur sur le personnel du clergé, ses secrètes intentions, et même sur les émigrés rentrés qui se mettaient le plus en avant à Paris. Cette manière d'avoir un canal de renseignements sur beaucoup de choses sans passer par aucun ministère, et seulement par le moyen du duc de Frioul, qui jouissait de sa confiance entière, plut à l'Empereur. Ses préventions contre l'abbé de Pradt diminuèrent, et enfin le grand maréchal réussit à le faire nommer aumônier. Devenu officier de la Maison, il avait de droit ses entrées au lever. Le cardinal Fesch, l'abbé de Boulogne, l'abbé de Broglie, archevêque de Gand, etc., qui étaient aussi aumôniers, réclamèrent vivement de ce que l'on introduisait dans la Chapelle un prêtre sans mœurs, qui avait été employé par la police et qui affichait l'irréligion, même l'athéisme : « C'est, disait le cardinal, propre à déconsidérer toute la Chapelle. »

Le clergé de la Belgique donnait de l'embarras ; il y avait toujours à Louvain un ancien parti ultramontain ; on avait nommé archevêque de Gand l'abbé de Broglie, qui inclinait pour les mêmes idées ; on avait besoin dans la Belgique d'un prêtre qui pût éclairer toutes les menées du clergé belge : l'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, parut propre plus que personne à ce poste ; on le nomma archevêque de Malines. Cela occasionna un grand scandale à Rome. On fit quelques observations à l'Empereur ; il répondit : « J'aime bien que ceux qui ont fait cardinal l'abbé Dubois, et qui de nos jours n'ont fait aucune difficulté à instituer des hommes rien moins que religieux, osent me faire des observations sur l'abbé de Pradt. A-t-il publié des hérésies ? je rétracte ma nomination, parce que cela regarderait le Pape. Mais, s'il n'en a fait aucune, je persiste, et j'exige les bulles. » Les discussions avec Rome commençaient alors. Les bulles furent expédiées ; mais on oublia avec intention quelques formalités nécessaires dans

leur rédaction ; le Conseil d'État les refusa. Néanmoins l'archevêque de Malines fut reçu et reconnu par son chapitre. Il rendit des services en Belgique ; il fit arrêter grand nombre de prêtres qui refusaient de faire des prières pour l'Empereur, ou entretenaient des correspondances secrètes avec la cour de Rome. L'Empereur lui sut gré de ces services. L'abbé de Pradt étant ainsi parfaitement connu de l'Empereur, Sa Majesté prit l'usage de le retenir, après le lever, environ une fois par mois. L'abbé lui remettait alors le rapport des observations qu'il avait faites parmi ses confrères et même dans les grandes sociétés. Il était de décorum, dans les voyages, que l'Empereur emmenât un aumônier ; il préféra souvent l'abbé de Pradt, par la commodité d'avoir des rapports sur les départements qu'il traversait ; c'est à cet effet qu'il le mena en Espagne. L'abbé eut à Madrid quelques conférences avec les prêtres espagnols, mais ne réussit pas ; ils l'accusèrent d'irrégion ; il se discrédita en laissant trop voir son peu de croyance.

Lors des grandes discussions du concile, les évêques de Nantes, de Tours et de Trèves, connus par leur attachement aux principes de l'Église gallicane, eurent exclusivement la confiance de l'Empereur. Mais les affaires du concile occupèrent assez l'opinion pour que la police s'en mêlât. L'abbé de Pradt y devint alors l'agent du duc de Rovigo. L'Empereur, qui reconnaissait que ce prélat n'avait ni mœurs ni religion, évitait de le mettre en évidence ; cependant les sollicitations du duc de Rovigo furent telles, qu'il obtint que l'abbé de Pradt serait de la commission envoyée à Savone auprès du Pape. On savait bien qu'il était extrêmement désagréable à la cour de Rome, qui le méprisait, qu'il l'était encore plus à ses collègues : mais il offrait au gouvernement l'assurance de recevoir des rapports exacts, qui ne seraient jamais influencés par aucune idée religieuse, ni aucune vénération pour le souverain pontife. Ses collègues furent obligés de le mettre de côté, parce que plusieurs fois il tint au Pape des propos irrévérents. L'abbé de Pradt rendit dans cette occasion tous les services qu'on attendait de lui, non par l'influence de ses connaissances ecclésiastiques, car il se vantait de n'en point avoir, mais par ses rapports et ses observations sur ce que chacun pensait et disait.

En 1812 il fut désigné pour le voyage de Dresde ; l'Empereur projetait alors de s'en servir pour les affaires de Pologne ; un archevêque devait, par son habit et sa considération naturelle, agir sur la confédération polonaise. L'abbé de Pradt avait l'esprit, l'intrigue et l'activité nécessaires pour une pareille mission, où il s'agissait de révolutionner la Pologne, de lier des intrigues en Valachie et de remuer la Volhynie et l'Ukraine. L'Empereur avait d'abord pensé au prince de Bénévent ; le prince fut admis deux fois dans une semaine, à deux heures après midi, dans le grand cabinet de l'Empereur, ce qui était contraire à l'usage, et devint la nouvelle de tous les salons de Paris ; on ne parlait plus que du crédit renaissant du prince de Bénévent. Il avait accueilli avec enthousiasme une mission si conforme à son ambition et aux liaisons qu'il avait conservées en Pologne. Le plus profond secret lui fut recommandé ; mais, trois jours après, l'ambassadeur de France à Vienne manda qu'il n'était bruit dans Vienne que

d'une mission du prince de Bénévent à Varsovie, pour laquelle celui-ci demandait un crédit de 500 000 francs à une des premières maisons de banque de Vienne. Le duc de Bassano, en lisant cet article de la dépêche de M. Otto, le trouva fort ridicule et le taxa de bruit qui court les bourses des grandes villes. Mais l'effet en fut très différent sur l'Empereur. Le soir, après le coucher de l'Impératrice, l'Empereur prit à part le prince de Bénévent et lui demanda des explications ; il balbutia en répondant, se décontenança, ne donna aucune réponse satisfaisante, et Sa Majesté lui dit alors : « Puisque vous avez trahi mon secret, je me dégage de la parole que je vous avais donnée ; vous n'aurez pas la mission de Varsovie. » L'abbé de Pradt y fut envoyé de Dresde. Mais l'Empereur, arrivé à Vilna, ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'il avait faite et de l'incapacité absolue de l'abbé de Pradt. Il voulait faire tous les discours, se mêler de tout, et ses conversations ne tendaient perpétuellement qu'à décourager et à refroidir les Polonais, soit que dès lors cet abbé eût été accessible à quelques-unes de ses anciennes correspondances à Londres, soit, ce qui est plus probable, que ce fût un effet de la légèreté et de la futilité de son esprit. Après le passage de la Bérézina, l'Empereur vint à Varsovie, visita toutes les fortifications de Praga, et, après avoir parcouru toute la ville, il descendit à l'*hôtel d'Angleterre*, où on lui avait préparé un logement. Le duc de Vicence se rendit alors chez l'ambassadeur, qu'il ne trouva pas ; il causa avec les secrétaires et auditeurs d'ambassade, qui, tous, lui répétèrent ce que plusieurs d'entre eux avaient écrit sur la mauvaise conduite de l'abbé de Pradt ; le duc de Vicence rendit compte à l'Empereur de cette conversation. Un quart d'heure après, l'ambassadeur entra chez Sa Majesté. Elle était résolue à le faire parler et à l'observer ; il donna à plein collier dans ce piège, et pendant une heure et demie débita toutes les folies, toutes les absurdités d'un abbé de comédie qu'on ferait raisonner guerre ou politique, et qui se croirait écouté. Quand l'Empereur crut en avoir assez entendu, il demanda au duc de Vicence du papier et de l'encre et écrivit sur le coin de la cheminée :

« Monsieur le duc de Bassano, j'écoute en ce moment l'abbé de Pradt ; il est impossible d'être plus mal servi que je ne le suis par cet ambassadeur ; il débite tant de futilités et de sottises, qu'il ne me laisse pas de doute sur la nécessité de le rappeler promptement. À votre passage, renvoyez-le à Paris ; qu'il ne séjourne pas à Varsovie vingt-quatre heures après vous. »

L'abbé de Pradt se rendit à son diocèse. En 1814 il se distingua parmi les traîtres par l'impudence de ses discours et de sa conduite. En 1815 il ne perdit pas courage ; il fit passer à l'Empereur un rapport plein de sottises, une espèce de libelle contre la famille des Bourbons. Le duc d'Otrante remit ce mémoire à l'Empereur, qui le lut sans savoir de qui il était ; le duc d'Otrante lui dit ensuite : « Savez-vous quel en est l'auteur ? — Non, répondit Sa Majesté. — Il est de l'abbé de Pradt, qui, au fond, vous est toujours resté fidèle, et vous conserve un sincère attachement, que le spectacle des Bourbons sur le trône a ranimé comme dans le cœur de beaucoup de Français. — C'est trop fort, dit l'Empereur ; qu'il parte sur l'heure pour son diocèse ! » Il partit effectivement ; mais de toutes les

villes qu'il traversait il adressait des lettres au ministre de la police sur l'esprit public, sur l'enthousiasme pour l'Empereur, sur la haine des Bourbons, sur ce qu'il avait été obligé de crier à chaque poste : *Vive l'Empereur !* et sur ce que, dans plusieurs endroits, il avait dû sa sûreté à un ancien brevet d'aumônier. Son but était toujours de revenir. Enfin l'Empereur dit un jour avec humeur au duc d'Otrante : « Vous êtes toujours le même ; vous êtes dans votre troisième ministère ce que vous étiez dans les deux autres, sans cesse embarrassé de toute cette canaille, de tous ces intrigants, l'écume de l'émigration et de la France ; ne me parlez plus de cet abbé. »

Parmi les chambellans qui furent conservés sur la liste, comme s'étant comportés avec le plus de dignité et ayant fait preuve de sentiments vraiment français et d'attachement à l'Empereur, se trouvèrent le prince de Beauvau, le duc de Choiseul-Praslin, le comte de Marmier, etc. Le premier chambellan, le comte de Remusat, en fut le premier rayé. Il avait été conseiller au parlement d'Aix ; il fut un des quatre préfets choisis en 1800 pour être préfet du palais et en faire les honneurs. Il dut cette préférence à sa femme, M^{lle} de Vergennes, fille du ministre, qu'avait connue et que protégeait l'Impératrice Joséphine. Depuis, M. de Remusat fut premier chambellan, surintendant des spectacles, et pendant un temps même chargé d'une cassette pour des dépenses diverses, mais qu'on dut lui ôter. Il était très pauvre, et cependant il jouissait de plus de 80 000 francs de traitement qu'il tenait de la bonté de l'Empereur. Il fut un des premiers à arborer la cocarde blanche à Paris lors de l'entrée des alliés, et sa femme fut une de celles qui s'oublèrent au point de courir les rues pour distribuer des cocardes blanches. Remusat est d'ailleurs un homme médiocre et dont la fidélité était depuis longtemps suspecte ; il se retira en Languedoc.

IV. L'Empereur recevait à son lever, tous les matins, à neuf heures, tous ceux qui se présentaient. Les salles du Trône et de la Paix étaient pleines. C'étaient des ministres, des conseillers d'État, d'anciens sénateurs, d'anciens députés, des juges, des administrateurs, des maréchaux, des généraux et officiers de tous les grades des armées de terre et de mer. Ces levers étaient extrêmement fatigants. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que Sa Majesté se rendit à l'Élysée, c'est-à-dire plus d'un mois. Il n'est aucun de ces levers qui n'ait donné lieu à des scènes dignes d'être observées. À un des premiers, le comte Barthelemy, qui avait présidé le Sénat pour la déchéance, se présenta. Peu d'individus avaient autant d'obligations à l'Empereur que cet ex-directeur. L'Empereur l'avait retiré de l'exil, l'avait nommé sénateur et l'avait toujours bien traité. C'est Barthelemy qui, au nom du Sénat, avait lu l'adresse pour l'Empire. L'Empereur le voyant ne put s'empêcher de sourire. Barthelemy plia les épaules et leva les yeux au ciel, ce qui avait l'air de dire : Vous devez être bien mécontent de moi, j'ai été entraîné comme tout le monde. Il n'y eut pas d'autre colloque. Barthelemy sentit que sa présence était déplacée ; il ne revint plus et vécut tranquille à Paris.

À un autre lever se présenta le général Souham, qui revenait de Bourges.

C'est lui qui avait fait la harangue qui fut décisive pour faire passer à l'ennemi le corps du duc de Raguse. L'Empereur ne put le voir sans indignation ; cependant il se contraignit. Ce général maladroit voulut absolument parler à l'Empereur ; il est bègue et s'exprime difficilement : « Que voulez-vous encore de moi ? lui dit Sa Majesté ; vous voyez que je ne vous connais pas. » Le général Souham comprit toute la force de cette réponse ; on ne le vit plus. Il n'était pas compris dans l'exception de l'amnistie de Lyon, aussi vécut-il tranquille à Paris.

Successivement les maréchaux, à mesure qu'ils arrivaient à Paris, venaient se présenter au lever. L'Empereur n'en maltraita aucun ; il fut fidèle à sa promesse de ne se ressouvenir que de leurs services. Il dit seulement au duc de Reggio : « Eh bien, Oudinot, vous étiez l'idole de la Lorraine ; 200 000 paysans vous eussent suivi il y a un an, et aujourd'hui je suis obligé de vous protéger contre eux ; ils ne veulent plus vous souffrir parmi eux. »

Après un lever, le maréchal Ney se présenta à l'Empereur et lui dit d'un air contraint et bouleversé : « Vous aurez ouï dire que, en partant de Paris pour me rendre à Besançon, j'ai promis au Roi de vous ramener dans une cage de fer. — Ah ! dit l'Empereur, vous avez tort de vous mettre en peine des propos de la malveillance ; une telle idée n'a jamais pu entrer dans l'esprit d'un militaire ; vous savez bien que personne n'en aurait jamais eu le pouvoir. — Vous vous trompez, dit le maréchal, vous ne me donnez pas le temps d'achever ; ce propos est vrai, mais c'est que déjà j'avais pris mon parti, et je crus ne pouvoir mieux dire pour cacher mes projets. » Cette conversation révolta l'Empereur, il ne put pas maîtriser sa figure et cacher l'impression qu'il éprouvait ; le maréchal s'en aperçut et comprit tout le tort qu'il s'était fait ; il se retira à la campagne ; on n'en entendit plus parler, et ce ne fut qu'au moment du Champ de Mai qu'il revint à Paris. L'opinion publique était déchaînée contre le maréchal Ney. Sa conduite n'avait l'assentiment de personne ; on se ressouvenait des propos inconsidérés qu'il avait tenus contre l'Empereur en 1814, et les plus grands partisans de l'Empereur eux-mêmes trouvaient que sa proclamation de Lons-le-Saulnier, faite du 8 au 10 mars, c'est-à-dire avant la prise de Lyon, eût été une action qui, entraînant avec elle de grands dangers, eût été grande et belle comme celle de Labédoyère et de Brayer ; mais que, faite le 14, elle n'était qu'une lâcheté et une trahison. Tout ce que l'on disait, ce maréchal le savait, et il en était bouleversé.

À un lever, le député de la dernière chambre Raynouard, l'auteur des *Templiers*, lui fut présenté et lui présenta à son tour plusieurs de ses anciens collègues, entre autres MM. Durbach, de Bedoch et de Flaugergues, qui s'étaient opposés de tous leurs moyens à la réaction royaliste. L'Empereur les accueillit bien et rassura ce dernier, qui était accusé d'avoir proposé la mise hors la loi de l'Empereur : « Je n'étais pas alors en France, dit Sa Majesté, je ne sais ni ne veux savoir ce qui s'est dit. »

L'Empereur, sentant la nécessité de bien convaincre que sa volonté positive était de tout oublier excepté les services, admit, contre son ordinaire, presque

chaque jour, vingt personnes à dîner. Les maréchaux Jourdan, Saint-Cyr, Oudinot, Mortier, Soult, dînèrent successivement, et particulièrement toutes les personnes qui s'étaient le plus compromises contre lui.

La police rendit compte que Chateaubriand était aux environs de Paris et demandait s'il pouvait revenir à Paris : « Oui, répondit l'Empereur, il n'est pas compris dans l'exception de l'amnistie. » Sur ces entrefaites Chateaubriand partit pour Gand. Lacretelle, Lemercier et un grand nombre d'autres libellistes profitèrent de cette indulgence. Lacretelle ouvrit même publiquement un cours de littérature. Tous ces individus s'étaient cachés ; ils furent eux-mêmes étonnés de tant d'indulgence. Le chancelier de France, M. de Barentin, envoya son serment et obtint la permission de rester à Paris. Le chancelier Dambray, qui était dans ses terres en Normandie, ayant reçu les proclamations du comte de Lille, postérieures aux déclarations du congrès de Vienne, quitta cette province et se réfugia en Angleterre. On aurait dû mettre sur la liste des exceptés de l'amnistie le ministre d'État Ferrand, qui avait été surnommé *le Marat à cocarde blanche*. Il s'était d'abord rendu à Bordeaux, puis retiré près d'Orléans ; mais, comme il n'était pas un des exceptés, on le laissa tranquille. Le baron de Vitrolles, le centre de la résistance du Midi, où il avait retardé de six jours la reconnaissance du gouvernement impérial, amené à Paris, y fut laissé en prison. On s'attendait qu'il serait traduit devant une commission militaire, jugé suivant la rigueur des lois et exécuté dans les vingt-quatre heures : mais le Gouvernement était si fort de l'assentiment national et de la réunion de tout ce que la nation avait d'hommes énergiques, qu'il ne sentait aucun besoin de faire des exemples ; tous ces individus avaient d'ailleurs par eux-mêmes si peu d'importance, et ils avaient si peu d'influence, qu'ils n'inspiraient aucun sentiment de crainte. C'étaient les armées de l'Europe réunies qui avaient remplacé les Bourbons, et non les efforts de tous ceux qui se disaient leurs partisans ; ils n'avaient, au contraire, agi que de manière à amener leur chute, comme des mouches du coche plus nuisibles encore qu'inutiles.

La duchesse d'Orléans fit dire à l'Empereur qu'elle était malade et hors d'état de quitter Paris, et sollicita la permission d'y rester, ce qui lui fut accordé, ainsi qu'à la duchesse de Bourbon. L'Empereur assigna 400 000 francs à l'une et 200 000 francs à l'autre pour leur entretien. À cette occasion Sa Majesté dit : « Il est tellement sans inconvénient que les Bourbons restent en France, que, si Louis XVIII voulait y vivre en simple particulier, je n'aurais aucune objection à l'y laisser dans une terre sur la Seine ou sur la Saône. » C'est moins de Louis XVIII que l'on s'occupait que de la lutte contre l'Europe entière, lutte qui s'annonçait par d'immenses préparatifs.

V. Après le lever, l'Empereur, selon son usage, allait déjeuner dans le salon de service des petits appartements, sur une petite table ronde ; il ne restait que sept ou huit minutes à table. On lui servait alternativement un poulet rôti ou une poitrine de mouton. C'est pendant ce déjeuner qu'il avait l'habitude de recevoir

souvent des personnes distinguées dans les sciences ou dans les arts. M. Denon, directeur du Musée, y assistait assez fréquemment. Le premier peintre, le sieur David ; le premier architecte, le sieur Fontaine ; Talma, y étaient également admis deux ou trois fois l'an. Une fois par semaine, les petits princes ses neveux et les princesses ses nièces déjeunaient avec lui ; Sa Majesté les interrogeait et leur faisait réciter des fables.

Après le déjeuner, il y eut fréquemment des revues dans la cour des Tuileries.

Toutes les troupes qui arrivaient à Paris y séjournaient, infanterie et cavalerie, jusqu'à ce qu'il y eût 12 000 à 15 000 hommes de réunis ; alors elles étaient présentées à la parade. L'Empereur voyait le corps en détail, nommait aux places vacantes, accordait des récompenses à ceux qui les méritaient, s'entretenait avec les soldats. Avant de défiler on battait au cercle ; les officiers et sous-officiers entouraient l'Empereur, qui s'entretenait avec eux, leur témoignait sa satisfaction sur leur patriotisme et leur faisait connaître les dangers qu'ils avaient encore à surmonter, la fidélité qu'ils devaient garder au pavillon tricolore, et la différence du gouvernement impérial au gouvernement royal. Tout cela était parfaitement dans l'opinion de toute l'armée et réveillait en elle les plus vives émotions.

Le jour où, pour la première fois, l'Empereur passa la revue de la vieille Garde fut un jour de fête. Bien des larmes coulèrent des yeux de ces vétérans. La foule des officiers en demi-solde ou à la suite accourus de tous les points de l'Empire était immense. Lors des parades, ils étaient admis dans la cour intérieure du Carrousel. La foule du peuple était innombrable, elle couvrait les toits, les fenêtres et la place du Carrousel ; de toutes parts s'élevaient les élans d'une joie sincère et vive. Aux soldats comme aux citoyens il paraissait qu'on avait été exilé de la France et qu'on y rentrait. Il arrivait souvent d'entendre crier : « Nous sommes aujourd'hui grandis d'un pied ! »

La revue de la garde nationale eut lieu le 16 avril ; le général Durosnel en avait été nommé commandant en second ; la revue fut belle ; tous les hommes habillés y furent présents, environ 16 000 hommes. Elle eut lieu un dimanche comme étant le jour le plus commode pour les chefs d'ateliers et les employés des divers bureaux, et elle avait été retardée de huit jours, parce que, le dimanche précédent, la garde nationale se trouvait en concurrence avec des troupes de ligne qu'il importait de faire partir de suite pour leur destination. Ce retard donna lieu à mille et un propos ; on supposa que l'Empereur redoutait cette revue. À toutes les parades, Sa Majesté était précédée et accompagnée de quelques grenadiers de la Garde et de plusieurs officiers, parce que la foule des officiers réformés, en demi-solde et autres, était telle, qu'on craignait qu'en pressant trop l'Empereur elle n'effrayât son cheval et ne donnât lieu à quelque accident. Les grenadiers voulurent, à cette revue, suivre comme à l'ordinaire ; l'Empereur les renvoya, pour témoigner à la garde nationale son entière confiance en elle ; il traversa tous les rangs ; l'enthousiasme fut extrême. Avant de faire défiler, Sa Majesté harangua à cheval les officiers et sous-officiers.

Le 14 mai, l'Empereur reçut à une parade, dans la cour des Tuileries, la pétition de 10 000 ou 12 000 ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui offraient de prendre les armes et de se fédérer pour la défense de la capitale et de l'Empereur. Sa Majesté resta plus d'une heure au milieu de cette population ; il la harangua avec beaucoup d'énergie ; elle eut l'honneur de défiler devant lui. Cela donna lieu à grand nombre de brocards de la part des malveillants. Ces fédérés avaient à leur tête les officiers de la garde nationale des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ; chaque arrondissement avait sa bannière. L'Empereur reconnut parmi eux un bon nombre de soldats qui avaient servi sous ses ordres, et qui depuis douze ou quinze ans avaient quitté l'armée et étaient ouvriers. La rapidité avec laquelle il se rappelait leurs noms les étonnait. Un vieux canonnier qui avait été avant la Révolution bombardier dans sa compagnie, il y avait donc près de trente ans, ayant fait quelques pas en avant pour se présenter à l'Empereur, Sa Majesté le reconnut sur-le-champ et l'appela par son nom. C'était un très brave et bon canonnier ; quand il s'entendit nommer par l'Empereur, de grosses larmes coulèrent de ses yeux, et il dit : « Est-il possible que vous me reconnaissiez encore ? »

Les officiers en demi-solde, réformés ou à la suite, étaient successivement envoyés dans les places fortes, aux dépôts des corps, pour former les 4^{es} et 5^{es} bataillons, ou à diverses destinations.

La garde nationale de Paris donna un dîner à la Garde impériale ; la Garde impériale en donna un à toutes les troupes de Grenoble et de Lyon qui, les premières, avaient accueilli l'Empereur ; ce dîner eut lieu au Champ de Mars ; les officiers dînèrent dans les salles de l'École militaire, les soldats dans le Champ de Mars ; la joie fut bruyante ; le soir, plusieurs milliers d'officiers parcoururent les rues en chantant des airs nationaux et portèrent le buste de l'Empereur sur la colonne de la place Vendôme.

Les grandes occupations de l'Empereur ne lui permettaient ni de chasser ni de sortir fréquemment. Il se fit une espèce de violence pour assister une fois à l'Opéra et une fois au Théâtre-Français ; il y alla au moment où on l'y attendait le moins. Cependant, aux Français, on s'en doutait, parce qu'il avait fait demander *la Mort d'Hector*, pièce qu'il affectionnait.

VI. Le prince Joseph avait passé toute l'année 1814 dans une maison de campagne qu'il avait achetée dans le pays de Vaud, près de Nyon. Il n'apprit le débarquement que lorsque l'Empereur était déjà arrivé à Grenoble, et il lui expédia immédiatement un courrier pour lui demander ses ordres. Sa Majesté reçut ce courrier à Lyon. Le prince Joseph rejoignit l'Empereur à Paris, à la fin de mars.

Le prince Jérôme était en 1814 à Trieste, avec sa femme et sa famille ; aussitôt qu'il eut nouvelle que l'Empereur était débarqué en France, il s'embarqua et se rendit à Naples.

Madame était à l'île d'Elbe lors du départ de l'Empereur ; elle profita d'un des vaisseaux de 74 envoyés par le roi Joachim, pour se rendre à Naples. Elle revint en France sur une frégate française expédiée de Toulon pour l'aller chercher. Le prince Jérôme revint avec Madame.

La princesse Élixa, qui était à Bologne, fut arrêtée par les Autrichiens et transférée à Brünn en Moravie. La princesse Pauline fut gardée aux bains de Lucques. Le vice-roi, qui était à Vienne, eut Munich pour prison. M^{me} de Montesquiou, gouvernante du Roi de Rome, fut enlevée au jeune prince, qui fut mis entre les mains d'une gouvernante autrichienne. M^{me} de Montesquiou et son fils furent retenus à Vienne.

Le prince Lucien renvoya à Gênes le prélat qui l'avait accompagné à Paris. L'Empereur avait daigné accorder une audience à ce *monsignor*, et l'avait chargé de donner toute espèce d'assurances au Saint-Père en l'engageant à rester en Italie, où il ne serait pas inquiété.

Le prince de Talleyrand était à Vienne, au congrès : aussitôt qu'il eut la nouvelle que les Bourbons étaient sortis de France, il fit faire, à Paris, des négociations pour demander sa grâce et rentrer en France ; il promettait de rendre des services importants.

La plupart des membres de la légion vendéenne rentrèrent à Paris.

VII. L'Empereur, en arrivant à Paris, avait déclaré la presse libre ; aucune loi n'existait pour en réprimer les abus. Aussi les pamphlétaires se livrèrent-ils à la licence la plus effrénée. L'Empereur était lui-même attaqué chaque jour dans un grand nombre d'écrits de toutes couleurs ; mais, au lieu d'aliéner l'opinion, ils lui donnaient, au contraire, un nouvel élan.

Dans ce temps-là, après une vive discussion dans le Conseil, l'Empereur abolit la traite des nègres. Par le traité de Paris, la France avait pris l'engagement de supprimer cette traite dans cinq ans, et on a peine à comprendre comment les négociateurs de ce traité n'avaient pas préféré l'abolir de leur propre mouvement et de suite, et, par cette conduite, se soustraire à la honte d'une condition contraire à la souveraineté de la couronne de France. D'ailleurs, désormais, il n'y avait plus à songer à reconquérir Saint-Domingue par la force, et le seul profit qu'on en pouvait tirer en temps de paix était de reconnaître la puissance des nègres et de se réserver le privilège exclusif du commerce, ce qui était facile en établissant une ou deux croisières et peut-être un ou deux comptoirs.

Toutes les provinces de la France se fédéraient en suivant l'exemple de ce qui avait eu lieu en 1790 et 1791. Les Bretons donnèrent le signal, que suivirent toutes les provinces. Le but de la fédération était de soutenir l'indépendance de la nation, le trône impérial, la liberté publique, et de rendre à jamais impossibles le retour des Bourbons et la prépondérance des classes privilégiées.

VIII. La loi du budget votée en septembre 1814 avait laissé à la disposition des administrations départementales ce qui restait des 50 centimes additionnels de guerre imposés sur les exercices 1813 et 1814, pour être employés à solder les dépenses faites par les départements et les villes, soit pour leur défense, soit pour le séjour des armées alliées. Originellement ces 50 centimes montaient à 160 millions ; mais une partie était entrée au trésor avant la loi du budget et avait été consommée ; il ne restait que 90 ou 100 millions, qui avaient ainsi été mis à la disposition des administrations départementales. Le ministre des finances, le baron Louis, en avait attiré au trésor une cinquantaine de millions, qu'il employait à l'agiotage des bons royaux et qu'il destinait à leur rachat. On prit le parti de ne plus émettre de ces billets, de consolider ce qui en existait en circulation, et par cette opération, on procura au trésor une ressource de 40 millions au-dessus du budget. On se fit aussi une ressource importante au moyen d'une aliénation de 3 ou 4 millions de rente sur le grand-livre que possédait la caisse d'amortissement, à laquelle on donna une même valeur en biens-fonds. Ces 3 ou 4 millions de rente furent vendus à des banquiers étrangers à 50 pour 100 et avec l'obligation de n'en émettre aucune sur la place, afin que cela n'inflût pas sur le cours des effets publics. Ce secours de 30 à 40 millions venus de l'étranger eut un bon effet ; dans le courant de juin, juillet et août, cette opération devait être continuée et aurait produit 60 millions. La dette publique n'était en rien accrue, puisque ces rentes existaient à la caisse d'amortissement ou au domaine extraordinaire, et que la caisse d'amortissement avait en remplacement des valeurs en biens-fonds et spécialement des forêts dont la vente était autorisée par le budget de 1814. L'opération n'était point onéreuse au trésor public, puisque ce n'était que l'emploi de 60 millions de forêts ou domaines ; elle ne l'était point à la caisse d'amortissement, puisque avec ces 60 millions elle pouvait se remplacer des rentes qu'elle avait fournies. Si la guerre se prolongeait, il était à prévoir que les rentes baisseraient au-dessous de 50 francs, et qu'au lieu de perdre la caisse d'amortissement gagnerait à cette opération. Si de grands succès conduisaient promptement au retour de la paix, il était possible qu'elle ne pût se remplacer de ses rentes qu'à 55 ou 60, ce qui alors pouvait lui occasionner une perte de quelques millions : mais cette perte était insensible dans ce cas, comparativement aux résultats et à l'influence qu'avait pour nos affaires un prompt secours de 60 millions de numéraire, même comparativement au gain qu'offrait l'opération dans le cas de la prolongation de la guerre.

Le ministre des finances s'aida aussi de plusieurs moyens supplémentaires qui fournirent des ressources assez importantes. Mais peut-être, dans ces circonstances, l'Empereur eut-il tort de ne point imposer 50 centimes de guerre sur l'impôt foncier en exigeant le paiement en peu de mois. L'argent ne manquait pas en France, les citoyens sentaient l'importance des circonstances, ils s'empressaient d'anticiper le paiement des contributions ordinaires. Une centaine de millions, dont cinquante auraient été facilement payés avant le commencement de juin, eussent levé bien des obstacles, accéléré les préparatifs

et mis dans le cas d'avoir 25 000 ou 30 000 hommes de plus sur les champs de bataille de Flandre ; car dans la position d'alors les équipements et tout ce qui était nécessaire pour l'armée ne pouvaient se faire qu'argent comptant, le moindre retard dans le paiement en amenait un dans les fournitures. Les dépenses du département de la guerre, dans les mois d'avril, mai et juin, furent énormes ; le ministre du trésor fit face à tous les paiements avec un zèle et une exactitude qui excitèrent l'étonnement général des financiers. L'Empereur avait cédé aux conseils des ministres et des conseillers d'État, qui tous étaient imbus de la nécessité de l'intervention des chambres dans toutes mesures d'argent ou de nouvelles levées, et l'on perdit du temps, en attendant l'arrivée des députés, pour établir ce nouvel impôt de 50 centimes additionnels. L'Empereur eut tort de condescendre à cette faiblesse de ceux qui l'environnaient. Cette faiblesse eut aussi de l'influence dans beaucoup de mesures relatives aux levées et à la haute police. L'opinion en 1814 avait vivement reproché aux agents de l'administration tout ce qui avait été fait et n'était pas rigoureusement dans la ligne constitutionnelle ; les ministres, conseillers d'État et agents de l'autorité en avaient conservé une vive impression. Mais les circonstances étaient telles, qu'on peut avec raison reprocher à l'Empereur de s'être laissé influencer.

Chapitre VII

RELATIONS EXTÉRIEURES

I. Déclaration du congrès de Vienne. Traité conclu par les puissances alliées. Discussion au parlement d'Angleterre. — II. Conduite du roi de Naples. Mission du général Belliard et du chevalier Colonna à Naples ; le roi cherche à soulever les Italiens ; il déclare la guerre, est vaincu et se réfugie à Toulon ; l'Empereur lui accorde un asile dans le Midi. La reine de Naples signe une capitulation avec les Anglais. Violation de cette capitulation. — III. Vain espoir d'obtenir la paix. On se prépare avec activité à la guerre. L'Empereur visite les fortifications de Paris et les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Conduite du gouvernement anglais. Combats sur mer dans la Méditerranée. Guerre et pacification de la Vendée. — IV. Conduite du duc d'Otrante. Intrigues de ce ministre avec l'Autriche. — V. Insinuations de la Russie. Envoi de Ginguené en Suisse. Affaires d'Espagne, de Suisse, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, de Bade, de Belgique et des quatre départements du Rhin.

I. Le congrès de Vienne tirait à sa fin ; la nouvelle du débarquement de l'Empereur pressa la conclusion. On avait violé toutes les clauses du traité de Fontainebleau. Parme et Plaisance avaient été ôtées au Roi de Rome. On avait violé l'article de ce traité par lequel le prince Eugène devait avoir une souveraineté. On avait rejeté la réclamation des maréchaux pour conserver leurs dotations sur le Monte-Napoleone. On avait enfin violé l'esprit général de ce traité, la promesse de laisser la France dans ses limites et libre dans le choix de ses institutions. Les droits de tous les peuples et de toutes les nations avaient été violés à ce congrès, qui paraissait animé des mêmes principes qui avaient animé les trois puissances lors du partage de la Pologne. Le congrès s'était partout aliéné l'opinion publique. Le mécontentement était extrême chez tous les peuples d'Italie ; ceux d'Allemagne, hormis les Prussiens et les Autrichiens, partageaient ces sentiments. Le débarquement de l'Empereur et la nouvelle de son entrée à Grenoble firent pâlir les oppresseurs des peuples, et, par la plus étrange violation de tous les droits, de tous les sentiments et de tous les principes, le congrès signa, le 13 mars, un acte qui proscrivait en quelque sorte l'Empereur. Nous ne saurions ajouter aucune observation qui n'ait été faite alors

par la réponse du Conseil d'État. L'acte du congrès fut répandu dans toute l'Europe avec une grande profusion ; son but était d'arrêter la marche de l'Empereur. Mais, lorsque la connaissance en parvint en France, dans les derniers jours de mars, l'Empereur était déjà aux Tuileries et maître de toute la France.

Quand on apprit à Vienne un résultat aussi imprévu, et que tous les projets d'envahissement et d'usurpation des puissances étaient déconcertés, celles-ci se lièrent ensemble par de nouveaux traités dirigés contre l'Empereur.

La Russie, qui voulait s'approprier toute la Pologne et, par ce pas de géant, se rapprocher du midi de l'Europe et menacer par là l'indépendance de l'univers, craignit dans l'Empereur l'affection que lui portaient tous les Polonais. L'Autriche, qui voulait s'approprier toute l'Italie et étouffer les espérances d'indépendance des Italiens, vit un obstacle dans l'attachement que ce peuple conservait à l'Empereur. L'Angleterre voyait, par le retour de l'Empereur, frappées de nullité la réunion de la Belgique à la Hollande et la création d'un État intermédiaire entre la France et la Hollande. La Prusse, qui avait étendu sa domination sur les frontières de la France, n'ayant de ligne de frontières nulle part et étant ainsi prise en flanc de tous côtés par la Russie et la France, montra plus de passion et plus de crainte qu'aucune autre puissance.

Louis XVIII fut admis à stipuler dans ce traité, et, quoiqu'il fût hors de France, abandonné de tout le monde, on le considéra toujours comme souverain, et il fit partie de la coalition contre la France.

Chaque puissance s'engagea à fournir 150 000 hommes pour rétablir Louis XVIII, puisqu'il était partie au traité. Quelques articles patents du traité de la coalition furent modifiés, sur la demande du ministère de Londres, afin d'empêcher les arguments que pourrait faire valoir dans le parlement le parti de l'opposition ; mais le but réel de ce traité était le rétablissement des Bourbons. Dès ce moment, Louis XVIII, qui n'avait plus d'espoir et qui n'était plus occupé que de négocier son admission en Angleterre, qui avait licencié sa Maison militaire, ses ministres, et qui plusieurs fois avait même manifesté la crainte que lui et ses adhérents ne fussent pas reçus en Angleterre comme ils l'avaient été jadis, retrouvant quelque espérance de pouvoir rentrer en France sur les cadavres des Français, et après que la conquête en serait faite par les étrangers, s'efforça alors de seconder leurs affreux projets. Le duc de Feltre, son ministre de la guerre, se rendit à Londres pour communiquer toute espèce de renseignements sur la force et les ressources de l'armée française. La Rochejacquelein et quelques autres furent envoyés en Angleterre, d'où ils furent transportés et débarqués sur les côtes de la Vendée, pour y allumer la guerre civile et y favoriser ainsi les projets des ennemis de la France. Le Roi s'établit à Gand, rappela sa Maison militaire, recomposa son ministère, fit imprimer et rédiger des journaux, des proclamations, convoqua les chambres et inonda la France d'actes, de libelles, et de lettres de toute espèce, semant partout la discorde, et excitant aux horreurs de la guerre civile sur tous les points de l'Empire. Un assez grand

nombre de personnes de sa Maison militaire le joignirent ; d'autres quittèrent la France, pour se retirer en pays étranger. Enfin le Roi et ses adhérents aidèrent puissamment les projets des ennemis de leur patrie par leurs connaissances locales, par des communications sur la dernière situation des choses, par les intrigues qu'ils tramèrent, et par les divisions qu'ils fomentèrent dans l'Empire. La Vendée courut aux armes ; il fallut une armée pour la réprimer.

Cependant l'Empereur avait fait des ouvertures de paix à toutes les puissances. Il n'eût jamais signé le traité honteux de Paris, mais, puisqu'il existait, c'était une chose terminée ; il fit donc connaître aux coalisés qu'il le ratifiait et le signerait, et par cela leur ôtait tout prétexte de faire la guerre à la France.

La réponse de tous les cabinets fut uniforme, tous se référèrent aux actes du congrès de Vienne.

On espérait à Paris que l'Autriche sentirait combien il était important pour elle de ne pas annuler la France. C'était l'anéantir et l'annuler que de vouloir y rétablir par force les Bourbons. L'Autriche paraissait avoir intérêt à consolider l'indépendance de la France, afin de l'opposer au gigantesque agrandissement de la Russie.

Des pourparlers avaient eu lieu, et on nourrissait quelque espoir d'arriver par cette puissance à dissoudre la coalition et à consolider le trône impérial sur les bases du traité de Paris, lorsque l'inexplicable et insensée levée de boucliers du roi de Naples rendit à l'Autriche la crainte de voir renverser sa politique sur l'Italie. Dès ce moment il ne fut plus possible de s'entendre.

II. Le roi de Naples apprit, par l'arrivée à Gaète du brick *l'Inconstant*, le succès du débarquement de l'Empereur en Provence. Il ne tarda pas à apprendre, par sa correspondance générale, l'entrée triomphante de l'Empereur à Lyon et à Paris, et l'ivresse que de toutes parts manifestaient les Français. Depuis l'envoi du chevalier Colonna, l'Empereur n'avait eu aucune communication avec le roi de Naples. Arrivé à Paris, l'Empereur craignit de sa part quelques fausses démarches, mais surtout contre lui et dans un sens à l'opposé de celle qui entraîna ce prince. Connaissant l'entière confiance qu'il avait dans le lieutenant général Belliard, il lui envoya ce général comme ambassadeur, mais, de fait, pour diriger sa conduite. Le comte Belliard avait l'autorisation de conclure un traité d'alliance offensive et défensive, et de consentir à tout ce que l'on demanderait, si l'on se conformait à cette instruction essentielle et positive, à savoir que le roi de Naples n'attaquât pas, se fortifiât sur sa frontière, y réunît une soixantaine de mille hommes et employât tous ses moyens pour rester en bonne intelligence avec l'Autriche, la flattant qu'il restait dans son alliance, et, en même temps, agissant à Vienne de manière à éclairer le ministère sur les véritables intentions de l'Empereur et sur le réel intérêt de Napoléon, qui était d'agir de concert avec l'Autriche. En se conduisant ainsi, le roi de Naples servait la cause de l'Empereur dans les négociations et contenait,

en cas de guerre, une armée nombreuse d'Autrichiens. Le comte Belliard était parti depuis plusieurs semaines ; mais, lorsqu'il arriva à Naples, il n'était plus temps : le roi de Naples s'était précipité dans l'abîme.

L'Empereur n'apprit son extravagante expédition que par le prince Lucien, qui était arrivé incognito à Fontainebleau avec un agent du Pape. Il y envoya aussitôt le prince Joseph, et apprit le lendemain que le Pape avait quitté Rome, qu'il était déjà à Gênes, qu'il avait chargé le prince Lucien de venir à Paris avec un prélat de confiance pour demander à l'Empereur une explication catégorique, étant résolu, si Sa Majesté ne donnait pas la promesse de protéger son temporel, à se retirer en Espagne.

Le prince Lucien croyait que l'on connaissait à Paris toutes les démarches du roi de Naples. Il ne donna aucun détail au prince Joseph, et l'on fut obligé de lui envoyer un courrier pour en demander. C'est alors seulement que l'Empereur apprit que, par la plus inconcevable des résolutions, le roi de Naples avait déclaré la guerre à l'Autriche et s'était mis en marche sur le Pô, appelant les Italiens à la liberté ; que ses troupes étaient entrées dans les États romains, puis en Toscane, et que le 3 avril, jour du départ du prince Lucien de Bologne, l'avant-garde napolitaine y entra. On reçut quelques jours après, par la Suisse, ses déclarations et ses proclamations aux peuples d'Italie.

Il serait impossible de peindre l'effet qu'une si étrange conduite produisit dans le cabinet de Saint-Cloud ; c'était le renversement de toutes les espérances de négociation. On en déduisit sur-le-champ toutes les conséquences ; il était désormais impossible de prouver à l'Autriche la franchise des communications qu'on avait commencées et la vérité des insinuations que l'on faisait à ses agents : la conduite du roi de Naples devait lui prouver qu'on ne voulait pas s'en tenir au traité de Paris, qu'on cherchait à rétablir l'indépendance de l'Italie.

C'est au roi de Naples qu'il faut spécialement attribuer les désastres de 1814, parce que, trahissant l'Empereur et la France, et réunissant à l'Autriche ses 40 000 hommes, la très belle armée du vice-roi se trouva tournée par les Napolitains et par là hors d'état de prendre l'offensive. Si, en 1814, le roi de Naples eût été fidèle, selon l'honneur et sa véritable politique, l'armée française, augmentée des Napolitains, eût détruit ou rejeté au-delà des Alpes noriques l'armée autrichienne ; le cabinet de Vienne eût été obligé de la renforcer des armées qu'il envoyait en France ; leur mouvement sur Lyon était dès lors impossible, et l'armée française de Lyon, remontant la Saône, serait entrée dans le plan d'opérations de la Grande Armée ; tous les événements devenaient alors différents de ce qu'ils furent. Aujourd'hui, attaquant intempestivement, isolément et sans concert, il détruisait toutes les espérances de paix, aliénait entièrement l'Autriche, et enfin, faisant seul la guerre, quand l'Empereur était en pleine négociation et n'avait encore aucune armée, il donnait le temps à l'Autriche de l'écraser avant que la France pût le secourir. Il paraît que, dans l'une et l'autre de ces circonstances, la politique de ce prince a été dirigée par les ennemis de l'Empereur et de la France. Le peu de lumière et l'extrême

vacillation et exaltation des idées du roi de Naples l'ont rendu facilement la dupe des intrigants qui ont été employés pour le diriger.

Le chevalier Colonna, qui se trouvait à Naples, apprit du roi même sa volonté de se porter sur le Pô. Il se jeta à ses genoux pour le détourner d'une aussi funeste résolution ; il lui fit lire l'original des instructions qu'il avait reçues à l'île d'Elbe ; elles prouvaient combien il déconcertait les projets de l'Empereur par une telle conduite ; il lui exposa tous les dangers auxquels lui-même s'exposait, puisque l'armée napolitaine ne pourrait pas seule résister longtemps à une armée autrichienne. « 150 000 Italiens m'attendent, répondit le roi, et si l'Empereur seul, et avec moins de 1 200 hommes, a pu conquérir la France, je puis bien prétendre, avec 80 000 hommes de bonnes troupes, à relever la cause de l'Italie. » Le chevalier Colonna fit alors facilement sentir le défaut de cette comparaison. L'Empereur, marchant en France, ne marchait contre personne que contre un roi qui, en se montrant le roi de l'émigration, s'était aliéné l'amour de ses peuples, qui tous appelaient l'Empereur comme le sauveur de tous leurs droits, de tous leurs intérêts, de tous leurs principes. L'armée qu'on pouvait lui opposer était tout entière la sienne. Mais ici, au contraire, s'il était possible qu'il se trouvât des Italiens, ils seraient sans armes, sans places fortes, et l'on aurait à combattre une armée qui, devenant le principal objet de l'Autriche, serait en peu de semaines portée à plus de 100 000 hommes. Le chevalier Colonna alla plus loin ; il prédit au roi que les Italiens ne se lèveraient pas pour lui, qu'ils n'avaient point assez de confiance dans sa haute destinée, si on ose le dire, dans son étoile, pour courir le risque d'une destruction totale ; qu'il ne serait possible de les remuer que par l'Empereur et en son nom, et que les hommes sensés de l'Italie savaient bien que l'Empereur ne leur ordonnerait pas de se lever, ne le leur permettrait même pas, avant qu'il eût sur les Alpes une armée française. « Ah ! répondit le roi, je vois bien que vous voulez qu'une armée française soit en deçà des Alpes avant que j'agisse ; mais que serai-je alors ? Je ne serai plus rien. À peine si l'Empereur me laissera Naples ; il prendra toute l'Italie pour lui. — Eh ! sire, reprit Colonna, vous avez devant les yeux des temps bien différents des temps actuels. L'Empereur n'aspire plus à tant de grandeur ; les destins en ont autrement prononcé. L'Empereur n'aspire plus qu'à se consolider en France et à vous affermir sur le trône de Naples. »

Ces dernières paroles ne furent pas entendues du roi ; il sortit, répétant encore : « Vous voulez qu'une armée française, commandée par le prince Eugène, ait eu le temps de passer les Alpes ; vous savez bien qu'alors c'est à elle que se rallieront les hommes, les peuples, l'Italie entière, et alors, que serai-je ? »

La reine, instruite par le chevalier Colonna que le roi agissait contre les intentions de l'Empereur et qu'il préparait le précipice qui allait engloutir sa maison, fit tout près de son époux. Elle le conjura de rassembler son armée à Ancône, de se fortifier, d'envoyer négocier à Vienne et d'attendre que l'Empereur, maître de la France, eût organisé et envoyé une armée sur les Alpes. « Une armée sur les Alpes ! répéta encore le roi ; la France entière se lève pour

l'Empereur ; les Russes sont au-delà du Niemen ; avant la fin du mois, l'Empereur aura un million d'hommes sur pied, car la France, qui a été humiliée, sent mieux que jamais combien ses efforts sont nécessaires. Si je tarde, je ne suis plus à temps ; je perds la seule occasion qui se soit jamais présentée à moi de relever l'Italie et d'accroître mon royaume jusqu'au Pô. » C'était l'idée favorite dont on berçait ce prince.

Arrivé à Ancône, le roi de Naples se pressa tellement, qu'il n'attendit pas la division de sa garde que composaient ses meilleures troupes et qui était encore à Naples ; il se précipita, sans plan, sans concert avec l'Empereur, sans avoir réuni son armée, sur Bologne. Pendant qu'il était dans cette ville, la division de sa garde arrivait sur Florence, et le général autrichien Nugent était sur Pistoja.

À Bologne, le roi appela les Italiens à l'indépendance ; il ne prononçait pas le nom de Napoléon ni celui de roi d'Italie. Bon nombre d'officiers italiens, persécutés par la police autrichienne, le joignirent ; mais la partie principale de la nation voulut examiner avant de se décider. Une députation des Bolognais s'adressa au roi et lui dit : « Vous ne nous parlez pas dans vos proclamations de notre roi ; vous ne pouvez cependant pas ignorer que nous en avons un, et qu'en secouant le joug qui nous opprime ce ne peut être que pour lui que nous agissons. Que fait, que dit, qu'ordonne notre roi ? Nous avons eu des communications avec lui pendant les derniers temps de son séjour à l'île d'Elbe ; il nous a dit : “Restez tranquilles, attendez.” Pourquoi, si vous agissez de concert avec lui, ne voyons-nous pas sa proclamation ? Pourquoi vous-même ne le proclamez-vous pas ? Et comment se peut-il qu'il nous appelle aux armes avant qu'une armée française ait paru sur les Alpes ? » Des discussions sérieuses eurent lieu. Le roi y laissa pénétrer ses secrètes pensées ; on vit que sa conduite n'était ni dictée ni approuvée par l'Empereur. Dès lors les Bolognais refusèrent de coopérer à ses opérations, mais ils les suivirent de leurs vœux. Quand on arriva aux détails, les Bolognais demandèrent « s'il avait des fusils pour eux. — Non, répondit le roi. — Cependant nous n'en avons pas, et sans fusils, que voulez-vous que nous fassions ? Dans les conseils que nous avons reçus de l'île d'Elbe, cette partie essentielle n'était pas oubliée. Avant de nous déclarer, il faudrait que vous nous donniez 50 000 fusils pour armer les départements en deçà du Pô. »

Mais déjà l'armée autrichienne avait passé le Pô, renforcé son aile droite en Toscane, et menacé l'avant-garde du roi de Naples entre Parme et Bologne, dans le temps qu'une division autrichienne menaçait par Ferrare de couper la ligne de la Romagne. À cette époque, les nouvelles de France faisaient connaître les déclarations pacifiques de l'Empereur et son intention de s'en tenir à la France, déclarations contradictoires avec tout ce que faisait le roi de Naples. Les Italiens lui attribuaient la perte de l'Italie par sa conduite en 1814, et ils voyaient qu'il voulait la perdre encore par une conduite aussi peu réfléchie. Enfin le roi rallia ses troupes, se mit en retraite, eut divers combats honorables, où il voulut compenser par son courage personnel le défaut de grandes combinaisons politiques et militaires.

Le 22 mai l'armée autrichienne entra dans Naples.

Le comte Belliard vint à la rencontre du roi, entre Naples et le Tronto, pour déplorer et blâmer sa conduite. Peu de jours après, ce prince s'embarqua sur deux bâtiments de Rio et vint débarquer à la fin de mai en Provence. Le général Belliard s'embarqua sur une frégate française avec sa légation et arriva à Toulon.

La reine fit une convention avec la croisière anglaise pour être transportée en France, après la remise aux Anglais de tous les forts : ce qui fut effectué ; mais les Anglais, violant immédiatement la convention, transportèrent la reine à Trieste et la livrèrent aux Autrichiens. Le roi Ferdinand de Sicile rentra dans Naples.

Lorsque l'Empereur reçut la lettre du roi de Naples qui lui annonçait son débarquement près de Toulon, Napoléon ne fut pas maître de sa juste indignation : « Voilà deux fois, dit-il, que cet homme trahit mes destinées. » L'Empereur lui fit écrire qu'il ne voulait pas le voir, mais qu'il pouvait se choisir une retraite dans une terre en Provence ou en Dauphiné. Par cet événement inattendu, l'Empereur perdit le secours auxiliaire d'une armée de 50 000 à 60 000 hommes, qui, avec les forces de l'Italie, eût obligé l'Autriche à une importante diversion ; et, ce qui était bien plus important encore, l'Autriche ne pouvait regarder la conduite du roi de Naples que comme démentant toutes les communications officielles, toutes les insinuations secrètes de l'Empereur, et prouvant qu'il voulait non seulement la France, mais aussi l'Italie ; elle dut croire que le roi de Naples ne l'avait osé attaquer, et ne pouvait penser à proclamer l'indépendance de l'Italie, que par le conseil et avec le secours de l'Empereur.

III. À la déclaration du congrès de Vienne du 13 mars avait succédé un traité entre les quatre puissances. Ce traité avait été conclu en pleine connaissance de l'état des affaires de France ; on savait que le Roi était en Belgique, que toute la France avait arboré le drapeau tricolore, et que jamais la nation n'avait montré plus d'enthousiasme. Il n'y avait donc plus aucun espoir de paix. Le cabinet de Paris avait écrit à tous les cabinets de l'Europe ; la Russie, la Prusse, l'Autriche, avaient refusé de recevoir ses lettres ; le ministère anglais avait répondu qu'il était obligé de se concerter avec ses alliés. On supposait que l'opposition serait forte dans le parlement, mais on ne tarda pas à connaître que le parti Grenville s'était rangé du côté du ministère et que le parti de la guerre avait eu le dessus. Il ne resta plus aucune espérance de conserver la paix.

Toutes les troupes des alliés étaient en marche ; de nombreux renforts envoyés d'Angleterre débarquaient chaque jour en Belgique. Les routes étaient couvertes des armées qui s'étaient mises en marche de Saint-Pétersbourg et des bords du Niemen, et des armées autrichiennes et prussiennes. Lord Wellington était accouru de Vienne en toute diligence et avait établi son quartier général en Belgique. Le maréchal Blücher était également accouru de Berlin et avait porté son quartier général à Liège. Les armées autrichiennes et russes ne pouvaient

être arrivées sur nos frontières que dans le courant de juillet.

Les préparatifs se firent en France avec toute l'activité possible : toutes nos places furent armées, approvisionnées ; toutes les positions susceptibles de défense furent reconnues et retranchées ; Paris et Lyon furent considérés comme deux points centraux de résistance ; on travailla à leur fortification et armement avec la plus grande activité.

Une frégate française [la *Melpomène*], se rendant de Toulon à Naples, fut attaquée par le vaisseau de 74 Anglais, *le Rivoli*, et prise après un combat glorieux. Une autre frégate fut chassée par une escadre anglaise et forcée de se retirer à Gaète ; mais une corvette arrivant de Londres porta de nouvelles instructions au commodore anglais ; il lui était ordonné de respecter le pavillon français et de ne commettre aucune hostilité. Celui-ci envoya un parlementaire à la frégate française et lui fit connaître qu'elle pouvait naviguer librement. L'officier français demanda pourquoi, dans ce cas, on avait attaqué et pris une frégate française : le commodore répondit que ses ordres étaient changés.

Il paraît qu'on avait eu d'abord le projet d'attaquer sur-le-champ la France, afin d'alimenter la guerre du duc d'Angoulême et de soutenir le Roi à Lille, mais que, ceux-ci n'ayant fait aucune résistance et la nation tout entière s'étant prononcée pour le gouvernement impérial, on avait senti à Londres la nécessité de gagner du temps et de ne faire marcher que d'accord toutes les armées de la coalition.

La même variation dans les ordres de l'amirauté eut lieu sur l'Océan ; les croisières anglaises commirent d'abord quelques hostilités, puis firent connaître qu'elles avaient ordre de respecter le pavillon français.

La Garde impériale sollicita l'honneur de travailler à un des ouvrages des fortifications de Paris. Plusieurs légions de la garde nationale travaillèrent à ces retranchements ; il y eut jusqu'à 8 000 et 10 000 ouvriers par jour. La même activité régnait dans les travaux de Lyon. L'Empereur alla visiter les travaux de Paris. Dans ces différentes courses, l'Empereur eut lieu de traverser le faubourg Saint-Antoine et les quartiers les plus peuplés de Paris, seul avec deux aides de camp, un écuyer et un page ; partout il fut entouré d'une foule immense, qui le reconduisait, soit aux Tuileries, soit à l'Élysée-Napoléon, avec les transports du plus vif enthousiasme. Ce spectacle nouveau fit pâlir la malveillance et fit comprendre toutes les ressources qu'avait l'Empereur dans l'amour du peuple.

Cependant les Anglais étaient dans les plus vives alarmes ; leur armée en Belgique était exposée et pouvait se trouver obligée de soutenir seule les principaux efforts de la France, et avant que les armées russes et autrichiennes fussent prêtes. Ces considérations obligèrent le cabinet de Saint-James à ordonner qu'il ne fût commis aucune hostilité envers le pavillon tricolore et à déclarer que le combat du *Rivoli* contre la frégate française *la Melpomène* avait été un malentendu, dans le même temps qu'il renforçait en toute hâte l'armée de Belgique, et que les ports d'Anvers et d'Ostende ne désemplissaient pas. Les Anglais sollicitaient les Vendéens de reprendre les armes ; des bâtiments anglais

débarquaient du côté de Saint-Gilles la Rochejacquelein et les principaux chefs des Vendéens qui avaient suivi le roi à Gand ; le 15 mai les Vendéens coururent aux armes, arborèrent le drapeau blanc ; d'Autichamp proclama la guerre civile. Cette levée de boucliers était évidemment intempestive : en se démasquant le 15 mai, lorsque les alliés ne pouvaient pas commencer la guerre avant le 15 juillet, c'était se livrer seuls à toutes les forces de la France ; mais dans cette circonstance, comme toujours, l'Angleterre ne considéra que son avantage particulier : elle comprit bien que la Vendée se déclarant deux mois trop tôt serait écrasée, détruite ; mais elle espéra que l'occupation que cela donnerait aux troupes impériales retarderait l'agression de la Belgique et serait une sécurité pour son armée. Elle considéra les Vendéens comme des enfants perdus qu'elle sacrifiait pour garantir l'armée de Wellington. Ce qui devait arriver arriva.

Le général Delaborde, qui commandait à Angers, ayant une mauvaise santé, manquait de l'activité nécessaire pour les nouvelles circonstances dans lesquelles se trouvait cette province. Il fut remplacé par le lieutenant général Lamarque : c'était un jeune lieutenant général ; il n'avait jamais commandé en chef, mais il avait de l'esprit, de l'ardeur ; c'est lui qui répondit au comte de Blacas, qui lui vantait le repos et le bonheur dont la France jouissait après tant de troubles : « Cela est vrai, les Français ont fait une halte, mais dans la boue. » Cinq régiments de ligne destinés pour l'armée qui devait agir en Belgique furent retenus sur la Loire ; 7 000 ou 8 000 hommes, composés de divers détachements et de 3^{es} bataillons qui avaient la même destination, furent organisés en divisions provisoires et retenus dans la Vendée à leur passage, ainsi que deux régiments qu'on tira des corps d'observation de Toulouse et de Bordeaux. Le 43^e, qui était déjà arrivé, rétrograda sur Le Mans, et le lieutenant général Brayer, avec deux régiments de la jeune Garde qui devaient partir pour la Flandre, se rendit en poste dans la Vendée. Une réserve de 3 000 gendarmes à pied et à cheval, qui avait été destinée à augmenter la Garde, tous vieux soldats, fut également dirigée sur la Vendée. À la fin de mai, l'armée impériale y comptait plus de 20 000 hommes de troupes de ligne.

Les Vendéens, battus partout, ne purent conserver les armes que les Anglais avaient débarquées du côté de Saint-Gilles, et enfin, dans le courant de juin, la Rochejacquelein et plusieurs chefs furent tués, et la Vendée fut entièrement pacifiée. Le but du gouvernement anglais n'était pas atteint, dans le sens que cela n'influa pas sur le moment où l'Empereur entra en campagne ; mais cela influa sur le succès, en privant l'armée impériale de Flandre de 20 000 hommes. Les Vendéens furent écrasés, mais ils eurent le triste et funeste avantage de contribuer au succès de l'étranger et d'aider à la perte de la France. Le lieutenant général Travot, fort aimé des peuples de l'Ouest et qui avait fait longtemps cette guerre (il avait fait Charette prisonnier), contribua plus que tout autre au succès de l'armée impériale de la Vendée.

IV. Vers la fin d'avril, un commis d'une maison de commerce de Vienne

arriva à Paris ; des citoyens zélés en instruisirent l'Empereur. Il avait eu des conférences avec le ministre Fouché. Le comte Réal, préfet de police, fit arrêter cet agent et le conduisit, à neuf heures du matin, à l'Élysée-Napoléon ; il fut introduit dans les petits appartements ; l'Empereur l'interrogea. Arrivé depuis trois jours à Paris, il n'avait eu qu'une conférence avec le duc d'Otrante, et il était chargé de lui dire que le prince de Metternich, ayant envoyé un agent de confiance à Bâle, on désirait qu'il en envoyât un sur lequel on pût compter ; que ni l'un ni l'autre ne seraient tenus de décliner leurs noms, mais qu'ils seraient porteurs de signes de reconnaissance. Cet agent avait conservé l'original de ces signes, il les remit. Il fut tenu au secret, et l'Empereur fit partir sur-le-champ pour Bâle un homme de sa confiance, qui eut ordre de se donner pour l'agent du duc d'Otrante. Il était porteur des signes de reconnaissance. Deux heures après Fouché vint à son travail. Le travail terminé, l'Empereur le mena promener dans le jardin et mit la conversation sur la politique des diverses puissances, afin de l'engager à lui faire la confidence de l'agent qui venait d'arriver ; mais il n'en dit rien. Trois jours après, ce ministre vint le soir aux petites entrées ; beaucoup de dames et autres personnes étaient dans le salon de l'Empereur, et Sa Majesté était dans son grand cabinet ; le duc d'Otrante l'aborda le visage renversé : il ne faisait que d'apprendre l'arrestation de son agent. Il venait faire la confidence tardive qu'un agent était venu lui proposer une chose ridicule, à laquelle il n'avait donné aucune attention, et il exposa les diverses pièces de toute cette affaire. L'Empereur ne répondit rien ; il demanda seulement s'il savait ce qu'était devenu son agent. Le duc d'Otrante balbutia et finit par avouer qu'il venait d'apprendre que la préfecture de police l'avait fait arrêter. Il était donc évident que la confidence n'était faite que parce que l'intrigue était éventée. Il eût été bien, sans doute, dès ce moment, de faire arrêter ce ministre ; mais l'Empereur jugea plus prudent d'attendre le retour de l'agent qu'il avait envoyé à Bâle, et se contenta de défendre à Fouché de donner suite à cette négociation. Quelques jours après l'agent revint de Bâle ; il avait eu une conférence de plusieurs heures avec un homme qu'il croyait d'une assez grande importance et fort attaché au prince de Metternich. On demandait à connaître l'opinion du duc d'Otrante sur la situation des affaires de France, et s'il ne serait pas possible d'arranger les choses sans la guerre. On proposait que les puissances coalisées, rétablissant Louis XVIII à Paris, garantiraient pour cinq ans : 1° que le comte d'Artois, le duc de Berry et le duc d'Angoulême n'entreraient pas en France, non plus que M. de Blacas ni aucun des hommes suspects à la nation ; 2° qu'avant cinq ans Louis XVIII aurait un ministère obligé, garanti par les puissances ; que dans ce ministère seraient les *Votants*, parmi lesquels le duc d'Otrante, le comte Carnot et d'autres dont on serait convenu. Moyennant ces conditions, il était question de faire échouer le Champ de Mai et de jeter de côté l'Empereur. On parla beaucoup dans ces conférences de diverses hypothèses, du duc d'Orléans, du Roi de Rome, de la régence, mais comme de projets hypothétiques sur lesquels les puissances n'étaient pas d'accord, tandis que toutes se ralliaient à Louis XVIII avec un ministère obligé. L'agent français répondit en faisant

connaître la situation de la France, l'unité d'esprit national et la difficulté d'ôter l'Empereur, désormais mieux établi qu'il ne l'avait jamais été, et il proposa à l'agent autrichien de venir à Paris être témoin de l'assemblée du Champ de Mai et de tout ce qui s'y passerait. Celui-ci, qui paraissait être un homme raisonnable et sensé, convint que les événements de la France surpassaient tout ce que consacraient les fastes de l'histoire, que les ennemis mêmes de l'Empereur n'en parlaient qu'avec enthousiasme ; que depuis huit jours qu'il était à Bâle il reconnaissait qu'on avait à Vienne une fausse pensée de ce qui se passait en France, et que les rapports qu'il recevait de l'Alsace et de la Bourgogne s'accordaient tous à prouver l'enthousiasme le plus exalté ; qu'il croyait donc fort important qu'il se rendît à Vienne pour éclairer le ministère et lui faire connaître l'opinion du duc d'Otrante. Il donna rendez-vous à quinze jours de là à Bâle, en prescrivant à l'agent français de se faire autoriser à venir à Vienne, si cela pouvait être jugé nécessaire.

Au retour de cet agent, on pensa que l'arrestation du duc d'Otrante produirait un éclat qui ferait cesser cette négociation, qu'il était si précieux de suivre. Une seconde conférence eut lieu à l'époque convenue. L'agent autrichien venait avec des instructions plus larges : sa Cour était persuadée que l'Empereur était le maître de la France, mais elle n'en persistait pas moins dans l'intention de rester dans la coalition pour détruire l'Empereur. Il représentait les mêmes projets et proposait une négociation avec un ministère qui serait convenu et seconderait les opérations des puissances coalisées à leur entrée en France. Dans le cours de cette conférence, l'agent autrichien, croyant toujours parler à l'agent du duc d'Otrante, l'entretint de plusieurs choses qui montraient toute la scélératesse de ce ministre ; il parla des correspondances que Fouché avait eues avec le prince de Metternich en 1814 et, entre autres choses, du conseil que Fouché lui avait donné, que, tant qu'on ne se déferait pas de l'Empereur, il y avait tout à craindre, et que, quelque chose que l'on dit, il ne fallait pas se laisser induire en erreur ; que, si l'Empereur mettait le pied sur le sol français, la France tout entière serait à lui ; que toute autre manière de voir était folle ; que non seulement il aurait l'armée, tous les paysans, qui en France sont une partie importante de la nation, mais aussi tous les bourgeois, une grande partie du clergé et de la noblesse. L'événement qui avait suivi cette prédiction portait le prince de Metternich à avoir une nouvelle confiance dans l'opinion du duc d'Otrante ; il lui demandait un projet qui détachât de l'Empereur les Jacobins et les hommes de la Révolution. L'agent français continua à raisonner dans le même sens, disant que telle avait été l'opinion de Fouché lorsque les Bourbons étaient encore loin de faire connaître toute leur fausseté et leur incapacité ; mais que, depuis huit mois, ils n'avaient plus un partisan en France, que lui-même les détestait, qu'il n'y avait plus de repos possible en Europe et en France que dans le ralliement à l'Empereur, qui, fatigué par les malheurs et n'ayant qu'une France épuisée, donnerait par la constitution acceptée au Champ de Mai toute espèce de garanties. L'agent autrichien parut convaincu et désirer qu'on pût se raccommoder avec l'Empereur. Il donna rendez-vous à quinze jours.

L'Empereur ne crut pas prudent d'éclater encore ; la confiance était telle entre les deux agents, qu'on avait à espérer des révélations plus importantes encore à la prochaine conférence, et tout était arrangé pour avoir quelque chose d'écrit du prince de Metternich pour le duc d'Otrante.

Cependant l'assemblée du Champ de Mai avait eu lieu. L'Empereur partit pour l'armée, et l'agent autrichien, l'ayant appris à son retour à Bâle, refusa toute conférence jusqu'à ce qu'il connût les résultats des premiers événements de la campagne, qu'on savait devoir être très importants.

V. Les 150 000 hommes que la Russie devait fournir étaient en marche ; vers la fin de mai quelques régiments arrivèrent sur l'Elbe, mais ils ne pouvaient être sur le Rhin qu'à la fin de juillet. L'empereur de Russie paraissait fort ardent contre la France ; il manifestait cependant en toute occasion un grand mépris pour les Bourbons ; mais ce prince était d'un caractère tellement faux, qu'on ne pouvait rien établir sur ses discours ; c'est éminemment le caractère qu'on attribue aux Grecs modernes, *mezza fede*. Cependant, après avoir rejeté toutes les ouvertures qui lui avaient été faites par différents canaux, et spécialement par son chargé d'affaires lors de son départ de Paris, au retour de l'Empereur, on remit à cet agent le traité du 6 janvier 1815, traité par lequel l'Angleterre, la France et l'Autriche s'engageaient mutuellement à fournir chacune 150 000 hommes pour s'opposer à l'ambition de la Russie et de la Prusse, et spécialement pour garantir le roi de Saxe. La Russie avait eu vent de ce traité, mais elle ne le connut que par la communication qu'en firent à son chargé d'affaires les archives des relations extérieures de Paris, au moment de son départ, à la fin de mars.

Dans le courant de mai, Laharpe, ancien directeur de la République helvétique, qui avait été précepteur de l'empereur Alexandre, et qui était auprès de ce prince, homme très ennemi de l'aristocratie de Berne et attaché aux principes de la République française, écrivit au prince Joseph pour lui mander qu'il ne désespérait pas qu'on pût s'entendre avec la Russie, et qu'il serait utile d'expédier Ginguené à Zurich, où lui se trouverait dans les premiers jours de juin. Ginguené avait été ministre du Directoire à Turin ; c'est un homme de lettres très distingué ; il a fait un ouvrage sur la littérature italienne, qui lui a valu les suffrages des savants de l'Italie ; l'Empereur ne l'avait pas employé ; mais les principes politiques de Ginguené garantissaient son attachement pour la cause française et sa haine pour les Bourbons ; il en avait donné des preuves fréquentes dans le cours de l'année 1814. Ginguené fut envoyé en Suisse, il s'y rendit avec M^{me} Laharpe, dont l'intervention ne fut pas inutile pour franchir les barrières qui s'opposaient à l'entrée en Suisse. En traversant la Bourgogne et la Franche-Comté, ils furent témoins de l'enthousiasme qui animait les peuples ; l'un et l'autre en rendirent compte exactement à Laharpe, qui en instruisit l'empereur de Russie. On donna quelques espérances vagues à Ginguené, mais il parut prouvé que toutes ces insinuations n'étaient que pour gagner du temps et arriver à l'époque où toute l'armée russe pourrait être sur le Rhin, car la Russie,

comme l'Autriche, craignait que l'Empereur n'entrât en campagne avant que tous leurs préparatifs fussent achevés et toutes leurs armées réunies sur nos frontières. Une deuxième conférence a dû avoir lieu entre Gingené et Laharpe vers le milieu de juin ; on en ignore absolument les résultats.

L'Espagne n'avait pas signé les stipulations de Vienne, elle faisait bande à part ; elle déclara pourtant la guerre à la France, mais elle ne pouvait rien : le parti français chez elle devenait chaque jour plus redoutable ; 15 000 Espagnols étaient réfugiés en France ; grand nombre appartenaient aux meilleures maisons. La plupart des hommes qui s'étaient fait un nom comme chefs de guérillas, tout le parti connu sous le titre des *liberales*, sollicitaient la protection et le secours de l'Empereur ; ils avaient enfin ouvert les yeux ; ils se repentaient de cette guerre opiniâtre, si contraire aux intérêts véritables de la nation espagnole, et paraissaient décidés à se réunir au parti des réfugiés espagnols qui étaient en France, pour, de concert avec eux, chasser Ferdinand et conquérir la liberté. On était donc certain d'une diversion telle en Espagne (tout était préparé en Galice, en Catalogne et dans diverses provinces), que l'on n'aurait rien à craindre des troupes de Ferdinand. Il est probable que, si la cause française eût triomphé, le parti de Ferdinand eût été culbuté avant l'automne, et les *liberales* maîtres de Madrid.

En Suisse, le congrès de Vienne avait détruit l'acte de médiation, au grand regret des cinq sixièmes de la population. Cependant l'indépendance des nouveaux cantons avait été maintenue, au grand mécontentement des oligarques de Berne, quoiqu'on les eût condamnés à des rachats assez considérables envers leurs anciens seigneurs de Berne. C'est à la protection de Laharpe et de la Russie que les nouveaux cantons devaient d'avoir conservé leur indépendance. Mais tous les droits des paysans de Berne, Zurich, Soleure et Fribourg étaient détruits. L'acte de médiation les avait appelés à participer à la souveraineté, et, en laissant subsister une partie de l'influence des anciennes familles, avait aboli tout ce qu'il y avait d'odieux et d'exclusif dans l'autorité qu'elles avaient usurpée. Tous les paysans suisses étaient fort attachés à l'acte de médiation ; ils ne se voyaient donc privés de leurs droits qu'avec le plus grand désespoir. Les paysans et le peuple ayant ainsi perdu toute participation au gouvernement des cantons de Berne, Zurich, Lausanne, Soleure et Fribourg, tous ces cantons furent, sans partage, dirigés par l'oligarchie, et, dès ce moment, la majorité de la diète fut dévouée aux alliés et contraire aux intérêts de la France. Les nouveaux cantons proposèrent alors de faire cause commune avec les armées françaises, sûrs d'être les plus forts dans la lutte, parce que tous les paysans des cantons aristocratiques se réuniraient à eux. Si les armées françaises eussent eu des succès, l'armée des nouveaux cantons et des patriotes eût dominé la Suisse, rétabli l'acte de médiation et confondu les projets des oligarques.

La Saxe était désespérée et conservait un juste ressentiment de l'oppression qu'exerçait sur elle la Prusse et de l'injuste décision du congrès de Vienne.

La Bavière, le Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt, faisaient des vœux pour

la France : ils sentaient que le rétablissement de cette puissance dans toute son indépendance et toute son énergie leur était nécessaire pour les garantir de l'oppression de la Prusse et de l'Autriche. Quelques pourparlers avaient eu lieu, et les cabinets, comme les corps d'armée de ces puissances, étaient parfaitement disposés à se retirer de la coalition ou à se ranger du côté de la France aussitôt que quelques succès des armées françaises leur en fourniraient les moyens.

La Belgique et les quatre départements du Rhin étaient extrêmement mécontents d'être séparés de la France : tous leurs vœux étaient pour l'Empereur et pour se réunir à la commune patrie. Des intelligences assez importantes étaient liées avec les principaux de ces divers pays ; la première victoire des armées françaises eût été le signal de leur insurrection.

En considérant donc les dispositions de l'Autriche, celles de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, de la Saxe et de Hesse-Darmstadt, des peuples de la Belgique et des quatre départements du Rhin, celles du parti qu'on avait en Suisse et en Espagne, il était constant que la première victoire des troupes françaises ferait entièrement couler la coalition.

Les alliés ne pouvaient avoir leur armée réunie que dans le courant de juillet.

Chapitre VIII

CONSTITUTION

I. Acte additionnel. Élections des députés. — II. Assemblée du Champ de Mai. Distribution des aigles.

I. Par un des décrets de Lyon, l'Empereur avait dissous les chambres royales, déclaré non avenue la Charte donnée par le Roi, et convoqué tous les électeurs, à Paris, en assemblée du Champ de Mai, pour établir une constitution conforme à l'intérêt et à la volonté de la nation. Deux autres partis s'étaient présentés à son esprit : l'un, de rétablir les constitutions de l'Empire telles qu'elles étaient au mois de janvier 1814. Mais les événements survenus avaient donné une telle secousse à l'esprit public et produit de tels changements dans les choses et dans les personnes, que tout ce système, édifié avec tant de peine, ne paraissait plus être adapté à l'état de la France. La majorité du Sénat, qui était la clef de voûte politique, avait elle-même détruit l'édifice qu'elle devait conserver. Ce premier parti dut donc être rejeté. Le second était de reconnaître la Charte royale comme existante, de dissoudre la chambre des Députés, qui n'avait plus de caractère national, de convoquer de suite les collèges électoraux pour la nomination d'une nouvelle chambre, et, quant à la chambre des Pairs, de reconnaître tous ceux qui se rallieraient et prêteraient serment, en en ôtant, comme exclus naturellement, tous ceux qui étaient encore émigrés en 1814 ou n'étaient nationalisés que depuis le 1^{er} janvier 1814. Mais il parut que gouverner la nation par un acte illégal et qui n'avait pas été sanctionné par elle était une contradiction ; que, d'un autre côté, conserver une chambre des Pairs dont la majorité avait un intérêt opposé au mouvement national et aux intérêts de la Révolution serait contraire aux intérêts permanents du peuple, blesserait l'opinion générale et arrêterait le mouvement national ; qu'il fallait quelque chose de nouveau, de plus grand, et qui fût propre à donner plus de développement à toutes les espérances et à satisfaire toutes les opinions. L'Empereur rendit le décret de Lyon ; il voulait réunir à Paris les quatre-vingt-trois collèges électoraux des départements, soumettre à leur discussion un certain nombre de questions premières, telles que le principe d'une double chambre, l'hérédité des Pairs, l'exclusion perpétuelle des Bourbons, les principes de l'égalité et de tous les droits du peuple acquis

dans la Révolution ; et enfin, ces principes adoptés par cette assemblée, elle devait recevoir le serment de l'Empereur et couronner l'Impératrice et le Roi de Rome. L'Empereur voulait aussi faire sortir de ces quatre-vingt-trois assemblées une assemblée constituante de cent cinquante ou de deux cents membres, pour rédiger les détails de l'organisation sociale.

Mais ce n'est qu'à la fin d'avril que le Midi fut pacifié ; ce ne fut donc qu'alors qu'on put s'occuper de la convocation de l'assemblée du Champ de Mai. La guerre était imminente ; les hostilités pouvaient commencer à chaque instant, et l'Empereur pouvait être obligé de partir pour l'armée ; on fut unanimement d'accord sur les dangers que courrait la France si on établissait une assemblée constituante ou convention dans le temps que les armées se battraient et au milieu des vicissitudes de la guerre. On fut également unanime dans l'opinion qu'il ne fallait pas laisser la nation sans constitution ; les esprits divaguaient déjà fortement : chacun proclamait d'avance que le gouvernement de l'État serait conforme à son opinion individuelle ; quelques-uns allaient jusqu'à dire que l'Empereur décréterait la république ; les nouvelles les plus contradictoires se succédaient ; l'opinion publique était sans direction ; rien n'était plus propre à favoriser les intrigues et à accréditer les fausses notions que les étrangers avaient de l'état présent de la France.

Voulant donc constituer la nation, lui donner un point de ralliement et accroître sa force avant que les hostilités commençassent, on résolut de présenter une constitution à l'acceptation du peuple. Dès ce moment, l'assemblée du Champ de Mai n'était plus chargée que de l'opération importante du recensement des votes, et se bornait à être une grande fédération nationale, une de ces réunions dont les résultats avaient été si avantageux dans les crises de la Révolution.

Il y eut plusieurs opinions sur les principes de la nouvelle constitution ; Carnot ne voulait pas de la constitution anglaise ni de rien qui ressemblât à la Charte ; il prouvait par des arguments assez forts qu'une telle constitution entraînerait la ruine d'une puissance continentale, et qu'elle n'était appropriée ni aux circonstances ni à nos mœurs ; que la constitution anglaise, dont la Charte était une faible imitation, supposait l'existence d'une puissante aristocratie, et que les circonstances de la France étaient telles que nous n'avions aucune aristocratie. Il présenta un projet de constitution, mélange de celles de 1793 et de l'an VIII, mais avec l'autorité impériale. La législature était confiée à deux conseils nommés par le peuple, qui n'avaient d'autre différence entre eux que la durée des fonctions représentatives et les conditions d'âge et de propriété. Ces idées, qui étaient fort saines, furent unanimement rejetées comme absolument en opposition avec l'opinion publique, et, quoique les meilleurs esprits, ceux qui avaient l'expérience de la Révolution et du caractère français, fussent d'avis que rien de ce qui ressemblerait à une constitution anglaise ne pouvait réussir en France, cependant tous se rangèrent à l'opinion de la nécessité de seconder l'esprit public dans les circonstances du moment et d'adopter les idées dominantes, l'objet principal devant être de sortir de la crise dans laquelle on se

trouvait. On adopta donc les principes de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire* ; il contenait en lui-même tous les moyens de réformation et d'amélioration. La publication de cet acte déjoua toutes les factions ; l'esprit public prit une direction nationale, il ne fut plus question de république. Soumis à l'approbation du peuple, l'Acte additionnel fut accepté ; 1 300 000 votes furent pour l'affirmative, 3 000 ou 4 000 seulement pour la négative. Cependant il servit de prétexte aux nombreuses déclamations de l'intrigue.

L'assemblée du Champ de Mai ne pouvait se tenir que le 2 juin ; l'acceptation de l'Acte constitutionnel ne devait être connue qu'alors ; la réunion des collèges électoraux pour la nomination des députés ne pouvait avoir lieu qu'au commencement de juillet, et la réunion ce corps qu'au commencement d'août. On crut important d'avoir des corps nationaux réunis le plus tôt possible, d'abord pour répondre aux étrangers, qui continuaient à vouloir séparer la nation de l'Empereur, puis parce qu'on craignait que, si les alliés venaient à entrer sur quelques points du territoire, traînant à leur suite les Bourbons, ceux-ci ne convoquassent les chambres des Pairs et des Députés de 1814, ne parvinssent à réunir les squelettes de ces corps prétendus nationaux et ne les opposassent à l'Empereur, qui serait seul de son côté, n'ayant point encore réuni les représentants de la nation. On crut donc nécessaire d'ordonner la réunion des collèges électoraux d'arrondissement et de les charger de nommer les députés, comme si l'Acte additionnel était accepté, sauf à ne les réunir qu'après l'acceptation. Par ce moyen, la Constitution serait en activité, les corps nationaux seraient réunis dès les premiers jours de juin, et la crainte de voir les anciennes chambres se réunir était évanouie. L'assistance de la chambre des Représentants paraissait nécessaire dans la lutte terrible dont était menacée la nation. On ne doutait pas que cette assemblée ne fût composée d'hommes d'un patriotisme chaud, et ardents ennemis des Bourbons, parce que tel était l'esprit de la généralité de la France, et parce que c'était d'ailleurs une observation constante dans la Révolution, qu'immédiatement après un grand mouvement national, auquel la masse du peuple avait pris part, les élections étaient toujours dans le sens de ce mouvement ; or la masse de la nation s'était prononcée avec une telle énergie, une telle unanimité de volonté, qu'on espérait tout du patriotisme et du zèle de ses députés. Pour n'influencer en aucune manière le choix du peuple, l'Empereur renonça à la prérogative d'usage de nommer les présidents des collèges, et il chargea les collèges eux-mêmes de nommer leurs présidents.

II. L'assemblée du Champ de Mai, convoquée pour le 1^{er} juin, dut être retardée de plusieurs jours ; les procès-verbaux des départements n'étaient pas arrivés ; il eût fallu la retarder encore de huit ou dix jours pour recevoir les votes des vingt-sept départements les plus éloignés : mais les circonstances pressaient ; le 15 juin était fixé pour l'ouverture de la campagne ; l'acceptation n'était pas douteuse ; on procéda au dépouillement des votes. Les procès-verbaux des vingt-sept départements arrivèrent successivement ; chaque assemblée électorale de département fit le recensement par département ; une députation de chaque

assemblée fit le recensement général sous la présidence de l'archichancelier, et rédigea une adresse pour être présentée à l'Empereur au nom de tous les collèges électoraux de France.

Les électeurs et les députations des corps se réunirent au Champ de Mars. L'architecte Fontaine avait construit une espèce de cirque autour de l'École militaire ; cette salle pouvait contenir trente mille personnes à l'abri des injures de l'air. La garde nationale de Paris et la Garde impériale occupaient l'intérieur du Champ de Mars ; une immense population, accourue de Paris et des départements, couvrait les tertres du pourtour et les avenues du Champ de Mars.

L'Empereur partit des Tuileries en grand cortège, entra dans le Champ de Mars par le pont d'Iéna, et vint, aux acclamations universelles, se placer sur son trône. L'archichancelier proclama aussitôt le recensement des votes. Un héraut d'armes proclama la Constitution ; elle fut reçue aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur !*

Les présidents des quatre-vingt-trois collèges électoraux et les deux cents députations de l'armée s'avancèrent alors autour du trône et y reçurent les aigles aux trois couleurs, pour servir de point de ralliement, les unes aux gardes nationaux, les autres aux régiments. Tous jurèrent de les défendre. L'Empereur descendit de son trône et monta sur une espèce d'autel, semblable à ceux que les Romains élevaient toujours dans leurs camps, et là il donna des aigles à la garde nationale de Paris et à la Garde impériale. L'enthousiasme des magistrats, des citoyens, des soldats, de cette population innombrable accourue de toutes les parties de l'Empire, remplit les cœurs des plus grandes espérances, confondit les vœux contraires, déconcerta toutes les factions, et réunit au trône impérial les âmes timides, tous ceux enfin qui étaient encore incertains sur le serment qu'en 1814 ils avaient indirectement ou implicitement prêté aux Bourbons.

CAMPAGNE DE 1815

Chapitre premier

ÉTAT DE L'EUROPE EN MARS 1815

I. Le 20 mars. — II. Convention secrète conclue, à la fin de 1814, entre l'Autriche, la France et l'Angleterre, contre la Russie et la Prusse. — III. Le roi de Naples déclare la guerre à l'Autriche (22 mars). — IV. Congrès de Vienne.

I. Napoléon partit de l'île d'Elbe le 26 février 1815, à neuf heures du soir ; il montait le brick de guerre *l'Inconstant*, qui arbora, pendant toute la navigation, le pavillon blanc parsemé d'abeilles. Le 1^{er} mars, à cinq heures après midi, il débarqua sur la plage du golfe Jouan, près de Cannes. La petite armée prit la cocarde tricolore : elle était de 1 000 hommes, le plus grand nombre soldats de la vieille Garde. Il traversa Grasse le 2, à neuf heures du matin, coucha à Séranon, ayant fait vingt lieues dans cette première journée. Le 3 il coucha à Barrême. Le 4 son avant-garde, commandée par le général Cambronne, se saisit de la place forte de Sisteron. Le 5 il entra dans Gap. Le 7, à deux heures après midi, il rencontre sur les hauteurs en avant de Vizille l'avant-garde de la garnison de Grenoble qui marchait contre lui ; il l'aborde seul, la harangue, lui fait arborer les trois couleurs, se met à sa tête, et à onze heures du soir entre dans Grenoble, ayant fait en six jours quatre-vingts lieues au travers d'un pays de montagnes très difficile : c'est la marche la plus prodigieuse dont l'histoire fasse mention. Il séjourna le 8 à Grenoble, en partit le 9 à la tête de 8 000 hommes de troupes de ligne et de trente pièces de canon, et fit son entrée le 10, à neuf heures du soir, dans Lyon, la seconde ville de France. Le comte de Fargues, maire de la ville, lui en présenta les clefs. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le maréchal duc de Tarente, s'en étaient sauvés seuls au matin ; leur arrivée inattendue aux Tuileries frappa la Cour de stupeur. Enfin, le 20 mars, à huit heures du soir, jour anniversaire de la naissance de son fils, l'Empereur entra dans Paris. 40 000 hommes de l'armée de ligne de toutes les armes s'étaient successivement rangés sous ses drapeaux. La petite armée de l'île d'Elbe arriva le lendemain, ayant en vingt jours fait deux cent quarante lieues.

Louis XVIII quitta Paris dans la nuit du 19 au 20 mars, et la France le 23. À son départ de Lille, toutes les places de Flandre arborèrent le drapeau tricolore.

Au premier bruit du débarquement de Napoléon, le duc de Bourbon avait été envoyé à Nantes pour se mettre à la tête des départements de l'Ouest ; le duc d'Angoulême avait été investi du gouvernement des provinces situées sur la gauche de la Loire. Toutes les tentatives pour soulever la Vendée furent inutiles ; les peuples de ce pays se souvenaient de tout ce qu'ils devaient de reconnaissance à Napoléon. Le duc de Bourbon s'embarqua à Paimbœuf, le 1^{er} avril, sur un bâtiment anglais.

Le duc d'Angoulême envoya de Bordeaux le baron de Vitrolles, ministre d'État, établir le chef-lieu de son gouvernement à Toulouse : il laissa la duchesse, sa femme, à Bordeaux, dans l'espérance de conserver à son parti cette ville importante et d'y rallier l'armée espagnole ; de sa personne, à la tête du 10^e régiment d'infanterie de ligne, du 14^e de chasseurs à cheval et de quelques bataillons de volontaires royaux du Languedoc, il conçut l'entreprise téméraire de marcher sur Lyon, dans le temps que les Marseillais marcheraient sur Grenoble. Il passa le Rhône sur le pont Saint-Esprit, enleva le pont de la Drôme, que défendaient les gardes nationales de Montélimart, entra le 3 avril dans Valence, et établit ses avant-postes le long de la rive gauche de l'Isère. Dans le même temps les Marseillais, au nombre de 2 500, soutenus par le 83^e et le 58^e de ligne, sous les ordres du lieutenant général Ernouf, entraient dans Gap et marchaient sur Grenoble. Ces succès ne durèrent qu'un jour. La duchesse d'Angoulême, le 2 avril, fut obligée de quitter Bordeaux à l'arrivée du lieutenant général Clausel ; elle s'embarqua sur un cutter anglais. Le baron de Vitrolles fut arrêté le 4 avril par le lieutenant général Delaborde et traduit dans les prisons de Paris. Le général Gilly, profitant de l'enthousiasme des peuples du Languedoc, se mit à leur tête ; son avant-garde, composée du 10^e de chasseurs à cheval et du 6^e d'infanterie légère, s'empara de Pont-Saint-Esprit, en chassa les royalistes. Au bruit des dangers qui menaçaient Lyon, les peuples de la Bourgogne et de l'Auvergne se levèrent en masse, et coururent à Lyon demander des armes pour marcher contre des princes alliés des ennemis du nom français. Dans toutes les communes du Dauphiné le pavillon tricolore était arboré ; le tocsin annonçait la marche des royalistes. Les troupes de ligne, à l'aspect de l'aigle impériale que leur présenta le lieutenant général Chabert, à la tête d'un détachement de la garde nationale de Grenoble, abandonnèrent le parti des ennemis de la nation. Les Marseillais, cernés de tous côtés, se débandèrent, heureux de regagner leurs foyers. Le duc d'Angoulême, consterné, comprit alors toute l'imprudence de son entreprise ; il évacua Valence en toute hâte, cherchant à gagner Pont-Saint-Esprit ; le général Gilly le fit prisonnier. L'Empereur lui rendit la liberté et le fit embarquer le 16 avril à Cette, sur un bâtiment suédois.

Le maréchal Masséna, en faisant arborer le drapeau tricolore dans toute la Provence, termina la guerre civile. Le 20 avril cent coups de canon des Invalides annoncèrent à la capitale, et des salves des batteries des côtes et des places frontières annoncèrent aux nations étrangères, que le peuple français était rentré dans ses droits !

L'histoire remarquera avec admiration la générosité du vainqueur dans cette

circonstance. Le baron de Vitrolles, qui avait été excepté par le décret de Lyon de l'amnistie générale, le duc d'Angoulême, dont la sentence était prononcée par la loi du talion, furent l'un et l'autre sauvés par sa clémence. « Je veux, dit Napoléon, pouvoir me vanter d'avoir reconquis mon trône sans qu'une goutte de sang ait été versée ni sur le champ de bataille, ni sur l'échafaud. »

II. À la fin de 1814 et au commencement de 1815 la discorde régnait au congrès de Vienne. L'Autriche, la France et l'Angleterre s'étaient liées par une convention secrète contre la Russie et la Prusse, qui paraissaient ne vouloir mettre aucune borne à leurs prétentions. La Prusse voulait réunir Dresde à son empire, ce qui était contraire à l'intérêt de l'Autriche ; mais la France, appuyée par l'Espagne, demandait à la cour de Vienne, en récompense de l'appui qu'elle lui donnait, de consentir que les Bourbons de Siècle remontassent sur le trône de Naples. L'Autriche s'y refusait, tant par jalousie de la Maison de Bourbon que pour ne pas trahir le roi Joachim, qui avait tant contribué aux succès des alliés en 1814, en faisant cause commune avec les ennemis de sa patrie contre le chef de sa famille et son bienfaiteur. Murat avait alors décidé des événements. Si, avec son armée de 60 000 hommes, il se fût joint à l'armée gallo-italienne que commandait le vice-roi, il eût obligé l'armée autrichienne de rester à la défense de la Carinthie et du Tyrol ; l'armée du vice-roi était supérieure à celle du feld-maréchal Bellegarde, mais elle fut contenue par l'armée napolitaine. Ainsi le poids de celle-ci en cette occasion dans la balance fut de 120 000 hommes. Avec 100 000 hommes de moins, les alliés n'eussent pu entreprendre l'invasion de la France avant le printemps. En 1814 l'armée napolitaine était bonne, parce qu'à cette époque elle comptait dans ses rangs 2 000 officiers et sous-officiers français, corses ou italiens du royaume d'Italie, qui la quittèrent aussitôt qu'ils reçurent la circulaire par laquelle le comté Molé, grand juge, rappelait les Français du service de Naples.

Les ministres d'Autriche au congrès de Vienne laissaient souvent percer dans les conférences le peu de cas qu'ils faisaient de l'intervention de la cour des Tuileries : « Louis XVIII, disaient-ils, n'est pas en état de réunir 10 000 hommes sans craindre de voir les soldats tourner leurs armes contre lui-même. » Le prince de Bénévent conseilla à sa cour de réunir trois camps, l'un en Franche-Comté, l'autre devant Lyon, et le troisième dans le Midi. Ces trois camps pouvaient être portés à 36 000 ou 40 000 hommes, sans obliger à aucun accroissement d'état militaire, et sans être l'objet d'une dépense excessive ; cependant ils relèveraient le crédit de la France à l'étranger. Ce projet fut adopté : dans le courant de février 1815 les troupes furent mises en mouvement. Le général de division Ricard se rendit à Vienne, vanta dans plusieurs conférences le bon état de l'armée française, son ardeur et son attachement au Roi ; il annonça pompeusement que trois camps, contenant 80 000 hommes, se réunissaient dans le voisinage des Alpes. Les plénipotentiaires français demandèrent que cette armée, secondée par une division espagnole, pût se porter, soit par terre, passant par Gênes, Florence et Rome, soit par mer, dans

l'Italie méridionale. Le roi de Naples, de son côté, ne s'endormit pas ; il réunit son armée dans les Marches ; elle était de 60 000 hommes. Pour balancer l'effet des négociations de la France, il demanda à l'Autriche le passage pour les troupes qu'il désirait porter sur les Alpes pour pénétrer en France, accréditant, autant qu'il le pouvait, l'opinion déjà répandue que les soldats français n'étaient pas les soldats des Bourbons.

C'est dans ces circonstances que Napoléon débarqua. Les régiments français destinés à former les trois camps dans le Midi étaient en mouvement, et se trouvèrent justement placés pour lui servir d'escorte dans sa marche triomphale du golfe Jouan à Paris. Le maréchal Soult, ministre de la guerre, fut alors accusé de trahison ; mais les apparences étaient trompeuses : ce mouvement des troupes, leur placement, si d'accord par le fait avec la marche de l'Empereur, avaient été exécutés d'après l'ordre précis du Roi et sur la demande des plénipotentiaires français à Vienne. Les étrangers montrèrent, dans cette occasion, qu'ils connaissaient mieux les dispositions secrètes du peuple français et de l'armée que les princes et les ministres de la maison de Bourbon.

III. Quelques jours avant de quitter l'île d'Elbe, le 6 février 1815, Napoléon expédia à Naples un de ses chambellans pour faire connaître à cette cour, 1° qu'il partait pour rentrer dans sa capitale et chasser les Bourbons de son trône ; qu'il était résolu à maintenir le traité de Paris, ce qui lui faisait espérer que les puissances alliées resteraient étrangères à cette guerre civile ; que les troupes russes étaient d'ailleurs au-delà du Niemen, partie des troupes autrichiennes au-delà de l'Inn, la majorité des troupes prussiennes au-delà de l'Oder, et la moitié de l'armée anglaise en Amérique ; que le congrès de Vienne avait terminé ses opérations, et que le czar était parti pour Saint-Petersbourg ; 2° qu'il désirait que Murat envoyât un courrier à Vienne pour que son ambassadeur notifiât à cette cour que la France continuerait à exécuter le traité de Paris et renonçait spécialement à toutes ses prétentions sur l'Italie ; 3° que, dans tous les cas, les hostilités ne pouvaient commencer avant la fin de juillet ; que la France et Naples auraient le temps de se concerter ; qu'au préalable il devait renforcer son armée dans une bonne position en avant d'Ancône, et, dans toutes les circonstances imprévues, se conduire par le principe qu'il valait mieux reculer qu'avancer, donner bataille derrière le Garigliano que sur le Pô ; qu'il pouvait beaucoup comme diversion et lorsqu'il serait appuyé par une armée française ; qu'il ne pouvait rien sans cela.

L'envoyé de l'Empereur arriva à Naples le 4 mars ; le brick *l'Inconstant*, de retour du golfe Jouan, y arriva le 12 ; peu de jours après un courrier de Gênes y apprit l'entrée triomphale de Napoléon dans Grenoble et dans Lyon. Le roi ne déguisa plus ses sentiments ; il annonça hautement sa volonté d'insurger l'Italie. « L'Empereur, disait-il, ne trouvera aucun obstacle, la nation française tout entière volera sous ses drapeaux ; si je tarde à me porter sur le Pô, si j'attends le mois de juillet, les armées françaises auront rétabli le royaume d'Italie et ressaisi

la couronne de fer ; c'est à moi à proclamer l'indépendance de l'Italie ! » L'envoyé de l'Empereur et la reine se jetèrent inutilement aux pieds du roi pour lui faire sentir le danger et la témérité de cette entreprise ; rien ne put lui ouvrir les yeux. Il partit pour Ancône. Arrivé à la tête de son armée le 22 mars, il ne se donna pas même le temps d'attendre la nouvelle de l'entrée de l'Empereur à Paris ; il passa le Rubicon, traversa la Romagne, inonda le territoire du Saint-Siège et la Toscane de ses troupes. Le Pape se retira à Gênes, le grand-duc à Livourne. Arrivé à Bologne, le roi de Naples appela à l'insurrection les peuples du royaume d'Italie ; mais ils lui demandèrent pourquoi il ne leur parlait pas de Napoléon, leur roi légitime ; que sans son ordre ils ne pouvaient faire aucun mouvement ; qu'il leur paraissait d'ailleurs imprudent d'agir avant que les troupes françaises fussent arrivées sur les Alpes ; que, dans tous les cas, il leur fallait des fusils. La seule province de Bologne en demandait 40 000 ; l'artillerie napolitaine n'en avait pas un seul. Quelques jours après, l'armée autrichienne, qui s'était concentrée sur la rive gauche du Pô, passa ce fleuve, battit l'armée napolitaine et entra dans Naples le 12 mai. Le roi, n'ayant pas pu se jeter de sa personne dans la place forte de Gaète, s'embarqua sur un bâtiment marchand et débarqua en Provence, où il demeura pour attendre sa famille et recueillir ses partisans. De son côté, la reine avait capitulé avec un commodore anglais, qui, suivant l'usage constant de la Sainte-Alliance, foula aux pieds la capitulation comme à Danzig et à Dresde ; au lieu de transporter cette princesse en France, il la transporta à Trieste.

Dans les premiers jours d'avril, le prince Lucien, ayant dans sa voiture un chargé d'affaires du Pape, arriva à Fontainebleau incognito ; c'est par lui qu'on apprit à Paris la première nouvelle de l'invasion du roi de Naples. Le Pape écrivait de Gênes à l'Empereur que, s'il ne lui garantissait pas la possession de Rome et de ses États, il allait se réfugier en Espagne. Le chargé d'affaires du Saint-Siège fut reçu aux Tuileries ; il repartit, emportant les assurances les plus favorables au Saint-Père.

L'Empereur lui garantissait tout ce qui lui avait été assuré par le traité de Paris, lui faisant connaître qu'il blâmait la conduite du roi de Naples comme contraire à sa politique.

IV. On reçut à Vienne, le 8 mars, la nouvelle du débarquement de l'Empereur en France ; le congrès n'était pas dissous. Le 13 et le 25 mars les ministres des puissances signèrent des actes sans exemple dans l'histoire ; ils croyaient l'Empereur perdu. « Il sera, disaient-ils, promptement repoussé et défait par les fidèles sujets de Louis XVIII. » Lorsque, depuis, ils apprirent que les Bourbons, sans opposer de résistance, avaient été chassés au Nord, au Midi, à l'Ouest, à l'Est, et que la France tout entière s'était déclarée pour le souverain de son choix, l'amour-propre des alliés était compromis, et cependant il y eut de l'hésitation ! Mais, lorsque la cour de Vienne fut instruite des sentiments du roi de Naples, et, peu après, de sa marche hostile, elle ne mit pas en doute qu'il

n'agît par les ordres de Napoléon, et qu'ainsi ce prince, constant et inébranlable dans son système politique, ne fût encore ce qu'il était à Châtillon, ne voulant de la couronne de France qu'avec la Belgique, le Rhin, et peut-être même la couronne de fer : elle n'hésita plus. Les ministres signèrent un traité contre la France, par lequel les quatre puissances principales s'engageaient à fournir chacune 150 000 hommes. Les ratifications furent échangées le 25 avril, et l'on calcula que 800 000 hommes de toutes les nations de l'Europe seraient réunis à la fin de juillet sur les frontières françaises. La Suède et le Portugal refusèrent seuls de fournir leur contingent. La paix entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique avait été conclue à Gand et ratifiée à la fin de février. Les troupes anglaises, devenues inutiles au Canada, s'étaient embarquées pour retourner en Europe. Le duc de Wellington arriva avec son quartier général à Bruxelles, et le prince Blücher avec le sien à Liège, avant le 15 avril. Sur la Tamise, le Danube, la Sprée, la Neva, le Tage, tout retentit de guerre.

La frégate française *la Melpomène*, se trouvant sur les côtes de Naples, fut prise par le vaisseau anglais *le Rivoli* ; mais quelques jours après des ordres arrivèrent de Londres au commodore dans la Méditerranée de respecter le pavillon tricolore, la guerre n'étant pas déclarée. Les bâtiments français naviguèrent dès lors librement. Une frégate impériale ramena, de Naples en France, Madame Mère. Ces ordres du gouvernement anglais tenaient à l'indécision des souverains à Vienne et à l'intérêt qu'avait la cour de Londres de gagner du temps, parce que ses armées en Belgique n'étaient point en mesure de défendre ce pays ; l'amirauté même, éprouvant de grandes difficultés à armer ses vaisseaux, craignait que l'escadre française de Toulon ne fût équipée et ne prît la mer avant la sienne.

Deux fois en proie aux plus étranges vertiges, le roi de Naples fut deux fois la cause de nos malheurs : en 1814, en se déclarant contre la France, et, en 1815, en se déclarant contre l'Autriche.

Chapitre II

ÉTAT MILITAIRE DE LA FRANCE

I. Situation de l'armée au 1^{er} mars 1815. — II. Organisation d'une armée de 800 000 hommes. — III. Armement, habillement, remontes, finances. — IV. Situation de l'armée au 1^{er} juin 1815. — V. État des places fortes. — VI. Nécessité de fortifier les capitales. — VII. Paris. — VIII. Lyon.

I. Dans les six derniers mois de 1814, l'armée française avait reçu une nouvelle organisation ; en mars 1815, elle se composait de cent cinq régiments d'infanterie, dont trois aux colonies, quatre régiments suisses, quatre régiments d'infanterie de l'ancienne Garde, sous la dénomination de *grenadiers* et *chasseurs de France*, cinquante-sept régiments de cavalerie de ligne, quatre régiments de cavalerie de l'ancienne Garde, sous la dénomination de *grenadiers*, *dragons*, *chasseurs* et *lanciers de France*, huit bataillons du train, deux bataillons de pontonniers, trois régiments de sapeurs, mineurs, ouvriers, dits *troupes du génie*. Les régiments d'infanterie étaient de deux bataillons, six seulement étaient de trois. L'effectif de chaque régiment était, l'un portant l'autre, de 900 hommes, dont 600 disponibles pour faire campagne. La cavalerie avait un effectif de 25 000 hommes et 16 000 chevaux ; elle pouvait fournir au plus 11 000 chevaux pour entrer en campagne. Les bataillons du train d'artillerie étaient formés de cadres ; ils avaient 2 000 chevaux aux dépôts, et 6 000 en subsistance chez les paysans. L'effectif était de 149 000 hommes, pouvant mettre en campagne une armée de 93 000 hommes présents sous les armes, force à peine suffisante pour la garde des places fortes et des principaux établissements maritimes ; car toutes les flottes étaient désarmées, les équipages congédiés, si ce n'est un vaisseau et trois frégates à Toulon et deux frégates à Rochefort. Les seules troupes qu'eût sur pied la marine étant huit bataillons de canonniers, il fallait que l'armée de terre pourvût à la défense de Cherbourg, de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon. Le matériel de l'artillerie, malgré les pertes éprouvées par la cession des équipages de campagne renfermés dans les places d'Anvers, Wesel, Mayence, Alexandrie, pouvait fournir aux besoins des plus grandes armées, et réparer les pertes qu'elles pourraient faire pendant plusieurs campagnes. Il y avait dans les magasins 150 000 fusils neufs, 300 000

fusils à réparer ou en pièces de rechange, outre ceux dans les mains de l'armée ; cela était très insuffisant. Toutes les places fortes étaient désarmées, les palissades et les approvisionnements de siège avaient été vendus ; mais le matériel de l'artillerie pouvait suffire à leur armement.

II. 800 000 hommes étaient jugés nécessaires pour combattre l'Europe à forces égales. Les premiers soins se portèrent sur le moral de l'armée. On restitua aux régiments les numéros qu'ils portaient depuis 1794 ; ils les avaient illustrés dans vingt-cinq campagnes et mille combats ! On créa les cadres des 3^{es}, 4^{es}, 5^{es} bataillons des régiments d'infanterie, des 4^{es} et 5^{es} escadrons des régiments de cavalerie ; ceux de trente bataillons du train d'artillerie, de vingt régiments de jeune Garde, de dix bataillons d'équipages militaires et de vingt régiments de marine ; ce qui donna de l'emploi à tous les officiers en demi-solde de toutes les armes de terre et de mer. On requit deux cents bataillons de garde nationale d'élite, chaque bataillon composé de deux compagnies de grenadiers et de deux de voltigeurs, et fort de 560 hommes. On rappela sous les drapeaux tous les anciens militaires ; il n'y eut pas besoin de loi coercitive pour les contraindre à obéir ; ils accoururent en chantant : laboureurs, artisans, manufacturiers, etc., tous quittèrent leur travail à la fin de la semaine, endossèrent leur vieil uniforme et rejoignirent leurs anciens régiments. Cet appel devait produire 200 000 hommes ; il n'en rendit que 130 000 à l'armée de ligne, parce qu'un grand nombre s'enrôlèrent dans les deux cents bataillons d'élite de garde nationale, que d'autres entrèrent comme remplaçants dans la levée de la conscription de 1815. La conscription de 1815 fut appelée : elle devait donner 140 000 hommes ; mais elle n'en avait encore rendu que 80 000 à la fin de mai. L'insurrection de la Vendée fit éprouver un déficit. D'ailleurs, dans plusieurs départements, les jeunes gens de cette conscription avaient été appelés en 1814, et ils préféraient rejoindre leurs drapeaux au titre d'anciens soldats. Les vingt régiments de marine furent formés avec 30 000 matelots des anciennes escadres d'Anvers, de Brest, de Rochefort, de Toulon ; les officiers de marine et les contremaîtres formèrent les cadres. Un appel de 200 000 hommes devait être proposé aux Chambres dans le courant de juillet ; la levée en eût été terminée en septembre. Le nombre des officiers, sous-officiers et soldats en retraite ou réforme s'élevait à plus de 100 000 ; 30 000 étaient en état de servir dans les places fortes : ils s'empressèrent de répondre à l'appel que leur fit le ministre de la guerre, le maréchal prince d'Eckmühl. Leur expérience, leur bon esprit, furent fort utiles pour diriger les nouvelles levées et assurer la conservation des places fortes.

III. L'objet le plus important était les armes à feu. Les magasins étaient fournis d'une quantité suffisante de sabres. L'artillerie prit plusieurs mesures pour doubler l'activité des anciennes manufactures de fusils : 1° elle exempta les ouvriers du service militaire ; 2° elle donna aux entrepreneurs les avances dont

ils avaient besoin ; 3° elle se relâcha de la rigueur des anciennes ordonnances, autorisant ses agents à recevoir des modèles mixtes, ayant des platines plus simples que celles du modèle de 1777 ; elle fit couler par milliers des platines en cuivre, et rétablit l'atelier des platines mécaniques à l'estampe. Les fabriques impériales pouvaient fournir 20 000 armes neuves par mois ; par ces moyens extraordinaires, elles en fournirent 40 000 ; ce qui, en six mois, aurait fait 240 000. Cela était encore insuffisant. On établit dans toutes les grandes places fortes des ateliers de réparation assez nombreux pour pouvoir, en six mois, réparer tous les fusils qui étaient dans les magasins de France. Mais la principale ressource fut celle des ateliers qu'on créa dans la capitale ; ils furent de trois sortes : les premiers pour remonter les pièces de rechange ; les ébénistes du faubourg Saint-Antoine, d'abord maladroits à ce travail, ne tardèrent pas à s'y rendre très habiles ; les deuxièmes, des ateliers de réparation pour les vieux fusils ; les troisièmes, des ateliers de fabrication de fusils neufs. Les ouvriers en cuivre, les garçons horlogers, les ciseleurs, qui sont nombreux dans cette grande ville, furent tous occupés. Les officiers d'artillerie portèrent tant de zèle et d'intelligence dans la direction de tous ces ateliers, que, dès le mois de mai, ils fournirent par jour 1 500 fusils, en juin 3 000, et ils devaient en fournir 4 000 à commencer du 1^{er} juillet. Il y eut dans la capitale plus d'activité qu'en 1793, mais avec cette différence, que tout était alors gaspillage, anarchie et désordre ; les armes que fabriquaient les ateliers révolutionnaires étaient défectueuses, d'un mauvais service ; mais, en 1815, tout fut conduit avec la plus grande économie, par les principes d'une bonne administration, et toutes les armes qui en sortirent étaient conformes aux règles de l'art. Ce service important se trouva assuré.

Les manufactures de draps propres à l'habillement des troupes étaient nombreuses en 1812 et 1813 ; elles pouvaient fournir à tous les besoins des armées ; mais en 1814 elles furent entièrement abandonnées. Le ministère de la guerre ne fit aucune commande ; il n'avait fait donner aucun effet d'habillement aux corps, si ce n'est aux six régiments qui portaient le nom du Roi ou des princes. Dès le mois d'avril, le trésor avança plusieurs millions aux fabricants de draps, qui mirent en un mois leurs manufactures en activité. L'habillement de 800 000 hommes était une affaire bien considérable ; il eût été impossible d'y pourvoir à temps. Le ministère adopta la mesure de prescrire aux gardes nationales sédentaires, par un des articles de la loi qui ordonnerait la levée de 200 000 hommes, de fournir 100 000 habits et équipements pour l'armée active.

Les fournisseurs avaient livré 20 000 chevaux de cavalerie avant le 1^{er} juin ; 10 000 chevaux tout dressés avaient été fournis par la gendarmerie, qui avait été démontée ; le prix en ayant été payé comptant aux gendarmes, ils se remontèrent sur-le-champ, en achetant des chevaux de leur choix. On avait le projet de leur prendre de nouveau moitié de cette remonte dans le courant de juillet ; on avait des marchés passés pour 14 000 autres avec des fournisseurs. On avait, au 1^{er} juin, 46 000 chevaux de cavalerie aux dépôts ou en ligne, et l'on en aurait eu 66 000 à la fin de juillet. 5 000 chevaux d'artillerie étaient rentrés de chez les paysans ; des marchés pour 15 000 chevaux avaient été passés avec les

fournisseurs ; 12 000 étaient livrés au 1^{er} juin : il y avait à cette époque 18 000 chevaux d'artillerie présents.

La facilité avec laquelle le ministre des finances, duc de Gaète, et le ministre du trésor, comte Mollien, pourvoaient à ces énormes dépenses était l'objet de l'étonnement général. Tous les services ne pouvaient se faire qu'argent comptant ; la plupart des fournisseurs et entrepreneurs voulaient même des avances. Cependant la dette publique et les pensions étaient servies avec la plus grande exactitude ; toutes les dépenses de l'intérieur, loin d'être diminuées, étaient augmentées ; le grand système de travaux publics avait repris dans toute la France. « On voit bien, disaient les ouvriers, que le grand entrepreneur est de retour ; tout était mort, tout renaît ; nous étions oisifs, et aujourd'hui nous sommes tous occupés. » L'opinion était généralement accréditée que l'Empereur avait retrouvé 100 millions en or de son trésor des Tuileries : c'était à tort ; le vrai trésor qu'il retrouva fut l'affection de ses peuples, la bonne volonté non seulement de la masse de la nation, mais aussi des capitalistes français et hollandais.

Le trésor négocia 4 millions de rentes de la caisse d'amortissement à 50 pour 100, qu'il remplaça en crédit de bois nationaux ; cela lui produisit, nets de tous escomptes, 40 millions argent comptant, qui rentrèrent avec une incroyable rapidité. Le Roi avait quitté Paris avec une telle précipitation qu'il n'avait pu emporter ni l'argenterie de la Couronne, évaluée 6 millions, ni les caisses du trésor, qui étaient répandues dans toute la France ; il s'y trouvait 50 millions. Une partie de cette somme était employée par le baron Louis, son ministre des finances, à l'agiotage des bons royaux. Ce système, qui était si vicieux, fut abandonné par le duc de Gaète, qui put disposer du fonds qui y était affecté. Les contributions ne furent point augmentées, mais le peuple s'empressait d'en accélérer le paiement. Les dons gratuits étaient nombreux ; il est des départements où ils dépassèrent un million. À toutes les parades, des citoyens inconnus s'approchaient de l'Empereur et lui remettaient des paquets de billets de banque ; plusieurs fois, à sa rentrée dans les appartements, il remit au ministre du trésor 80 000 ou 100 000 francs qu'il avait reçus ainsi. Cela ne pouvait produire des sommes bien considérables ; mais nous le citons comme un témoignage de l'élan national.

Ainsi, au 1^{er} octobre, la France aurait un état militaire de 800 000 à 900 000 hommes complètement organisés, armés et habillés. Le problème de son indépendance consistait désormais à pouvoir éloigner les hostilités jusqu'au 1^{er} octobre. Les mois de mai, juin, juillet, août et septembre étaient nécessaires, mais ils suffisaient. À cette époque, les frontières de l'Empire eussent été des frontières d'airain, qu'aucune puissance humaine n'eût pu franchir impunément.

IV. Au 1^{er} juin, l'effectif des troupes françaises sous les armes était de 559 000 hommes.

Ainsi, en deux mois, le ministère de la guerre avait levé 414 000 hommes,

près de 7 000 par jour. Sur ce nombre, l'effectif de l'armée de ligne s'élevait à 363 000 hommes, celui de l'armée extraordinaire à 196 000 : sur l'effectif de l'armée de ligne, 217 000 hommes étaient présents sous les armes, habillés, armés et instruits, disponibles pour entrer en campagne. Ils furent formés en sept corps d'armée, quatre corps de réserve de cavalerie, quatre corps d'observation et l'armée de la Vendée, répartis le long des frontières, les couvrant toutes, mais les principales forces cantonnées à portée de Paris et de la frontière de Flandre. Au 1^{er} juin, l'armée de ligne quitta les places fortes ; elle en abandonna la garde à l'armée extraordinaire.

Le 1^{er} corps, commandé par le comte d'Erlon, prit ses cantonnements dans les environs de Lille. Il se composait de quatre divisions d'infanterie, chacune d'elles forte de quatre régiments, d'une division de cavalerie légère de trois régiments et de six batteries d'artillerie. Le 2^e corps, commandé par le comte Reille, fut cantonné autour de Valenciennes. Il était composé de même que le 1^{er} corps, mais un peu plus fort, quelques régiments ayant trois bataillons. Le 3^e corps, commandé par le comte Vandamme, fut réuni dans les environs de Mézières. Il avait trois divisions d'infanterie, une de cavalerie légère et cinq batteries ; un de ses régiments d'infanterie était détaché dans la Vendée. Le 4^e corps, commandé par le comte Gérard, était dans les environs de Metz. Il avait trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie légère et cinq batteries. Le 5^e corps, commandé par le comte Rapp, était en Alsace. Il avait trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie légère et six batteries. Le 6^e corps, commandé par le comte de Lobau, était rassemblé à Laon. Il était composé de trois divisions d'infanterie, une de cavalerie légère et six batteries ; mais chacune de ces divisions d'infanterie avait un régiment détaché dans la Vendée. Le 7^e corps, commandé par le maréchal Suchet, était à Chambéry. Il était composé de deux divisions d'infanterie de ligne, de quatre régiments chacune, de deux divisions de garde nationale d'élite de huit bataillons chacune, d'une division de cavalerie légère et de six batteries.

Le 1^{er} corps d'observation, dit *du Jura*, commandé par le général Lecourbe, était fort d'une division d'infanterie de trois régiments, de deux divisions de garde nationale d'élite de huit bataillons chacune, d'une division de cavalerie légère et de cinq batteries. Le 2^e corps d'observation, dit *du Var*, commandé par le maréchal Brune, se composait d'une division d'infanterie forte de trois régiments, dont deux à trois bataillons, d'un régiment de cavalerie et de trois batteries. Ces régiments d'infanterie étaient venus de la 23^e division militaire, où ils avaient été remplacés par des bataillons de volontaires corses. Le 3^e corps d'observation, ou des Pyrénées-Orientales, commandé par le général Decaen, était rassemblé à Toulouse. Il se composait d'une division d'infanterie de trois régiments, d'un régiment de cavalerie, de seize bataillons de garde nationale d'élite et de trois batteries. Le 4^e corps d'observation, commandé par le général Clausel, était à Bordeaux ; sa composition était la même. Ces deux derniers corps s'étaient affaiblis chacun d'un régiment d'infanterie envoyé dans la Vendée.

La Vendée, après avoir arboré l'aigle impériale pendant avril, s'était insurgée en mai ; le général Lamarque y commandait en chef l'armée impériale, qui se composait de huit régiments de la ligne, de deux régiments de jeune Garde, de deux régiments de cavalerie, de dix escadrons de gendarmerie chacun de 400 hommes, de douze bataillons ou détachements de ligne destinés aux corps d'armée, et qui avaient été retenus dans la Vendée vu l'urgence des circonstances.

Les quatre corps de réserve de cavalerie, sous le commandement du maréchal Grouchy, étaient tous cantonnés entre l'Aisne et la Sambre ; chaque corps de cavalerie avait deux batteries d'artillerie légère et deux divisions, chaque division de trois régiments. Le 1^{er} corps, composé de cavalerie légère, était commandé par le comte Pajol ; le 2^e corps, composé de dragons, était sous les ordres du comte Exelmans ; le 3^e corps, formé de cuirassiers, était commandé par le comte Milhaud, et le 4^e corps, également formé de cuirassiers, était sous les ordres du comte Kellermann.

La Garde impériale était composée de quatre régiments de jeune Garde, quatre de moyenne Garde, quatre de vieille Garde, de quatre régiments de cavalerie et quatre-vingt-seize bouches à feu.

Les régiments n'avaient, en général, dans les corps d'armée, que deux bataillons ; les bataillons étant de 600 hommes présents sous les armes, il leur en manquait 240 pour leur complet. Ce supplément d'hommes était en route et eût joint avant le 1^{er} juillet. Les 3^{es}, 4^{es} et 5^{es} bataillons et les dépôts furent mis en marche de tous les points de la France pour se réunir à Paris, à Lyon et dans l'Ouest. L'artillerie préparait un nouvel équipement de cinq cents bouches à feu de campagne, personnel, matériel, attelage et double approvisionnement.

Les deux cents bataillons d'élite de garde nationale, formant un effectif de 112 000 hommes, étaient entièrement levés. Cent cinquante-deux bataillons, faisant 85 000 hommes, tenaient garnison dans les quatre-vingt-dix places ou forts sur toutes les frontières de l'Empire. Quarante-huit bataillons, formant 26 000 hommes, étaient réunis, comme il a été dit, seize avec le 1^{er} corps d'observation, celui du Jura, seize avec le 7^e corps, seize formant une réserve sur la Loire. Le comte Dumas avait porté la plus grande activité dans la levée de ces troupes, et dans cette circonstance il a bien mérité de la France. Indépendamment de ces deux cents bataillons de grenadiers et chasseurs d'élite, on leva dans le courant de mai quarante-huit bataillons de garde nationale dans le Languedoc, la Gascogne et le Dauphiné. Ceux du Dauphiné furent réunis en juin en Provence ; ceux du Languedoc portèrent à 15 000 hommes le 3^e corps d'observation ; ceux de la Gascogne portèrent à la même force le 4^e corps d'observation, ce qui complétait la défense des Pyrénées. On n'a point compris ces quarante-huit bataillons dans la situation au 1^{er} juin, parce qu'à cette époque ils n'avaient point encore quitté le chef-lieu de leurs départements et que leur organisation n'était pas complétée ; mais, à la fin de juin, ils étaient rendus à leur destination respective. Des 30 000 officiers, sous-officiers et soldats tirés de la

retraite, 20 000 hommes augmentaient les garnisons des places fortes, et 10 000 tenaient garnison à Marseille, à Bordeaux et autres villes, où leur présence était utile pour électriser l'esprit public et surveiller les malveillants.

V. Les quatre-vingt-dix places fortes étaient armées, palissadées, approvisionnées, et commandées par des officiers expérimentés.

La première ligne des frontières du Nord, savoir : Calais, Dunkerque, Saint-Omer, Lille, Condé, Maubeuge, Philippeville, était approvisionnée pour six mois et avait des garnisons complètes en nombre d'hommes, mais non habillées ni instruites ; c'étaient les gardes nationales d'élite qui se formaient.

La deuxième ligne, savoir : Ardres, Aire, Béthune, Douai, Valenciennes, le Quesnoy, Avesnes, Rocroy, était approvisionnée pour quatre mois et avait la moitié des garnisons.

La troisième ligne, savoir : Montreuil, Hesdin, Arras, Bouchain, Landrecies, Bapaume, Cambrai, Abbeville, château d'Amiens, Péronne, château de Ham, Laon, était approvisionnée pour trois mois et avait le quart des garnisons.

Sur la frontière de la Moselle, la première ligne, savoir : Charlemont, Mézières, château de Sedan, château de Bouillon, Longwy, Thionville, Sarrelouis, Bitche, était approvisionnée pour quatre mois et avait garnisons complètes.

La deuxième ligne, savoir : Verdun, Metz, Phalsbourg, Toul, était approvisionnée pour quatre mois et avait la moitié des garnisons.

Sur la frontière de l'Alsace, Landau, Lauterbourg, Haguenau, Strasbourg, Schlestadt, Neuf-Brisach, Huningue, étaient approvisionnés pour six mois et avaient leurs garnisons complètes.

Sur la frontière de Suisse, savoir : Belfort, Besançon, fort l'Écluse, Auxonne, étaient approvisionnés pour quatre mois et avaient leurs garnisons.

Sur la frontière des Alpes, savoir : le fort Barraux, Briançon, Mont-Dauphin, Colmars, Entrevaux, Antibes, étaient approvisionnés pour quatre mois et avaient leurs garnisons.

Sur la frontière de la Méditerranée, savoir : les forts Sainte-Marguerite, le château de Saint-Tropez, le fort de Bregançon, les forts des îles d'Hyères, Toulon, le fort de Bouc, Aigues-Mortes, Cette, Collioure, avaient des garnisons suffisantes pour mettre ces places à l'abri d'un coup de main, et un commencement d'approvisionnement. Les batteries de côtes étaient réarmées. Toutes les places de la frontière des Pyrénées, de Perpignan à Bayonne, de première et de seconde ligne, étaient armées, approvisionnées, et avaient des garnisons plus ou moins nombreuses.

L'Espagne donnait peu d'inquiétude. Enfin toutes les frontières de l'Océan, Bayonne, le château Trompette, les forts de l'île d'Aix, de l'île d'Oléron, de l'île de Ré, de La Rochelle, le château de Nantes, l'île d'Yeu, Belle-Ile, Brest, le fort Saint-Malo, Cherbourg, Le Havre, le château de Dieppe, étaient armées, avaient

des garnisons suffisantes pour être à l'abri d'un coup de main, et un commencement d'approvisionnement. Les canonniers garde-côtes étaient levés. Toutes les forces anglaises étant employées en Belgique ou en Amérique, on n'avait aucune inquiétude sérieuse du côté de la mer.

Si l'on a laissé des garnisons si considérables dans les places, c'est que les bataillons de garde nationale qui les composaient n'étaient ni formés, ni instruits, ni habillés ; que, dans l'état où ils étaient, ils n'eussent fait qu'embarrasser à l'armée, tandis qu'ils remplissaient plusieurs buts : ils gardaient les frontières, achevaient leur organisation, s'habillaient, s'instruisaient, et au 15 juillet ils eussent pu entrer en ligne.

VI. Si les hostilités, comme il était à craindre, commençaient avant l'automne, les armées de l'Europe conjurée seraient beaucoup plus nombreuses que les armées françaises, et ce serait alors sous Paris et sous Lyon que se déciderait le destin de l'Empire. Ces deux grandes villes avaient été jadis fortifiées, ainsi que toutes les capitales de l'Europe, et depuis, comme elles, elles avaient cessé de l'être.

Cependant, si en 1805 Vienne eût été fortifiée, la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de l'issue de la guerre ; le corps d'armée que commandait le général Koutouzof aurait pu attendre les autres corps de l'armée russe, déjà arrivés à Olmütz, et l'armée du prince Charles arrivant d'Italie. En 1809, le prince Charles, qui avait été battu à Eckmühl et obligé de faire sa retraite par la rive gauche du Danube, aurait eu le temps d'arriver à Vienne et de s'y réunir avec le corps du général Hiller et l'armée de l'archiduc Jean.

Si Berlin avait été fortifié en 1806, l'armée battue à Iéna s'y fût ralliée, et l'armée russe l'y eût rejointe.

Si en 1808 Madrid avait été une place forte, l'armée française, après les victoires d'Espinosa, de Tudela, de Burgos et de Somo-Sierra, n'eût pas marché sur cette capitale, en laissant derrière Salamanque et Valladolid l'armée anglaise du général Moore et l'armée espagnole de la Romana ; ces armées anglo-espagnoles se fussent réunies, sous les fortifications de Madrid, à l'armée d'Aragon et de Valence.

En 1812 l'empereur Napoléon entra dans Moscou. Si les Russes n'eussent pas incendié cette grande ville, parti inouï dans l'histoire, et qu'eux seuls pouvaient exécuter, la prise de Moscou eût entraîné la soumission de la Russie, car le vainqueur eût trouvé dans cette grande ville : 1° tout ce qui était nécessaire pour rétablir l'habillement et le matériel d'une armée ; 2° les farines, les légumes, les vins, les eaux-de-vie et tout ce qu'il faut pour la subsistance d'une grande armée ; 3° des chevaux pour remonter la cavalerie, et enfin l'appui de 30 000 affranchis, fils d'affranchis ou esclaves, jouissant d'une grande fortune, fort impatients de secouer le joug de la noblesse, et qui eussent communiqué des

idées de liberté et d'indépendance aux esclaves : perspective effrayante qui eût conseillé au czar de faire la paix, d'autant plus que le vainqueur avait des intentions modérées. L'incendie détruisit tous les magasins, dispersa la population ; les marchands et le tiers état furent ruinés, et cette grande ville ne fut plus qu'un cloaque de désordre, d'anarchie et de crimes. Si elle eût été fortifiée, Koutouzof eût campé sous ses remparts, et l'investissement en eût été impossible.

Constantinople, ville beaucoup plus grande qu'aucune de nos capitales modernes, n'a dû son salut qu'à ses fortifications ; sans elles, l'empire de Constantin eût été terminé en 700, et n'eût duré que trois cents ans. Les heureux Moslems y auraient dès lors planté l'étendard du Prophète ; ils le firent en 1453, environ huit cents ans après. Cette capitale dut à ses murailles huit cents ans d'existence. Dans cet intervalle, assiégée cinquante-trois fois, elle le fut cinquante-deux fois inutilement. Les Français et les Vénitiens la prirent, mais après un long siège et une attaque très vive.

Paris a dû dix ou douze fois son salut à ses murailles : 1° en 885, il eût été la proie des Normands ; ces barbares l'assiégèrent inutilement deux ans ; 2° en 1358, il fut assiégé inutilement par le Dauphin, et si, quelques années après, les habitants lui en ouvrirent les portes, ce fut de plein gré ; 3° en 1359, Édouard, roi d'Angleterre, campa à Montrouge, porta le ravage jusqu'au pied de ses murailles, mais recula devant ses fortifications et se retira à Chartres ; 4° en [...], le roi Henri V repoussa l'attaque de Charles VII ; 5° en 1464, le comte de Charolais cerna cette grande capitale ; il échoua dans toutes ses attaques ; 6° en 1472, elle eût été prise par le duc de Bourgogne, qui fut obligé de se contenter de ravager sa banlieue ; 7° en 1536, Charles-Quint, maître de la Champagne, porta son quartier général à Meaux, ses coureurs vinrent sous les remparts de la capitale, qui ne dut son salut qu'à ses murailles ; 8° et 9° en 1588 et en 1589, Henri III et Henri IV échouèrent devant les fortifications de Paris, et si, plus tard, les habitants ouvrirent leurs portes, ils les ouvrirent de plein gré et en conséquence de l'abjuration à Saint-Denis ; 10° enfin, en 1636, les fortifications de Paris en sauvèrent à plusieurs reprises les habitants. Si Paris eût été encore une place forte en 1814 et en 1815, capable de résister seulement huit jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eue sur les événements du monde !

Une grande capitale est la patrie de l'élite de la nation, tous les grands y ont leur domicile, leurs familles ; c'est le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande des contradictions et des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate : au retour de la campagne d'Austerlitz, l'Empereur s'en entretenait souvent et fit rédiger plusieurs projets pour fortifier les hauteurs de Paris. La crainte d'inquiéter les habitants, les événements qui se succédèrent avec une incroyable rapidité, l'empêchèrent de donner suite à ce projet.

Comment ! dira-t-on, vous prétendez fortifier des villes qui ont douze à quinze mille toises de pourtour ? Il vous faudra quatre-vingts ou cent fronts,

50 000 à 60 000 soldats de garnison, huit cents ou mille pièces d'artillerie en batterie. Mais 60 000 soldats sont une armée ; ne vaut-il pas mieux l'employer en ligne ? Cette objection est faite, en général, contre les grandes places fortes, mais elle est fautive en ce qu'elle confond un soldat avec un homme. Sans doute il faut pour défendre une grande capitale 50 000 à 60 000 hommes, mais non 50 000 à 60 000 soldats. Aux époques de malheurs et de grandes calamités, les États peuvent manquer de soldats, mais ne manquent jamais d'hommes pour leur défense intérieure. 50 000 hommes, dont 2 000 à 3 000 canonniers, défendront une capitale, en interdiront l'entrée à une armée de 3 000 à 400 000 hommes, tandis que 50 000 hommes, en rase campagne, s'ils ne sont pas des soldats faits et commandés par des officiers expérimentés, sont mis en désordre par une charge de 3 000 hommes de cavalerie. D'ailleurs, toutes les grandes capitales sont susceptibles de couvrir une partie de leur enceinte par des inondations, parce qu'elles sont toutes situées sur de grands fleuves, que les fossés peuvent être remplis d'eau, soit par des moyens naturels, soit par des pompes à feu. Des places si considérables, qui contiennent des garnisons si nombreuses, ont un certain nombre de positions dominantes, sans la possession desquelles il est impossible de se hasarder à entrer dans la ville. Mais, quel que fût le plan de campagne que l'on adoptât en 1815, quelque soin qu'on portât à approvisionner et à fournir de garnisons les quatre-vingt-dix places fortes des frontières de la France, si les ennemis commençaient les hostilités avant l'automne, Paris et Lyon étaient les deux points importants, et, tant qu'on les occuperait en force, la patrie ne serait pas perdue ni obligée de se mettre à la discrétion des ennemis.

VII. Le général du génie Haxo dirigea le système des fortifications de Paris. Il fit d'abord occuper les hauteurs de Montmartre, celles inférieures des Moulins, et le plateau depuis la butte Chaumont jusqu'aux hauteurs du Père-Lachaise. Quelques jours suffirent pour tracer ces ouvrages et leur donner une forme défensive. Il fit achever le canal de l'Ourcq, qui de Saint-Denis va au bassin de la Villette. Les officiers des ponts et chaussées furent chargés de ce travail ; ils s'en acquittèrent avec ce zèle et ce patriotisme qui les distinguent. Les terres étaient jetées sur la rive gauche pour former un rempart. Il fit construire sur la rive droite des demi-lunes couvrant les chaussées. La petite ville de Saint-Denis fut couverte par des inondations. Depuis les hauteurs du Père-Lachaise jusqu'à la Seine, la droite était appuyée à des ouvrages établis à l'Étoile, sous le canon de Vincennes, et à des redoutes dans le parc de Bercy ; une caponnière de huit cents toises joignait la barrière du Trône à la redoute de l'Étoile. Cette caponnière se trouva toute construite ; la chaussée était élevée et revêtue par deux bonnes murailles. Ces ouvrages étaient entièrement terminés et armés de six cents pièces au 1^{er} juin. Le général Haxo avait tracé les ouvrages de la rive gauche de la Seine depuis vis-à-vis Bercy jusqu'à la barrière au-delà de l'École militaire ; il fallait quinze jours pour les terminer. Ce système de fortifications sur les deux rives communiquait, en suivant la rive droite de la Seine, par Saint-

Cloud, Neuilly et Saint-Denis. La ville ainsi couverte sur les deux rives, on devait construire un fort enveloppant l'arc de triomphe de l'Étoile, appuyant sa droite aux batteries de Montmartre, et sa gauche à des ouvrages construits sur les hauteurs de la barrière de Passy, croisant leurs feux avec des ouvrages établis du côté de l'École militaire, sur l'autre rive ; enfin trois forts servant de réduits aux fronts de Belleville situés sur l'extrême crête du côté de Paris, de manière que les troupes pussent s'y rallier et empêcher l'ennemi, lorsqu'il aurait forcé l'enceinte, de découvrir Paris de ce côté.

Dans un système de fortifications permanentes pour cette ville, il faudrait étendre les inondations sur toutes les parties basses, et occuper par de petites places la tête de pont de Charenton et celle de Neuilly, c'est-à-dire la hauteur du Calvaire, afin que l'armée pût manœuvrer sur les deux rives de la Marne et de la Seine.

Les parcs d'artillerie, pour la rive droite et la rive gauche, furent séparés. Les calibres de 6, 12 et 18 furent adoptés pour la rive gauche : ceux de 4, 8, 16 et 24 pour la rive droite, afin d'éviter la confusion des calibres. Des généraux, des colonels, un grand nombre d'officiers d'artillerie, étaient uniquement attachés à la direction de ce service, ainsi que deux bataillons de canonniers de marine, venus des côtes de l'Océan, formant 1 600 hommes, quatorze compagnies d'artillerie de ligne, formant 1 500 hommes, et vingt compagnies d'artillerie de garde nationale, des volontaires de l'école de Charenton, de l'École polytechnique, des lycées ; ce qui faisait 5 000 ou 6 000 canonniers exercés, pouvant facilement servir mille pièces de canon. Quatre cents pièces de 24, 18, 12 et 6, en fer, étaient arrivées du Havre, provenant des arsenaux de la marine ; elles étaient mises en batterie ; six cents pièces de campagne en bronze avaient reçu la même destination. Vingt batteries de campagne attelées, formant quatre réserves de cinq batteries chacune, étaient disposées convenablement pour pouvoir se porter sur tous les points de la ligne, soit sur les retranchements de Belleville, soit sur les bords du canal de l'Ourcq, soit sur tout autre point qui serait fortement attaqué. Indépendamment de ces 6 000 canonniers, 50 000 hommes suffisaient pour la garde de l'enceinte, et Paris offrait une ressource assurée de plus de 100 000 hommes sans affaiblir l'armée de ligne.

VIII. Le général de division du génie Lery dirigea les travaux de Lyon. Cette place, située au confluent de la Saône et du Rhône, est forte par sa position. Il construisit une tête de pont aux Brotteaux, sur la rive gauche du Rhône, pour couvrir le pont Morand. Il couvrit le pont de la Guillotière par un tambour, et fit établir un pont-levis sur l'arche du milieu. Le faubourg de la Guillotière est hors de la défense de la ville, mais habité par une population pleine de patriotisme et de courage ; il jugea devoir le couvrir par un système de redoutes qui permît de le défendre longtemps. L'ancienne enceinte, sur la rive droite de la Saône, passe sur le sommet des collines et sur Pierre-Encise ; elle fut relevée, ainsi que celle entre Saône et Rhône. Le véritable point d'attaque de Lyon est sur ses fronts

entre les deux rivières ; l'ingénieur occupa en avant trois positions par des forts de campagne qui étaient flanqués par l'enceinte et qui se flanquaient entre eux. Cent cinquante pièces de canon de marine, venues de Toulon, et cent cinquante bouches à feu de campagne, en bronze, furent mises en batterie. Le 25 juin tous ces ouvrages étaient élevés, palissadés, armés. Un bataillon de canonniers de marine, fort de 600 hommes, neuf compagnies d'artillerie de la ligne, formant 1 000 hommes, et 900 canonniers tirés de la garde nationale, de l'École d'agriculture et des lycées, complétèrent le nombre des canonniers à 2 500 ; ce qui était plus qu'il ne fallait pour le service des pièces. Un nombreux état-major d'artillerie y était attaché, des magasins considérables d'approvisionnement y étaient formés. 15 000 à 20 000 hommes étaient suffisants pour défendre Lyon : on était assuré de 30 000 hommes sans affaiblir l'armée de ligne.

Chapitre III

PLAN DE CAMPAGNE

I. L'armée française pouvait-elle commencer les hostilités le 1^{er} avril ? — II. Exposé de trois plans de campagne : premier projet, rester sur la défensive, attirer les armées ennemies sous Paris et Lyon. — III. Second projet, prendre l'offensive le 15 juin et envahir la Belgique. — IV. Troisième projet, prendre l'offensive le 15 juin et, en cas d'insuccès, attirer les ennemis sous Paris et sous Lyon. L'Empereur adopte ce plan d'opérations.

I. L'Empereur, la nuit même de son arrivée à Paris, ordonna au général Exelmans de suivre, à la tête de 3 000 chevaux, la maison militaire du Roi, la prendre, la dissoudre ou la jeter promptement hors de la frontière. Mais cette maison militaire, composée d'éléments si hétérogènes, s'était dissoute d'elle-même. Les débris furent en partie cernés et désarmés à Béthune ; l'autre partie parvint jusqu'à Neuve-Église, où le comte d'Artois lui signifia l'ordre de licenciement. Le général Exelmans s'empara de tous les chevaux, des magasins et des bagages de ce corps ; les officiers et gardes, traqués par les paysans, jetaient leurs habits et se déguisaient sous toutes les formes pour se soustraire à l'indignation populaire.

Quelques jours après, le comte Reille se rendit en Flandre avec 12 000 hommes pour renforcer les troupes du comte d'Erlon, qui tenaient garnison sur cette frontière. L'Empereur délibéra alors si, avec ces 35 000 ou 36 000 hommes, il commencerait le 1^{er} avril les hostilités, en marchant sur Bruxelles et en ralliant l'armée belge sous ses drapeaux. Les armées anglaise et prussienne étaient faibles, disséminées, sans ordres, sans chefs et sans plan ; partie des officiers étaient en semestre ; le duc de Wellington était à Vienne, le maréchal Blücher était à Berlin. L'armée française pourrait être le 2 avril à Bruxelles. Mais, 1^o l'on nourrissait des espérances de paix ; la France la voulait, et aurait hautement blâmé un mouvement offensif prématuré ; 2^o pour réunir 35 000 ou 36 000 hommes, il eût fallu livrer à elles-mêmes les vingt-trois places fortes, de Calais à Philippeville, formant la triple ligne du Nord ; si l'esprit public sur cette frontière eût été aussi bon que sur celles d'Alsace, des Vosges, des Ardennes ou des Alpes, cela eût été sans inconvénient ; mais, les esprits étant divisés en

Flandre, il était impossible d'abandonner les places fortes aux gardes nationales locales ; il fallait un mois pour lever et y faire arriver, des départements voisins, des bataillons de gardes nationales d'élite pour remplacer les troupes de ligne ; 3° enfin le duc d'Angoulême marchait sur Lyon, les Marseillais sur Grenoble. La première nouvelle du commencement des hostilités eût encouragé les mécontents ; il était essentiel, avant tout, de chasser du territoire de l'Empire les Bourbons et de rallier tous les Français ; ce qui n'eut lieu que le 20 avril.

II. Dans le courant de mai, lorsque la France fut pacifiée et qu'il ne resta plus d'espoir de conserver la paix extérieure, les armées des puissances alliées étant en marche sur les frontières de la France, l'Empereur médita sur le plan de campagne qu'il devait adopter : il s'en présentait plusieurs.

Le premier, de rester sur la défensive, laissant les alliés prendre sur eux tout l'odieux de l'agression, s'engager entre nos places fortes, pénétrer sous Paris et Lyon, et là commencer sur ces deux bases une guerre vive et décisive. Ce projet avait bien des avantages. 1° Les alliés ne pouvant être prêts à entrer en campagne que le 15 juillet, ils n'arriveraient devant Paris et Lyon que le 15 août. Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e corps, les quatre corps de grosse cavalerie et la Garde se concentreraient sous Paris ; ces corps avaient au 15 juin 140 000 hommes sous les armes ; le 15 août ils en auraient 240 000. Le 1^{er} corps d'observation ou du Jura et le 7^e corps se concentreraient sous Lyon ; ils avaient au 15 juin 25 000 hommes sous les armes ; ils en auraient au 15 août 60 000. 2° Les fortifications de Paris et de Lyon seraient terminées et perfectionnées au 15 août. 3° À cette époque on aurait eu le temps de compléter l'organisation et l'armement des forces destinées à la défense de Paris et de Lyon, de réduire la garde nationale de Paris à 8 000 hommes, et de quadrupler les tirailleurs de cette capitale en les portant à 60 000 hommes ; ces bataillons de tirailleurs, ayant des officiers de la ligne, seraient d'un bon service ; ce qui, joint à 6 000 canonniers de la ligne, de la marine, de la garde nationale, et à 40 000 hommes des dépôts de soixante et dix régiments d'infanterie et de la Garde non habillés, appartenant aux corps de l'armée sous Paris, porterait à 116 000 hommes la force destinée à la garde du camp retranché de Paris. À Lyon, la garnison se composerait de 4 000 gardes nationaux, 12 000 tirailleurs, 2 000 canonniers et 7 000 hommes des dépôts des onze régiments d'infanterie de l'armée sous Lyon ; total, 25 000 hommes. 4° Les armées ennemies qui pénétreraient sur Paris par le Nord et par l'Est seraient obligées de laisser 200 000 hommes devant les quarante-deux places fortes de ces deux frontières. En évaluant à 600 000 hommes la force des armées ennemies, elles seraient réduites à 350 000 hommes à leur arrivée devant Paris. L'armée autrichienne, forte de 120 000 hommes, qui pénétrerait sur Lyon, serait obligée d'observer les dix places de la frontière du Jura et des Alpes : elle aurait à peine 80 000 hommes devant Lyon. 5° Cependant la crise nationale, arrivée à son comble, porterait une grande énergie en Normandie, en Bretagne, en Auvergne, en Berri, etc., de nombreux bataillons arriveraient tous les jours sous Paris et Lyon ; tout irait en augmentant du côté de la France, tout

déclinerait du côté des alliés. 6° 240 000 hommes de troupes de ligne dans les mains de l'Empereur, manœuvrant sur les deux rives de la Seine et de la Marne, sous la protection du vaste camp retranché de Paris, gardé par 116 000 hommes de troupes non mobiles, seraient vainqueurs des 400 000 coalisés. 60 000 hommes commandés par le maréchal Suchet, manœuvrant sur les deux rives du Rhône et de la Saône, sous la protection de Lyon, gardé par 25 000 hommes non mobiles, viendraient à bout de l'armée autrichienne. La cause sainte de la patrie triompherait.

III. Le second plan était de prévenir les coalisés et de commencer les hostilités avant qu'ils pussent être prêts. Or ils ne pouvaient commencer les hostilités que le 15 juillet ; il fallait donc entrer en campagne le 15 juin, battre l'armée anglo-hollandaise et l'armée prusso-saxonne en Belgique, avant que les armées russe, autrichienne, bavaroise, wurtembergeoise, etc., fussent arrivées sur le Rhin. Au 15 juin on pouvait réunir une armée de 125 000 hommes en Flandre, en laissant un rideau sur toute la frontière et de bonnes garnisons dans toutes les places fortes. 1° Si l'on battait l'armée anglo-hollandaise et prusso-saxonne, la Belgique se soulèverait, et son armée recruterait l'armée française. 2° La défaite de l'armée anglaise entraînerait la chute du ministère anglais, qui serait remplacé par des amis de la paix, de la liberté et de l'indépendance des nations ; cette seule circonstance terminerait la guerre. 3° Mais quand même la coalition continuerait à exister, l'armée victorieuse en Belgique, renforcée du 5^e corps, qui restait en Alsace, et des renforts qui seraient préparés aux dépôts et dans les places fortes, pendant juin et juillet, se porterait sur les Vosges, contre l'armée russe et autrichienne. 4° Les avantages de ce projet étaient nombreux ; il était conforme au génie de la nation, à l'esprit et aux principes de cette guerre ; il remédiait au terrible inconvénient, attaché au premier projet, d'abandonner la Flandre, la Picardie, l'Artois, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, sans tirer un coup de fusil. Mais pouvait-on, avec une armée de 125 000 hommes, battre les deux armées qui couvraient la Belgique, savoir : l'armée anglo-hollandaise, forte de 111 000 hommes sous les armes ; la seconde, l'armée prusso-saxonne, de 130 000 hommes ; total, 241 000 hommes ? On ne devait pas évaluer la force de ces armées par le rapport des nombres de 241 000 à 125 000, parce que les armées des alliés étaient composées de troupes plus ou moins bonnes, qu'un Anglais pouvait être compté pour un Français, deux Hollandais, Prussiens ou hommes de la Confédération, pour un Français ; qu'elles étaient sous des généraux différents, de nations divisées d'intérêts et de sentiments.

IV. Le mois de mai se passa dans ces méditations. L'insurrection de la Vendée affaiblit de 20 000 hommes l'armée de Flandre et la réduisit à 105 000 hommes. Ce fut un événement bien funeste, qui diminua les chances de succès. La guerre de la Vendée pouvait s'étendre ; si les alliés s'emparaient de plusieurs

provinces, ils pourraient y rallier des partisans des Bourbons ; quoique ces princes fussent antipathiques à la France, cependant la marche de l'ennemi sous Paris et sous Lyon leur serait favorable. D'un autre côté, la Belgique, les quatre départements du Rhin, tendaient les bras, appelaient à grands cris leur libérateur, et l'on avait des intelligences dans l'armée. Ces considérations décidèrent l'Empereur à adopter un troisième parti, celui d'attaquer le 15 juin les armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne, les séparer, les battre, et, s'il échouait, replier son armée sous Paris et Lyon. Sans doute que, après avoir éprouvé un échec, le retour au deuxième projet offrirait moins de chances de succès ; les alliés, provoqués le 15 juin, passeraient le Rhin quinze jours plus tôt ; l'occasion de réorganiser la garde nationale de Paris serait perdue ; aucun changement ne pouvait s'y faire en l'absence de l'Empereur. Ce prince était plein de confiance dans le succès définitif ; l'armée montrait beaucoup de bonne volonté, le peuple la plus grande énergie ; il se souvenait qu'en 1814 il avait, avec 40 000 hommes présents sous les armes, fait face à l'armée du maréchal Blücher et du prince de Schwarzenberg, où se trouvaient les deux empereurs et le roi de Prusse, et qui, réunies, étaient fortes de 250 000 hommes ; il les avait battues souvent ! À la bataille de Montmirail, les corps de Sacken, d'York et de Kleist étaient de 40 000 hommes : ils furent attaqués, battus, jetés au-delà de la Marne par 16 000 Français, savoir, la Garde à pied et à cheval, la division Ricard, de 1 150 hommes, et une division de cuirassiers ; dans le temps que le maréchal Blücher, avec 20 000 hommes, était contenu par le corps du duc de Raguse, de 4 000 hommes, et que l'armée de Schwarzenberg, de 100 000 hommes, l'était par les corps de Macdonald, d'Oudinot et de Gérard, moins de 18 000 hommes ! La France eût alors triomphé sans la trahison des hommes sur lesquels Napoléon avait le plus le droit de compter.

Le duc de Dalmatie fut nommé major général de l'armée ; il donna, le 2 juin, l'ordre du jour suivant, et immédiatement après partit de Paris pour visiter les places de Flandre et l'armée :

« La plus auguste cérémonie vient de consacrer nos institutions. L'Empereur a reçu, des mandataires du peuple et des députations de tous les corps de l'armée, l'expression des vœux de la nation entière sur l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, qui avait été envoyé à son acceptation, et un nouveau serment unit la France et l'Empereur. Ainsi les destinées s'accomplissent, et tous les efforts d'une ligue impie ne pourront plus séparer les intérêts d'un grand peuple du héros que les plus brillants triomphes ont fait admirer de l'univers.

C'est au moment où la volonté nationale se manifeste avec tant d'énergie que des cris de guerre se font entendre ; c'est au moment où la France est en paix avec toute l'Europe que des armées étrangères avancent sur nos frontières : quel est l'espoir de cette nouvelle coalition ? Veut-elle ôter la France du rang des nations ? Veut-elle plonger dans la servitude 28 millions de Français ? A-t-elle oublié que la première ligue qui fut formée contre notre indépendance servit à

notre agrandissement et à notre gloire ? Cent victoires éclatantes, que des revers momentanés et des circonstances malheureuses n'ont pu effacer, lui rappellent qu'une nation libre, conduite par un grand homme, est invincible !

Tout est soldat, en France, quand il s'agit de l'honneur national et de la liberté. Un intérêt commun unit aujourd'hui tous les Français. Les engagements que la violence nous avait arrachés sont détruits par la fuite des Bourbons du territoire français, par l'appel qu'ils ont fait aux armées étrangères pour remonter sur le trône qu'ils ont abandonné, et par le vœu unanime de la nation qui, en reprenant le libre exercice de ses droits, a solennellement désavoué tout ce qui a été fait sans sa participation.

Les Français ne peuvent recevoir des lois de l'étranger ; ceux mêmes qui y sont allés mendier un secours parricide ne tarderont pas à reconnaître et à éprouver, ainsi que leurs prédécesseurs, que le mépris et l'infamie suivent leurs pas, et qu'ils ne peuvent laver l'opprobre dont ils se couvrent qu'en rentrant dans nos rangs.

Mais une nouvelle carrière de gloire s'ouvre devant l'armée ; l'histoire consacrera le souvenir des faits militaires qui auront illustré les défenseurs de la patrie et de l'honneur national. Les ennemis sont nombreux, dit-on ; que nous importe ? il sera plus glorieux de les vaincre, et leur défaite en aura d'autant plus d'éclat. La lutte qui va s'engager n'est pas au-dessus du génie de Napoléon, ni au-dessus de nos forces. Ne voit-on pas tous les départements, rivalisant d'enthousiasme et de dévouement, former, comme par enchantement, cinq cents superbes bataillons de gardes nationales, qui déjà sont venus doubler nos rangs, défendre nos places et s'associer à la gloire de l'armée ? C'est l'élan d'un peuple généreux qu'aucune puissance ne peut vaincre et que la postérité admirera. Aux armes !

Bientôt le signal sera donné ; que chacun soit à son devoir. Du nombre des ennemis nos phalanges victorieuses vont tirer un nouvel éclat. Soldats ! Napoléon guide nos pas ; nous combattons pour l'indépendance de notre belle patrie ; nous sommes invincibles ! »

Chapitre IV

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE

I. État et position de l'armée française le 14 juin au soir. — II. État et position des armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne le 14 au soir. — III. Manœuvres et combats de la journée du 15 juin. — IV. Position des armées belligérantes dans la nuit du 15 au 16.

I. Le 4^e corps, commandé par le comte Gérard, partit de Metz le 6 juin, passa la Meuse et arriva le 14 à Philippeville. Le comte Belliard prit le commandement de Metz et de la frontière de la Sarre ; il eut soin de masquer le mouvement du 4^e corps, en occupant la frontière par des détachements des bataillons d'élite de gardes nationales tirés des garnisons de Metz, Longwy, Sarrelouis, etc., et par des corps francs, déjà habillés et organisés, levés dans ces départements. La Garde impériale quitta Paris le 8 juin et se porta sur Avesnes. Le 1^{er} corps partit des environs de Lille, et le 2^e corps de Valenciennes, pour se rendre entre Maubeuge et Avesnes. Les garnisons de toutes les places fortes, depuis Dunkerque, masquèrent ce mouvement en occupant les débouchés par de forts détachements ; de sorte que, au moment où les cantonnements de cette frontière se centralisaient, les avant-postes étaient triplés, et l'ennemi, trompé, croyait que toute l'armée se réunissait sur la gauche. Le 6^e corps partit de Laon et se porta sur Avesnes. Les quatre corps de réserve de cavalerie se concentrèrent sur la Sambre.

L'Empereur partit de Paris le 12 au matin, déjeuna à Soissons, coucha à Laon, donna ses derniers ordres pour l'armement de cette place, arriva le 13 à Avesnes.

Le 14 au soir l'armée campa sur trois directions : la gauche, forte de plus de 40 000 hommes, composée des 2^e et 1^{er} corps, sur la rive droite de la Sambre, à Ham-sur-Heure et à Solre-sur-Sambre ; le centre, de plus de 60 000 hommes, composé des 3^e et 6^e corps, de la Garde impériale et des réserves de cavalerie, à Beaumont, où fut placé le quartier général ; la droite, de plus de 15 000 hommes, formée du 4^e corps et d'une division de cuirassiers, en avant de Philippeville. Les camps étaient établis derrière des monticules à une lieue de la

frontière, de manière que les feux n'étaient pas aperçus de l'ennemi, qui effectivement n'en eut aucune connaissance. Le 14 au soir les appels constatèrent que la force de l'armée était de 123 404 hommes et de trois cent cinquante bouches à feu, ainsi qu'on va le voir dans le tableau ci-après :

AILE GAUCHE SUR LA RIVE DROITE DE LA SAMBRE	CENTRE A BEAUMONT	AILE DROITE EN AVANT DE PHILIPPEVILLE
2 ^e CORPS Infanterie 19 800 Cavalerie 1 400 Artillerie, génie, équipages (46 bouches à feu) 1 564	3 ^e CORPS Infanterie 13 200 Cavalerie 1 400 Artillerie, génie, équipages (38 bouches à feu) 1 292	4 ^e CORPS Infanterie 12 100 Cavalerie 1 400 Artillerie, génie, équipages (38 bouches à feu) 1 292
1 ^{er} CORPS Infanterie 17 600 Cavalerie 1 400 Artillerie, génie, équipages (46 bouches à feu) 1 564	6 ^e CORPS Infanterie 9 900 Cavalerie 1 400 Artillerie, génie, équipages (38 bouches à feu) 1 292	CAVALERIE DETACHÉE DU 4 ^e CORPS DE LA RÉSERVE DE CAVALERIE Cavalerie 1 400 Artillerie, équipages (6 bouches à feu) 150
	GARDE IMPÉRIALE Infanterie 12 000 Cavalerie 4 000 Artillerie, génie, équipages (26 bouches à feu) 2 400	
	RÉSERVE DE CAVALERIE 1 ^{er} CORPS. Cavalerie 2 500 Artillerie, équipages (12 bouches à feu) 300 2 ^e CORPS. Cavalerie 2 500 Artillerie, équipages (12 bouches à feu) 300 3 ^e CORPS. Cavalerie 3 300 Artillerie, équipages (12 bouches à feu) 300 4 ^e CORPS. Cavalerie 1 900 Artillerie, équipages (12 bouches à feu) 150 Grand parc, troupes d'artillerie, du génie et des équipages militaires 5 600	
FORCE TOTALE 43 328	FORCE TOTALE 63 734	FORCE TOTALE 16 342
Aile gauche	INFANTERIE CAVALERIE	ARTILLERIE, GÉNIE, ÉQUIP. MILIT.
Centre	37 400 2 300	3 128
Aile droite	35 100 17 000	11 634
TOTAL par arme	12 100 2 800	1 442
TOTAL GÉNÉRAL	84 600 22 600	16 204(1)
	123 404 hommes et 350 bouches à feu.	

Le 14 juin au soir l'Empereur parla à l'armée par l'ordre du jour suivant :

« Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décidèrent deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux ! nous crûmes aux protestations et aux serments des princes que nous laissâmes sur le trône !

Aujourd'hui cependant, coalisés contre nous, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre : eux et nous ne sommes-nous plus les mêmes hommes ?

Soldats, à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre deux ; à Montmirail, un contre six.

Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts !

Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la Confédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause de princes ennemis de la justice et des droits de tous les peuples. Ils savent que cette coalition est insatiable. Après avoir dévoré 12 millions de Polonais, 12 millions d'Italiens, 1 million de Saxons, 6 millions de Belges, elle devra dévorer les États du deuxième ordre de l'Allemagne.

Les insensés ! un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du peuple français sont hors de leur pouvoir ! S'ils entrent en France, ils y trouveront leur tombeau !

Soldats, nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir ; mais, avec de la constance, la victoire sera à nous : les droits, l'honneur et le bonheur de la patrie seront reconquis.

Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr ! »

II. Les armées ennemies étaient le 14 au soir fort tranquilles dans leurs cantonnements ; l'armée prusso-saxonne formait la gauche, et l'armée anglo-hollandaise la droite.

La première, commandée par le maréchal Blücher, était forte de 120 000 hommes, savoir : 85 000 d'infanterie, 20 000 de cavalerie, 15 000 d'artillerie, génie, équipages militaires, trois cents bouches à feu. Elle était divisée en quatre corps :

Le 1^{er}, commandé par le général Zieten, s'appuyait aux cantonnements anglais, bordait la Sambre, ayant son quartier général à Charleroi et Fleurus pour point de concentration ;

Le 2^e, sous les ordres du général Pirch, était cantonné sur la frontière aux environs de Namur, son point de concentration ;

Le 3^e, commandé par le général Thielemann, bordait la Meuse aux environs de Dinant et devait se concentrer à Ciney ;

Enfin le 4^e corps, sous les ordres du général Bülow, était en arrière des trois premiers ; son quartier général était à Liège.

Il fallait une demi-journée pour le rassemblement de chaque corps ; l'armée devait se réunir en arrière de Fleurus ; le 1^{er} corps s'y trouvait ; mais, pour y arriver, le 2^e, de Namur, avait huit lieues à faire ; le 3^e, de Ciney, avait quatorze lieues ; le 4^e, de Ham, en avait seize. Le quartier général du maréchal Blücher était à Namur, éloigné de seize lieues de celui du duc de Wellington, qui était à Bruxelles.

L'armée anglo-hollandaise, sous les ordres du duc de Wellington, était formée de vingt-quatre brigades, dont neuf anglaises, dix allemandes(2), cinq hollandaises et belges ; de onze divisions de cavalerie, composées de seize régiments anglais, neuf allemands(3), six hollandais. La force de l'armée anglo-hollandaise était de 104 200 hommes, savoir :

Anglais 37 000	22 000 d'infanterie.	
{ 10 000 de cavalerie.		
{ 5 000 d'artillerie, génie, équipages militaires.		
Allemands 42 000	32 000 d'infanterie	16 000 Hanovriens.
{ 6 000 Légion germanique.		
{ 4 000 Nassau.	6 000 Brunswick.	
	2 000 Hanovriens.	
{ 6 800 de cavalerie	3 000 Légion germanique.	
	1 800 Brunswick.	
{ 3 200 d'artillerie, génie, équipages militaires.		
Hollandais	19 000 d'infanterie.	
et Belges 25 200		
{ 3 200 de cavalerie.		
{ 3 000 d'artillerie, génie, équipages militaires.		
TOTAL GÉNÉRAL 104 200		
TOTAL par arme	73 000 hommes d'infanterie.	
{ 20 000 hommes de cavalerie.		
{ 11 200 hommes d'artillerie (ayant 255 bouches à feu), du génie et des équipages militaires.		

non compris huit régiments anglais venant d'Amérique, qui étaient débarqués à Ostende, et, en outre, un régiment anglais à Nieuport, un bataillon de vétérans à Ostende, et les 9^e, 25^e, 29^e et 37^e régiments anglais dans les places de la frontière de la Belgique, où des corps considérables de milice avaient été réunis. Les neuf brigades anglaises, les cinq brigades hanovriennes et les deux brigades de la légion germanique formaient six divisions, dites *anglaises* ; les cinq brigades hollandaises et la brigade de Nassau en formaient trois, dites *belges* ; les troupes de Brunswick en formaient une. Ces dix divisions étaient partagées en deux grands corps d'infanterie. Le 1^{er}, sous les ordres du prince d'Orange,

dont le quartier général était à Braine-le-Comte, se composait de cinq divisions dont deux anglaises, celle des gardes et la 3^e division, et des trois divisions belges ; leurs points de réunion étaient Enghien, Soignies, Braine-le-Comte et Nivelles. Le 2^e corps, commandé par lord Hill, dont le quartier général était à Bruxelles, se composait de cinq divisions, quatre anglaises et celle des troupes de Brunswick ; leurs points de réunion étaient Bruxelles, Ath, Hal et Gand. Lord Uxbridge commandait la cavalerie ; sa pointe de réunion était Grammont. Le parc général était cantonné autour de Gand. Il fallait une demi-journée à chaque division pour se rendre à son point de réunion.

Le point de concentration de l'armée était les Quatre-Bras, pour se trouver à deux lieues sur la droite de l'armée prussienne. Il y avait, du quartier général du prince d'Orange aux Quatre-Bras, six lieues ; de Nivelles, deux lieues et demie ; d'Enghien, treize lieues ; de Soignies, onze lieues ; de Bruxelles, grand quartier général de l'armée, huit lieues ; de Gand, dix-sept lieues ; de Grammont, treize lieues ; d'Ath, treize lieues. Il fallait donc aux deux armées deux jours entiers pour se rassembler sur un même champ de bataille ; réunies, elles présentaient une force de 224 000 hommes, savoir :

	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Bouches à feu
Anglo-Hollandais	75 000	20 000	11 200	255
Prusso-Saxons	85 000	20 000	5 000	288
TOTAUX	158 000	40 000	16 200	543
TOTAL GÉNÉRAL	224 000 hommes			

sans compter les quatorze régiments anglais à Ostende, dans les places ou nouvellement débarqués à Ostende, revenant d'Amérique, et 10 000 Prussiens, qui étaient en arrière entre le Rhin et la Meuse.

Dans la nuit du 14 au 15, des affidés, de retour au quartier général français à Beaumont, annoncèrent que tout était tranquille à Namur, Bruxelles et Charleroi ; ce fut un heureux présage. C'était déjà avoir obtenu un grand succès que d'être parvenu à dérober à l'ennemi les mouvements que faisait l'armée française depuis deux jours. L'armée prussienne se trouvait déjà placée dans l'obligation de prendre un point de rassemblement plus en arrière que Fleurus, ou de recevoir la bataille dans cette position sans pouvoir être secourue par l'armée anglo-hollandaise. Le caractère des généraux en chef ennemis était opposé : les habitudes de hussard du maréchal Blücher, son activité et son caractère hasardeux, contrastaient avec le caractère circonspect et les marches lentes du duc de Wellington. Si l'armée prusso-saxonne n'était pas la première attaquée, elle mettrait plus d'activité et d'empressement à courir au secours de l'armée anglo-hollandaise que celle-ci n'en mettrait à secourir le maréchal Blücher. Toutes les mesures de Napoléon avaient donc pour but d'attaquer d'abord les Prussiens.

III. Le 15, à la pointe du jour, les trois colonnes françaises se mirent en marche. L'avant-garde de la gauche, formée par la division du prince Jérôme, du 2^e corps, rencontra, au sortir de son camp, l'avant-garde du corps prussien du général Zieten ; elle la culbuta, s'empara du pont de Marchiennes et fit 500 prisonniers ; l'avant-garde prussienne se rallia sur Charleroi. Le corps de cavalerie du général Pajol, formant l'avant-garde du centre, se mit en mouvement à trois heures du matin ; il devait être soutenu par le corps d'infanterie du général Vandamme. De Beaumont à Charleroi il n'y a pas de chaussée pour faciliter le mouvement sur de mauvaises traverses, où l'on rencontrait à chaque pas des défilés. Le 3^e corps avait été campé à une lieue et demie sur la droite de Beaumont. À six heures du matin le comte Vandamme était encore dans son camp, quoiqu'il en dût partir en même temps que la cavalerie Pajol. L'Empereur, s'en étant aperçu, prit les devants avec sa Garde, et entra à midi dans Charleroi, étant précédé par la cavalerie légère du général Pajol, qui suivait l'ennemi le sabre à la main. Le corps du général Vandamme n'y arriva qu'à trois heures du soir. La droite, commandée par le comte Gérard, surprit de bonne heure le pont de Châtelet ; toute la colonne arriva dans la soirée.

De Charleroi à Bruxelles il y a quatorze lieues ; une chaussée y conduit et passe par Gosselies, Frasnes, les Quatre-Bras, Genappe et Waterloo. À cinq cents toises de distance de Charleroi, une autre chaussée prend à droite et se dirige par Gilly sur Namur, éloigné de huit lieues de Charleroi. Le corps de Zieten, instruit par ses hussards du mouvement de l'armée française, évacua en toute hâte Charleroi par ces deux routes : une division se retira par la chaussée de Bruxelles et s'arrêta à Gosselies ; une autre prit la route de Namur et s'arrêta à Gilly. Le général Pajol suivit l'ennemi sur la route de Namur ; le général Clary, avec une brigade de hussards, le suivit sur celle de Bruxelles. Les troupes escarmouchaient sur ces deux routes. Le général Clary, n'étant pas assez fort, fut soutenu par le général Lefebvre-Desnoëttes avec la cavalerie légère de la Garde et ses deux batteries. La division Duhesme, de la jeune Garde à pied, se mit en réserve en arrière de la cavalerie Pajol, et détacha un régiment pour aller en position à mi-chemin de Charleroi à Gosselies, servant de réserve à la cavalerie du général Lefebvre-Desnoëttes. À l'arrivée du 3^e corps et des réserves du maréchal Grouchy, l'ennemi évacua Gilly et prit position aux bois en avant de Fleurus. Le comte Reille passa la Sambre sur le pont de Marchiennes et se porta sur Gosselies pour y prendre la route de Bruxelles. Le général comte d'Erlon eut ordre de le soutenir. Le général Reille s'empara de Gosselies après une légère résistance.

Le maréchal Ney venait d'arriver sur le champ de bataille : l'Empereur lui donna aussitôt l'ordre de se rendre à Gosselies, d'y prendre le commandement de toute la gauche, composée des 2^e et 1^{er} corps de la division de cavalerie de Lefebvre-Desnoëttes et du corps de grosse cavalerie du général Kellermann, formant en tout 47 800 hommes, de donner tête baissée sur tout ce qu'il rencontrerait sur la route de Gosselies à Bruxelles, de prendre position à cheval

sur cette route au-delà des Quatre-Bras, et de s'y tenir militairement, en tenant de fortes avant-gardes sur les routes de Bruxelles, de Namur et de Nivelles.

La division du corps du général Zieten qui avait défendu Gosselies se retira par un à-gauche sur Fleurus ; le comte Reille la fit suivre par sa troisième division, que commandait le général Girard, et, avec sa cavalerie et ses trois autres divisions, marcha sur les Quatre-Bras. Le prince Bernard de Saxe commandait une brigade de 4 000 hommes de troupes de Nassau (c'était la 2^e de la 3^e division belge) ; dès qu'il entendit le bruit du canon du côté de Charleroi et qu'il fut instruit de la retraite du corps du général Zieten, il se porta sur Frasnes et s'y établit à 1 000 toises en avant des Quatre-Bras, à cheval sur la route de Bruxelles. Le général Lefebvre-Desnoëttes, après une légère canonnade, l'ayant menacé de le tourner et de le couper des Quatre-Bras, l'obligea de faire sa retraite ; il prit position entre les Quatre-Bras et Genappe.

Le comte Reille marchait sans obstacle avec son infanterie pour camper en avant des Quatre-Bras, lorsqu'il fut rejoint par le maréchal Ney, lequel, ayant entendu la canonnade sur Fleurus et reçu le rapport du général Girard, qu'il y avait des forces considérables dans cette direction, crut prudent de prendre position, son avant-garde à Frasnes, ayant des vedettes sur les Quatre-Bras. Les corps de Vandamme et de Grouchy étaient réunis à Gilly ; trompés par de faux rapports, ils avaient perdu trois heures, dans l'opinion que 200 000 Prussiens étaient derrière les bois et en avant de Fleurus. L'Empereur alla lui-même reconnaître l'ennemi, et, jugeant que ces bois n'étaient garnis que par deux divisions du corps de Zieten, 18 000 à 20 000 hommes, il ordonna aussitôt de marcher en avant. L'ennemi se mit en retraite ; on le poursuivit vivement. Une charge des quatre escadrons de service, conduits par l'aide de camp Letort, enfonça deux carrés, détruisit le 28^e régiment prussien, mais l'intrépide Letort fut blessé à mort. Ce général était un des officiers de cavalerie les plus distingués : on n'était pas plus brave ; nul officier ne possédait au plus haut degré l'art d'enlever une charge et de communiquer l'étincelle électrique aux hommes comme aux chevaux ; à sa voix, à son exemple, les plus timides devenaient intrépides. À la nuit, les corps de Vandamme et de Grouchy prirent position dans les bois de Tailleynet(4) et de Lambusart, près de Fleurus.

IV. Pendant la nuit du 15 au 16, le quartier général français fut à Charleroi, celui du maréchal Blücher à Namur, celui du duc de Wellington à Bruxelles. Le 1^{er} corps de l'armée prusso-saxonne, commandé par le général Zieten, affaibli de 2 000 hommes qu'il avait perdus dans la journée, était concentré sur les hauteurs en arrière de Fleurus, occupant ce village par un détachement. Le 2^e corps, qui s'était rallié à Namur, marcha toute la nuit, pour rejoindre le 1^{er} à Sombreffe. Le 3^e corps s'était rassemblé, partie à Namur, partie à Ciney ; la première partie marcha toute la nuit et arriva à Sombreffe dans la matinée du 16 ; la deuxième partie ne put arriver que le 16 après midi, pendant la bataille. Le 4^e corps, commandé par le général Bülow, n'ayant reçu l'ordre de se

concentrer que fort tard, vu les distances, ne put se mettre en marche que le 16 ; il n'arriva à Gembloux, à deux lieues de Sombreffe, qu'après la perte de la bataille, dans la nuit du 16 au 17.

Le 15, sur les sept heures du soir, le duc de Wellington avait reçu un courrier du maréchal Blücher qui lui annonçait que les hostilités étaient commencées, qu'une forte reconnaissance française avait sabré quelques-uns de ses avant-postes. Cela ne lui parut exiger aucune disposition, si ce n'est l'ordre sur toute la ligne de se tenir sur ses gardes. À onze heures du soir un deuxième courrier du maréchal Blücher lui avait apporté la nouvelle que les Français étaient entrés à Charleroi à onze heures du matin le 15, et marchaient en front de bandière sur Bruxelles ; que tout l'espace compris entre Marchiennes, Charleroi et Châtelet était couvert de ponts et de troupes ; que l'armée française était, disait-on, forte de 150 000 hommes ; que l'Empereur était à sa tête. Wellington expédia aussitôt dans tous les cantonnements l'ordre de les lever, de réunir chaque division à son point de concentration et d'y attendre de nouveaux ordres. La 3^e division belge, qui, seule de l'armée anglo-hollandaise, occupait des cantonnements éloignés de moins de six lieues des Quatre-Bras, pouvait seule y être arrivée dans la matinée du 16 ; quatre autres divisions, qui étaient éloignées de moins de neuf lieues, pouvaient y être arrivées dans la soirée du même jour ; mais le reste de l'armée, éloigné de douze, treize, quatorze, dix-sept, dix-neuf lieues, ne pouvait y être réuni que dans la nuit du 16 au 17 et dans la journée du 17. L'artillerie et la cavalerie étaient dans ce cas ; et, réunie aux Quatre-Bras, l'armée anglo-hollandaise serait encore éloignée de deux lieues de Fleurus. Dans la nuit la générale battit à Bruxelles ; la division de Brunswick et la 5^e division anglaise, qui s'y trouvaient, se mirent en marche pour les Quatre-Bras dans la matinée.

L'armée française passa la nuit sur trois colonnes. La gauche, commandée par le maréchal Ney, avait son quartier général à Gosselies, ses vedettes sur les Quatre-Bras, son avant-garde à Frasnes ; le 2^e corps entre Frasnes et Gosselies, ayant en avant-garde la division du général Girard à sa droite, sur la route de Fleurus ; le 1^{er} corps en colonne, de Marchiennes à Gosselies. Le centre, composé par la réserve de cavalerie et le 3^e corps, était campé dans les bois entre Fleurus et Charleroi ; la Garde était en colonne sur la route de Charleroi à Gilly, et le 6^e corps en avant de Charleroi. La 3^e colonne, formant la droite, était en avant du pont de Châtelet. Toute l'armée était ainsi réunie, ayant passé la Sambre sur trois ponts : la gauche sur celui de Marchiennes, éloigné de 2 000 toises de celui de Charleroi, sur lequel avait passé le centre, et celui-ci éloigné de 3 000 toises du pont de Châtelet, sur lequel avait passé la droite. L'armée française bivouaqua, dans la nuit du 15 au 16, dans un carré de quatre lieues de côté ; elle était également en mesure d'appuyer sur l'armée prusso-saxonne ou sur celle anglo-hollandaise ; elle se trouvait déjà placée entre elles. Les deux armées ennemies étaient surprises, leurs communications déjà fort gênées. Toutes les manœuvres de l'Empereur avaient réussi à souhait ; il était désormais le maître d'attaquer en détail les armées ennemies ; il ne leur restait, pour éviter ce malheur, le plus grand de tous, que le parti de céder le terrain et de se réunir

Notes

(1) Les canonniers, les soldats du train d'artillerie, les pontonniers, les sapeurs, les mineurs, les soldats des équipes militaires, c'est-à-dire ceux qui portent les vivres, les ambulances, sont compris dans ce nombre ; tout était en régime en France. Il n'y a que les palefreniers et postillons des officiers qui, n'étant pas gagés par l'État, n'y sont pas compris. Il y a quinze ans, les charretiers d'artillerie, ceux des vivres, tous les transports militaires, les infirmiers, n'étaient point compris sur les états de situation, n'étant ni soldés ni habillés par l'État, mais par les entrepreneurs, ce qui formait un vingtième de différence dans les situations. Une armée qui, sur les états de situation d'aujourd'hui, est portée pour 120 000 hommes, n'aurait été portée sur les états de situation d'alors que pour 114 000. Les Anglais sont dans ce cas. Ainsi une armée anglaise qui serait portée à 114 000 hommes sur les états de situation serait effectivement de 120 000 hommes. Dans cette armée, il y avait 46 hommes par bouche à feu de troupes d'artillerie ou du génie compris les trains de ces deux armes et des équipages militaires, savoir : 34 hommes par pièce avec les corps d'armée et 12 avec le parc. L'état-major d'artillerie, l'état-major du génie, les canonniers qui servent les pièces, les soldats du train qui conduisent les pièces et les voitures d'artillerie, les sapeurs, les mineurs et ouvriers, et les deux compagnies d'équipages militaires attachées à chaque corps d'armée, sont compris dans le premier nombre. Les pontons, les équipages de pont, les ouvriers du parc, les soldats du train attachés au double approvisionnement, aux caissons et aux autres voitures du parc, la réserve des sapeurs et des mineurs, les ouvriers du génie et les hommes des compagnies équipages militaires de réserve comptent dans le second nombre ; de sorte que cette armée de 120 000 hommes n'était réellement que de 114 000 combattants et 350 bouches à feu.

(2) Savoir : 2 légions germaniques à la solde de l'Angleterre, 5 légions hanovriennes, 2 légions de Nassau, 1 légion de Brunswick.

(3) Savoir : 5 légions germaniques, 3 légions hanovriennes, 3 légions de Brunswick.

(4) Le texte porte *Trichenaye*, qui ne se trouve sur aucune des cartes consultées. Il a paru que la position ainsi indiquée devait être celle de *Tailenet* (note de la commission de publication).

Chapitre V

BATAILLE DE LIGNY

I. Marche de l'armée française pour livrer bataille à l'armée prusso-saxonne. — II. Bataille de Ligny (16 juin). — III. Combat des Quatre-Bras (16 juin). — IV. Position des armées dans la nuit du 16 au 17. — V. Leurs manœuvres dans la journée du 17. — VI. Leurs positions dans la journée du 17 au 18.

1. Le maréchal Ney reçut de nouveau l'ordre, dans la nuit, de se porter le 16, à la pointe du jour, en avant des Quatre-Bras, d'occuper une bonne position à cheval sur la route de Bruxelles, en gardant les chaussées de Nivelles et de Namur par ses flanqueurs de gauche et de droite. Le comte de Flahaut, aide de camp général, fut chargé de le lui réitérer, et demeura toute la journée avec lui. La division du général Girard, la troisième du 2^e corps, qui était en observation vis-à-vis Fleurus, reçut l'ordre de rester dans sa position, devant opérer sous les ordres immédiats de l'Empereur, qui, avec le centre et la droite de l'armée, marcha pour combattre l'armée prussienne, avant que son 4^e corps, commandé par le général Bülow, l'eût jointe, et que l'armée anglo-hollandaise fût rassemblée sur sa droite, à portée de la soutenir.

Les tirailleurs se rencontrèrent au village de Fleurus. Après quelques coups de canon, ceux de l'ennemi se replièrent sur leur armée, qu'on aperçut alors en ordre de bataille, la gauche au village de Sombreffe, à cheval sur la chaussée de Namur, le centre au village de Ligny, la droite au village de Saint-Amand, les réserves sur les hauteurs du moulin à vent de Brye, occupant une ligne de bataille de 3 000 toises. L'armée française fit halte et se forma (il était dix heures du matin) : le 3^e corps en avant de Fleurus, ayant à 1 200 toises sur sa gauche la division Girard ; le 4^e corps au centre ; le maréchal Grouchy avec les corps de cavalerie de Pajol et d'Exelmans formant la droite. La Garde, cavalerie, infanterie, artillerie, et le corps des cuirassiers de Milhaud, se formèrent en deuxième ligne, sur le rideau qui domine la plaine derrière Fleurus.

L'Empereur, peu accompagné, parcourut la chaîne des vedettes, monta sur des hauteurs et des moulins à vent, et reconnut parfaitement la position de

l'armée ennemie ; elle présentait une force certainement supérieure à 80 000 hommes. Son front était couvert par un ravin profond, sa droite était en l'air. La ligne de bataille était perpendiculaire à la chaussée de Namur, aux Quatre-Bras, et dans la direction du village de Sombreffe à celui de Gosselies ; le point des Quatre-Bras était perpendiculaire derrière le milieu de la ligne. Il était évident que le maréchal Blücher ne s'attendait pas à être attaqué ce jour même ; il croyait avoir le temps de compléter le rassemblement de son armée et d'être appuyé sur sa droite par l'armée anglo-hollandaise, qui devait déboucher sur les Quatre-Bras par les chaussées de Bruxelles et de Nivelles, dans la journée du 17.

Un officier d'état-major de la gauche fit le rapport que le maréchal Ney, au moment où il prenait les armes pour marcher à la position en avant des Quatre-Bras, avait été arrêté par la canonnade qui s'était fait entendre sur son flanc droit et par les rapports qu'il avait reçus ; que les armées anglo-hollandaise et prussosaxonne avaient déjà opéré leur réunion aux environs de Fleurus ; que, dans cet état de choses, s'il continuait son mouvement, il serait tourné ; que, du reste, il était prêt à exécuter les ordres que l'Empereur lui enverrait aussitôt qu'il connaîtrait ce nouvel incident. L'Empereur le blâma d'avoir déjà perdu huit heures ; ce qu'il prétendait être un nouvel incident était ce qui existait depuis la veille. Il lui réitéra l'ordre de se porter en avant des Quatre-Bras, et, aussitôt qu'il y aurait pris position, de détacher une colonne de 8 000 hommes d'infanterie avec la division de cavalerie Lefebvre-Desnoëttes et vingt-huit pièces de canon par la chaussée des Quatre-Bras à Namur, qu'elle quitterait au village de Marbais pour attaquer les hauteurs de Brye, sur les derrières de l'armée ennemie ; ce détachement parti, il lui resterait encore dans sa position des Quatre-Bras 32 000 hommes et quatre-vingts pièces de canon⁽¹⁾ ; ce qui était suffisant pour tenir en échec les cantonnements de l'armée anglaise qui pourraient arriver dans la journée du 16. Le maréchal Ney reçut cet ordre à onze heures et demie ; il était avec son avant-garde près de Frasnes. Il devait avoir pris à midi sa position en avant des Quatre-Bras : or des Quatre-Bras aux hauteurs de Brye il y a 4 000 toises ; la colonne qu'il détacherait sur les derrières du maréchal Blücher devait donc arriver avant deux heures au village de Marbais.

II. La ligne qu'occupait l'armée près de Fleurus n'était pas offensive. Une partie était masquée ; l'armée prussienne dut être sans inquiétude. Mais à deux heures l'Empereur ordonna un changement de front sur Fleurus la droite en avant. Cette manœuvre porta le 3^e corps à deux portées de canon de Saint-Amand, le 4^e à deux portées de canon de Ligny, la droite à deux portées de canon de Sombreffe. Le général Girard, avec la troisième division du 2^e corps, se trouva être en potence sur l'extrémité de la droite de l'armée prussienne. Le ravin qui couvrait le front de la position de l'ennemi prenait naissance entre le 3^e corps et la division Girard, de sorte que cette division était sur la rive gauche de ce ravin. La Garde et la cavalerie Milhaud firent la même manœuvre, et se trouvèrent en deuxième ligne à 600 toises, derrière le 3^e et le 4^e corps. Le 9^e

corps, qui était en route de Charleroi, reçut ordre d'accélérer sa marche et de prendre position en avant de Fleurus, en réserve générale. Tout annonçait la perte de l'armée prussienne. Le comte Gérard s'étant approché de l'Empereur pour lui demander quelques instructions pour l'attaque du village de Ligny, ce prince lui dit : « Il se peut que dans trois heures le sort de la guerre soit décidé. Si Ney exécute bien ses ordres, il ne s'échappera pas un canon de l'armée prussienne ; elle est prise en flagrant délit(2). »

À trois heures après midi le 3^e corps aborda le village de Saint-Amand. Un quart d'heure après le 4^e corps aborda le village de Ligny, et le maréchal Grouchy replia la gauche de l'armée prussienne. Toutes les positions et maisons situées sur la droite du ravin furent emportées, et l'armée ennemie rejetée sur la rive gauche. Le reste du 3^e corps de l'armée prussienne arriva pendant la bataille par le village de Sombreffe ; ce qui porta la force de l'armée ennemie à 90 000 hommes. L'armée française, y compris le 6^e corps, qui resta constamment en réserve, était de 70 000 hommes ; moins de 60 000 donnèrent. Le village de Ligny fut pris et repris quatre fois. Le comte Gérard s'y couvrit de gloire et y montra autant d'intrépidité que de talent. L'attaque fut plus faible au village de Saint-Amand, qui fut aussi pris et repris ; mais il fut emporté par le général Girard, qui, ayant reçu l'ordre d'avancer par la gauche du ravin avec sa division, la troisième du 2^e corps, y déploya cette intrépidité dont il a donné tant d'exemples dans sa carrière militaire. Il culbuta à la baïonnette tout ce qui voulait s'opposer à sa marche, et s'empara de la moitié du village ; mais il tomba blessé à mort. Le 3^e corps se maintint dans l'autre partie de ce village.

Il était cinq heures et demie ; l'Empereur faisait exécuter plusieurs manœuvres à l'infanterie de sa Garde pour la porter sur Ligny, lorsque le général Vandamme donna avis qu'une colonne de 30 000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, s'avancait sur Fleurus ; qu'on l'avait d'abord prise pour la colonne détachée de la gauche ; mais, outre qu'elle était beaucoup plus forte, elle venait par une route différente ; que les troupes du général Girard, l'ayant reconnue pour ennemie, avaient en conséquence abandonné l'extrémité du village, et avaient pris position au bois pour couvrir Fleurus ; que son corps d'armée même en était ébranlé, et que, si la réserve n'arrivait pas pour arrêter cette colonne, il serait obligé d'évacuer Saint-Amand et de battre en retraite. Ce rapport parut inexplicable. La colonne avait donc passé entre le maréchal Ney et le maréchal Blücher, ou bien entre les Quatre-Bras et Charleroi. Toutefois, l'avis s'en répétant, l'Empereur arrêta la marche de la Garde et envoya en toute diligence son aide de camp le général Dejean, officier de confiance, pour reconnaître le nombre, la force et les intentions de cette colonne. Une heure après on sut que cette colonne, prétendue anglaise, était le 1^{er} corps, commandé par le comte d'Erlon, qui, ayant été laissé en réserve à deux lieues et demie des Quatre-Bras, accourait pour soutenir l'attaque de Saint-Amand ; que la division Girard, détrompée, avait repris sa position, et le 3^e corps sa contenance. La Garde

continua alors son mouvement sur Ligny. Le général Pécheux, à la tête de sa division, passa le ravin ; le comte Gérard, toute la Garde, infanterie, cavalerie, artillerie, et les cuirassiers Milhaud, appuyèrent son mouvement. Toutes les réserves de l'ennemi furent culbutées à la baïonnette ; le centre de sa ligne fut percé. Quarante pièces de canon, huit drapeaux ou étendards, bon nombre de prisonniers, sont les trophées de cette journée. Le maréchal Grouchy, les généraux Exelmans et Pajol se sont fait remarquer par leur intrépidité. Le lieutenant général Monthion fut dans la nuit chargé de poursuivre la gauche des Prussiens.

L'ennemi, dans ses rapports officiels, fait monter sa perte à 25 000 hommes tués, blessés ou prisonniers, sans compter 20 000 hommes qui se débandèrent et ravagèrent les rives de la Meuse jusqu'à Liège. La Garde et le 6^e corps ne firent aucune perte ; elle fut considérable au 4^e corps et aux corps de cavalerie d'Exelmans et de Pajol, et beaucoup moins considérable au 3^e corps. La division Girard fut celle qui perdit davantage. La perte totale fut de près de 6 950 hommes tués ou blessés(3). Plusieurs généraux ennemis furent tués ou blessés. Le maréchal Blücher fut culbuté par une charge de cuirassiers et foulé aux pieds des chevaux ; mais les cuirassiers français continuèrent leur charge sans le voir : il faisait déjà nuit. Ce maréchal parvint à se sauver, froissé et à moitié estropié. La disproportion que l'on remarque entre les pertes des armées prussienne et française provient de ce que les réserves de l'armée française furent tenues pendant toute la bataille hors de la portée du canon, de ce que les 3^e et 4^e corps, qui étaient en première ligne, étaient masqués par des plis du terrain ; tandis que l'armée prussienne était toute massée sur l'amphithéâtre qui va de Saint-Amand et Ligny aux hauteurs de Brye. Tous les boulets de l'armée française qui manquaient les premières lignes frappaient dans les réserves : pas un coup n'était perdu.

Le général Girard s'était distingué au passage du Tessin en 1800 ; il avait beaucoup contribué au gain de la bataille de Lutzen en 1813 ; c'était un des plus intrépides soldats de l'armée française ; il avait éminemment le feu sacré.

L'Empereur, satisfait du comte Gérard, commandant le 4^e corps, lui destinait le bâton de maréchal de l'Empire ; il le considérait comme une des espérances de la France.

III. Le prince d'Orange, dont le quartier général était à Braine-le-Comte, ne reçut qu'à la pointe du jour, le 16, l'ordre du duc de Wellington de réunir ses troupes. Il se porta avec la 2^e brigade de la 3^e division belge aux Quatre-Bras pour soutenir une des brigades que commandait le prince Bernard de Saxe, qui, dès le 15, avait défendu Frasnes et avait pris position entre les Quatre-Bras et Genappe. Le prince d'Orange resta toute la matinée avec 8 000 ou 9 000 Belges ou troupes de Nassau, infanterie, cavalerie, artillerie, sur cette position importante. Il savait que tous les cantonnements de l'armée anglo-hollandaise étaient levés et se dirigeaient par les routes de Bruxelles et de Nivelles sur les

Quatre-Bras. Il sentait toute l'importance de cette position, puisque, si les alliés la perdaient, tous leurs cantonnements venant par la chaussée de Nivelles ne pourraient faire leur jonction que par la traverse et derrière Genappe. Si donc le maréchal Ney eût exécuté ses ordres et se fût porté avec ses 43 000 hommes, à la pointe du jour du 16, sur les Quatre-Bras, il se fût emparé de cette position, et, avec sa nombreuse cavalerie et son artillerie légère, il eût mis en déroute et éparpillé cette division ; bien plus, il pouvait attaquer les divisions de l'armée anglaise en marche, isolées sur les chaussées de Nivelles et de Bruxelles. À midi ce maréchal, ayant reçu de nouveau l'ordre que l'Empereur lui envoya de Fleurus, marcha avec trois divisions d'infanterie du 2^e corps, la division de cavalerie légère et une division des cuirassiers de Kellermann, formant 16 000 hommes d'infanterie, 3 000 hommes de cavalerie et quarante-quatre pièces de canon (21 000 ou 22 000 hommes). Il laissa en réserve en avant de Gosselies, pour observer Fleurus et assurer sa retraite, le 1^{er} corps, fort de 16 000 hommes d'infanterie, la division de cavalerie légère de la Garde, du général Lefebvre-Desnoëttes, et une division des cuirassiers de Kellermann, formant un total de 16 000 hommes d'infanterie, 4 500 hommes de cavalerie et soixante-quatre bouches à feu. Ses tirailleurs engagèrent le combat à deux heures ; mais ce ne fut qu'à trois heures, lorsque la canonnade de la bataille de Ligny se fit entendre dans toute sa force, qu'il aborda franchement l'ennemi. Le prince d'Orange et sa division furent bientôt culbutés ; mais elle fut soutenue par la division du prince de Brunswick et la 5^e division anglaise, qui arrivaient en toute hâte et mal en ordre. Ces deux divisions étaient parties de Bruxelles à neuf heures du matin et avaient fait huit lieues ; elles n'avaient ni artillerie ni cavalerie. Le combat se renouvela avec chaleur. L'ennemi avait la supériorité du nombre, puisque la deuxième ligne du maréchal Ney était à trois lieues en arrière ; mais l'artillerie et la cavalerie françaises étaient beaucoup plus nombreuses. Les troupes de Brunswick, repoussées comme celles de Nassau, laissèrent beaucoup de morts, parmi lesquels le prince régnant de Brunswick. Le 42^e régiment écossais, de la division Picton, s'étant mis en carré pour soutenir une charge de cuirassiers, fut enfoncé et taillé en pièces ; son colonel fut tué, son drapeau fut pris. Les tirailleurs français arrivaient déjà à la ferme des Quatre-Bras, lorsque la division des gardes anglaises n^o 1 et la division Alten n^o 3 arrivèrent au pas de course par la chaussée de Nivelles ; elles étaient également sans artillerie et sans cavalerie⁽⁴⁾. Alors le maréchal Ney sentit le besoin de sa seconde ligne. Il l'envoya chercher, mais il était trop tard ; il était six heures ; elle ne pouvait arriver sur le champ de bataille que vers huit heures. Le maréchal se battit cependant avec son intrépidité ordinaire ; les troupes françaises se couvrirent de gloire, et l'ennemi, quoique double en infanterie, continuant à être fort inférieur en cavalerie et en artillerie, ne put faire aucun progrès ; mais il profita du bois qui flanquait sa position et la conserva jusqu'à la nuit. Le maréchal Ney prit son quartier général à Frasnes, à 1 000 toises des Quatre-Bras, et sa ligne de bataille à deux portées de canon de l'armée ennemie. Il fut joint par le 1^{er} corps, que commandait le comte d'Erlon, dont le mouvement par Saint-Amand ne retarda

l'arrivée que d'une demi-heure.

La perte de l'armée anglo-hollandaise est portée à 9 000 hommes⁽⁵⁾ dans les récits officiels. La perte de l'armée française a été de 3 400 hommes⁽⁶⁾. On sent facilement la cause de cette disproportion de pertes, lorsqu'on réfléchit que l'armée anglo-hollandaise, privée d'artillerie et de cavalerie, dut rester en masse sous la mitraille de cinquante pièces de canon qui ne cessèrent pas de tirer depuis trois heures après midi jusqu'à huit heures du soir.

IV. Le 3^e corps de l'armée française bivouaqua sur le champ de bataille en avant de Saint-Amand, le 4^e corps en avant de Ligny, le maréchal Grouchy à Sombreffe, la Garde impériale sur les hauteurs de Brye, la cavalerie légère ayant des avant-postes sur la chaussée de Namur, le 6^e corps en réserve derrière Ligny. Le maréchal Blücher battit en retraite sur Wavre en deux colonnes, l'une par Tilly, l'autre par Gembloux, où arriva à onze heures du soir, venant de Liège, le 4^e corps, commandé par le général Bülow. Les fuyards prussiens couvraient tout le pays et y commettaient les plus horribles ravages ; Namur, les pays entre la Sambre et la Meuse, en étaient victimes. La défaite de ces oppresseurs de la Belgique et de la rive gauche du Rhin remplissait d'espoir et de joie les habitants de ces treize départements, qui se voyaient déjà restitués à la grande famille de leur affection.

Le duc de Wellington passa la nuit aux Quatre-Bras ; les troupes anglaises continuèrent à lui arriver par les deux chaussées ; elles étaient harassées de fatigue ; elles avaient été en route la nuit du 15 au 16, la journée du 16 et la nuit du 16 au 17.

V. Le maréchal Ney reçut ordre de se porter sur les Quatre-Bras à la pointe du jour, et d'attaquer vivement l'arrière-garde anglaise, dans le temps que le comte de Lobau, avec deux divisions d'infanterie de son corps, sa cavalerie légère et les cuirassiers de Milhaud, se porterait, par la chaussée de Namur, sur les Quatre-Bras, et attaquerait l'armée anglaise par son flanc gauche. Le maréchal Grouchy partit avec le corps de cavalerie d'Exelmans, de Pajol, le 3^e et le 4^e corps d'infanterie et la division Teste du 6^e corps. Il lui fut recommandé de poursuivre l'armée prussienne l'épée dans les reins, afin de l'empêcher de se rallier, et il reçut l'ordre positif de se tenir toujours entre la chaussée de Charleroi à Bruxelles et le maréchal Blücher, afin d'être constamment en communication et en mesure de se réunir sur l'armée. Il était probable que le maréchal Blücher se retirerait sur Wavre : il fallait qu'il y fût en même temps que lui. Si l'ennemi continuait à marcher sur Bruxelles et qu'il passât la nuit couvert par la forêt de Soigne, il le fallait suivre jusqu'à la lisière de la forêt ; s'il se retirait sur la Meuse, pour couvrir ses communications avec l'Allemagne, il fallait le faire observer par l'avant-garde du général Pajol, et occuper Wavre avec la cavalerie d'Exelmans, le 3^e et le 4^e corps d'infanterie, afin de se trouver en communication avec le quartier général, qui marchait par la chaussée de

Charleroi sur Bruxelles. La troisième division du 2^e corps, qui avait beaucoup souffert à la bataille de Ligny, resta pour garder le champ de bataille et porter secours aux blessés. Ainsi l'armée française marchait en deux colonnes sur Bruxelles, l'une de 62 000 hommes et l'autre de 34 000.

L'Empereur visita le champ de bataille, fit donner du secours aux blessés. La perte des Prussiens était énorme ; on voyait six de leurs cadavres pour un cadavre français. Un grand nombre de blessés qui n'avaient pas été secourus le furent ; tous les pages et plusieurs officiers restèrent pour les veiller. Le jeune Gudin, fils du brave général de ce nom qui fut tué en Russie au combat de Valoutina, se distingua par sa pitié. Ce devoir sacré rempli, Napoléon se porta au galop pour arriver aux Quatre-Bras en même temps que la cavalerie du comte de Lobau. Il la joignit au village de Marbais ; mais, arrivé à la vue de la ferme des Quatre-Bras, il s'aperçut qu'elle était encore occupée par un corps de cavalerie anglaise. Un moment après, une reconnaissance de 100 hussards français revint, vivement poussée par un régiment de cavalerie anglaise. La cavalerie française prit position, les cuirassiers de Milhaud sur la droite, la cavalerie légère sur la gauche ; l'infanterie se plaça en deuxième ligne, et les batteries se mirent en position. Un parti de 500 chevaux fut envoyé sur la gauche pour communiquer avec Frasnes et avoir des nouvelles du maréchal Ney. Comment était-il encore dans son camp, lui qui devait être en marche depuis six heures du matin ? Arrivés à la lisière du bois, les hussards commencèrent à tirer, mais ils ne tardèrent pas à se reconnaître avec les lanciers rouges de la Garde, qu'ils avaient pris pour des Anglais. Des officiers furent envoyés au maréchal Ney pour le presser de déboucher sur les Quatre-Bras, et immédiatement après le comte de Lobau se reforma et marcha en avant.

Une vivandière anglaise, qu'on amena prisonnière, donna des nouvelles des mouvements de son armée. Le duc de Wellington n'avait appris que fort avant dans la nuit le désastre de Ligny ; il avait sur-le-champ ordonné de battre en retraite dans la direction de Bruxelles, laissant le général Uxbridge avec un corps de cavalerie et des batteries d'artillerie légère pour l'arrière-garde. Le général Uxbridge se retira aussitôt qu'il aperçut le corps d'armée du comte de Lobau. L'Empereur, arrivé à la ferme des Quatre-Bras, fit mettre douze pièces d'artillerie légère en batterie, qui s'engagèrent avec deux batteries anglaises. La pluie tombait par torrents. Cependant les troupes de la gauche ne débouchaient pas encore ; impatienté, il envoya l'ordre directement aux chefs de corps. Le comte d'Erlon parut enfin. Il prit la tête de la colonne et se mit en devoir de pousser vivement l'arrière-garde anglaise. Le général Reille, avec le 2^e corps, le suivit. Lorsque le maréchal Ney parut, l'Empereur lui témoigna son mécontentement de tant d'incertitude, de tant de lenteur, et de ce qu'il venait de lui faire perdre trois heures bien précieuses. Ce maréchal balbutia, s'excusa sur ce qu'il croyait que Wellington était encore aux Quatre-Bras avec toute son armée. Le corps du comte de Lobau suivit le 2^e corps, la Garde marcha après. Les cuirassiers de Milhaud, éclairés par une division de cavalerie légère de Pajol, commandée par Subervie, formèrent une colonne intermédiaire. L'Empereur se

porta à la tête de l'armée. Le temps était affreux ; sur la chaussée les soldats avaient de l'eau jusqu'à mi-jambe ; dans les terres ils enfonçaient jusqu'aux genoux ; l'artillerie ne pouvait pas y passer, et la cavalerie n'y passait qu'avec peine ; c'est ce qui rendit difficile la retraite de la cavalerie ennemie, et mit à même l'artillerie française de lui faire quelque mal.

À six heures du soir l'ennemi, qui n'avait jusqu'alors soutenu la retraite qu'avec quelques pièces de canon, en démasqua quinze ; le temps était très brumeux ; il était impossible de distinguer la force de son arrière-garde ; il était pourtant évident qu'elle était depuis peu de moments renforcée, et, comme on n'était pas éloigné de la forêt de Soigne, il était probable qu'elle voulait tenir cette position pendant la nuit. Pour s'en assurer, les cuirassiers de Milhau se déployèrent, et, sous la protection du feu de quatre batteries d'artillerie légère, firent mine de charger ; l'ennemi démasqua alors cinquante ou soixante pièces de canon. On acquit la certitude que l'armée était en position. Il aurait fallu deux heures de jour de plus pour pouvoir l'attaquer. L'armée française prit position en avant de Plancenoit : le quartier général se plaça à la ferme du Caillou, à 2 400 toises du village de Mont-Saint-Jean.

Pendant cette retraite plusieurs officiers de cavalerie anglaise furent pris et amenés à l'Empereur ; plusieurs étaient blessés ; il les fit panser par son chirurgien avant de les interroger, après quoi il les questionna sur la situation de leur armée, en se servant du général Flahault pour interprète. Parmi ces officiers se trouvait le capitaine Elphinston. En traversant la chaussée de Bruxelles aux Quatre-Bras, il fut facile d'évaluer combien grande avait été la perte des Anglais, quoiqu'ils eussent déjà enterré la plus grande partie de leurs morts.

Le général Pajol monta à cheval à la pointe du jour, avec une division de son corps de cavalerie légère, poursuivit l'ennemi sur la route de Namur, prit dix pièces de canon et plusieurs parcs. Arrivé au premier village, il apprit que Blücher se ralliait à Wavre ; que, cependant, il y avait beaucoup de troupes à Gembloux. Exelmans y envoya une brigade de dragons ; elle y arriva à huit heures du matin et reconnut les bivouacs de Bülow sur la gauche de la petite rivière. À trois heures après midi le maréchal Grouchy arriva à Gembloux ; il y apprit que le corps de Bülow, fort de 30 000 hommes, n'avait pas assisté à la bataille ; qu'il n'était arrivé de Liège qu'à la nuit ; qu'il avait bivouaqué près de la ville ; qu'il en était parti à deux heures après midi ; que l'armée, qui s'était battue à Ligny, avait perdu beaucoup de monde ; que les villages étaient encombrés de blessés et de fuyards. Il envoya une brigade de cavalerie à Valhain, à 4 000 toises de Gembloux, sur la route de Wavre, et remit la poursuite de l'ennemi au lendemain ; il n'avait fait cependant que deux lieues dans cette journée, et l'arrière-garde de Bülow était encore près de Gembloux. L'ennemi gagna ainsi vingt-quatre heures sur lui. Cette funeste irrésolution est la cause principale des désastres du 18 et de la perte de la France.

Pendant la journée du 17 et la nuit du 17 au 18, les flanqueurs du général Domon rendirent compte qu'ils étaient en communication avec ceux du

maréchal Grouchy, qui avait poursuivi toute la journée le maréchal Blücher, sans qu'il se fût passé aucun événement important. À neuf heures du soir le général Milhaud, qui avait marché avec son corps de cavalerie toute la journée pour maintenir les communications avec le maréchal Grouchy, rendit compte qu'il avait eu connaissance d'une colonne de cavalerie ennemie qui, de Tilly, s'était repliée en toute hâte sur Wavre. Un corps de 2 000 chevaux fut dirigé sur Hal, menaçant de tourner la droite de la forêt de Soigne et de se porter sur Bruxelles ; le duc de Wellington alarmé y envoya sa 4^e division d'infanterie. Dans la nuit la cavalerie française rentra au camp ; la division anglaise resta en observation et se trouva paralysée pendant la bataille.

VI. Napoléon, avec les 1^{er}, 2^e, 6^e corps d'infanterie, la Garde, une division de cavalerie légère de Pajol et les deux corps de cuirassiers de Milhaud et de Kellermann, en tout 62 000 hommes et deux cent trente-deux pièces de canon, était campé en avant de Plancenoit, à cheval sur la grande route de Bruxelles, à quatre lieues et demie de cette grande ville, ayant devant lui l'armée anglo-hollandaise, forte de 90 000 hommes et de deux cent cinquante-cinq pièces de canon, dont le quartier général était à Waterloo. Le maréchal Grouchy, avec 34 000 hommes et cent huit pièces de canon, devait être à Wavre ; mais il était en effet en avant de Gembloux, ayant perdu de vue l'armée prussienne. Celle-ci était à Wavre ; ses quatre corps y étaient réunis, forts de 75 000 hommes.

À dix heures du soir l'Empereur expédia un officier au maréchal Grouchy, qu'il supposait sur Wavre, pour lui faire connaître qu'il y aurait le lendemain une grande bataille ; que l'armée anglo-hollandaise était en position en avant de la forêt de Soigne, sa gauche appuyée au village de La Haye ; qu'il lui ordonnait de détacher avant le jour de son camp de Wavre une division de 7 000 hommes de toutes armes et seize pièces de canon sur Saint-Lambert, pour se joindre à la droite de la Grande Armée et opérer avec elle ; qu'aussitôt qu'il serait assuré que Blücher aurait évacué Wavre, soit pour continuer sa retraite sur Bruxelles, soit pour se porter dans toute autre direction, il devait marcher avec la majorité de ses troupes pour appuyer le détachement qu'il aurait fait sur Saint-Lambert.

À onze heures du soir, une heure après que cette dépêche était expédiée, on reçut un rapport du maréchal Grouchy, daté de Gembloux, six heures du soir. Il rendait compte qu'il était avec son armée à Gembloux ; que Blücher s'était retiré sur Wavre, et qu'à la pointe du jour il se mettrait en marche pour le poursuivre.

Ainsi Blücher lui avait échappé ; il l'avait perdu de vue ! Grouchy n'avait fait que deux lieues dans la journée du 17. Un second officier lui fut envoyé à quatre heures du matin pour lui réitérer l'ordre qui lui avait été expédié à dix heures du soir. À cinq heures on reçut un nouveau rapport, daté de Gembloux, deux heures du matin. Le maréchal rendait compte plus en détail de ses opérations de la journée, et annonçait qu'il lèverait son camp une heure avant le jour pour arriver de bonne heure à Wavre.

Notes

(1) Force de l'aile gauche le 16, à la pointe du jour :

	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Bouches à feu
2 ^e corps, trois divisions	16 000	1 400	1 292	38
1 ^{er} corps, quatre divisions	16 500	1 400	1 564	46
Cuirassiers Kellermann		5 000	300	12
Garde, Lefebvre-Desnoëttes		2 000	300	12
TOTAUX	2 500	7 800	3 456	108
43 756 hommes.				

Détachement	{ Infanterie 8 000 }	{ Cavalerie 2 000 }	{ Artillerie 856 }	10 856 hommes, 28 bouches à feu.
Reste	{ Infanterie 24 500 }	{ Cavalerie 5 800 }	{ Artillerie 2 600 }	32 900 hommes, 80 bouches à feu.

Indépendamment de 5 300 hommes au parc de Charleroi.

(2) L'armée française sur Ligny était forte de 72 000 hommes et de deux cent quarante bouches à feu, savoir :

	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Bouches à feu.
2 ^e corps, division Girard	5 000	"	270	8
3 ^e corps	13 000	1 400	1 290	38
4 ^e corps	12 000	1 400	1 290	38
6 ^e corps	9 500	1 400	1 290	38
Garde	11 500	2 000	2 100	82
Corps de cavalerie Pajol	"	2 500	300	12
Corps d'Exelmans		2 600	300	12
Corps de Milhaud		3 000	300	12
	51 000	14 300	7 140	240
72 440 hommes.				

(3) Perte de l'armée française à Ligny, tués, blessés, perdus, de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie :

- 2^e corps, division Girard : 1 900
- 3^e corps :1 800
- 4^e corps :2 300
- 1^{er} corps de cavalerie :200
- 2^e idem :400
- 4^e idem :150
- Garde :200
- Total :6 950

(4) Armée anglo-hollandaise aux Quatre-Bras :

De trois heures après midi à six heures du soir.

	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.
3 ^e division belge	8 000		2
Division de Brunswick	8 000	1 500	
5 ^e division anglaise, général Picton	9 200	,	,
TOTAUX	25 200	1 500	2

De six à neuf heures du soir.

Comme ci-dessus	25 200	1 500	2
1 ^{re} division anglaise, général Cooke	3 500	,	,
3 ^e <i>idem</i> , général Alten	8 800		
TOTAUX	37 500	1 500	2

Le reste de l'armée, l'artillerie et la cavalerie, arrivèrent dans la nuit du 17 au 18.

(5) Perte avouée de l'armée anglo-hollandaise aux Quatre-Bras :

Anglais :2 500

Hanovriens :1 000

Belges et Nassoviens :3 000

Brunswickois :2 500

TOTAL :9 000

Les Anglais n'avouent ordinairement que la moitié de leur perte, excepté celle des officiers, qui est exacte.

(6) Perte de l'armée française aux Quatre-Bras :

1^{er} corps :...

2^e corps :3 000

Cavalerie Kellermann :300

Garde :100

TOTAL :3 400

Chapitre VI

BATAILLE DE MONT-SAINT-JEAN, DITE DE WATERLOO OU DE LA BELLE-ALLIANCE

I. Ligne de bataille de l'armée anglo-hollandaise. — II. Ligne de bataille de l'armée française. — III. Projet de l'Empereur. Attaque de Goumont. — IV. Le général Bülow arrive sur le champ de bataille avec 30 000 hommes ; ce qui porte à 120 000 hommes l'armée du duc de Wellington. — V. Attaque de La Haye-Sainte par le 1^{er} corps. — VI. Le général Bülow est repoussé. — VII. Charge de la cavalerie sur le plateau. — VIII. Mouvement du maréchal Grouchy. — IX. Mouvement du maréchal Blücher. — X. Mouvement de la Garde impériale.

I. Pendant la nuit l'Empereur donna tous les ordres nécessaires pour la bataille du lendemain, quoique tout indiquât qu'elle n'aurait pas lieu. Depuis quatre jours que les hostilités étaient commencées, il avait, par les plus habiles manœuvres, surpris ses ennemis, remporté une victoire éclatante et séparé les deux armées. C'était beaucoup pour sa gloire, mais pas encore assez pour sa position. Les trois heures de retard que la gauche avait éprouvées dans son mouvement l'avaient empêché d'attaquer, comme il l'avait projeté, l'armée anglo-hollandaise dans l'après-midi du 17 ; ce qui eût couronné sa campagne. Actuellement il était probable que le duc de Wellington et le maréchal Blücher profiteraient de cette même nuit pour traverser la forêt de Soigne et se réunir devant Bruxelles ; après cette réunion, qui serait opérée avant neuf heures du matin, la position de l'armée française deviendrait bien délicate. Les deux armées ennemies se renforçaient de tout ce qu'elles avaient sur leurs derrières. 6 000 Anglais étaient débarqués à Ostende depuis peu de jours ; c'étaient des troupes de retour d'Amérique. Il était impossible que l'armée française se hasardât à traverser la forêt de Soigne pour combattre au débouché des forces plus que doubles, formées et en position ; et cependant, sous peu de semaines, les armées russe, autrichienne, bavaroise, etc., allaient passer le Rhin, se porter sur la Marne. Le 5^e corps, en observation en Alsace, n'avait que 20 000 hommes.

À une heure du matin, fort préoccupé de ces grandes pensées, Napoléon sortit à pied, accompagné seulement de son grand maréchal ; son dessein était de suivre l'armée anglaise dans sa retraite et de tâcher de l'entamer, malgré l'obscurité de la nuit, aussitôt qu'elle serait en marche. Il parcourut la ligne des grand'gardes. La forêt de Soigne apparaissait comme un incendie ; l'horizon entre cette forêt, Braine-l'Alleud, les fermes de la Belle-Alliance et de La Haye, était resplendissant des feux des bivouacs ; le plus grand silence régnait. L'armée anglo-hollandaise était ensevelie dans le plus profond sommeil, suite des fatigues qu'elle avait essuyées les jours précédents. Arrivé près des bois du château de Goumont, il entendit le bruit d'une colonne en marche ; il était deux heures et demie. Or, à cette heure, l'arrière-garde devait commencer à quitter sa position si l'ennemi était en retraite ; mais cette illusion fut courte. Le bruit cessa ; la pluie tombait par torrents. Divers officiers envoyés en reconnaissance et des affidés, de retour à trois heures et demie, confirmèrent que les Anglo-Hollandais ne faisaient aucun mouvement. À quatre heures les coureurs lui amenèrent un paysan qui avait servi de guide à une brigade de cavalerie anglaise qui avait été prendre position sur l'extrême gauche, au village d'Ohain. Deux déserteurs belges, qui venaient de quitter leur régiment, lui rapportèrent que leur armée se préparait à la bataille ; qu'aucun mouvement rétrograde n'avait eu lieu ; que la Belgique faisait des vœux pour le succès de l'Empereur ; que les Anglais et les Prussiens y étaient également haïs.

Le général ennemi ne pouvait rien faire de plus contraire aux intérêts de son parti et de sa nation, à l'esprit général de cette campagne, et même aux règles les plus simples de la guerre, que de rester dans la position qu'il occupait : il avait derrière lui les défilés de la forêt de Soigne ; s'il était battu, toute retraite lui était impossible. Les troupes françaises étaient bivouaquées au milieu de la boue ; les officiers tenaient pour impossible de donner bataille dans ce jour : l'artillerie et la cavalerie ne pourraient manœuvrer dans les terres tant elles étaient détrempées ; ils estimaient qu'il faudrait douze heures de beau temps pour les sécher.

Le jour commençait à poindre ; l'Empereur rentra à son quartier général plein de satisfaction de la grande faute que faisait le général ennemi, et fort inquiet que le mauvais temps ne l'empêchât d'en profiter. Mais déjà l'atmosphère s'éclaircissait ; à cinq heures il aperçut quelques faibles rayons de ce soleil qui devait, avant de se coucher, éclairer la perte de l'armée anglaise ; l'oligarchie britannique en serait renversée ! La France allait se relever dans ce jour plus glorieuse, plus puissante et plus grande que jamais !

L'armée anglo-hollandaise était en bataille sur la chaussée de Charleroi à Bruxelles, en avant de la forêt de Soigne, couronnant un assez beau plateau. La droite était composée des 1^{re} et 2^e divisions anglaises et de la division de Brunswick, commandées par les généraux Cooke et Clinton ; elle s'appuyait à un ravin au-delà de la route de Nivelles, et occupait en avant de son front le château de Goumont par un détachement. Le centre, composé de la 3^e division anglaise et des 1^{re} et 2^e divisions belges, commandées par les généraux Alten, Collaert et Chassé, était en avant de Mont-Saint-Jean, sa gauche appuyée à la chaussée de

Charleroi, et occupant la ferme de La Haye-Sainte par une de ses brigades. La gauche, composée des 5^e et 6^e divisions anglaises et de la 3^e division belge, commandées par les généraux Picton, Lambert et Perponcher, avait sa droite appuyée à la chaussée de Charleroi, sa gauche en arrière du village de La Haye, qu'elle occupait par un fort détachement. La réserve était à Mont-Saint-Jean, intersection des chaussées de Charleroi et de Nivelles à Bruxelles. La cavalerie, rangée sur trois lignes à la hauteur de Mont-Saint-Jean, garnissait tous les derrières de la ligne de bataille de l'armée, dont l'étendue était de 2 500 toises. Le front de l'ennemi n'était couvert par aucun obstacle naturel. Le plateau était légèrement concave au centre, et le terrain finissait en pente douce par un ravin peu profond. La 4^e division anglaise, commandée par le général Colville, occupait en flanqueurs de droite tous les débouchés depuis Hal jusqu'à Braine-l'Alleud. Une brigade de cavalerie anglaise occupait en flanqueurs de gauche tous les débouchés depuis le village d'Ohain. Les forces que l'ennemi montrait étaient diversement évaluées ; mais les officiers les plus exercés les estimaient, en y comprenant les corps des flanqueurs, à 90 000 hommes ; ce qui s'accordait avec les renseignements généraux. L'armée française n'était que de 62 000 hommes, mais la victoire n'en paraissait pas moins certaine. Ces 62 000 hommes étaient de bonnes troupes ; et dans l'armée ennemie les Anglais seuls, qui étaient au nombre de 40 000 hommes au plus, pouvaient être comptés comme tels.

À huit heures on apporta le déjeuner de l'Empereur, où s'assirent plusieurs officiers généraux. Il dit : « L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de près d'un quart⁽¹⁾ ; nous n'en avons pas moins quatre-vingt-dix chances pour nous, et pas dix contre. — Sans doute, dit le maréchal Ney, qui entra dans ce moment, si le duc de Wellington était assez simple pour attendre Votre Majesté ; mais je viens lui annoncer que déjà ses colonnes sont en pleine retraite ; elles disparaissent dans la forêt. — Vous avez mal vu, lui répondit ce prince ; il n'est plus temps ; il s'exposerait à une perte certaine ; il a jeté les dés, et ils sont pour nous ! »

Dans ce moment des officiers d'artillerie qui avaient parcouru la plaine annoncèrent que l'artillerie pourrait manœuvrer, quoique avec quelques difficultés, qui dans une heure seraient bien diminuées. Aussitôt l'Empereur monta à cheval ; il se porta aux tirailleurs vis-à-vis La Haye-Sainte, reconnut de nouveau la ligne ennemie, et chargea le général du génie Haxo, officier de confiance, de s'en approcher davantage pour s'assurer s'il avait été élevé quelques redoutes ou retranchements. Ce général revint promptement rendre compte qu'il n'avait aperçu aucune trace de fortification. L'Empereur réfléchit un quart d'heure, dicta l'ordre de bataille, que deux généraux écrivirent assis par terre. Des aides de camp le portèrent aux divers corps d'armée, qui étaient sous les armes, pleins d'impatience et d'ardeur. L'armée s'ébranla et se mit en marche sur onze colonnes.

II. Ces onze colonnes étaient destinées, quatre à former la première ligne, quatre la deuxième ligne, trois la troisième. Les quatre colonnes de la première ligne étaient formées : celle de gauche, par la cavalerie du 2^e corps ; la deuxième, par trois divisions d'infanterie du 2^e corps ; la troisième, par les quatre divisions d'infanterie du 1^{er} corps ; la quatrième, par la cavalerie légère du 1^{er} corps. Les quatre colonnes de la seconde ligne étaient formées : celle de gauche, par le corps de cuirassiers de Kellermann ; la deuxième, par les deux divisions d'infanterie du 6^e corps ; la troisième, par deux divisions de cavalerie légère, l'une du 6^e corps, commandée par le général de division Domon, l'autre détachée du corps de Pajol et commandée par le général de division Subervie ; la quatrième, par le corps de cuirassiers de Milhaud. Les trois colonnes de la troisième ligne étaient formées : celle de gauche, par la division de grenadiers à cheval et de dragons de la Garde, commandée par le général Guyot ; la seconde, par trois divisions de vieille, moyenne et jeune Garde à pied, commandées par les lieutenants généraux Friant, Morand et Duhesme ; la troisième, par les chasseurs à cheval et les lanciers de la Garde, commandés par le lieutenant général Lefebvre-Desnoëttes. L'artillerie marchait sur les flancs des colonnes ; les parcs et les ambulances à la queue.

À neuf heures les têtes des quatre colonnes formant la première ligne arrivèrent où elles devaient se déployer. En même temps on aperçut plus ou moins loin les sept autres colonnes qui débouchaient des hauteurs ; elles étaient en marche, les trompettes et tambours sonnaient au champ, les musiques retentissaient des airs qui retraçaient aux soldats le souvenir de cent victoires. La terre paraissait orgueilleuse de porter tant de braves ! Ce spectacle était magnifique ; et l'ennemi, qui était placé de manière à découvrir jusqu'au dernier homme, dut en être frappé ; l'armée dut lui paraître double en nombre de ce qu'elle était réellement.

Ces onze colonnes se déployèrent avec tant de précision qu'il n'y eut aucune confusion, et chacun occupa la place qui lui était désignée dans la pensée du chef ; jamais de si grandes masses ne se remuèrent avec autant de facilité. La cavalerie légère du 2^e corps, qui formait la première colonne de gauche de la première ligne, se déploya sur trois lignes, à cheval sur la chaussée de Nivelles à Bruxelles, à la hauteur des premiers bois du parc de Goumont, éclairant par la gauche toute la plaine, et ayant des grand'gardes sur Braine-l'Alleud ; sa batterie d'artillerie légère sur la chaussée de Nivelles. Le 2^e corps, sous les ordres du lieutenant général Reille, occupa l'espace compris entre la chaussée de Nivelles et celle de Charleroi ; c'était une étendue de 900 à 1 000 toises ; la division du prince Jérôme tenant la gauche près de la chaussée de Nivelles et le bois de Goumont, le général Foy le centre, et le général Bachelu la droite, qui arrivait à la chaussée de Charleroi près la ferme de la Belle-Alliance. Chaque division d'infanterie était sur deux lignes, la 2^e à 30 toises de la première, ayant son artillerie sur le front, et ses parcs en arrière près de la chaussée de Nivelles. La troisième colonne, formée par le 1^{er} corps et commandée par le lieutenant général comte d'Erlon, appuya sa gauche à la Belle-Alliance, sur la droite de la

chaussée de Charleroi, et sa droite vis-à-vis la ferme de La Haye-Sainte, où était la gauche de l'ennemi. Chaque division d'infanterie était sur deux lignes, l'artillerie dans les intervalles des brigades. Sa cavalerie légère, qui formait la quatrième colonne, se déploya à sa droite sur trois lignes, observant à Haye, Frischermont, et jetant des postes sur Ohain pour observer les flanqueurs de l'ennemi ; son artillerie légère était sur sa droite.

La première ligne était à peine formée que les têtes des quatre colonnes de la deuxième ligne arrivèrent au point où elles devaient se déployer. Les cuirassiers de Kellermann s'établirent sur deux lignes, à 30 toises l'une de l'autre, appuyant leur gauche à la chaussée de Nivelles, à 100 toises de la deuxième ligne du 2^e corps, et leur droite à la chaussée de Charleroi. L'espace était de 1 100 toises. Une de leurs batteries prit position sur la gauche, près de la chaussée de Nivelles ; l'autre sur la droite, près de la chaussée de Charleroi. La deuxième colonne, commandée par le lieutenant général comte de Lobau, se porta à 50 toises derrière la deuxième ligne du 2^e corps ; elle resta en colonne serrée par division, occupant une centaine de toises de profondeur, le long et sur la gauche de la chaussée de Charleroi, avec une distance de 10 toises entre les deux colonnes de division, son artillerie sur son flanc gauche. La troisième colonne, celle de la cavalerie légère, commandée par le général de division Domon, suivie par celle du général Subervie, se plaça en colonne serrée par escadron, la gauche appuyée à la chaussée de Charleroi, vis-à-vis de son infanterie, dont elle n'était séparée que par cette chaussée ; son artillerie légère sur le flanc droit. La quatrième colonne, le corps de cuirassiers de Milhaud, se déploya sur deux lignes, à 30 toises d'intervalle et à 100 toises derrière la deuxième ligne du 1^{er} corps, la gauche appuyée à la chaussée de Charleroi, la droite dans la direction de Frischermont ; il occupait une étendue d'environ 900 toises ; ses batteries étaient sur sa gauche, près de la chaussée de Charleroi, et sur son centre.

Avant que cette deuxième ligne fût formée, les têtes des trois colonnes de la réserve arrivèrent à leur point de déploiement. La grosse cavalerie de la Garde se plaça à 100 toises derrière Kellermann, en bataille sur deux lignes, à 30 toises d'intervalle, la gauche du côté de la chaussée de Nivelles, la droite du côté de celle de Charleroi, l'artillerie au centre. La colonne du centre, formée par l'infanterie de la Garde, se déploya sur six lignes, chacune de six bataillons, à distance de 10 toises l'une de l'autre, à cheval sur la route de Charleroi et un peu en avant de la ferme de Rossomme. Les batteries d'artillerie appartenant aux différents régiments se placèrent sur la gauche et la droite, celles à pied et à cheval de la réserve derrière les lignes. La troisième colonne (les chasseurs à cheval et les lanciers de la Garde) se déploya sur deux lignes, à 30 toises d'intervalle, à 100 toises derrière le général Milhaud, la gauche à la chaussée de Charleroi, et la droite du côté de Frischermont, son artillerie légère sur son centre. À dix heures et demie, ce qui paraît incroyable, tout le mouvement était achevé, toutes les troupes étaient à leur position. Le plus profond silence régnait sur tout le champ de bataille.

L'armée se trouvait ainsi rangée sur six lignes formant la figure de six V ; les

deux premières d'infanterie, ayant la cavalerie légère sur les ailes ; la troisième et la quatrième de cuirassiers ; la cinquième et la sixième de cavalerie de la Garde, avec six lignes d'infanterie de la Garde, perpendiculairement placées au sommet de ces six V ; et le 6^e corps en colonne serrée, perpendiculairement aux lignes qu'occupait la Garde, l'infanterie sur la gauche de la route, sa cavalerie sur la droite. Les chaussées de Charleroi et de Nivelles étaient libres ; c'étaient les moyens de communication pour que l'artillerie de réserve pût arriver rapidement sur les divers points de la ligne.

L'Empereur parcourut les rangs. Il serait difficile d'exprimer l'enthousiasme qui animait tous les soldats : l'infanterie élevait ses shakos au bout des baïonnettes ; les cuirassiers, dragons et cavalerie légère, leurs casques ou shakos au bout de leurs sabres. La victoire paraissait certaine ; les vieux soldats qui avaient assisté à tant de combats admirèrent ce nouvel ordre de bataille ; ils cherchèrent à pénétrer les vues ultérieures de leur général ; ils discutaient le point et la manière dont devait avoir lieu l'attaque. Pendant ce temps l'Empereur donna ses derniers ordres, et se porta, à la tête de sa Garde, au sommet des six V, sur les hauteurs de Rossomme, mit pied à terre ; de là il découvrait les deux armées ; la vue s'étendait fort au loin à droite et à gauche du champ de bataille.

Une bataille est une action dramatique, qui a son commencement, son milieu et sa fin. L'ordre de bataille que prennent les deux armées, les premiers mouvements faits pour en venir aux mains, sont l'exposition ; les contre-mouvements que fait l'armée attaquée forment le nœud ; ce qui oblige à de nouvelles dispositions et amène la crise d'où naît le résultat ou dénouement. Aussitôt que l'attaque du centre de l'armée française aurait été démasquée, le général ennemi ferait des contre-mouvements, soit par ses ailes, soit derrière sa ligne, pour faire diversion ou accourir au secours du point attaqué. Aucun de ces mouvements ne pouvait échapper à l'œil exercé de Napoléon dans la position centrale où il s'était placé, et il avait dans sa main toutes ses réserves pour les porter à volonté où l'urgence des circonstances exigerait leur présence.

III. Dix divisions d'artillerie, parmi lesquelles trois divisions de 12, se réunirent, la gauche appuyée à la chaussée de Charleroi, sur les monticules de la Belle-Alliance et en avant de la division de gauche du 1^{er} corps. Elles étaient destinées à soutenir l'attaque de La Haye-Sainte, que devaient faire deux divisions du 1^{er} corps et les deux divisions du 6^e, dans le temps que les deux autres divisions du 1^{er} corps se porteraient sur La Haye. Par ce moyen, toute la gauche de l'ennemi serait tournée. La division de cavalerie légère du 6^e corps, en colonne serrée, et celle du 1^{er} corps, qui était sur ses ailes, devaient participer à cette attaque, que les 2^e et 3^e lignes de cavalerie soutiendraient, ainsi que toute la Garde à pied et à cheval. L'armée française, maîtresse de La Haye et de Mont-Saint-Jean, couperait la chaussée de Bruxelles à toute la droite de l'armée anglaise, où étaient ses principales forces. L'Empereur avait préféré tourner la gauche de l'ennemi plutôt que sa droite, 1^o afin de le couper d'avec les Prussiens,

qui étaient à Wavre, et de s'opposer à leur réunion s'ils l'avaient préméditée, et, quand même ils ne l'eussent pas préméditée, si l'attaque se fût faite par la droite, l'armée anglaise, repoussée, se serait repliée naturellement sur l'armée prussienne ; au lieu que, faite sur la gauche, elle en était séparée et jetée dans la direction de la mer ; 2° parce que la gauche parut beaucoup plus faible ; 3° enfin que l'Empereur attendait à chaque instant l'arrivée d'un détachement du maréchal Grouchy par sa droite, et ne voulait pas courir les chances de s'en trouver séparé.

Pendant que tout se préparait pour cette attaque décisive, la division du prince Jérôme, sur la gauche, engagea la fusillade au bois de Goumont ; bientôt elle devint très vive. L'ennemi ayant démasqué près de quarante pièces d'artillerie, le général Reille fit avancer la batterie d'artillerie de sa 2^e division, et l'Empereur envoya l'ordre au général Kellermann de faire avancer ses douze pièces d'artillerie légère. La canonnade devint bientôt fort vive. Le prince Jérôme enleva plusieurs fois le bois de Goumont, et plusieurs fois il en fut repoussé ; il était défendu par la division des gardes anglaises, les meilleures troupes de l'ennemi, qu'on vit avec plaisir être sur sa droite, ce qui rendait plus facile la grande attaque sur la gauche. La division Foy soutint la division du prince Jérôme. Il se fit là, de part et d'autre, des prodiges de valeur ; les gardes anglaises couvrirent de leurs cadavres le bois et les avenues du château, mais non sans vendre chèrement leur sang. Après diverses vicissitudes qui occupèrent plusieurs heures de la journée, le bois tout entier resta aux Français ; mais le château, où s'étaient crénelés plusieurs centaines de braves, opposait une résistance invincible ; l'Empereur ordonna de réunir une batterie de huit obusiers qui mirent le feu aux granges et aux toits et rendirent les Français maîtres de cette position.

Le maréchal Ney obtint l'honneur de commander la grande attaque du centre ; elle ne pouvait être confiée à un homme plus brave et plus accoutumé à ce genre d'affaires. Il envoya un de ses aides de camp prévenir que tout était prêt et qu'il n'attendait plus que le signal. Avant de le donner, l'Empereur voulut jeter un dernier regard sur tout le champ de bataille, et aperçut dans la direction de Saint-Lambert un nuage qui lui parut être des troupes. Il dit à son major général : « Maréchal, que voyez-vous sur Saint-Lambert ? — J'y crois voir 5 000 ou 6 000 hommes ; c'est probablement un détachement de Grouchy. » Toutes les lunettes de l'état-major furent fixées sur ce point. Le temps était assez brumeux. Les uns soutenaient, comme il arrive en pareille occasion, qu'il n'y avait pas de troupes, que c'étaient des arbres ; d'autres que c'étaient des colonnes en position ; quelques-uns que c'étaient des troupes en marche. Dans cette incertitude, sans plus délibérer, il fit appeler le général de division Domon, et lui ordonna de se porter, avec sa division de cavalerie légère et celle du général Subervie, pour éclairer toute sa droite, communiquer promptement avec les troupes qui arrivaient sur Saint-Lambert, opérer la réunion si elles appartenaient au maréchal Grouchy, les contenir si elles étaient ennemies. Ces 3 000 hommes de cavalerie n'eurent qu'à faire un à-droite par quatre pour être hors des lignes

de l'armée ; ils se portèrent rapidement et sans confusion à 3 000 toises, et s'y rangèrent en bataille, en potence sur toute la droite de l'armée.

IV. Un quart d'heure après, un officier de chasseurs amena un hussard noir prussien qui venait d'être fait prisonnier par les coureurs d'une colonne volante de 300 chasseurs qui battait l'estrade entre Wavre et Plancenoit. Ce hussard était porteur d'une lettre ; il était fort intelligent, et donna de vive voix tous les renseignements que l'on put désirer. La colonne qu'on apercevait à Saint-Lambert était l'avant-garde du général prussien Bülow, qui arrivait avec 30 000 hommes ; c'était le 4^e corps prussien, qui n'avait pas donné à Ligny. La lettre était effectivement l'annonce de l'arrivée de ce corps ; ce général demandait au duc de Wellington des ordres ultérieurs. Le hussard dit qu'il avait été le matin à Wavre, que les trois autres corps de l'armée prussienne y étaient campés, qu'ils y avaient passé la nuit du 17 au 18, qu'ils n'avaient aucun Français devant eux, qu'il supposait que les Français avaient marché sur Plancenoit, qu'une patrouille de son régiment avait été dans la nuit jusqu'à deux lieues de Wavre sans rencontrer aucun corps français. Le duc de Dalmatie expédia sur-le-champ la lettre interceptée et le rapport du hussard au maréchal Grouchy, auquel il réitéra l'ordre de marcher de suite sur Saint-Lambert, et de prendre à dos le corps de Bülow. Il était onze heures ; l'officier n'avait au plus que quatre ou cinq lieues à faire, toujours sur de bons chemins, pour atteindre le maréchal Grouchy : il promit d'y être à une heure. Par la dernière nouvelle reçue de ce maréchal, on savait qu'il devait, à la pointe du jour, se porter sur Wavre ; or de Gembloux à Wavre il y a trois lieues : soit qu'il eût ou non reçu les ordres expédiés dans la nuit du quartier impérial, il devait être indubitablement engagé, à l'heure qu'il était, devant Wavre. Les lunettes dirigées sur ce point n'apercevaient rien ; on n'entendait aucun coup de canon. Peu après, le général Domon envoya dire que quelques coureurs bien montés, qui le précédaient, avaient rencontré des patrouilles ennemies dans la direction de Saint-Lambert, qu'on pouvait tenir pour sûr que les troupes que l'on y voyait étaient ennemies, qu'il avait envoyé dans plusieurs directions des patrouilles bien montées pour communiquer avec Grouchy et lui porter des avis et des ordres.

L'Empereur fit ordonner immédiatement au comte de Lobau de traverser la chaussée de Charleroi par un changement de direction à droite par division, et de se porter, pour soutenir la cavalerie légère, du côté de Saint-Lambert ; de choisir une bonne position intermédiaire, où il pût avec 10 000 hommes en arrêter 30 000, si cela devenait nécessaire ; d'attaquer vivement le général Bülow aussitôt qu'il entendrait les premiers coups de canon des troupes que le maréchal Grouchy avait détachées derrière eux. Ces dispositions furent exécutées sur-le-champ. Il était de la plus haute importance que le mouvement du comte de Lobau se fit sans retard. Le maréchal Grouchy devait avoir, de Wavre, détaché 6 000 à 7 000 hommes sur Saint-Lambert, lesquels se trouveraient compromis, puisque le corps du général Bülow était de 30 000 hommes ; tout comme le corps du général Bülow serait compromis et perdu si, au même moment qu'il

serait attaqué en queue par 6 000 à 7 000 hommes, il était attaqué en tête par un homme du caractère du comte de Lobau. 17 000 à 18 000 Français, disposés et commandés ainsi, étaient d'une valeur supérieure à 30 000 Prussiens. Mais ces événements portèrent du changement dans le premier plan de l'Empereur ; il se trouva affaibli sur le champ de bataille de 10 000 hommes qu'il était obligé d'envoyer contre le général Bülow ; ce n'était plus que 52 000 hommes qu'il avait contre 90 000. Ainsi l'armée ennemie contre laquelle il avait à lutter venait d'être augmentée de 30 000 hommes déjà rendus sur le champ de bataille ; elle était de 120 000 hommes contre 62 000 : c'était un contre deux. « Nous avions ce matin quatre-vingt-dix chances pour nous, dit-il au duc de Dalmatie ; l'arrivée de Bülow nous en fait perdre trente, mais nous en avons entre soixante contre quarante ; et, si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a commise hier de s'amuser à Gembloux, et envoie son détachement avec rapidité, la victoire en sera plus décisive, car le corps de Bülow sera entièrement perdu. »

On était sans inquiétude pour le maréchal Grouchy ; après le détachement qu'il aurait pu faire sur Saint-Lambert, il lui restait encore 27 000 à 28 000 hommes ; or les trois corps que le maréchal Bülow avait à Wavre, qui devant Ligny étaient de 90 000 hommes, étaient réduits à 40 000, non seulement par la perte de 30 000 qu'il avait éprouvée dans la bataille, mais aussi par celle de 20 000 hommes qui s'étaient débandés et ravageaient les bords de la Meuse, et par quelques détachements auxquels ce maréchal avait été obligé pour les couvrir, ainsi que les bagages qui se trouvaient dans la direction de Namur et de Liège ; or 40 000 ou 45 000 Prussiens, battus, découragés, ne pouvaient pas imposer à 28 000 Français bien placés et victorieux.

V. Il était midi, les tirailleurs étaient engagés sur toute la ligne ; mais le combat n'avait réellement lieu que sur la gauche, dans le bois et au château de Goumont. Du côté de l'extrême droite, les troupes du général Bülow étaient encore stationnaires ; elles paraissaient se former et attendre que leur artillerie eût passé le défilé. L'Empereur envoya l'ordre au maréchal Ney de commencer le feu de ses batteries, de s'emparer de la ferme de La Haye-Sainte et d'y mettre en position une division d'infanterie, de s'emparer également du village de La Haye et d'en déposter l'ennemi, afin d'intercepter toute communication entre l'armée anglo-hollandaise et le corps du général Bülow. Quatre-vingts bouches à feu vomirent bientôt la mort sur toute la gauche de la ligne anglaise ; une des divisions fut entièrement détruite par les boulets et la mitraille. Pendant que cette attaque était démasquée, l'Empereur observait avec attention quel serait le mouvement général ennemi ; il n'en fit aucun sur sa droite ; mais il s'aperçut qu'il préparait sur la gauche une grande charge de cavalerie ; il s'y porta au galop. La charge avait eu lieu, elle avait repoussé une colonne qui s'avancait sur le plateau, lui avait enlevé deux aigles et désorganisé sept pièces de canon. Il ordonna à une brigade de cuirassiers du général Milhaud, de la deuxième ligne, de charger cette cavalerie. Elle partit aux cris de *Vive l'Empereur !* La cavalerie anglaise fut rompue, la plus grande partie resta sur le champ de bataille ; les

canons furent repris, l'infanterie protégée. Diverses charges d'infanterie et de cavalerie eurent lieu ; le détail en appartient plus à l'histoire de chaque régiment qu'à l'histoire générale de la bataille, où ces récits multipliés ne porteraient que du désordre. Il suffit de dire qu'après trois heures de combat la ferme de La Haye-Sainte, malgré la résistance des régiments écossais, fut occupée par l'infanterie française, et le but que s'était promis le général français obtenu. Les 6^e et 5^e divisions anglaises furent détruites. Le général Picton resta mort sur le champ de bataille.

L'Empereur parcourut pendant ce combat la ligne d'infanterie du 1^{er} corps, la ligne de cavalerie des cuirassiers Milhaud et celle en troisième ligne de la Garde, au milieu des boulets, de la mitraille et des obus ; ils ricochaient d'une ligne à l'autre. Le brave général Desvaux, commandant l'artillerie de la Garde, qui était à ses côtés, fut enlevé par un boulet ; perte sensible, surtout dans ce moment, puisqu'il savait mieux que personne les positions qu'occupaient les réserves de l'artillerie de la Garde, fortes de quatre-vingt-seize bouches à feu. Le général de brigade Lallemand lui succéda, et fut blessé peu après.

Le désordre était dans l'armée anglaise ; les bagages, les charrois, les blessés, voyant les Français s'approcher de la chaussée de Bruxelles et du principal débouché de la forêt, accouraient en foule pour opérer leur retraite. Tous les fuyards anglais, belges, allemands, qui avaient été sabrés par la cavalerie, se précipitaient sur Bruxelles. Il était quatre heures ; la victoire aurait dès lors été décidée, mais le corps de Bülow opéra dans ce moment sa puissante diversion.

Dès deux heures après midi, le général Domon avait fait prévenir que le général Bülow débouchait sur trois colonnes, et que les chasseurs français tiraient tout en se retirant devant l'ennemi, qui lui paraissait très nombreux ; il l'évaluait à plus de 40 000 hommes ; il disait de plus que ses coureurs, bien montés, avaient fait plusieurs lieues dans diverses directions, n'avaient rapporté aucune nouvelle du maréchal Grouchy ; qu'il ne fallait donc pas compter sur lui. Dans ces mêmes moments l'Empereur reçut de Gembloux des nouvelles bien fâcheuses. Le maréchal Grouchy, au lieu d'être parti de Gembloux à la pointe du jour, comme il l'avait annoncé par sa dépêche de deux heures après minuit, n'avait pas encore quitté ce camp à dix heures du matin. L'officier l'attribuait à l'horrible temps qu'il faisait : motif ridicule ! Cette inexcusable lenteur dans des circonstances si délicates, de la part d'un officier aussi actif, aussi zélé, ne se pouvait expliquer.

VI. Cependant la canonnade tarda peu à s'engager entre le général Bülow et le comte de Lobau. L'armée prussienne marchait en échelons, le centre en avant. Sa ligne de bataille était perpendiculaire sur le flanc droit de l'armée, parallèlement à la chaussée de La Haye-Sainte à Plancenoit. L'échelon du centre démasqua une trentaine de bouches à feu ; l'artillerie lui en opposa un pareil nombre. Après une heure de canonnade, le comte de Lobau, s'apercevant que le premier échelon n'était pas soutenu, marcha à lui, l'enfonça et le repoussa fort

loin ; mais les deux autres lignes, qui paraissaient avoir été retardées par les mauvais chemins, rallièrent le premier échelon, et, sans essayer d'enfoncer la ligne française, elles cherchèrent à la déborder par un à-gauche en bataille. Le comte de Lobau, craignant d'être tourné, exécuta sa retraite en échiquier, en s'approchant de l'armée. Les feux des batteries prussiennes doublèrent ; on compta jusqu'à soixante bouches à feu ; les boulets tombaient sur la chaussée en avant et en arrière de la Belle-Alliance, où se trouvait l'Empereur avec la Garde ; c'était la ligne d'opération de l'armée. Au moment le plus critique l'ennemi s'était tellement approché, que sa mitraille labourait cette chaussée. L'Empereur ordonna alors au général Duhesme, qui commandait la jeune Garde, de se porter sur la droite du 6^e corps avec ses deux brigades d'infanterie et vingt-quatre bouches à feu de la Garde. Un quart d'heure après cette formidable batterie commença le feu ; l'artillerie française ne tarda pas à acquérir la supériorité ; elle était mieux servie et mieux placée. Aussitôt que la jeune Garde fut engagée, le mouvement des Prussiens parut arrêté ; on remarqua du flottement dans leur ligne ; cependant ils continuèrent encore à la prolonger par leur gauche, débordant la droite française arrivant jusqu'à la hauteur de Plancenoit. Le lieutenant général Morand se porta alors avec quatre bataillons de la vieille Garde et seize pièces de canon à la droite de la jeune Garde ; deux régiments de la vieille Garde prirent position en avant de Plancenoit. La ligne prussienne se trouva débordée, le général Bülow fut repoussé, sa gauche fit un mouvement en arrière, convergea, et insensiblement toute sa ligne recula. Le comte de Lobau, le général Duhesme et le général Morand marchèrent en avant ; ils occupèrent bientôt les positions qu'avait occupées l'artillerie du général Bülow. Non seulement ce général avait épuisé son attaque, démasqué toutes ses réserves, mais, d'abord contenu, il était à présent repoussé. Les boulets prussiens non-seulement n'arrivaient plus sur la chaussée de Charleroi, mais n'atteignaient pas les positions qu'avait occupées le comte de Lobau. Il était sept heures du soir.

VII. Il y avait deux heures que le comte d'Erlon s'était emparé de La Haye, avait débordé toute la gauche anglaise et la droite de Bülow. La cavalerie légère du 1^{er} corps, poursuivant l'infanterie ennemie sur le plateau au-delà de La Haye, avait été ramenée par une cavalerie supérieure en nombre ; le comte Milhaud gravit alors la hauteur avec ses cuirassiers, et fit prévenir le général Lefebvre-Desnoëttes, qui se mit aussitôt au trot pour le soutenir. Il était cinq heures ; c'était le moment où l'attaque de Bülow était le plus menaçante, où, loin d'être contenu, il montrait toujours de nouvelles troupes qui étendaient sa ligne sur la droite. La cavalerie anglaise fut repoussée par les intrépides cuirassiers et les chasseurs de la Garde. Les Anglais abandonnèrent tout le champ de bataille entre La Haye-Sainte et Mont-Saint-Jean, celui qu'avait occupé toute leur gauche, et furent acculés sur leur droite. À la vue de ces charges brillantes, des cris de victoire se firent entendre sur le champ de bataille. L'Empereur dit : « C'est trop tôt d'une heure ; cependant il faut soutenir ce qui est fait. » Il envoya

l'ordre aux cuirassiers de Kellermann, qui étaient toujours en position sur la gauche, de se porter au grand trot pour appuyer la cavalerie sur le plateau. Le général Bülow menaçant dans ce moment le flanc et les derrières de l'armée, il était important de ne faire aucun mouvement rétrograde nulle part, et de se maintenir dans la position, quoique prématurée, qu'avait prise la cavalerie. Ce mouvement au grand trot de 3 000 cuirassiers, qui défilaient aux cris de *Vive l'Empereur !* et sous la canonnade des Prussiens, fit une diversion heureuse dans ce moment de crise. La cavalerie marchait comme à la poursuite de l'armée anglaise, et l'armée du général Bülow faisait encore des progrès sur le flanc et les derrières. Pour savoir si on était vainqueur ou en danger, le soldat, l'officier même cherchaient à deviner dans les regards du chef ; mais ils ne respiraient que la confiance. C'était depuis vingt ans la soixantième bataille rangée qu'il commandait.

Cependant la division de grosse cavalerie de la Garde, sous les ordres du général Guyot, qui était en deuxième ligne derrière les cuirassiers de Kellermann, suivait au grand trot et se portait sur le plateau ; l'Empereur s'en aperçut, il envoya le comte Bertrand pour la rappeler ; c'était sa réserve : ce général arriva trop tard ; elle était déjà engagée, et tout mouvement rétrograde eût été dangereux. Dès cinq heures du soir l'Empereur se trouva ainsi privé de sa réserve de cavalerie, de cette réserve qui, bien employée, lui avait donné tant de fois la victoire. Cependant ces 12 000 hommes de cavalerie d'élite firent des miracles ; ils culbutèrent toute la cavalerie plus nombreuse de l'ennemi qui voulut s'opposer à eux, enfoncèrent plusieurs carrés d'infanterie, les désorganisèrent, s'emparèrent de soixante bouches à feu, et prirent au milieu des carrés six drapeaux, que trois chasseurs de la Garde et trois cuirassiers présentèrent à l'Empereur devant la Belle-Alliance. L'ennemi, pour la seconde fois de la journée, crut la bataille perdue, et vit avec effroi combien le mauvais champ de bataille qu'il avait choisi allait apporter de difficultés à sa retraite. La brigade Ponsonby, chargée par les lanciers rouges de la Garde, commandés par le général Colbert, fut enfoncée ; son général fut percé de sept coups de lance et tomba mort ; le prince d'Orange, sur le point d'être pris, fut blessé grièvement ; mais, n'étant pas soutenue par une forte masse d'infanterie, qui était encore retenue par l'attaque du général Bülow, cette brave cavalerie dut se borner à conserver le champ de bataille qu'elle avait conquis. Enfin, à sept heures, lorsque l'attaque du général Bülow eut été repoussée et que la cavalerie se maintenait toujours sur le plateau qu'elle avait conquis, la victoire était gagnée : 62 000 Français avaient battu 120 000 hommes. La joie était sur toutes les figures et l'espoir dans tous les cœurs. Ce sentiment succédait à l'étonnement qu'on avait éprouvé pendant la durée de cette attaque de flanc, faite par une armée tout entière, et qui pendant une heure avait menacé la retraite même de l'armée. Dans ce moment on entendit distinctement la canonnade du maréchal Grouchy ; elle avait dépassé Wavre dans le point le plus éloigné, et dans le point le plus près elle était derrière Saint-Lambert.

VIII. Le maréchal Grouchy n'était parti qu'à dix heures du matin de son camp de Gembloux ; se trouvant entre midi et une heure à mi-chemin de Wavre, il entendit l'épouvantable canonnade de Waterloo. Aucun homme exercé ne pouvait s'y tromper : c'étaient plusieurs centaines de bouches à feu, et dès lors deux armées qui s'envoyaient réciproquement la mort. Le général Exelmans, qui commandait la cavalerie, en fut vivement ému ; il se rendit près du maréchal et lui dit : « L'Empereur est aux mains avec l'armée anglaise ; cela n'est pas douteux : un feu aussi terrible ne peut pas être une rencontre. Monsieur le maréchal, il faut marcher sur le feu. Je suis un vieux soldat de l'armée d'Italie ; j'ai cent fois entendu le général Bonaparte prêcher ce principe. Si nous prenons à gauche, nous serons dans deux heures sur le champ de bataille. — Je crois, dit le maréchal, que vous avez raison ; mais, si Blücher débouche de Wavre sur moi et me prend en flanc, je serai compromis pour n'avoir point obéi à mon ordre, qui est de marcher contre Blücher. » Le comte Gérard joignit dans ce moment le maréchal et lui donna le même conseil que le général Exelmans : « Votre ordre porte, lui dit-il, d'être hier à Wavre, et non aujourd'hui ; le plus sûr est d'aller sur le champ de bataille. Vous ne pouvez vous dissimuler que Blücher a gagné une marche sur vous ; il était hier à Wavre, et vous à Gembloux, et qui sait maintenant où il est ? S'il s'est réuni à Wellington, nous le trouverons sur le champ de bataille, et dès lors votre ordre est exécuté à la lettre. S'il n'y est pas, votre arrivée décidera de la bataille. Dans deux heures nous pouvons prendre part au feu ; et, si nous avons détruit l'armée anglaise, que nous fait Blücher déjà battu ? » Le maréchal parut convaincu ; mais dans ce moment il reçut le rapport que sa cavalerie légère était arrivée à Wavre et était aux mains avec les Prussiens, que toutes leurs forces y étaient réunies et qu'elles consistaient au moins en 80 000 hommes. À cette nouvelle, il continua son mouvement sur Wavre ; il y arriva à quatre heures après midi. Croyant avoir devant lui toute l'armée prussienne, il mit deux heures pour se ranger en bataille et faire ses dispositions. C'est alors qu'il reçut l'officier expédié du champ de bataille à dix heures du matin. Il détacha le général Pajol avec 12 000 hommes pour se porter sur Limal, pont sur la Dyle, à une lieue derrière Saint-Lambert. Ce général y arriva à sept heures du soir ; il traversa la rivière. Pendant ce temps le maréchal Grouchy attaqua Wavre.

IX. Le maréchal Blücher avait passé la nuit du 17 au 18 à Wavre, avec les quatre corps de son armée, formant 75 000 hommes. Instruit que le duc de Wellington était décidé à recevoir la bataille en avant de la forêt de Soigne, s'il pouvait compter sur son concours, il détacha dans la matinée son 4^e corps, qui passa la Dyle à Limal et se réunit à Saint-Lambert. Ce corps était entier ; c'était celui qui n'avait pas donné à Ligny. La cavalerie légère de Blücher, qui battait l'estrade à deux lieues de son camp de Wavre, n'avait encore aucune nouvelle du maréchal Grouchy ; à sept heures du matin elle ne voyait que quelques piquets de coureurs. Blücher en conclut que toute l'armée était réunie devant Mont-Saint-Jean ; il mit en mouvement le 2^e corps, commandé par le général Pirch.

Ce corps était réduit à 18 000 hommes. Il marcha lui-même avec le 1^{er} corps de Zieten, réduit à 13 000 hommes, et laissa le général Thielemann avec le 3^e corps en position à Wavre.

Le 2^e corps du général Pirch marcha par Lasne, et Blücher avec le 1^{er} corps marcha sur Ohain, où il se réunit, à six heures du soir, à la brigade de cavalerie anglaise qui était en flanqueurs. Il y reçut le rapport que le maréchal Grouchy, avec des forces considérables, s'était présenté devant Wavre à quatre heures, qu'il faisait des dispositions d'attaque, que le 3^e corps n'était pas en mesure de lui résister. Le maréchal Blücher n'avait pas deux partis à prendre. Il appuya ses principales forces sur le général Bülow et les Anglais, et envoya l'ordre au général Thielemann de tenir aussi longtemps que possible et de se retirer sur lui s'il y était forcé. Effectivement, il n'était plus en mesure de retourner sur Wavre ; il n'y serait arrivé qu'à la nuit close, et, si l'armée anglo-hollandaise était battue, il se serait trouvé entre deux feux ; tandis que, s'il continuait sur l'armée anglo-hollandaise et qu'elle eût la victoire, il serait toujours à temps de retourner contre Grouchy. Son mouvement fut fort lent, ses troupes étaient très fatiguées et les chemins tout à fait défoncés et pleins de défilés. Ces deux colonnes, fortes ensemble de 31 000 hommes, ouvrirent la communication entre le général Bülow et les Anglais. Le premier, qui était en pleine retraite, s'arrêta ; Wellington, qui était au désespoir et n'avait devant lui que la perspective d'une défaite assurée, vit son salut. La brigade de cavalerie anglaise qui était à Ohain le rejoignit, ainsi qu'une partie de la 4^e division des flanqueurs de droite. Si le maréchal Grouchy eût couché devant Wavre, comme il le devait et en avait l'ordre le soir du 17, le maréchal Blücher y fût resté en observation avec toutes ses forces, se croyant poursuivi par toute l'armée française. Si le maréchal Grouchy, comme il l'avait écrit à deux heures après minuit de son camp de Gembloux, eût pris les armes à la pointe du jour, c'est-à-dire à quatre heures du matin, il ne fût pas arrivé à Wavre à temps pour empêcher le détachement de Bülow ; mais il eût arrêté les trois autres corps du général Blücher : la victoire était encore certaine. Mais le maréchal Grouchy n'arriva qu'à quatre heures après midi devant Wavre et n'attaqua qu'à six heures : il n'était plus temps ! L'armée française, forte de 62 000 hommes, qui à sept heures du soir était victorieuse d'une armée de 120 000 hommes, occupait la moitié du champ de bataille des Anglo-Hollandais, et avait repoussé le corps de Bülow, se vit arracher la victoire par l'arrivée du maréchal Blücher avec 30 000 hommes de troupes fraîches, renfort qui portait l'armée alliée à près de 150 000 hommes, c'est-à-dire deux et demi contre un.

X. Aussitôt que l'attaque de Bülow eut été repoussée, l'Empereur donna des ordres au général Drouot, qui faisait les fonctions d'aide-major général de la Garde, pour rallier toute sa Garde en avant de la ferme de la Belle-Alliance, où il était avec huit bataillons rangés sur deux lignes ; les huit autres avaient marché pour soutenir la jeune Garde et défendre Plancenoit. Cependant la cavalerie, qui continuait à occuper la position sur le plateau, d'où elle dominait tout le champ

de bataille, s'étant aperçue du mouvement du général Bülow, mais prenant confiance dans les réserves de la Garde qu'elle voyait là pour les contenir, n'en conçut pas d'inquiétude et poussa des cris de victoire lorsqu'elle vit ce corps repoussé ; elle n'attendait que l'arrivée de l'infanterie de la Garde pour décider la victoire ; mais elle éprouva de l'étonnement lorsqu'elle aperçut l'arrivée des colonnes nombreuses du maréchal Blücher. Quelques régiments firent un mouvement en arrière ; l'Empereur s'en aperçut. Il était de la plus haute importance de redonner contenance à la cavalerie ; et, voyant qu'il lui fallait encore un quart d'heure pour rallier toute sa Garde, il se mit à la tête de quatre bataillons et s'avança sur la gauche en avant de La Haye-Sainte, envoyant des aides de camp parcourir la ligne pour annoncer l'arrivée de Grouchy, et dire qu'avec un peu de constance la victoire allait se décider. Le général Reille réunit tout son corps sur la gauche en avant du château de Goumont, et prépara son attaque ; il était important que la Garde s'engageât toute à la fois, mais les huit autres bataillons étaient encore en arrière. Maîtrisé par les événements, voyant la cavalerie décontenancée, et qu'il fallait une réserve d'infanterie pour la soutenir, il ordonna au général Friant de se porter avec quatre bataillons de la moyenne Garde au-devant de l'attaque de l'ennemi ; la cavalerie se rassit et marcha en avant avec son intrépidité accoutumée. Les quatre bataillons de la Garde repoussèrent tout ce qu'ils rencontrèrent ; des charges de cavalerie portèrent la terreur dans les rangs anglais. Dix minutes après les autres bataillons de la Garde arrivèrent ; l'Empereur les rangea par brigades, deux bataillons en bataille et deux en colonnes sur la droite et la gauche, la 2^e brigade en échelons ; ce qui réunissait l'avantage des deux ordres. Le soleil était couché. Le général Friant, blessé, passant dans ce moment, dit que tout allait bien, que l'ennemi paraissait former son arrière-garde pour appuyer sa retraite, mais qu'il serait entièrement rompu aussitôt que le reste de la Garde déboucherait. Il fallait un quart d'heure ! C'est dans ce moment que le maréchal Blücher arriva à La Haye et culbuta le corps français qui la défendait : c'était la 4^e division du 1^{er} corps ; elle se mit en déroute et ne rendit qu'un léger combat. Quoiqu'elle fût attaquée par des forces quadruples, pour peu qu'elle eût montré quelque résolution, qu'elle se fût crénelée dans les maisons, il était nuit, le maréchal Blücher n'aurait pas eu le temps de forcer le village. C'est là où l'on dit avoir entendu le cri de *Sauve qui peut !* La trouée faite, la ligne rompue par le peu de vigueur des troupes de La Haye, la cavalerie inonda le champ de bataille ; Bülow marcha en avant. Le comte de Lobau fit bonne contenance. La cohue devint telle, qu'il fallut ordonner un changement de front à la Garde, qui était formée pour se porter en avant. Ce mouvement s'exécuta avec ordre ; la Garde fit face en arrière, la gauche du côté de La Haye-Sainte, et la droite du côté de la Belle-Alliance, faisant front aux Prussiens et à l'attaque de La Haye ; immédiatement après chaque bataillon se forma en carré. Les quatre escadrons de service chargèrent les Prussiens. Dans ce moment la brigade de cavalerie anglaise, qui arrivait d'Ohain, marcha en avant. Ces 2 000 chevaux pénétrèrent entre le général Reille et la Garde. Le désordre devint épouvantable sur tout le champ de bataille ;

l'Empereur n'eut que le temps de se mettre sous la protection d'un des carrés de la Garde. Si la division de cavalerie de réserve du général Guyot ne se fût pas engagée sans ordre à la suite des cuirassiers Kellermann, elle eût repoussé cette charge, empêché la cavalerie anglaise de pénétrer sur le champ de bataille, et la Garde à pied eût alors pu contenir tous les efforts de l'ennemi. Le général Bülow marcha par sa gauche, débordant toujours tout le champ de bataille. La nuit augmentait le désordre et s'opposait à tout : s'il eût fait jour et que les troupes eussent pu voir l'Empereur, elles se fussent ralliées. Rien n'était possible dans l'obscurité. La Garde se mit en retraite. Le feu de l'ennemi était déjà à 400 toises sur les derrières, et les chaussées coupées. L'Empereur, avec son état-major, resta longtemps avec les régiments de la Garde sur un mamelon. Quatre pièces de canon qui y étaient tirèrent dans la plaine : la dernière décharge blessa le général anglais Uxbridge. Enfin il n'y avait plus un moment à perdre. L'Empereur ne put faire sa retraite qu'à travers champs : cavalerie, artillerie, infanterie, tout était pêle-mêle. L'état-major gagna la petite ville de Genappe ; on espérait pouvoir y rallier un corps d'arrière-garde ; mais le désordre était épouvantable ; tous les efforts qu'on fit furent vains. Il était dix heures du soir. Dans l'impossibilité d'organiser une défense, l'Empereur mit son espoir dans la division Girard, la troisième du 2^e corps, qu'il avait laissée sur le champ de bataille de Ligny, et à laquelle il avait envoyé l'ordre de se porter aux Quatre-Bras pour soutenir la retraite.

Jamais l'armée française ne s'est mieux battue que dans cette journée, elle a fait des prodiges de valeur ; et la supériorité des troupes françaises, infanterie, cavalerie, artillerie, était telle sur l'ennemi, que, sans l'arrivée des 1^{er} et 2^e corps prussiens, la victoire était remportée et eût été complète contre l'armée anglo-hollandaise et le corps du général Bülow, c'est-à-dire un contre deux (62 000 hommes contre 120 000).

La perte de l'armée anglo-hollandaise et celle du général Bülow furent, pendant la bataille, de beaucoup supérieures à celle des Français, et les pertes que les Français éprouvèrent dans la retraite, pertes très considérables, puisqu'ils eurent 6 000 prisonniers, ne compensent pas encore les pertes des alliés dans ces quatre jours, pertes qu'ils avouent être de 60 000 hommes, savoir : 11 300 Anglais, 3 500 Hanovriens, 8 000 Belges, Nassoviens, Brunswickois ; total, 22 800 pour l'armée anglo-hollandaise ; Prussiens, 38 000 ; total général, 60 800 hommes. Les pertes de l'armée française, même y compris celles éprouvées dans la déroute et jusqu'aux portes de Paris, ont été de 41 000 hommes au plus.

La Garde impériale a soutenu son ancienne réputation ; mais elle s'est trouvée engagée dans de malheureuses circonstances ; elle était débordée par la droite et la gauche et inondée de fuyards et d'ennemis, lorsqu'elle a commencé à entrer en ligne ; car, si cette Garde eût pu se battre les flancs appuyés, elle eût repoussé les efforts des deux armées ennemies réunies. Pendant plus de quatre heures 12 000 hommes de cavalerie française ont été maîtres d'une partie du champ de bataille de l'ennemi, ont lutté contre toute l'infanterie et contre 18 000 hommes

de cavalerie anglo-hollandaise, qui ont été constamment repoussés dans toutes leurs charges.

Le lieutenant général Duhesme, vieux soldat couvert de blessures et de la plus grande bravoure, fut fait prisonnier en voulant rallier une arrière-garde. Le comte de Lobau a été pris de même. Cambronne, général de la Garde, est resté grièvement blessé sur le champ de bataille. Sur 24 généraux anglais, 12 ont été tués ou blessés grièvement. Les Hollandais ont perdu 3 généraux. Le général français Duhesme a été assassiné le 19 par un hussard de Brunswick, quoique prisonnier ; ce crime est resté impuni. C'était un soldat intrépide, un général consommé, qui s'est toujours montré ferme et inébranlable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Note

(1) Armée anglo-hollandaise à Waterloo :

1 ^{re} division anglaise	3 500	Report	44 000
2 ^e division anglaise	8 400	7 ^e division belge	8 000
3 ^e division anglaise	9 000	8 ^e division belge	7 000
4 ^e division anglaise	8 300	9 ^e division belge	8 000
5 ^e division anglaise	9 200	10 ^e division,	
		de Brunswick	6 000
6 ^e division anglaise	5 600	Cavalerie	20 000
A reporter	44 000	TOTAL	93 000
Artillerie	250 bouches à feu,		

auxquels il faut ôter 9 000 hommes pour la perte des Quatre-Bras et 5 000 d'équipages demeurés en arrière : restent 79 000 hommes à Waterloo.

Chapitre VII

RETRAITE

I. Ralliement de l'armée à Laon. — II. Retraite du maréchal Grouchy. — III. Ressources qui restent à la France. — IV. Effets de l'abdication de l'Empereur.

I. La chaussée de Charleroi est très large, elle suffisait pour la retraite de l'armée ; le pont de Genappe est de même largeur, cinq ou six files de voitures peuvent y passer de front. Mais, dès que les premiers fuyards arrivèrent, les parcs qui s'y trouvaient jugèrent convenable de se barricader, en plaçant sur la chaussée des voitures renversées, de manière à ne laisser qu'un passage de 3 toises. Toutes les colonnes se précipitaient sur ce point, négligeant les ponts de droite et de gauche, distants de moins d'une lieue. La confusion fut bientôt épouvantable. Genappe est d'ailleurs dans un fond. Les premières troupes prussiennes qui poursuivaient l'armée, étant arrivées à onze heures du soir sur les hauteurs qui le dominent, parvinrent facilement à désorganiser une poignée de braves qu'avait ralliés l'intrépide général Duhesme, et entrèrent dans la ville. Parmi les voitures qu'elles prirent se trouva la chaise de poste de l'Empereur, dans laquelle il n'était pas monté depuis Avesnes. L'usage était qu'elle suivît sur le champ de bataille derrière les réserves de la Garde ; elle portait toujours un nécessaire, un rechange d'habillement, une épée, un manteau et un lit de fer.

À une heure du matin l'Empereur arriva aux Quatre-Bras, mit pied à terre à un bivouac, et expédia plusieurs officiers au maréchal Grouchy, pour lui annoncer la perte de la bataille et lui ordonner de faire sa retraite sur Namur. Les officiers qu'il avait envoyés du champ de bataille pour prendre la division Girard à Ligny et la mettre en position aux Quatre-Bras, ou l'avancer jusqu'à Genappe, si elle en avait le temps, lui rapportèrent la fâcheuse nouvelle qu'il leur avait été impossible de trouver cette division. Le général d'artillerie Neigre, officier du plus grand mérite, était aux Quatre-Bras avec les parcs de réserve, mais il n'avait qu'une faible escorte ; quelques centaines de chevaux se rallièrent ; le comte de Lobau se mit à leur tête, et prit toutes les mesures possibles pour organiser une arrière-garde. Les soldats des 1^{er} et 2^e corps, qui avaient passé la Sambre sur le pont de Marchiennes, se dirigeaient sur ce pont, et quittaient la chaussée aux Quatre-Bras ou à Gosselies pour prendre la

traverse. Les troupes de la Garde et du 6^e corps se retirèrent sur Charleroi. L'Empereur envoya le prince Jérôme à Marchiennes avec ordre de rallier l'armée entre Avesnes et Maubeuge, et de sa personne il se rendit à Charleroi ; quand il y arriva, à six heures du matin, un grand nombre d'hommes et surtout de cavalerie avaient déjà passé la Sambre, marchant sur Beaumont. Il s'arrêta une heure sur la rive gauche, expédia quelques ordres, et se dirigea sur Philippeville, afin d'être plus à portée de communiquer avec le maréchal Grouchy et d'envoyer ses ordres sur les frontières du Rhin. Après s'être arrêté quatre heures dans cette ville, il prit la poste pour se rendre à Laon, où il arriva le 20 à quatre heures après midi. Il conféra avec le préfet, chargea son aide de camp, le comte de Bussy, de surveiller la défense de cette place importante, envoya le comte Dejean à Guise, et le comte de Flahault à Avesnes. Il attendit les dépêches du prince Jérôme, qui lui fit connaître qu'il avait rallié plus de 25 000 hommes derrière Avesnes et une cinquantaine de pièces de canon ; que le général Morand commandait la Garde à pied, et le général Colbert la cavalerie de la Garde ; qu'à toute heure l'armée augmentait à vue d'œil ; que la plupart des généraux étaient arrivés ; que sa perte n'était pas aussi considérable qu'on pouvait le croire. Plus de la moitié du matériel de l'artillerie était sauvée ; cent soixante et dix bouches à feu étaient perdues, mais les hommes et les chevaux étaient arrivés à Avesnes. L'Empereur ordonna qu'ils se rendissent à la Fère pour y prendre des pièces, et chargea des officiers de confiance d'y réorganiser un nouvel équipage de campagne. Le maréchal Soult eut ordre de se placer à Laon avec le grand quartier général. Le préfet prit toutes les mesures pour compléter les magasins de la ville et assurer les approvisionnements nécessaires pour une armée de 80 000 à 90 000 hommes, qui serait réunie sous peu de jours autour de cette ville. L'Empereur s'attendait à ce que les généraux ennemis, profitant de leur victoire, pousseraient leur armée jusque sur la Somme ; il ordonna au prince Jérôme de quitter Avesnes le 22 avec l'armée et de l'amener sous Laon, point de réunion donné au maréchal Grouchy et au général Rapp.

N'étant éloigné que de douze heures de marche de Paris, il jugea nécessaire de s'y rendre ; sa présence était inutile à l'armée pendant les journées des 21, 22, 23 et 24 ; il comptait être de retour à Laon le 25. Ces six jours dans la capitale, il les emploierait à organiser la crise nationale, à achever les préparatifs de défense de la capitale, et à activer tous les secours que pourraient fournir les dépôts et les provinces. Il était facile dès lors de juger, en supposant, comme on n'en pouvait pas douter, que le corps de Grouchy arrivât intact, que la perte de l'armée française serait inférieure à celle que les armées ennemies avaient éprouvée aux batailles de Ligny et de Waterloo, et au combat des Quatre-Bras. Il a effectivement été constaté depuis que la perte des alliés s'est élevée à 63 000 hommes, et que celle des Français n'a pas dépassé 41 000, y compris les prisonniers qu'on leur a faits dans la retraite.

II. Le 18, le maréchal Grouchy avait attaqué Wavre à six heures du soir ; le général Thielemann opposa une vive résistance, mais il fut battu. Le comte

Gérard, à la tête du 4^e corps, força le passage de la Dyle. Le lieutenant général Pajol, avec 12 000 hommes, avait été détaché sur Limal ; il y repoussa l'arrière-garde de Bülow, passa la Dyle, et couronna les hauteurs opposées ; mais l'obscurité de la nuit devint telle, à dix heures du soir, qu'il ne pouvait plus continuer sa marche, et, n'entendant plus d'ailleurs la canonnade de Mont-Saint-Jean, il prit position. Le comte Gérard fut grièvement blessé à l'attaque de Wavre ; une balle lui traversa la poitrine, mais heureusement sa blessure ne fut pas mortelle. Le 19, à la pointe du jour, le général Thielemann attaqua le maréchal Grouchy ; il fut vivement repoussé. Le village de Bierges et toutes les hauteurs au-delà de Wavre furent emportés par les Français. Le général de brigade Penne, officier distingué, fut blessé à mort dans ce combat. Le maréchal Grouchy ordonnait de poursuivre l'ennemi et de marcher dans la direction de Bruxelles, lorsqu'il reçut la nouvelle de la perte de la bataille et l'ordre de l'Empereur de faire sa retraite sur Namur. Il la commença sur-le-champ. Les Prussiens le suivirent avec précaution ; mais, s'étant trop avancés, ils furent repoussés et perdirent quelques pièces de canon et quelques centaines de prisonniers. Vandamme prit position sur Namur, le maréchal Grouchy sur Dinant. Le général Thielemann échoua dans toutes les attaques qu'il tenta. Le 25 tout le corps du maréchal Grouchy était à Rethel ; le 26 il se réunit à l'armée sous Laon ; il comptait 32 000 hommes, dont 6 500 de cavalerie et cent huit pièces de canon, indépendamment d'un millier d'hommes éclopés ou petits dépôts de cavalerie qui étaient à sa suite.

III. La position de la France était critique après la bataille de Waterloo, mais non désespérée : tout avait été préparé dans l'hypothèse qu'on échouât dans l'attaque de la Belgique. 70 000 hommes étaient ralliés le 27 entre Paris et Laon ; 25 000 à 30 000 hommes, y compris les dépôts de la Garde, étaient en marche de Paris et des dépôts. Le général Rapp, avec 25 000 hommes de troupes d'élite, devait être arrivé dans les premiers jours de juillet sur la Marne ; toutes les pertes du matériel de l'artillerie étaient réparées. Paris seul contenait cinq cents pièces de campagne, et on n'en avait perdu que cent soixante et dix. Ainsi une armée de 120 000 hommes, égale à celle qui avait passé la Sambre le 15, ayant un train d'artillerie de trois cent cinquante bouches à feu, couvrirait Paris au 1^{er} juillet. Cette capitale avait, indépendamment de cela, pour sa défense 36 000 hommes de gardes nationales, 30 000 tirailleurs, 6 000 canonniers, six cents bouches à feu en batterie, des retranchements formidables sur la rive droite de la Seine ; et en peu de jours ceux de la rive gauche eussent été entièrement terminés. Cependant les armées anglo-hollandaise et prussosaxonne, affaiblies de plus de 80 000 hommes, ne pouvaient dépasser la Somme avec plus de 90 000 hommes ; elles y attendraient la coopération des armées autrichienne et russe, qui ne pouvaient être, avant le 15 juillet, sur la Marne. Paris avait donc vingt-cinq jours pour préparer sa défense, achever son armement, ses approvisionnements, ses fortifications, et attirer des troupes de tous les points de la France ; au 15 juillet même il n'y aurait que 30 000 ou

40 000 hommes arrivés du Rhin ; la masse des armées russe et autrichienne ne pouvait entrer en action que plus tard. Ni les armes, ni les munitions, ni les officiers, ne manquaient dans la capitale ; on pouvait porter facilement les tirailleurs à 80 000 hommes, et augmenter l'artillerie de campagne jusqu'à six cents bouches à feu.

Le maréchal Suchet, réuni au général Lecourbe, aurait, à la même époque, plus de 30 000 hommes devant Lyon, indépendamment de la garnison de cette ville, qui était bien armée, bien approvisionnée et bien retranchée. La défense de toutes les places fortes était assurée ; elles étaient commandées par des officiers de choix et gardées par des troupes fidèles.

Tout pouvait se réparer ; mais il fallait du caractère, de l'énergie, de la fermeté de la part des officiers, du gouvernement, des Chambres, de la nation tout entière. Il fallait qu'elle fût animée par le sentiment de l'honneur, de la gloire, de l'indépendance nationale ; qu'elle fixât les yeux sur Rome après la bataille de Cannes, et non sur Carthage après Zama. Si la France s'élevait à cette hauteur, elle était invincible : son peuple contenait plus d'éléments militaires qu'aucun autre peuple du monde ; le matériel de la guerre était en abondance et pouvait suffire à tous les besoins.

IV. Le 21 juin Blücher et Wellington entrèrent en deux colonnes sur le territoire de l'Empire. Le 22 le feu prit aux magasins à poudre d'Avesnes ; la place se rendit. Le 24 les Prussiens entrèrent dans Guise, et le duc de Wellington à Cambrai ; le 26 il était à Péronne. Pendant ce temps toutes les places des 1^{re}, 2^e et 3^e lignes de la Flandre étaient investies.

Cependant ces deux généraux apprirent le 25 l'abdication de l'Empereur, qui avait eu lieu le 22, l'insurrection des Chambres, le découragement que ces circonstances jetèrent dans l'armée, et les espérances qu'en concevaient les ennemis intérieurs ; dès lors ils ne songèrent plus qu'à marcher sur la capitale, sous les murs de laquelle ils arrivèrent dans les derniers jours de juin, avec moins de 90 000 hommes, démarche qui leur aurait été funeste et eût entraîné leur ruine totale, s'ils l'eussent hasardée devant Napoléon ; mais ce prince avait abdiqué ! Les troupes de ligne qui se trouvaient à Paris, plus de 6 000 hommes des dépôts de la Garde, les tirailleurs de la garde nationale, choisis dans le peuple de cette grande capitale, lui étaient dévoués ; il pouvait foudroyer ses ennemis intérieurs. Mais, pour développer les motifs qui ont réglé sa conduite dans cette occasion si importante, et qui ont eu de si funestes conséquences pour lui et pour la France, il faut reprendre le récit de plus loin : c'est ce que nous allons faire dans le livre suivant⁽¹⁾.

Note

(1) Ce livre n'a pas été publié.

Chapitre VIII

OBSERVATIONS

I. *Première observation.* — On a reproché à l'Empereur : 1° de s'être démis de la dictature au moment où la France avait le plus besoin d'un dictateur ; 2° d'avoir changé les Constitutions de l'Empire dans un moment où il ne fallait songer qu'à la préserver de l'invasion ; 3° d'avoir souffert que l'on alarmât les Vendéens, qui d'abord avaient refusé de prendre les armes contre le régime impérial ; 4° d'avoir réuni les Chambres lorsqu'il suffisait de réunir les armées ; 5° d'avoir abdiqué et laissé la France à la merci d'une assemblée divisée et sans expérience ; car enfin, s'il est vrai qu'il fût impossible au prince de sauver seul la patrie, il ne l'est pas moins que la nation, dans ces circonstances critiques, ne pouvait sauver ni son honneur ni son indépendance sans Napoléon.

Nous ne ferons aucune réflexion sur des matières qui sont approfondies et longuement traitées dans le livre X(1).

II. *Deuxième observation.* — L'art avec lequel les mouvements des divers corps d'armée ont été dérobés à la connaissance de l'ennemi, au début de la campagne, ne saurait être trop remarqué. Le maréchal Blücher et le duc de Wellington ont été surpris ; ils n'ont rien vu, rien su de tous les mouvements qui s'opéraient près de leurs avant-postes.

Pour attaquer les deux armées ennemies, les Français pouvaient déborder leur droite, leur gauche, ou percer leur centre. Dans le premier cas, ils déboucheraient par Lille et rencontreraient l'armée anglo-hollandaise ; dans le deuxième cas, ils déboucheraient par Givet et Charlemont, et rencontreraient l'armée prusso-saxonne. Ces deux armées resteraient réunies, puisqu'elles seraient pressées l'une sur l'autre, la droite sur la gauche, ou la gauche sur la droite. L'Empereur adopta le parti de couvrir ses mouvements par la Sambre, et de percer la ligne des deux armées à Charleroi, point de leur jonction, manœuvrant avec rapidité et habileté. Il pouvait espérer de les séparer et de les attaquer isolément. Il trouva ainsi dans les secrets de l'art des moyens supplémentaires qui lui tinrent lieu des 100 000 hommes qui lui manquaient ; ce plan fut conçu et exécuté avec audace et sagesse.

III. *Troisième observation.* — Le caractère de plusieurs généraux avait été détrem্পé par les événements de 1814 ; ils avaient perdu quelque chose de cette audace, de cette résolution et de cette confiance qui leur avaient valu tant de gloire et avaient tant contribué aux succès des campagnes passées.

1° Le 15 juin, le 3^e corps devait prendre les armes à trois heures du matin, et arriver devant Charleroi à dix heures : il n'arriva qu'à trois heures après midi.

2° Le même jour, l'attaque des bois en avant de Fleurus, qui avait été ordonnée pour quatre heures après midi, n'eut lieu qu'à sept heures. La nuit survint avant qu'on pût entrer à Fleurus, où le projet du chef avait été de placer son quartier général ce même jour. Cette perte de sept heures était bien fâcheuse au début d'une campagne.

3° La gauche, forte de 43 000 hommes, reçut ordre de se porter en avant des Quatre-Bras, d'y prendre position à la pointe du jour et de s'y retrancher ; elle perdit huit heures : le prince d'Orange, avec 9 000 hommes seulement, conserva, le 16, jusqu'à trois heures après midi cette importante position. Lorsqu'enfin le commandant de cette aile reçut, à midi, l'ordre réitéré de Fleurus, et qu'il vit que l'Empereur allait en venir aux moins avec les Prussiens, il se porta sur les Quatre-Bras, mais seulement avec la moitié de ses forces. Il laissa l'autre moitié pour appuyer sa retraite à deux lieues derrière ; il l'oublia jusqu'à six heures du soir, où il en sentit le besoin pour sa propre défense. Dans les autres campagnes, ce général eût occupé à six heures du matin la position en avant des Quatre-Bras, eût défait et pris toute la division belge, et eût ou tourné l'armée prussienne, en faisant par la chaussée de Namur un détachement qui fût tombé sur les derrières de la ligne de bataille, ou, en se portant avec rapidité sur la chaussée de Genappe, il eût surpris en marche et détruit la division de Brunswick et la 5^e division anglaise, qui venaient de Bruxelles, et de là marché à la rencontre des 1^{re} et 3^e divisions anglaises, qui arrivaient par la chaussée de Nivelles, l'une et l'autre sans cavalerie ni artillerie et harassées de fatigue. Toujours le premier dans le feu, Ney oubliait les troupes qui n'étaient pas sous ses yeux. La bravoure que doit montrer un général en chef est différente de celle que doit avoir un général de division, comme celle-ci ne doit pas être celle d'un capitaine de grenadiers.

4° L'armée française n'arriva le 17 devant Waterloo qu'à six heures du soir ; sans de fâcheuses hésitations, elle y fût arrivée à trois heures. L'Empereur en parut fort contrarié ; il dit en montrant le soleil : « Que ne donnerais-je pas pour avoir aujourd'hui le pouvoir de Josué, et retarder sa marche de deux heures ! »

IV. *Quatrième observation.* — Jamais le soldat français n'a montré plus de courage, de bonne volonté et d'enthousiasme ; il était plein du sentiment de sa supériorité sur tous les soldats de l'Europe. Sa confiance dans l'Empereur était tout entière et peut-être encore accrue ; mais il était ombrageux et méfiant envers ses autres chefs. Les trahisons de 1814 étaient toujours présentes à son esprit ; tout mouvement qu'il ne comprenait pas l'inquiétait ; il se croyait trahi.

Au moment où les premiers coups de canon se tiraient près de Saint-Amand, un vieux caporal s'approcha de l'Empereur et lui dit : « Sire, méfiez-vous du maréchal Soult, soyez certain qu'il nous trahit. — Sois tranquille, lui répliqua Napoléon, j'en réponds comme de moi. » Au milieu de la bataille, un officier fit le rapport mensonger au maréchal Soult que le brave général Vandamme était passé à l'ennemi, que ses soldats demandaient à grands cris qu'on en instruisît l'Empereur. Sur la fin de la bataille, un dragon, le sabre tout dégouttant de sang, accourut, criant : « Sire, venez vite à la division, le général [...] (2) harangue les dragons pour passer à l'ennemi. — L'as-tu entendu ? — Non, Sire, mais un officier qui vous cherche l'a vu et m'a chargé de vous le dire. » Pendant ce temps, le brave général [...] (3) recevait un boulet de canon qui lui emportait une cuisse, après avoir repoussé une charge ennemie.

Le 14 au soir le lieutenant général Bourmont, le colonel Clouet et l'officier d'état-major Villoutreys, du 4^e corps, passèrent à l'ennemi. Cette désertion augmenta l'inquiétude du soldat. Il paraît à peu près certain qu'on a crié *Sauve qui peut !* à la 4^e division du 1^{er} corps, le soir de la bataille, à l'attaque du village de La Haye par le maréchal Blücher. Ce village n'a pas été défendu comme il devait l'être. Il est également probable que plusieurs officiers porteurs d'ordres ont disparu. Mais, si quelques officiers ont déserté, pas un soldat ne s'est rendu coupable de ce crime ; plusieurs se tuèrent sur le champ de bataille, où ils étaient restés blessés, lorsqu'ils apprirent la déroute de l'armée.

V. *Cinquième observation.* — Dans la journée du 17 l'armée française se trouva partagée en trois parties : 62 000 hommes et deux cent douze canons, sous les ordres de l'Empereur, marchèrent sur Bruxelles par la chaussée de Charleroi ; 34 000 hommes et cent huit canons, sous les ordres du maréchal Grouchy, se dirigèrent sur cette capitale par la chaussée de Wavre, à la suite des Prussiens ; 3 000 hommes restèrent sur le champ de bataille de Ligny (c'était la division Girard) pour porter secours aux blessés et former, dans tous les cas imprévus, une réserve aux Quatre-Bras ; 4 000 à 5 000 hommes, formant les parcs de réserve, restèrent à Fleurus et à Charleroi. Les 34 000 hommes du maréchal Grouchy, ayant cent huit pièces de canon, étaient suffisants pour culbuter l'arrière-garde prussienne dans toutes les positions qu'elle prendrait, presser la retraite de l'armée vaincue et la contenir. C'était un beau résultat de la victoire de Ligny, de pouvoir ainsi opposer 34 000 hommes à une armée qui avait été de 120 000. Les 62 000 hommes sous les ordres de l'Empereur étaient suffisants pour battre l'armée anglo-hollandaise de 90 000 hommes. La disproportion qui existait le 15 entre les deux masses belligérantes, qui étaient alors dans le rapport de 2 à 1, était bien changée ; elles n'étaient plus que dans le rapport de 3 à 4. Si l'armée anglo-hollandaise avait battu les 62 000 hommes qui marchèrent contre elle, on eût pu reprocher à Napoléon d'avoir mal calculé ; mais il est constant, même de l'aveu des ennemis, que, sans l'arrivée du général Bülow, l'armée anglo-hollandaise aurait perdu son champ de bataille avant trois heures de l'après-midi, et que, même après l'arrivée de Bülow (ce qui la portait à

140 000 hommes), elle eût encore perdu la bataille entre huit et neuf heures du soir, sans l'arrivée du maréchal Blücher avec ses 1^{er} et 2^e corps.

La marche sur Bruxelles sur deux colonnes, pendant la journée du 17, avait plusieurs avantages : la gauche poussait et contenait l'armée anglo-hollandaise ; la droite, sous les ordres du maréchal Grouchy, poursuivait et contenait l'armée prusso-saxonne, et le soir toute l'armée française devait se trouver réunie sur une ligne de cinq petites lieues, de Mont-Saint-Jean à Wavre, ayant ses avant-postes au bord de la forêt. Mais la faute que fit le maréchal Grouchy de s'arrêter le 17 à Gembloux, n'ayant fait dans la journée que deux petites lieues, au lieu de continuer jusque vis-à-vis de Wavre, c'est-à-dire d'en faire encore trois, fut aggravée et rendue irréparable par celle qu'il fit le lendemain 18, en perdant douze heures et n'arrivant qu'à quatre heures après midi devant Wavre, au lieu d'y arriver à six heures du matin. Il n'avait cependant que 7 000 à 8 000 toises à faire.

1° Chargé de poursuivre le maréchal Blücher, Grouchy le perdit de vue pendant vingt-quatre heures, depuis le 17 à quatre heures après midi jusqu'au 18 quatre heures après midi.

2° Le mouvement de la cavalerie sur le plateau, pendant que l'attaque du général Bülow n'était pas encore épuisée, fut un accident fâcheux ; l'intention du chef était de faire ce mouvement, mais une heure plus tard, et de le faire soutenir par les seize bataillons d'infanterie de la Garde et cent pièces de canon.

3° Les grenadiers à cheval et les grenadiers de la Garde, que commandait le général Guyot, s'engagèrent sans ordre. Ainsi, à cinq heures après midi, l'armée se trouva sans avoir une réserve de cavalerie. Si, à huit heures et demie, cette réserve eût existé, l'orage qui bouleversa le champ de bataille eût été conjuré, les charges de cavalerie ennemie eussent été repoussées, les deux armées eussent couché sur le champ de bataille, malgré l'arrivée successive du général Bülow et du maréchal Blücher ; l'avantage eût encore été pour l'armée française, car les 34 000 hommes du maréchal Grouchy, ayant cent huit pièces de canon, étaient frais et auraient bivouaqué sur le champ de bataille ; les deux armées ennemies se fussent, dans la nuit, couvertes par la forêt de Soigne. L'usage constant, dans toutes les batailles, était que la division des grenadiers et dragons de la Garde ne perdit pas de vue l'Empereur, et ne changeât qu'en vertu d'un ordre donné verbalement par ce prince au général qui la commandait.

Le maréchal Mortier, qui commandait en chef la Garde, quitta ce commandement le 15, à Beaumont, comme les hostilités commençaient. Il ne fut pas remplacé ; ce qui eut plusieurs inconvénients.

VI. *Sixième observation.* — 1° L'armée française manœuvra sur la rive droite de la Sambre le 13 et le 14. Elle campa, la nuit du 14 au 15, à une demi-lieue des avant-postes prussiens ; et cependant le maréchal Blücher n'eut connaissance de rien, et lorsque le 15, dans la matinée, il apprit, à son quartier général de Namur, que l'Empereur entraît à Charleroi, l'armée prusso-saxonne était encore

cantonnée sur une étendue de pays de trente lieues ; il lui fallait deux jours pour se réunir. Il eût dû, dès le 15 mai, porter son quartier général à Fleurus, concentrer les cantonnements de son armée dans un rayon de huit lieues, tenant des avant-gardes sur les débouchés de la Meuse et de la Sambre ; son armée eût pu alors être réunie à Ligny le 15 à midi, y attendre l'attaque de l'armée française, ou, dans la soirée du 15, marcher contre elle pour la jeter dans la Sambre.

2° Cependant, quoique surpris, le maréchal Blücher persista dans le projet de réunir son armée sur les hauteurs de Ligny, derrière Fleurus, bravant la chance d'y être attaqué avant que toute son armée y fût arrivée. Le 16 au matin il n'avait encore réuni que deux corps d'armée, et déjà l'armée française était à Fleurus. Le 3^e corps rejoignit dans la journée ; mais le 4^e, que commandait le général Bülow, ne put arriver à la bataille. Le maréchal Blücher eût dû, aussitôt qu'il sut les Français à Charleroi, donner pour point de rassemblement à son armée, non Fleurus, non Ligny, qui se trouvaient déjà sous le canon de son ennemi, mais Wavre, où les Français ne pouvaient arriver que le 16 au soir : il eût eu de plus toute la journée du 16 et la nuit du 16 au 17 pour opérer le rassemblement total de son armée.

3° Après avoir perdu la bataille de Ligny, le général prussien, au lieu de faire sa retraite sur Wavre, eût dû l'opérer sur l'armée du duc de Wellington, soit sur les Quatre-Bras, puisque celui-ci s'y était maintenu, soit sur Waterloo. Toute la retraite du maréchal Blücher, dans la matinée du 17, fut à contre-sens, puisque les deux armées, qui n'étaient qu'à 3 000 toises l'une de l'autre le soir du 16, ayant pour communication une belle chaussée, ce qui les pouvait faire considérer comme réunies, se trouvèrent, le soir du 17, éloignées de plus de 10 000 toises et séparées par des défilés et des chemins impraticables.

Le général prussien a violé ces trois grandes règles de la guerre : 1° tenir ses cantonnements rapprochés ; 2° donner pour point de rassemblement aux divers cantonnements un lieu où ils puissent tous arriver avant l'ennemi ; 3° opérer sa retraite sur ses renforts.

VII. *Septième observation.* — 1° Le duc de Wellington a été surpris dans ses cantonnements ; il eût dû, dès le 15 mai, les concentrer à huit lieues autour de Bruxelles, tenant des avant-gardes sur les débouchés de Flandre. L'armée française manœuvrait depuis trois jours à portée de ses avant-postes ; elle avait, depuis vingt-quatre heures, commencé les hostilités ; son quartier général était depuis douze heures à Charleroi, que le général anglais ignorait encore tout à Bruxelles ; et tous les cantonnements de son armée étaient encore en pleine sécurité, occupant un terrain de plus de vingt lieues.

2° Le prince de Saxe-Weimar, qui faisait partie de l'armée anglo-hollandaise, était le 15, à quatre heures du soir, en position en avant de Frasnes, et savait que l'armée française était à Charleroi. S'il eût envoyé directement un aide de camp à Bruxelles, il y serait arrivé à six heures du soir ; et cependant ce ne fut qu'à

onze heures que le duc de Wellington fut instruit que l'armée française était à Charleroi. Il perdit ainsi cinq heures dans une circonstance, et contre un homme, où la perte d'une seule heure était d'une grande importance.

3° L'infanterie, la cavalerie et l'artillerie de cette armée étaient cantonnées séparément, de sorte que l'infanterie se trouva engagée aux Quatre-Bras sans cavalerie ni artillerie ; ce qui lui fit éprouver une grande perte, puisqu'elle fut obligée de se tenir en colonnes serrées pour faire face aux charges de cuirassiers, et sous la mitraille de cinquante bouches à feu. Ces braves étaient ainsi à la boucherie, sans cavalerie pour les protéger et sans artillerie pour les venger. Comme les trois armes ne peuvent pas se passer un moment l'une de l'autre, elles doivent être cantonnées et placées de manière à pouvoir toujours s'assister.

4° Le général anglais, quoique surpris, donna pour point de réunion à son armée, dans la journée du 16, les Quatre-Bras, déjà au pouvoir des Français. Il exposa ses troupes à être défaites partiellement et à mesure de leur arrivée : le danger qu'il leur fit courir était d'autant plus grand qu'il les faisait arriver sans artillerie et sans cavalerie ; il livrait son infanterie morcelée et sans l'assistance des deux autres armes à son ennemi. Son point de rassemblement eût dû être Waterloo. Il aurait eu alors toute la journée du 16 et la nuit du 16 au 17 ; ce qui était suffisant pour y réunir toute son armée, infanterie, artillerie.

VIII. *Huitième observation.* — 1° Le général anglais a accepté le 18 la bataille de Waterloo. Ce parti était contraire aux intérêts de sa nation, au plan général de guerre adopté par les alliés ; il violait toutes les règles de la guerre. Il n'était pas de l'intérêt de l'Angleterre, qui a besoin de tant d'hommes pour recruter ses armées des Indes, de ses colonies d'Amérique et de ses vastes établissements, de s'exposer de gaieté de cœur à une lutte meurtrière qui pouvait lui faire perdre la seule armée qu'elle eût et lui coûter tout au moins le plus pur de son sang. Le plan de guerre des alliés consistait à agir en masse et à ne s'engager dans aucune affaire partielle. Rien n'était plus contraire à leurs intérêts et à leur plan que d'exposer le succès de leur cause dans une bataille chanceuse, à peu près à forces égales, où toutes les probabilités étaient contre eux. Si l'armée anglo-hollandaise eût été détruite à Waterloo, qu'eût servi aux alliés ce grand nombre d'armées qui se disposaient à franchir le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ?

2° Le général anglais, en prenant le parti de recevoir la bataille en avant de la forêt de Soigne, comptait sur la coopération des Prussiens ; mais cette coopération ne pouvait avoir lieu que dans l'après-midi ; il restait donc exposé seul, depuis quatre heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, c'est-à-dire pendant douze heures. Une bataille n'en dure pas ordinairement plus de six ; cette coopération était donc illusoire.

3° Mais, pour compter sur la coopération des Prussiens, il supposait donc que l'armée française était tout entière vis-à-vis de lui ; il prétendait donc, pendant douze heures, avec 90 000 hommes de troupes de diverses nations, défendre son champ de bataille contre une armée de 104 000 Français.

Ce calcul était évidemment faux ; il ne se fût pas maintenu trois heures ; tout aurait été décidé à huit heures du matin, et les Prussiens ne seraient arrivés que pour être pris à revers. Dans une même journée les deux armées eussent été détruites.

4° S'il comptait qu'une partie de l'armée française aurait, conformément aux règles de la guerre, suivi l'armée prussienne, il devait dès lors lui être évident qu'il n'en aurait aucune assistance, et que les Prussiens, battus à Ligny, ayant perdu 25 000 à 30 000 hommes sur le champ de bataille et en ayant 20 000 d'éparpillés, poursuivis par 35 000 à 40 000 Français victorieux, ne se seraient pas dégarnis et se seraient crus à peine suffisants pour se maintenir. Dans ce cas l'armée anglo-hollandaise aurait dû seule soutenir l'effort de 62 000 Français pendant toute la journée du 18 ; et il n'est pas d'Anglais qui ne convienne que le résultat de cette lutte n'était pas douteux, que leur armée n'était pas constituée de manière à supporter le choc de l'armée impériale pendant six heures.

5° Pendant toute la nuit du 17 au 18 le temps a été horrible, ce qui a rendu les terres impraticables jusqu'à neuf heures du matin. Cette perte de cinq heures, depuis la pointe du jour, a été tout à l'avantage de l'ennemi. Mais son général pouvait-il faire dépendre le sort d'une pareille lutte du temps qu'il ferait dans la nuit du 17 au 18 ? Le maréchal Grouchy, avec 34 000 hommes et cent huit pièces de canon, a trouvé le secret, qui paraissait introuvable, de n'être, dans la journée du 17, la nuit du 17 au 18 et la matinée du 18, ni sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean ni sur Wavre. Mais le général anglais avait-il reçu l'assurance de ce maréchal qu'il se fourvoierait d'une si étrange manière ? La conduite du maréchal Grouchy, qui s'était distingué si souvent depuis vingt ans à la tête de la cavalerie, était aussi imprévoyable que si, sur sa route, son armée eût éprouvé un tremblement de terre qui l'eût engloutie.

6° Si le maréchal Grouchy eût été sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean, comme l'ont cru le général anglais et le général prussien pendant toute la nuit du 17 au 18 et toute la matinée du 18, et que le temps eût permis à l'armée française de manœuvrer dans les terres à quatre heures du matin, avant sept heures l'armée anglo-hollandaise eût été écharpée, éparpillée ; elle eût tout perdu. Et si le temps n'eût permis de commencer la bataille qu'à dix heures, à une heure après midi l'armée anglo-hollandaise eût fini ses destins ; les débris en eussent été rejetés au-delà de la forêt ou dans la direction de Hal ; on eût eu tout le temps, dans la soirée, d'aller à la rencontre du maréchal Blücher et de lui faire éprouver un pareil sort. Si le maréchal Grouchy eût campé devant Wavre le soir du 17, l'armée prussienne n'eût fait aucun détachement pour secourir l'armée anglaise, et celle-ci eût été également et complètement battue par les 62 000 Français qui lui étaient opposés.

7° La position de Mont-Saint-Jean était mal choisie. La première condition d'un champ de bataille est de n'avoir pas de défilés sur ses derrières. Pendant la bataille, le général anglais ne sut pas tirer parti de sa nombreuse cavalerie ; il ne jugea pas qu'il devait être et serait attaqué par sa gauche ; il crut qu'il le serait

par sa droite. Malgré la diversion opérée en sa faveur par les 30 000 Prussiens du général Bülow, il eût deux fois opéré sa retraite dans la journée, si cela lui eût été possible. Ainsi, par le fait, ô étrange bizarrerie des événements humains ! le mauvais choix de son champ de bataille, qui rendait toute retraite impossible, a été la cause de son succès.

IX. *Neuvième observation.* — On demandera : Que devait donc faire le général anglais après la bataille de Ligny et le combat des Quatre-Bras ? Il ne peut pas y avoir deux opinions. Il devait traverser, dans la nuit du 17 au 18, la forêt de Soigne sur la chaussée de Charleroi dans le temps que l'armée prussienne la traverserait sur la chaussée de Wavre ; les deux armées devaient se réunir à la pointe du jour sur Bruxelles, laisser des arrière-gardes pour défendre la forêt, gagner quelques jours pour donner le temps aux Prussiens dispersés par la bataille de Ligny de rejoindre leur armée, se renforcer des quatorze régiments anglais qui étaient en garnison dans les places fortes de la Belgique ou venaient de débarquer à Ostende de retour d'Amérique, et laisser manœuvrer l'empereur des Français comme il l'aurait voulu. Aurait-il, avec une armée de 100 000 hommes, traversé la forêt de Soigne, pour attaquer, au débouché, les deux armées ennemies réunies, fortes de plus de 200 000 hommes et en position ? C'était certainement tout ce qui pouvait arriver de plus avantageux aux alliés. Se serait-il contenté de prendre lui-même position ? Il n'eût pas pu la tenir longtemps, puisque 300 000 Russes, Autrichiens, Bavares, déjà arrivés sur le Rhin, eussent été en peu de semaines sur la Marne, ce qui l'eût obligé à courir au secours de sa capitale. C'est alors que l'armée anglo-prussienne devait marcher en avant et se joindre aux alliés sous Paris ; elle n'aurait couru aucune chance, n'aurait éprouvé aucune perte, aurait agi conformément aux intérêts de la nation anglaise, au plan général de guerre adopté par les alliés et aux règles de l'art de la guerre.

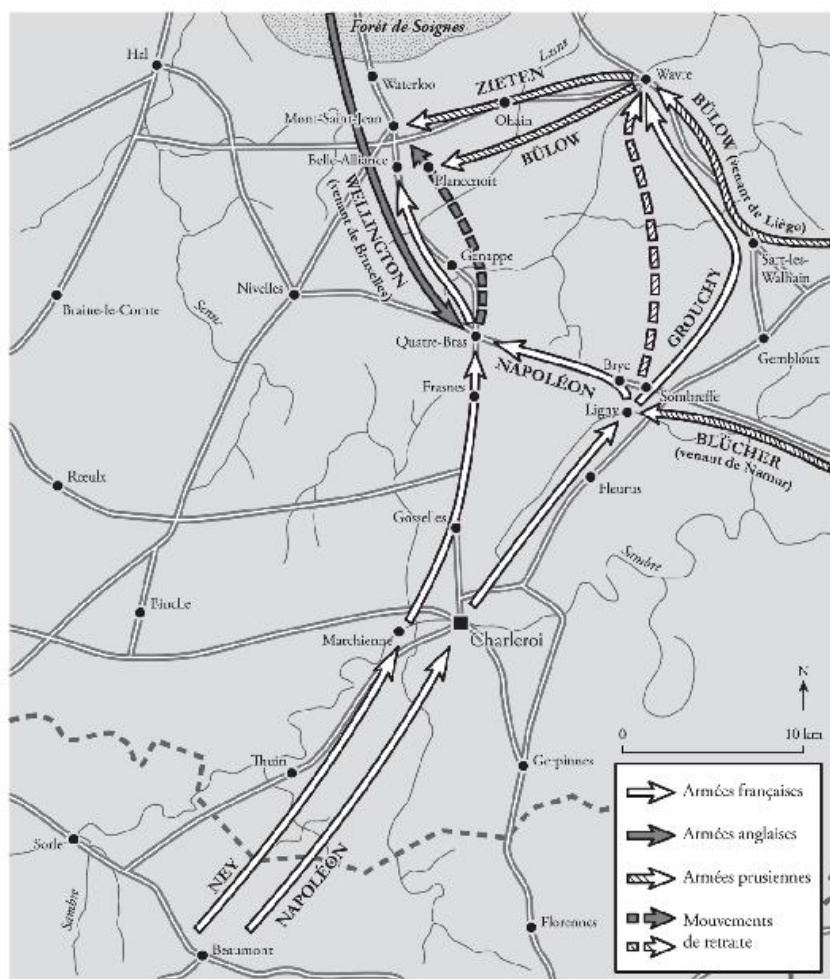
Du 15 au 18 le duc de Wellington a constamment manœuvré comme l'a désiré son ennemi ; il n'a rien fait de ce que celui-ci craignait qu'il fit. L'infanterie anglaise a été ferme et solide. La cavalerie pouvait mieux faire. L'armée anglo-hollandaise a été deux fois sauvée dans la journée par les Prussiens : la première fois, avant trois heures, par l'arrivée du général Bülow avec 30 000 hommes, et la deuxième fois, à huit heures du soir, lors de l'arrivée du maréchal Blücher avec 30 000 hommes. Dans cette journée, 62 000 Français ont battu 120 000 hommes. La victoire leur a été arrachée entre huit et neuf heures du soir, mais par 150 000 hommes.

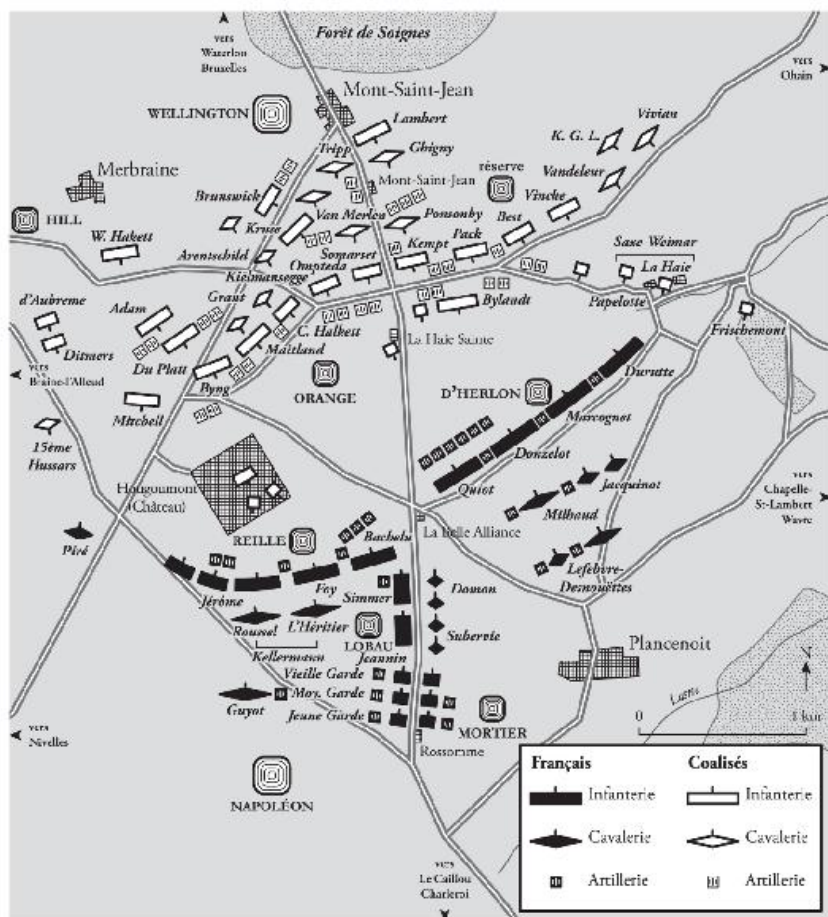
Qu'on se figure la contenance du peuple de Londres, au moment où il aurait appris la catastrophe de son armée, et que l'on avait prodigué le plus pur de son sang pour soutenir la cause des rois contre celle des peuples, des privilèges contre l'égalité, des oligarques contre les libéraux, des principes de la Sainte-Alliance contre ceux de la souveraineté du peuple !

Notes

- (1) Non publié.
- (2) Nom illisible.
- (3) Nom illisible.

ANNEXES





Bataille de Waterloo. Positions le 18 juin 1815 à 11 h 30

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1814

11 avril	Traité accordant à Napoléon la souveraineté de l'île d'Elbe.
20 avril	Adieux de Fontainebleau et départ pour l'exil.
3 mai	Entrée de Louis XVIII à Paris.
4 mai	Napoléon arrive à l'île d'Elbe. Bertrand sera une sorte de ministre de l'Intérieur et le général Drouot un ministre de la Guerre.
30 mai	Traité de Paris mettant fin à la guerre et prévoyant l'évacuation du territoire.
1 ^{er} novembre	Ouverture officielle du congrès de Vienne.
Novembre-décembre	Napoléon prend la décision de tenter un retour en France : il lui est parvenu de Vienne le bruit que les Alliés envisagent de le transférer à Sainte-Hélène ; il n'a plus d'argent et, sans doute, s'ennuie dans sa sous-préfecture.

1815

26 février	Napoléon quitte l'île d'Elbe.
1 ^{er} mars	Débarquement à Golfe-Juan.
7 mars	Entrée de Napoléon à Grenoble.
10 mars	Entrée à Lyon.
20 mars	Louis XVIII quitte la capitale. Napoléon reprend le pouvoir à Paris pour quatre-vingt-quatorze jours.
22 mars	Nomination du ministère : Caulaincourt aux Affaires étrangères, Carnot à l'Intérieur, Cambacérès à la Justice, Gaudin aux Finances, Fouché à la Police générale.
25 mars	Traité de Vienne par lequel les puissances décident de faire la guerre à la France napoléonienne.
22 avril	Promulgation de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire : la Chambre des représentants élus quelques semaines plus tard est dominée par l'opposition libérale ; les royalistes remporteront les élections municipales ; les résultats du plébiscite d'approbation de la nouvelle seront décevants.
1 ^{er} juin	Cérémonie du Champ de Mai : proclamation de

9 juin	l'Acte additionnel.
15 juin	Signature de l'Acte final du congrès de Vienne. Début de la campagne de Belgique contre les Prussiens de Blücher et les Anglo-Hollandais de Wellington.
16 juin	Victoire de Napoléon sur les Prussiens à Ligny, échec de Ney devant les Britanniques aux Quatre-Bras.
18 juin	Bataille de Waterloo.
21 juin	Retour de Napoléon à Paris. Les Chambres entrent en ébullition et demandent son abdication.
22 juin	Seconde abdication. Nomination d'un gouvernement provisoire dirigé par Fouché.
8 juillet	Retour de Louis XVIII à Paris et restauration de la monarchie bourbonnienne.
14 juillet	Napoléon se rend sur le vaisseau anglais le <i>Bellérophon</i> .
16 octobre	Débarquement de Napoléon à Sainte-Hélène.
20 novembre	Second traité de Paris.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Établi par Chantal Prévot

A

Agrippa, Marcus Julius, dit Agrippa le posthume (12 avant J.C. – 14 après J.C.), fils de Julie, fille de l'empereur Auguste et de Marcus Vispianus Agrippa. Son grand-père l'exile en l'an 7 sur l'île de Pianosa, au large de l'île d'Elbe en raison de sa violence. Il y meurt en l'an 14 [1](#)

Albufera, duc d', voir Suchet. [1](#)

Alexandre I^{er} Pavlovitch (1777-1825), empereur de Russie depuis 1801 [1](#) [2](#)

Alten, Charles ou Carl August von (1764-1840), général britannique originaire du Hanovre [1](#) [2](#)

Ameil, Auguste Jean Joseph Gilbert (1755-1822), général français, baron de l'Empire. Il a fait les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Autriche et d'Espagne. Rallié à Napoléon aux Cent-Jours, il est condamné à mort à la Restauration. Exilé en Angleterre, il rentrera en France en 1821 [1](#) [2](#) [3](#)

Andrieux, officier de marine, commandant le brick le Zéphyr, il croise la flottille « elboise » qui cingle sur Golfe-Juan. Si l'on en croit ses confidences postérieures, il semble que, contrairement à la légende, il ait immédiatement su que Napoléon était à bord de *l'Inconstant*. Une fois en Italie, il ne donna pas l'alerte [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Angoulême, Louis-Antoine d'Artois, duc d' (1775-1844), fils aîné de Charles X [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#)

Angoulême, Marie-Thérèse Charlotte, duchesse d' (1778-1851), fille du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, elle épouse en 1799 son cousin, le duc d'Angoulême [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)

Arrighi de Casanova, Jean Thomas (1778-1853), général français ayant participé à de nombreuses campagnes, depuis celle d'Égypte, aux côtés de Napoléon. Pair de France et gouverneur de la Corse aux Cent-Jours [1](#)

Artois, Charles Philippe, comte d', Charles X après 1824 (1757-1836), frère cadet de Louis XVI et de Louis XVIII [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#)

Augereau, Charles Pierre François (1757-1816), maréchal de l'Empire, duc de Castiglione, il s'est rallié aux Bourbons en 1814, ce qui lui vaut la pairie. Il leur

reste fidèle pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Auguste (63-14 av. J.-C.), premier empereur romain [1](#)

Autriche, empereur d', *voir* François 1^{er}, empereur d'Autriche. [1](#) [2](#) [3](#)

Avallon, maire d', *voir* Febvre. [1](#) [2](#) [3](#)

B

Bachelu, Gilbert Désiré Joseph (1777-1849), général français. Il participe aux expéditions d'Égypte, puis de Saint-Domingue. En 1803, il devient chef d'état-major de Soult au camp de Saint-Omer. Il prend part aux campagnes d'Allemagne et d'Autriche en 1805. En 1807, il passe en Dalmatie. Il est nommé général de brigade après les batailles d'Essling et de Wagram en 1809. Il participe à la campagne de Russie. Il est nommé général de division en juin 1813, après s'être illustré au siège de Dantzig [1](#)

Baillon, capitaine adjudant du palais à l'île d'Elbe [1](#)

Bain (M.A) sous-préfet de Grasse en 1815 [1](#)

Barbé-Marbois, François, marquis (1745-1837), homme politique et diplomate français, ancien ministre du Trésor, Premier président de la Cour des comptes [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Barentin, Charles Louis François de Paule de (1738-1819), garde des Sceaux à la fin du règne de Louis XVI, exilé en Angleterre, il revient en France avec Louis XVIII qui le nomme Chancelier honoraire [1](#)

Barral, Louis Mathias de (1746-1816), archevêque de Tours de 1804 à 1815 [1](#)

Barthélemy, Balthazar François ou François-Barthélemy (1747-1830), homme politique français [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Bassano, duc de, *voir* Maret. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Beauharnais, Eugène de (1781-1824), fils de Joséphine et Alexandre de Beauharnais, ancien vice-roi d'Italie, il est contraint à l'exil en 1814 et part en Bavière, pays de son épouse la princesse Augusta Amélie de Bavière où il devient prince de Leuchtenberg [1](#) [2](#) [3](#)

Beaumont, Étienne André François de Paul de Fallot de Beaumont de Beaupré (1750-1835), évêque de Plaisance en 1807, puis de Bourges en 1813 [1](#)

Beauvau, Charles Juste de Beauvau-Craon, prince de (1720-1793), maréchal de France en 1783 [1](#)

Bedoch, Pierre Joseph (1761-1837), député de la Corrèze au Corps législatif de 1813 à 1815 [1](#)

Belliard, Auguste Daniel (1769-1832), général de brigade puis de division (1800) [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#)

Bellune, duc de, *voir* Victor. [1](#)

Bénévent, comte de, *voir* Talleyrand-Périgord. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)

Berry, Charles Ferdinand, duc de (1778-1820), fils du comte d'Artois [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Bertrand, Fanny, née Dillon (1785-1836), épouse du précédent, elle

l'accompagne dans l'exil de l'île d'Elbe puis de Sainte-Hélène [1](#) [2](#) [3](#)

Bertrand, Henri Gatien (1773-1844), général de brigade (1800), inspecteur général du génie et aide de camp de l'Empereur (1804), il participe aux campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne et est nommé général de division en mai 1807. En 1811, il succède à Marmont comme gouverneur général des provinces illyriennes. En 1813, il est nommé Grand Maréchal du Palais. Il suit l'empereur dans ses exils à l'île d'Elbe, puis à l'île de Sainte-Hélène [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#)

Bigot de Préameneu, Félix Julien Jean (1747-1825), ministre puis directeur des Cultes, ministre d'État aux Cent-Jours [1](#)

Blacas, Pierre Louis Jean Casimir de Blacas d'Aulps (1771-1839), fidèle de Louis XVIII, maréchal de camp, puis ministre de la Maison du Roi, grand maître de la garde-robe, intendant général des bâtiments de la Couronne aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Blücher, Gerhard Leberecht (1742-1819), feld-maréchal prussien [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#) [45](#) [46](#) [47](#) [48](#) [49](#) [50](#) [51](#) [52](#) [53](#) [54](#)

Boinod, Jean Daniel Mathieu (1756-1842), intendant militaire suisse puis français, admirable administrateur des fonds publics, il exerce principalement en Italie. Il rejoint Napoléon dans son exil de l'île d'Elbe. Lors des Cent-Jours, il est nommé inspecteur en chef aux revues de la garde impériale. Rayé des cadres après la seconde abdication, il est admis à la retraite en avril 1817 [1](#)

Bonaparte, Élisa (1777-1820), sœur de Napoléon, ancienne grande-duchesse de Toscane [1](#) [2](#)

Bonaparte, Jérôme (1784-1860), frère de Napoléon, général de division, ancien roi de Westphalie [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)

Bonaparte, Joseph (1768-1844), frère aîné de Napoléon, ancien roi de Naples et d'Espagne [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Bonaparte, Joséphine, en réalité Marie Joseph Rose, née de Tascher de la Pagerie (1763-1814), impératrice des Français [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Bonaparte, Lucien (1775-1840), frère de Napoléon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Bonaparte, Maria Letizia, née Ramolino (1750-1836), mère de Napoléon, appelée protocolairement « Madame Mère » [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Bonaparte, Paoletta (ou Paulette), dite Pauline (1780-1825), sœur de Napoléon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)

Bondy, Pierre Marie Taillepied, comte de (1766-1847), préfet de la Seine aux Cent-Jours, il est un des trois commissaires chargés de négocier la convention militaire de Paris du 3 juillet 1815 [1](#)

Boulogne, Étienne Antoine de (1747-1825), archevêque [1](#)

Bourbon, duchesse de, *voir* Bathilde d'Orléans. [1](#)

Bourbon, Louis VI Henri Joseph de Bourbon-Condé (1756-1830), duc de Bourbon de 1772 à 1818, puis dernier prince de Condé [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Bourgogne, Charles duc de, dit « le Téméraire » (1433-1477) [1](#) [2](#)

Bourmont, Louis Auguste Victor, comte de Ghaines de (1773-1846), ancien de

l'armée de Condé passé en Vendée, il accepte la paix des Braves offerte par Bonaparte après Brumaire et s'installe à Paris. Compromis dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, il est incarcéré au Temple puis à la citadelle de Besançon. Libéré, il se ralliera au régime napoléonien puis à la première restauration. Il obtient un commandement aux Cent-Jours, mais passe à l'ennemi à la veille de Waterloo [1](#)

Brayer, Michel Sylvestre (1769-1840), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)

Brogie, Maurice Jean Madeleine de (1766-1821), évêque [1](#) [2](#)

Brune, Guillaume Marie Anne (1763-1815), maréchal de l'Empire, commandant la division militaire de Marseille pendant les Cent-Jours. Il sera massacré par la foule royaliste après l'abdication de Napoléon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Brunswick, duc de, *voir* Frédéric Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbüttel [1](#)

Bruny ou Bruni, Jean Baptiste (1769-1846), général [1](#)

Bruslart, Louis Guérin, chevalier de (1752-1829), royaliste patenté et comploteur, il est gouverneur de Corse en 1814 [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#)

Bubna, Ferdinand Graf von (1768-1825), feld-maréchal autrichien [1](#)

Bülow, Friedrich Wilhelm, Graf von Dennewitz (1755-1816), général prussien [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#) [45](#) [46](#) [47](#) [48](#)

C

Cadoudal, Georges (1701-1804), général chouan, fut guillotiné en 1804. Il est le plus célèbre d'une famille de conspirateurs royalistes. Son frère Joseph relève le gant pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#)

Calonne, Charles Alexandre de (1734-1802), ministre et contrôleur général des finances [1](#)

Cambacérès, Jean-Jacques Régis (1753-1824), archichancelier de l'Empire depuis 1804, ministre de la Justice aux Cent-Jours [1](#)

Cambronne, Pierre Jacques (1770-1842), général de division, commandant le bataillon « Napoléon » de la Garde impériale qui rejoint l'île d'Elbe. Il participe au retour et s'illustre à Waterloo [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#)

Campbell, Neil (vers 1770-1827), colonel britannique, commissaire désigné par l'Angleterre pour accompagner Napoléon à l'île d'Elbe où il réside jusqu'au départ de Napoléon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#)

Carlovingiens, nom donné couramment jusqu'au XIX^e siècle aux Carolingiens [1](#)

Carnot, Lazare (1753-1823), officier du génie, député à la Législative (1791) et à la Convention (1792), membre du Comité de salut public (1793), adversaire de Robespierre, il n'est pas concerné par la purge de Thermidor et ne sort du comité de Salut public qu'en mars 1795. Élu au conseil des Anciens puis au Directoire (octobre 1795), il s'exile en Allemagne au moment de Fructidor [1](#) [2](#) [3](#)

Castiglione, duc de, *voir* Augereau. [1](#)

Caulaincourt, Armand Augustin Louis, marquis de (1773-1827), général, diplomate, grand écuyer de l'empereur, il est ministre des Affaires étrangères aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

César, Jules (100-44 avant J.-C.), général et homme d'État romain [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Chabert, Théodore (1758-1845), général [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Chaboulon, Pierre Alexandre Édouard Fleury de (1779-1835), envoyé par Maret à l'île d'Elbe pour informer Napoléon de la situation en France, il devient secrétaire particulier du Cabinet lors des Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Chabrol, Christophe de Chabrol de Crouzol (1771-1836), préfet du Rhône de novembre 1814 à mars 1815 [1](#)

Chaptal, Jean Antoine Claude (1756-1832), ancien ministre de l'Intérieur sous le Consulat, il est ministre d'État aux Cent-Jours [1](#)

Charette de la Contrie, famille d'insurgés royalistes. François-Athanase est le plus célèbre

il est pris et fusillé en 1796. Son frère Ludovic relève le gant pendant les Cent-Jours [1](#)

Charles-Quint, Charles de Habsbourg, dit (1500-1558), empereur du Saint Empire Germanique sous le nom de Charles V, il règne également sur l'Espagne et les Amériques sous le nom de Charles I^{er}, sur le Brabant sous le nom de Charles II et sur la Sicile sous le nom de Charles IV [1](#)

Charles VII, (1403-1461), roi de France de 1422 à 1461 [1](#)

Charolais, Charles, comte de, *voir* Charles de Bourgogne. [1](#)

Chassé, David Hendrick (1765-1849), général français, puis feld-maréchal hollandais, il prend une part active dans la victoire des Alliés à Waterloo [1](#)

Chateaubriand, François-Auguste-René, vicomte de (1768-1848), écrivain et homme politique français, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Louis XVIII à Gand [1](#) [2](#) [3](#)

Chouvalof ou Chouvaloff ou Schouvaloff, Paul, comte (mort en 1823), aide de camp de l'empereur Alexandre I^{er}, commissaire désigné par la Russie pour accompagner Napoléon à l'île d'Elbe [1](#) [2](#)

Clarke, Henri Jacques Guillaume (1765-1818), duc de Feltre, général de division, ministre de la Guerre de Louis XVIII [1](#) [2](#) [3](#)

Clary, François Joseph Marius (1786-1841), général français [1](#) [2](#)

Clauzel ou Clausel, Bertrand (1772-1842), général de division, pendant les Cent-Jours, il étouffe le mouvement insurrectionnel tenté à Bordeaux par la duchesse d'Angoulême. À la tête de l'armée du Midi, il oppose une énergique résistance aux armées anglaises qui envahissent les départements du sud de la France. Condamné à la peine de mort à la Restauration, il s'exilera aux États-Unis jusqu'à son amnistie, en 1820 [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Clouet, Anne Louis Antoine, baron (1781-1862), colonel [1](#)

Colbert, Jean-Baptiste (1619-1683), homme politique français. Il est le contrôleur général des Finances de France de 1665 à 1683. Il favorise une

politique de développement du commerce et de l'industrie en France [1](#) [2](#)
Collaert, Jean Marie Antoine Philippe, baron de (1761-1816), général de
division de nationalité belge, il se mit au service de Louis XVIII en 1814 et
1815. Il meurt des blessures reçues à Waterloo [1](#)
Collot d'Herbois, Jean-Marie Collot dit (1749-1796), ancien conventionnel
déporté après le coup d'État de Fructidor [1](#)
Colonna d'Istria, chevalier, chambellan de Madame Mère qui sert de messenger à
Napoléon auprès des souverains de Naples au moment de son départ de l'île
d'Elbe [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#)
Colville, Charles (1770-1843), général britannique [1](#)
Cornwallis, Charles, marquis et comte de (1738-1805), général britannique [1](#)
Corsin, André Philippe (1773-1854), général [1](#) [2](#)
Coucy, Marie Charlotte Eugénie de (1791-1868), épouse du maréchal Oudinot,
duc de Reggio [1](#)

D

Dalesme, Jean-Baptiste (1763-1832), général gouverneur de l'île d'Elbe [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
[5](#) [6](#)
Damas, Roger, comte de (1763-1823), général et diplomate royaliste [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
Dambray, Charles Henri (1760-1829), chancelier de France, ministre de la
Justice et président de la chambre des Pairs pendant la première Restauration. Il
reprendra ses fonctions après Waterloo [1](#) [2](#) [3](#)
Danton, Georges Jacques (1759-1794), avocat et homme politique français [1](#)
Dantzig, duc de, *voir* Lefebvre, François-Joseph [1](#)
Darricau, Augustin (1773-1819) général [1](#)
David, Jacques-Louis (1748-1825), premier peintre de l'empereur [1](#)
Davout, Louis Nicolas d'Avout dit (1770-1823), duc d'Auestaedt, prince
d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, ministre de la Guerre aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#)
Debelle, César Alexandre, baron de La Gachetière (1770-1826), général [1](#)
Decrès, Denis (1761-1820), contre-amiral, ministre de la Marine et des
Colonies aux Cent-Jours [1](#)
Dejean, Jean François Aimé (1749-1824), général de division, ancien ministre,
rallié à Napoléon aux Cent-Jours, il fait fonction de grand chancelier de la
Légion d'honneur [1](#) [2](#) [3](#)
Delaborde, Henri-François (1764-1833), général de division [1](#) [2](#) [3](#)
Denon, Dominique Vivant (1747-1825), artiste graveur et antiquaire, directeur
des musées [1](#)
Deschamps, capitaine adjudant du palais à l'île d'Elbe [1](#)
Dessole, Jean Joseph Paul Augustin (1767-1828), général de division [1](#) [2](#)
Devaux, Pierre (1762-1819), général de division [1](#)
Domon, Jean Siméon (1774-1830), général [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)
Drake, Sir Francis (1764-1821), ministre de Grande-Bretagne à Munich,

dirigeait sous ce couvert un tentaculaire réseau d'espionnage, notamment en Allemagne, qui fut démasqué en 1804 [1](#) [2](#)

Drouot, Louis Antoine (1774-1847), général de division, il suit Napoléon I^{er} à l'île d'Elbe, et devient gouverneur de l'île. Il prend une part active à la bataille de Waterloo. À la Restauration, il se retire de la vie publique [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#)

Dubois, Guillaume (1656-1723), cardinal, ministre d'État sous la Régence [1](#)

Dubois, Louis Nicolas Pierre Joseph, comte (1758-1847), préfet de police de Paris de février 1800 à juillet 1810 [1](#) [2](#)

Duhesme, Philibert-Guillaume (1766-1815), général de division, blessé à Waterloo, il est abattu après la bataille par des hussards prussiens [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Durbach, François Jean Frédéric (1763-1827), député [1](#)

Duroc, Géraud Christophe Michel du Roc de Brion (1772-1813), général et grand maréchal du Palais [1](#) [2](#) [3](#)

Durosnel, Antoine Jean Auguste Henri (1771-1849), général de brigade [1](#) [2](#)

Duvoisin, Jean-Baptiste (1744-1813), évêque de Nantes [1](#)

E

Ebrington, Hugh Fortescue, lord (1753-1841) [1](#)

Eckmühl, prince d', *voir* Davout. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Edouard III (1312-1377), roi d'Angleterre [1](#)

Élisa, princesse de Lucques et Piombino, *voir* Bonaparte, Élisabeth. [1](#) [2](#)

Elphinston, John (1722-1785), capitaine britannique [1](#)

Erlon, Jean-Baptiste Drouot comte d' (1765-1844), général de division français [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)

Ernouf, Jean Auguste (1753-1827), général français, il signa la capitulation de la Guadeloupe et fut conduit prisonnier en Angleterre. Il se mit au service de Louis XVIII en 1814 [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Escars, Amédée François Régis de Pérusse, duc de (1792-1868), aide-de-camp et gentilhomme d'honneur du duc d'Angoulême, il était connu sous le titre de Vicomte d'Escars [1](#)

Essling, prince d', *voir* Masséna. [1](#)

Eugène, prince, *voir* Beauharnais, Eugène de. [1](#) [2](#) [3](#)

Exelmans, Rémy Isidore Joseph (1775-1852), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#)

Exmouth, *voir* Pellew. [1](#)

F

Fargues, Jean Joseph Mallet, comte de (1777-1818), maire de Lyon à la première Restauration [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Febvre, Pierre Andoche (1773-1854), maire d'Avallon (Yonne) en 1815 [1](#)

Feltre, duc de, *voir* Clarke. [1](#) [2](#) [3](#)

Ferdinand IV (1751-1825), roi de Naples, réfugié en Sicile au moment de la conquête française, il retrouve son trône à la chute de Murat [1](#) [2](#) [3](#)

Ferrand, Antoine François Claude, comte (1751-1825), auteur dramatique et homme politique français, directeur des Postes puis ministre de Louis XVIII [1](#) [2](#) [3](#)

Fesch, Joseph (1763-1839), cardinal-archevêque de Lyon, oncle de Napoléon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Flahaut, Auguste Charles Joseph Dlahaut de la Billarderie (1785-1870), général et diplomate français [1](#) [2](#)

Flaugergues, Pierre François (1767-1836), député [1](#)

Fontaine, Pierre François Léonard (1762-1853), architecte et décorateur français [1](#) [2](#)

Fontanes, Jean-Pierre Louis de (1757-1821), ancien grand maître de l'Université, rallié à Louis XVIII qui le fait pair de France et membre de son conseil privé [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Force, Louis Joseph Nompar de Caumont, marquis de la (1768-1838), militaire et homme politique [1](#)

Fouché, Joseph (1759-1820), ministre de la Police aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#)

Fourier, Jean Baptiste Joseph (1768-1830), préfet de l'Isère au moment de la remontée de Napoléon vers Paris, il passe dans le Rhône aux Cent-Jours [1](#) [2](#)

Foy, Maximilien Sébastien (1775-1825), général [1](#) [2](#)

François I^{er}, empereur d'Autriche (1768-1835) [1](#) [2](#) [3](#)

Francoul, Jean Joseph, sous-préfet de Castellane en 1815 [1](#)

Frédéric-Auguste I^{er} (1750-1827), roi de Saxe [1](#) [2](#)

Frédéric Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbüttel (1771-1815) fonda en 1809 un corps militaire intégré à l'armée d'Autriche. Après la défaite de l'Autriche à Wagram, il mit ses troupes au service de l'Angleterre. Le duc de Brunswick fut tué à la bataille des Quatre-Bras le 16 juin 1815 [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Friant, Louis (1758-1829), général de division [1](#) [2](#) [3](#)

Frochot, Nicolas Thérèse Benoît (1761-1828), préfet de la Seine de 1800 à 1812, puis préfet des Bouches-du-Rhône durant les Cent-Jours [1](#)

G

Gaète, duc de, *voir* Gaudin. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Galbois, Nicolas Marie Mathurin de (1778-1850), colonel [1](#)

Gamot, Charles Guillaume (1766-1820), beau-frère de Ney, préfet de l'Yonne en 1815 [1](#)

Gaudin, Martin Michel Charles (1756-1841), duc de Gaète, ministre des

Finances aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Gazan, Honoré Théodore Maxime (1765-1845), général [1](#)

George, *voir* Cadoudal. [1](#) [2](#) [3](#)

Gérard, François Joseph (1772-1832), général de brigade puis de division [1](#) [2](#)

Germain de Montforton, Auguste Jean, comte (1786-1821), préfet de Saône-et-Loire de juillet 1814 à mars 1815 [1](#)

Gilbert des Voisins, Pierre Paul Alexandre (1773-1843), magistrat et homme politique [1](#)

Gilly, Jacques Laurent (1769-1829), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#)

Girard, Jean-Baptiste (1775-1815), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#)

Gouvion Saint-Cyr, Laurent (1764-1830), maréchal de l'Empire, il ne participe pas à la campagne de Belgique [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Grasse, maire de (1815), *voir* Lombard de Gourdon. [1](#)

Grasse, sous-préfet de (1815), *voir* Bain. [1](#)

Grouchy, Emmanuel de (1766-1847), général français, maréchal de l'Empire [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#) [45](#) [46](#) [47](#) [48](#) [49](#) [50](#) [51](#) [52](#) [53](#) [54](#) [55](#) [56](#) [57](#) [58](#) [59](#) [60](#) [61](#) [62](#) [63](#) [64](#) [65](#) [66](#)

Gudin, Charles Gabriel César (1798-1874), fils du général César Charles

Étienne Gudin, mort à Smolensk en 1812, il est nommé à quatorze ans premier page de l'Empereur [1](#)

Guillaume VI d'Orange-Nassau (1772-1843), roi de Hollande. Son fils commande une partie de l'armée anglo-hollandaise à la bataille de Waterloo [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Guyot, Claude Étienne (1768-1837), général français [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

H

Harmand d'Abancourt, Anne Pierre Étienne (1774-1850), préfet des Hautes Alpes [1](#)

Haxo, François Nicolas (1774-1838), général [1](#) [2](#) [3](#)

Henri III (1551-1589), roi de France, dernier souverain de la dynastie des Valois [1](#)

Henri IV (1553-1610), roi de France, premier souverain de la dynastie des Bourbons [1](#)

Henri V, souverain anglais (1387-1422) [1](#)

Hill, Rowland, lord (1772-1842), général britannique [1](#)

Hiller, Johann Karl von (1748-1819), feld-maréchal autrichien [1](#)

Hohenlohe-Ingelfingen, Friedrich Ludwig von (1746-1818), général prussien [1](#)

Hope et Cie, banque établie à Amsterdam [1](#)

Hulin, Pierre Augustin (1758-1841), général de division [1](#)

J

Jermanowski, colonel polonais au service de la France, il commande l'escadron « Napoléon » des cheveau-légers qui rejoignent l'empereur à l'île d'Elbe. Il participe au retour à Paris puis à la campagne de Belgique [1](#)
Jérôme, prince, *voir* Bonaparte, Jérôme [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#)
Joachim, le roi, *voir* Murat [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)
Joseph, prince, *voir* Bonaparte, Joseph. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)
Josué, personnage biblique, successeur de Moïse dans la conduite du peuple juif vers la Terre promise, il installe les tribus d'Israël au pays de Canaan [1](#)
Jourdan, Jean-Baptiste (1762-1833), maréchal de l'Empire [1](#)

K

Kellermann, François Étienne (1770-1835), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#)
Kleist, Franz Casimir (1736-1808), feld-maréchal prussien [1](#)
Koller, Franz Freiherr von (1757-1826), général autrichien, commissaire chargé par son empereur d'accompagner Napoléon à l'île d'Elbe [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)
Koutouzof, ou Koutouzov, Mikhaïl Illarionovitch Golenichtchev, prince de Smolensk (1745-1813), général russe [1](#) [2](#)

L

La Bédoyère, Charles Angélique François Huchet de (1786-1815), général de brigade [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)
Laborie ou Roux de Laborie, Antoine Athanase (1769-1842), agent royaliste [1](#)
Labouchère, Pierre César (1772-1839), banquier hollandais d'origine française [1](#) [2](#)
Lacépède, Bernard Germain Étienne de Laville-sur-Ilhon (1756-1825), zoologiste et homme politique français [1](#)
Lacretelle, Charles de (1766–1855), dit Lacretelle jeune, d'origine messine, frère du suivant. Rédacteur parlementaire au Journal des Débats pendant la Constituante. Arrêté le 18 fructidor, il fit deux ans de prison à la Force et au Temple. Il est l'auteur d'un Précis historique de la Révolution française en cinq volumes [1](#) [2](#)
Laharpe, Françoise Hostache, épouse du précédent [1](#)
Laharpe ou La Harpe, Frédéric César (1754-1838), homme politique suisse, ancien précepteur du tsar [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
Lallemand, François-Antoine (1774-1839), général, frère du suivant [1](#) [2](#) [3](#)
Lallemand, Henry Dominique (177-1823), général français, frère du précédent [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
Lamarque, Jean Maximilien (1770-1832), général français, rallié en 1814 à

Louis XVIII, il suit Napoléon en 1815 qui le charge de pacifier la Vendée [1](#) [2](#)

Lambert, major général britannique [1](#)

Lamothe, Étienne Auguste Goulet, baron de, lieutenant général [1](#)

Lannes, Jean, duc de Montebello (1769-1809), maréchal de l'Empire [1](#) [2](#) [3](#)

Lapi, Pierre Joseph Christian (1766-1854), médecin de l'île d'Elbe qui exerce d'importantes fonctions pendant le règne napoléonien. L'empereur le nomme général et lui confie l'administration de l'île à son départ [1](#)

La Rochejacquelein [du Vergier de la Rochejacquelein], famille royaliste ayant participé aux guerres de l'Ouest. Le plus célèbre est Henri, tué en 1794. Au moment des Cent-Jours, ses frères Auguste et Louis reprennent le flambeau [1](#) [2](#) [3](#)

Lasalcette, Jean Jacques Bernardin Colaud de (1759-1834), général français [1](#)

Lavalette, Antoine-Marie Chamans, comte de (1769-1830), directeur général des postes [1](#)

Lebrun, Anne Charles, duc de Plaisance (1775-1859), général, troisième fils du suivant [1](#)

Lebrun, Charles François (1739-1824), duc de Plaisance, architrésorier de l'Empire, il accepte les fonctions de grand maître de l'Université pendant les Cent-Jours [1](#)

Lefebvre, François-Joseph (1755-1820), maréchal de l'Empire au titre du sénat [1](#)

Lefebvre-Desnouettes, Charles (1773-1822), ancien aide de camp de Bonaparte devenu général, il charge à Waterloo. À la Restauration, il sera condamné à mort par contumace et s'exilera aux États-Unis. Il mourra dans un naufrage en tentant de rentrer en France [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#)

Lemercier, Népomucène Louis (1771-1840), auteur dramatique, membre de l'Académie française [1](#)

Lessard ou Lessart (en réalité

Delessart), chef de bataillon, il commande le bataillon du 5^e de ligne qui se rallie à Napoléon au col de Laffrey [1](#)

Letort de Larray de Valenceau, Nicolas Philibert (1774-1850), lieutenant-colonel [1](#) [2](#)

Lille, comte de, *voir* Louis XVIII [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#)

Lobau, comte de, *voir* Mouton [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#)

Lombard de Gourdon, Jean Paul, marquis (1751-1820), maire de Grasse (Alpes maritimes) en 1815 [1](#)

Louis, Joseph Dominique (1755-1837), baron de l'Empire, ministre des Finances de Louis XVIII [1](#) [2](#) [3](#)

Louis XVIII, Louis Stanislas Xavier (1755-1824), roi de France [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#)

Loverdo, Nicolas Michielacato (1773-1837), général français d'origine grecque [1](#) [2](#) [3](#)

M

Macdonald, Étienne Jacques Joseph Alexandre (1765-1840), duc de Tarente, maréchal de l'Empire, rallié aux Bourbons en 1814, il suit le roi en exil au moment des Cent-Jours [1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12](#)

Mackensie ou Mackenzie, Henry (1745-1831), écrivain et homme politique britannique [1](#)

Madame Mère, *voir* Bonaparte, Maria Letizia [1 2 3 4](#)

Maison, Nicolas Joseph (1771-1840), général de division [1](#)

Malines, archevêque de, *voir* Pradt. [1 2 3](#)

Mallet, *voir* Fargues [1](#)

Malouet, Victor Pierre (1740-1814), ministre de la Marine de Louis XVIII [1](#)

Mannay, Charles (1745-1824), évêque de Trèves de 1802 à 1816 [1](#)

Marbot, Jean Baptiste Antoine Marcellin de (1782-1854), général et mémorialiste [1](#)

Marchand, Jean Gabriel (1765-1837), général commandant la ville de Grenoble au moment du retour de l'île d'Elbe [1 2 3 4 5 6 7 8](#)

Marchant, ordonnateur, intendant général de l'armée [1 2 3](#)

Maret, Hugues-Bernard (1763-1839), secrétaire d'État impérial pendant les Cent-Jours [1 2 3 4 5 6 7](#)

Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine (1791-1847), impératrice des Français, duchesse de Parme à la suite de la défaite de 1814 [1 2 3 4 5 6 7 8](#)

Marmier, Philippe Gabriel de (1783-1845), chambellan de l'Empereur [1](#)

Marmont, Auguste Frédéric Louis Viesse de (1774-1852), duc de Raguse, maréchal de l'Empire, il reste fidèle aux Bourbons au moment des Cent-Jours [1 2 3 4](#)

Masséna, André (1758-1817), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de l'Empire, il commande la division de Marseille au moment du débarquement de Napoléon qui le rappellera ensuite à Paris. Il prend la tête de la garde nationale parisienne après la seconde abdication [1 2 3 4 5 6 7 8 9](#)

Maubreuil, Jacques Marie Armand Guerry de (1783-1866), écuyer de Jérôme Bonaparte, il se compromet dans un complot contre Napoléon [1 2 3](#)

Médicis, Côme (ou Cosme) de, connu aussi sous le nom de Cosme l'Ancien (1389-1464), banquier et homme d'État italien, fondateur de la dynastie des Médicis de Florence [1](#)

Metternich, Clemens Wenceslas (1771-1859), chancelier autrichien [1 2 3 4 5 6](#)

Milet de Mureau ou Millet-Mureau, Louis Marie Antoine Destouff (1751-1825), général de division passé dans l'administration préfectorale [1](#)

Milhaud, Jean-Baptiste (1766-1833), général de division [1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16](#)

Molé, Mathieu Louis (1781-1855), ancien ministre de la Justice, il refuse de le redevenir pendant les Cent-Jours et siège au Conseil d'État [1 2](#)

Mollien, Nicolas François (1758-1850), ministre du Trésor pendant les Cent-Jours [1 2](#)

Monaco, [Honoré V], Gabriel Grimaldi, prince de (1778-1841) [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Moncabrié, *voir* Peytes de Montcabrier [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Montalivet, Jean-Pierre Bachasson de (1766-1823), ancien ministre de l'Intérieur, intendant général de la Couronne pendant les Cent-Jours [1](#)

Montebello, duc de, *voir* Lannes [1](#) [2](#) [3](#)

Montesquiou-Fezensac, François-Xavier-Marc-Antoine de, abbé, ministre de l'Intérieur de Louis XVIII [1](#) [2](#)

Montesquiou-Fezenzac, Elisabeth-Pierre (1764-1834), grand chambellan de l'Empereur [1](#) [2](#)

Monthion, François Gédéon Bailly de (1776-1850), général [1](#)

Moore, John (1761-1809), général anglais [1](#)

Morand, Charles Antoine Louis Alexis (1771-1835), général [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Moreau, Jean Victor (1763-1813), général de division, ancien « rival » de Bonaparte, tué dans les rangs ennemis en 1813 [1](#)

Mortier, Adolphe Édouard Casimir Joseph (1768-1835), duc de Trévise, maréchal de l'Empire [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Mouton, Georges (1770-1838), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#)

Murat, Joachim (1767-1815), maréchal de l'Empire, roi de Naples de 1808 à 1815 [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#) [45](#) [46](#) [47](#) [48](#)

N

Nantes, évêque de, *voir* Duvoisin, Jean-Baptiste [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Naples, roi de, *voir* Ferdinand IV de Bourbon [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#) [45](#) [46](#) [47](#) [48](#) [49](#) [50](#) [51](#) [52](#) [53](#) [54](#) [55](#)

Naples, roi de, *voir* Murat. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#)

Neigre, Gabriel (1774-1847), général de division [1](#)

Ney, Michel (1769-1815), duc d'Elchingen, Prince de la Moskowa, maréchal de l'Empire [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#) [31](#) [32](#) [33](#) [34](#) [35](#) [36](#) [37](#) [38](#) [39](#) [40](#) [41](#) [42](#) [43](#) [44](#)

O

Orange, prince d', *voir* Guillaume VI d'Orange-Nassau [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Orléans, Bathilde d' (1750-1822), duchesse de Bourbon, sœur de Philippe-Egalité, épouse de Louis VI de Bourbon-Condé, duc de Bourbon [1](#)

Orléans, Louis Philippe, duc d' (1773-1850) [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Orléans, Marie Amélie Thérèse de Bourbon, duchesse d' (1782-1866), épouse

de Louis-Philippe d'Orléans [1](#)

Otrante, duc de, *voir* Fouché. [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#)

Otto, Louis Guillaume (1754-1817), diplomate, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant les Cent-Jours [1](#)

Oudinot, Nicolas Charles (1767-1847), duc de Reggio, maréchal de l'Empire [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#)

Ouvrard, Gabriel Julien (1770-1846), financier [1](#)

P

Padoue, duc de, *voir* Arrighi de Casanova [1](#)

Pajol, Claude Pierre (1772-1844), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#)

Pasquier, Étienne Denis (1767-1862), ancien préfet de police de Paris de 1810 à 1814, il évite de servir pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#)

Pauline, princesse, *voir* Bonaparte, Pauline [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)

Pêcheux, Marc Nicolas Louis (1769-1831), général [1](#)

Pellow, Edward, vicomte d'Exmouth (1775-1833), amiral britannique [1](#)

Perponcher Sedlnitsky, Hendrik George de (1771-1856), général et diplomate hollandais, il commande la 2^{de} division des Pays-Bas aux batailles des Quatre-Bras et de Waterloo [1](#)

Peyrusse, Guillaume Joseph (1776-1860), grand argentier de Napoléon à l'île d'Elbe, trésorier général de la Couronne pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Peytes de Montcabrié [ou Montcabrier], François Henry (1766-1833), officier de marine [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Pichegru, Jean Charles (1761-1804), général de la république passé à l'ennemi, il est un des complices de la conspiration Cadoudal. Arrêté, il se suicide dans sa cellule [1](#)

Picton, Thomas (1758-1815), lieutenant général britannique, tué à la bataille de Waterloo [1](#) [2](#) [3](#)

Pirch, Otto Karl Lorenz von (1765-1824), général prussien [1](#) [2](#) [3](#)

Piré, Marie Guillaume de Rosnyvinen (1778-1850), général [1](#) [2](#)

Plaisance, duc de, *voir* Lebrun, Anne Charles [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Polignac, Armand Jules Marie Héraclius (1771-1847) aide de camp du comte d'Artois [1](#) [2](#)

Pons de l'Héaut, André (1772-1853), administrateur des mines de fer de l'île d'Elbe, il passe au service de Napoléon et devient préfet du Rhône pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Ponsonby, William (1772-1815), major-général britannique tué à la bataille de Waterloo [1](#)

Pradt, Georges Dominique Dufour de (1759-1837), archevêque de Malines, diplomate [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#)

R

Raguse, duc de, *voir* Marmont [1](#) [2](#) [3](#)

Raoul, commandant du génie de l'île d'Elbe [1](#)

Rapp, Jean (1771-1821), général de division, il commande les troupes stationnées dans l'Est aux Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Rascas, Joseph Paul Hyacinthe Rémond (1776-1867), commandant d'un régiment d'infanterie de ligne [1](#)

Rathery, secrétaire personnel de Napoléon à l'île d'Elbe [1](#)

Raynouard, François Juste Marie (1761-1836), député [1](#)

Réal, Pierre-François (1757-1834), préfet de Police de Paris pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#)

Reggio, duc de, *voir* Oudinot [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Reille, Honoré Charles Michel Joseph (1775-1860), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)

Rémusat, Auguste Laurent, comte de (1762-1823), premier chambellan de l'empereur [1](#) [2](#) [3](#)

Rémusat, Claire Elisabeth Jeanne Gravier de Vergennes, comtesse de (1780-1821), dame de compagnie [1](#)

Ricard, Étienne Pierre Sylvestre (1771-1843), général français, se mit au service de Louis XVIII à son retour d'exil [1](#) [2](#)

Rochefoucauld, Dominique de La (1713-1800), cardinal, évêque de Rouen de 1759 à 1792 [1](#) [2](#)

Roger de Damas, Joseph François Louis Charles de (1758-1829), général français au service du comte d'Artois [1](#) [2](#)

Roi de Rome, Napoléon François Charles Joseph Bonaparte (1811-1832), fils de Napoléon et de Marie-Louise [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Rovigo, duc de, *voir* Savary [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)

Russie, empereur de, *voir* Alexandre I^{er} [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#)

S

Sacken, Fabian Gottlieb von Osten-Sacken (1752-1837), général russe [1](#)

Saint-Cyr, *voir* Gouvion Saint-Cyr [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

Saint-Helens, Alleyne Fitz Herbert, premier baron St-Helens (1753-1839), homme politique et diplomate britannique [1](#)

Savary, Anne Jean-Marie René (1774-1833), duc de Rovigo, général de division, Premier inspecteur général de la gendarmerie pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)

Saxe, roi de, *voir* Frédéric-Auguste I^{er} [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)
Saxe-Weimar, Charles-Auguste, prince de (1757-1828) [1](#)
Schwarzenberg, Karl Philipp (1771-1820), feld-maréchal autrichien [1](#) [2](#)
Séguier, Jean Matthieu (1768-1848), homme de droit français [1](#)
Ségur, Louis-Philippe de (1753-1830), grand maître des cérémonies [1](#) [2](#)
Simon, Édouard François (1769-1827), général [1](#)
Souham, Joseph (1760-1737), général [1](#) [2](#)
Soul, Nicolas Jean de Dieu (1769-1851), duc de Dalmatie, maréchal de l'Empire, après avoir été ministre de la Guerre de Louis XVIII, il prend les fonctions de major général de l'armée [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#)
Subervie, Jacques Gervais (1776-1856), général de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
Suchet, Louis Gabriel (1770-1826), duc d'Albufera, maréchal de l'Empire, il commande l'armée stationnée dans la région de Lyon pendant les Cent-Jours [1](#) [2](#)
[3](#)
Sussy, Jean-Baptiste Henry Collin, comte de (1776-1837), homme politique français [1](#)

T

Talleyrand-Périgord, Charles Maurice de (1754-1838), ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, représentant de la France au congrès de Vienne [1](#) [2](#)
[3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#)
Talma, François-Joseph (1763-1826), acteur dramatique [1](#)
Tarente, duc de, *voir* Macdonald [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)
Tartanson, juge de paix à Barrême (Alpes de Haute-Provence) [1](#)
Thielemann, Johann Adolf von (1765-1824), général prussien [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)
Tours, évêque de, *voir* Barral [1](#)
Travot, Jean Pierre (1767-1836), général de division [1](#)
Trèves, évêque de, *voir* Mannay [1](#)
Trévis, duc de, *voir* Mortier [1](#) [2](#) [3](#)

U

Ussher, Thomas (1779-1848), capitaine britannique commandant le vaisseau qui emmène Napoléon à l'île d'Elbe [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#)
Uxbridge, Henry William Paget, comte de, marquis d'Anglesey (1768-1854), général britannique [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)

V

Vandamme, Dominique Joseph René, comte d'Unsebourg (1770-1830), général

de division [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#)

Vaublanc, Vincent Marie Viénot, comte de (1756-1845), ancien préfet, homme politique royaliste [1](#)

Verdier, Jean Antoine (1767-1839), général [1](#)

Vergennes, M^{lle}, *voir* Rémusat, Claire Élisabeth Jeanne Gravier de Vergennes [1](#)

Vicence, duc de, *voir* Duroc [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)

Victor, Claude-Victor Perrin, dit (1764-1841), duc de Bellune, maréchal de l'Empire, resté fidèle à Louis XVIII [1](#)

Villoutreys, Léonard Charles de Villoutreys de Brignac (1783-1858), colonel de cavalerie [1](#)

Vincent, colonel du génie, directeur des fortifications de l'île d'Elbe [1](#)

Vioménil, Charles Joseph Hyacinthe du Houx (1734-1827), officier émigré à la Révolution, il rentre en France en 1814 et obtient immédiatement une promotion dans l'armée [1](#)

Vitrolles, Eugène François Auguste d'Arnaud, baron de (1774-1854), homme politique royaliste, il tente de soulever le Midi lors des Cent-Jours [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#)

W

Wellington, Arthur Wellesley, duc de (1769-1852), feld-maréchal britannique [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#) [22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) [27](#) [28](#) [29](#) [30](#)

Wilson, Robert Thomas (1777-1849), général, diplomate et mémorialiste anglais [1](#) [2](#)

Y

York, Johann David Ludwig (1759-1830), général prussien [1](#)

Z

Zieten, Hans Ernest (1770-1848), général prussien [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Mémoires de Napoléon, tome I, *La Campagne d'Italie, 1796-1797*, édition présentée par Thierry Lentz, 2010.

Mémoires de Napoléon, tome II, *La Campagne d'Égypte, 1798-1799*, édition présentée par Thierry Lentz, 2011.

Retrouvez tous nos ouvrages sur
www.tallandier.com